Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - Nº 13521 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 19 JUILLET 1988

Approximations grecques

La rapidité peut être une vertu policière. Elle peut aussi constituer une échappatoire dans des cas particulièrement délicats. La surprenante attitude des autorités grecques dans l'affaire de l'attentat contre le « *City-of-Poros* » relève manifestement de la seconde hypothèse. Elle démontre aussi qu'en dépit de certains progrès effectués ces dernières années en matière de lutte antiterroriste la Grèce reste, de ce point de vue, le « ventre mou » de l'Europe.

Comment faire confiance, en effet, à des services de police qui viennent à deux reprises, sans la moindre preuve et même contre toute évidence, de présenter à la Terre entière deux jeunes Français – tués dans l'attentat – comme des terroristes kamikazes ? Ces accusations sont d'autant plus rocambolesques qu'Athènes n'a même pas pris soin, avant de les lancer, de prendre contact avec les services français pour se renseigner sur les deux jeunes gens impliqués à titre posthume. Si les policiers grecs l'avaient fait, ils auraient sans doute réfléchi à deux fois avant de se ridiculiser. Laurent Vigneron pas plus qu'Isabelle Bismuth n'avaient en effet le profil de l'emploi qu'on a essayé de leur prêter, et tout indique au contraire que leur présence en Grèce ne relevait que du plus innocent tourisme.

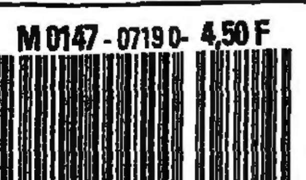
C'est ce que M. Roland Dumas s'est employé à expliquer dimanche soir à Athènes au ministre grec des affaires étrangères, M. Carolios Papoulias. A-t-il été entendu ? On peut l'espérer, puisque les deux hommes ont annoncé que les services de police des deux pays allaient enfin coopérer, autrement dit que les policiers grecs allaient être amenés à fournir les indices – s'ils existent – sur lesquels ils ont fondé leurs accusations.

Mais celles-ci ne relèvent-elles bien que de l'« erreur humaine », comme on le suggère aujourd'hui dans la capitale grecque ? Il faudrait pouvoir l'espérer, car on peut craindre que la mise en cause des deux jeunes Français n'ait eu d'abord pour but d'écarter les regards du Proche-Orient, où a sans doute été concocté le complot terroriste qui a débouché sur la tuerie du « City-of-Poros ».

Bon nombre de responsables grecs ne veulent voir s'envenimer sous aucun prétexte leurs relations avec toutes les composantes du monde arabe. Ils ne peuvent pas ignorer pourtant que leur pays est plus que jamais utilisé par différentes organisations terroristes qui profitent d'un laisser-aller certain, et peut-être même de complicités.

Tout cela, bien sûr, fait extrêmement désordre alors que la Grèce vient de prendre en charge pour six mois la présidence de la Communauté européenne et que le premier ministre, M. Papandréou, compte sur la carte de l'anti-américanisme pour gagner les prochaines élections législatives. Il n'en appartient pas moins aux partenaires européens de la Grèce de la rappeler à ses obligations, notamment à la coopération maintes fois proclamée dans la lutte antiterroriste. Certains égarements pourraient finir par être pris pour des encouragements.

(*Lire nos informations page 4.*)


M 0147 - 0719 0- 4,50 F
3790147004500 07190.

Ouverture de la convention démocrate

M. Dukakis doit apaiser la rancœur de M. Jackson

La grande kermesse démocrate devait s'ouvrir, le lundi 18 juillet, à Atlanta. Pourtant, une dernière incertitude plane sur cette cérémonie dont les démocrates, profondément divisés et humiliés après leur cuisant échec en 1984 – avec M. Walter Mondale, – voudraient faire une fête de l'unité retrouvée. Le pasteur noir Jesse Jackson, arrivé en deuxième position aux primaires, mais évincé du « ticket » démocrate par M. Michael Dukakis, jouera-t-il cavalier seul, ou se sacrifiera-t-il dans l'intérêt du parti ? Le candidat tentera d'apaiser la rancœur de son rival.

ATLANTA (Georgie)
de notre envoyé spécial

L'énorme machine est sur le point de s'ébranler, mais une machine qui, c'est un secret de Polichinelle, ne sert plus à grand-chose, sinon à fabriquer des images pour les téléspectateurs. La convention du Parti démocrate devait s'ouvrir à Atlanta, le lundi 18 juillet, en direct à la télévision, mais les jeux étaient faits depuis longtemps. Le candidat du parti pour l'élection présidentielle, M. Michael Dukakis, est connu depuis la fin des primaires, il y a six semaines, et son colistier, M. Lloyd Bentsen, depuis six jours.

L'important, pour les Démocrates, est que l'Amérique vive pendant quatre jours à l'heure de la convention, que le centre du monde se trouve déplacé à Atlanta. Ce sera ensuite au tour des Républicains, un mois plus tard, à La Nouvelle-Orléans.

« *Les conventions sont une survivance du passé.* » Tout le monde en convient, du simple délégué au sénateur de l'Illinois, M. Paul Simon, le vainqueur des primaires de Chicago. Mais tout le monde s'apprête aussi à jouer le jeu sans maugréer, comme on participe à une fête de famille un peu ennuyeuse. D'ailleurs, c'est promis, il y aura du spectacle : des chapeaux de paille, des ballons – même si ce n'est pas vraiment le genre de l'austère Michael Dukakis, – et Hollywood a été mis à contribution pour améliorer la mise en scène.

Tout le monde est en place. Cinq mille délégués et trois fois plus de journalistes.

JAN KRAUZE.

(*Lire la suite page 4.*)

Négociations engagées avec les «aiguilleurs du ciel»

La situation s'améliore dans les aéroports français

Un net retour au calme était perceptible dans les aéroports parisiens, le lundi 18 juillet, après la décision de deux syndicats d'aiguilleurs du ciel de renoncer à la grève prévue. Des rencontres régulières auront lieu entre les syndicats et le cabinet de M. Michel Delebarre pour tenter de régler au fond les problèmes de cette profession. C'est ce qu'a indiqué le ministre des transports et de la mer. Seul subsiste le conflit des pilotes et mécaniciens d'Air Inter, qui réclament le pilotage à trois des Airbus A-320 et font grève aux premières heures de chaque matinée.



Lire nos informations page 26

Le président Abdallah Saleh se succède à lui-même

Elections sur mesure au Yémen du Nord

Après dix ans de pouvoir ininterrompu, le colonel Ali Abdallah Saleh a été réélu, le dimanche 17 juillet, à la tête du pays, à la quasi-unanimité d'une Assemblée dont le président avait lui-même désigné 20 % des membres. 80 % des députés ont été, quant à eux, élus début juillet à l'occasion de la première consultation de ce genre au Yémen du Nord.

SANAA
de notre envoyé spécial

Jambia (poignard traditionnel) sur le ventre, bulletin de vote à la main, les Yéménites du Nord se sont pourvus, début juillet, pour la première fois de leur histoire mouvementée, d'une Assemblée élue au suffrage direct.

A l'origine de cette grande première, dans un pays encore soumis au poids de structures tribales très fortes et à la longue tradition guerrière, le numéro 169 sur les listes électorales de Taez, ville du Sud dont il fut un temps gouverneur militaire, à savoir le colonel-président Ali Abdallah Saleh. Un homme qui détient d'ores et déjà un record de longévité en se maintenant depuis dix ans à la tête de la République arabe du Yémen; un militaire combatif, dont les deux prédécesseurs furent assassinés à quelques mois seulement d'intervalle, en 1977 et en 1978.

Il fut même accusé à l'époque d'avoir participé à l'élimination de l'un au moins des hommes qui l'avaient précédé au pouvoir, Ibrahim Hamdi, en octobre 1977. Lorsqu'il prend le pouvoir en juillet 1978, personne ne donne cher de l'avenir et de la vie même de ce militaire inconnu; tout le monde attend sa chute, que l'on donne pour imminente. Juillet 1988 : le colonel Saleh a rempli deux mandats successifs et se sent assez fort pour organiser des élections générales.

L'œil pétillant de joie, le visage barré d'un large sourire, vêtu d'un costume – occidental – bleu marine croisé, c'est en faisant preuve d'une très grande décontraction que le numéro 169 est allé remplir son devoir électoral sous les caméras attentives de la télévision nationale. En toile de fond, ses innombrables portraits – photos ou peintures naïves – omniprésents sur les murs, derrière des scrutateurs arborant l'éternel poignard à l'étui de bois et cuir ouvragé. Puis, après avoir glissé son bulletin dans l'urne, le pouce gauche dûment passé au tampon encreur, le président est allé faire la tournée des centres de vote de Taez, toujours suivi des caméras et flanqué d'une très forte escorte militaire, mitrailleuses lourdes en batterie sur des jeeps remplies de soldats, le doigt sur la détente.

Symbole ou caution ? Jamais, tout au long de cette matinée « médiatique » du 5 juillet, le colonel Saleh ne s'est séparé d'un homme à l'âge vénérable, en costume traditionnel, le tenant ostensiblement par la main au moment de voter. C'est que cet homme est l'une des personnalités les plus respectées du Yémen du Nord, le cadi Abdel Rahman Al Irani, qui fut président de 1967 à 1974, unanimement apprécié, y compris par les chefs de tribu qui avaient pourtant contribué à son éviction. De son mandat, date la Constitution de 1970, officiellement en vigueur aujourd'hui. D'autres personnalités de renom ont, pour leur part, poliment décliné l'invitation qui leur avait également été faite d'accompagner le colonel Saleh en ce jour d'élection, ne tenant pas, selon l'entourage de certains d'entre eux, à lui servir de caution.

YVES HELLER.

(*Lire la suite page 6.*)

La nomination d'un délégué interministériel

Retour à la ville

La décision de M. Rocard de créer une mission interministérielle à la ville et au développement social urbain prend en compte une réalité économique et sociale évidente, comble une lacune politique et illustre la volonté du gouvernement de donner corps à un grand projet.

Depuis plusieurs mois, à gauche surtout, des voix s'élevaient pour réclamer la création d'un ministère chargé d'appréhender dans leur ensemble les multiples enjeux des villes. Les gouvernements successifs avaient bien maintenu le ministère de l'agriculture, celui des marins et des pêcheurs et autres secteurs catégoriels ou clientéliste !

Or 75 % des Français vivent ou travaillent dans les villes, et ce glissement progressif de la civilisation rurale ancestrale vers une société urbaine n'est pas achevé. Un phénomène dont la France, depuis la révolution industrielle du siècle dernier, n'a pas l'apanage et qui affecte aussi bien les autres pays de la vieille Europe que les Etats-Unis ou le Japon et, à un rythme galopant, les jeunes nations du tiers monde.

Au fil des années, en France, le ministère chargé traditionnellement de l'urbanisation a négligé ou banalisé les villes en tant que telles, c'est-à-dire comme moteur économique, foyer culturel, lieu d'innovation ou théâtre de tensions sociales pour ne s'occuper que de questions sectorielles comme les transports ou le logement.,

M. Pierre Méhaignerie dans le cabinet Chirac était ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, mais de l'urbanisme, nommément, point.

On objectera que beaucoup d'organismes officiels et privés, ou d'associations, dont certaines très vivantes, ont partiellement pris le relais d'une politique d'Etat défaillante, la décentralisation aidant. Sans vouloir être exhaustif, on mentionnera l'Association des maires des grandes ville de France, la toute récente Fédération des villes moyennes, le très administratif Groupe central des villes nouvelles, l'Association des villes de banlieue de province, ou encore Metropolis qui, autour de M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, rassemble une vingtaine de grandes cités du monde entier.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(*Lire la suite page 23.*)

Le Monde

ÉCONOMIE

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

6. « Qu'est-ce que le Tiers Etat ? »

Janvier 1789

En ce début de l'année 1789, un grand débat passionne l'opinion : sur quoi les hommes doivent-ils fonder leur vie commune. D'un côté, les partisans de la tradition historique, les champions de droit divin, des ordres et des corporations. De l'autre, les avocats de l'égalité et de la justice qui ont foi dans l'intelligence des hommes. Un débat politique et philosophique dont l'enjeu est clair : le statut du Tiers Etat à quelques mois de la réunion des Etats généraux.

par MICHEL WINOCK

LE roi accordera la suppression des lettres de cachet, la liberté de la presse et la convocation régulière des Etats généraux pour délibérer sur les finances du pays, voilà ce qu'annonce le rapport joint au résultat du Conseil du 27 décembre. Au début de l'année 1789, la popularité du monarque, inspiré par Necker, est au plus haut. Monsieur – futur Louis XVIII – pourra dire à la municipalité de Paris : *« Une grande révolution était prête ; le roi, par ses intentions, ses vertus et son rang suprême, devait en être le chef. »* L'alliance de la couronne et de la nation contre les privilégiés, telle est l'idée exaltante de l'heure, qui gagne les rangs des privilégiés eux-mêmes, comme l'atteste le retournement du Parlement : *« La mode était dans ce sens,* dira Mme de Staël, *c'était le résultat de tout le dix-huitième siècle, et les vieux préjugés qui combattaient encore pour les institutions avaient beaucoup moins de force alors qu'ils n'en ont eu à aucune époque... »*

Cette alliance ne survivra pas à la réunion des Etats. Pour le moment, tous les esprits sont tendus vers cette échéance et se nourrissent de la littérature profuse qui attise, depuis quelques mois, les controverses. On ne comprendrait rien aux décisions des premières semaines de l'Assemblée de Versailles, en mai 1789, si l'on n'avait en mémoire les grandes idées constitutionnelles qui ont été débattues dans les mois qui ont précédé. Un point de fuite fixe tous les regards : celui d'Assemblée nationale.

Ainsi Condorcet, ce mathématicien philanthrope, adepte de Rousseau, fils d'un noble sans fortune qui avait redoré son blason en épousant une bourgeoise bien dotée, est représentatif des intellectuels de l'époque (même si le mot n'existe pas encore). Il a participé aux travaux de l'Encyclopédie, fréquenté les salons, combattu auprès de Voltaire dans la célèbre affaire du chevalier de La Barre (ce jeune homme condamné à mort pour son attitude blasphématoire envers l'Eglise) et mené campagne contre l'esclavage dans le Club des amis des Noirs. Convaincu du progrès humain par l'usage répandu de la raison, il ne brandit pas plus qu'un autre l'idée d'une rupture révolutionnaire. Il est ce que nous appellerions un réformiste. Or, au premier bruit d'une convocation des Etats généraux, que dit-il ? Que c'est un piège, ou autant vaut.

Puisque deux ordres sur trois sont aux mains des privilégiés, il est absurde d'attendre d'une infime minorité censée représenter outrageusement les deux tiers de la nation les réformes voulues. Du reste, les plus chauds partisans des Etats, ceux qui dès le début les réclament, le Parlement, le clergé, les anciens états provinciaux, les assemblées de la noblesse, tous ces champions de la liberté, nous dit-il, n'entendent nullement céder sur les inégalités dont ils nourrissent leur domination. Il faut donc en finir avec les anciens Etats généraux et procéder à l'élection d'une Assemblée nationale, tous ordres confondus, par l'intermédiaire d'assemblées provinciales préalablement et librement élues. Dans une *Requête au roi*, restée inédite, Condorcet affirme :

« Nous savons, Sire, que cette forme n'est pas l'ancienne forme des Etats généraux, formés, du moins dans les derniers temps, par les députés des bailliages. Nous savons que chaque ordre avait des députés choisis par lui et siégeant dans des chambres séparées. Mais, Sire, cette ancienne forme établie par la volonté de vos prédécesseurs n'a jamais reçu de la part de la nation qu'une sanction tacite à laquelle le progrès des Lumières, le changement des usages, des mœurs et des lois, et une interruption de cent soixante-quatorze ans ont ôté une partie de sa force. L'histoire même de ce qui s'est passé en 1614 semble imposer à tous ceux qui aiment véritablement la patrie le devoir de solliciter un changement. »

Nous touchons là au conflit central qui, durant le dix-neuvième siècle et au-delà, met aux prises les partisans de la légitimité rationnelle, dont Condorcet est un des plus illustres porte-parole, et les défenseurs de la politique traditionnelle, dont les thèses vont nourrir la contre-révolution. Pour Condorcet, *« une bonne loi doit être bonne pour tous les hommes, comme une proposition vraie est vraie pour tous »*. D'où s'ensuivent l'idée d'égalité, le mépris des préjugés, la foi dans l'intelligence humaine – à cultiver par l'éducation, – la conviction d'une raison universelle. Le principe d'Assemblée nationale repose sur cette intuition égalitaire et aussi sur celle de volonté générale : un corps unique, représentant la nation, en doit être l'expression. Pour Condorcet et tous les esprits optimistes qu'il interprète, *« l'espèce humaine est indéfiniment perfectible »*, à condition de transformer les mauvaises institutions qui l'ont maintenue dans les chaînes, et d'abord celles de l'ignorance.

OPPOSÉ à ceux qui veulent un ordre fondé en raison et dont le maître mot est *Constitution* va monter un courant de pensée qui produira ses protestations, non pas au nom des intérêts particuliers mais sur la foi pessimiste que le péché originel contredit au dogme de la bonté naturelle des hommes. Ceux-ci n'étant pas de purs esprits, mais des êtres de chair et de sang, impliqués dans des situations concrètes, insérés dans les mailles d'une société structurée par l'histoire, les mœurs et les coutumes, il est dangereux de les réduire à l'état d'individus disposant chacun d'une prétendue raison et d'une voix volatile. Ainsi Augustin Cochin oppose-t-il *« les vieilles libertés françaises des Etats »* à *« la nouvelle liberté anglaise des Communes et du Parlement »* : *« C'est bien à la nation entière que s'adresse le roi, mais à la nation telle qu'elle se trouve organisée, encadrée, avec ses hiérarchies diverses, ses divisions naturelles, ses chefs actuels quelles que soient d'ailleurs la nature ou l'origine de leur autorité. »* Au lieu de quoi, les idées nouvelles, *« anglaises »* selon lui, veulent substituer une *« poussière d'atomes politiques »*, sans âme, sans direction et bientôt offerte aux professionnels de la brigue, aux agents électoraux, aux sociétés de pensée, seule armature de substitution aux cadres anciens.

Autrement dit, derrière la lutte sociale qui lance les non-privilégiés à l'assaut des privilégiés, on ne doit pas manquer d'observer un affrontement de principes qui ne saurait être rabaissé à une simple idéologie de classe. S'il va sans dire que des intérêts sont toujours enrobés dans la générosité des maximes, ou celles de la liberté individuelle ou celles des libertés corporatives, on ne doit pas ignorer cet autre enjeu du grand débat qui s'est ouvert en 1788 : sur quoi les hommes doivent-ils fonder leur société ? D'un côté prêchent, au nom de la tradition historique, les champions du droit divin et de la société organique ; de l'autre, au nom de l'initiative humaine, les défenseurs du droit naturel, épris de raison et de justice. Débat fondamental, qui préside à la convocation des Etats généraux.

Il faut observer, cependant, l'inégalité des deux camps. Germaine de Staël, citée plus haut, parlait de la *« mode »*, et la mode intellectuelle, nous l'avons vu, portait nombre de tuteurs des *« anciennes hiérarchies »* à s'affranchir de leur rôle hérité et devenu obsolète sous les feux de la philosophie. Il faudra attendre les premiers actes de la Révolution pour attendre un autre son de cloche. Pour l'heure, le parti national domine l'opinion publique.

En janvier 1789, entre cent autres une brochure, fait fureur et devient bientôt une espèce de vulgate démocratique, dont on répète les aphorismes : *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* Le nom de l'auteur n'est dévoilé qu'à la quatrième édition. Il s'agit

Pour Condorcet, « une bonne loi doit être bonne pour tous les hommes, comme une proposition vraie est vraie pour tous. »

de l'abbé Sieyès. Celui-ci était devenu prêtre sur la volonté de son père, bon catholique, contrôleur des actes à Fréjus ; une carrière qui semblait bien faite pour un enfant qui avait plus de tête que de santé. Un peu trop même ; le séminariste devint un adepte des philosophes. On répétera plus tard qu'il avait pris place parmi les figures les plus marquantes de la Révolution, pour avoir été arrêté dans ses ambitions par le verrouillage des meilleurs bénéfices auquel s'appliquait le clergé d'extraction nobiliaire. En somme, il serait devenu l'apôtre de la nation, faute d'avoir été le parvenu de l'Eglise. Vraie ou non, cette explication biographique est d'un médiocre intérêt. L'important est le retentissement de son libelle ; c'est à sa clarté d'esprit, à sa rigueur logique et à son sens de la formule incisive que notre abbé le doit.

Pourquoi ne pas renvoyer « dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à leurs droits ».

Emmanuel Sieyès avait su ramasser en quelques phrases lapidaires la revendication nationale.

« 1. Qu'est-ce que le Tiers Etat ? Tout.

2. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien.

3. Que demande-t-il ? A y devenir quelque chose. »

CES trois slogans, dont le succès allait être durable, Sieyès en faisait le plan de sa démonstration. A l'instar de Condorcet, il n'était pas un partisan des Etats généraux. Dans un des chapitres de son ouvrage, intitulé « Ce qu'on aurait dû faire », il regrette qu'on n'ait pas commencé par le commencement, à savoir l'élection d'une Assemblée nationale constituante. Pour lui, la nation *« existe avant tout »*, est *« à l'origine de tout »*. Elle seule a qualité pour fixer les lois fondamentales qui régleront l'organisation et les fonctions des différents pouvoirs. C'est dans cette volonté nationale que réside la légitimité du gouvernement. C'est elle, et elle seule, qui peut toujours remettre sur le chantier la Constitution. Quant aux Etats généraux, à supposer qu'ils doivent toujours se réunir, il ne leur est conféré qu'un pouvoir législatif. Ainsi Emmanuel Sieyès – ce *« Descartes de la politique »* comme disait Sainte-Beuve – distinguait avec force, ce qui n'était pas encore évident, le pouvoir constituant du pouvoir législatif. Ce pouvoir constituant ne pouvait appartenir qu'à la nation seule, sans distinction d'ordre, par l'intermédiaire de *« représentants extraordinaires »*. Mais puisque Etats généraux il devait y avoir, Sieyès, tout comme Condorcet, s'y résignait, moyennant leur transformation en Assemblée nationale. Et qui pouvait en assumer la charge, sinon le Tiers Etat ?

Celui-ci, en effet, est une *« nation complète »*, à vocation universelle, où coexistent tous les métiers et tous les talents. L'ordre privilégié qui l'opprime se place en dehors de la nation par sa *« fainéantise »* et son refus de la loi commune ; c'est un Etat dans l'Etat.

Or sur quoi se fonde cette inégalité entre citoyens ? Sur les droits prétendus de la « naissance », qui n'ont plus aucune justification dans une société renouvelée par le commerce et l'industrie.

A ce sujet, Sieyès relance la querelle des germanistes et des romanistes sur les origines de la féodalité. Les premiers – un Saint-Simon, un Boulainvilliers, mais aussi un Montesquieu – voulaient que le roi fût l'élu des nobles, comme à l'origine dans les forêts de Germanie, avant la conquête de la Gaule. Les aristocrates, contestataires de la monarchie absolue, étaient les descendants des Francs ; leur organisation en ordre privilégié avait donc une origine raciale. De là l'apostrophe de Sieyès, qui reprend l'idée à son compte, mais pour la renverser : pourquoi ne pas renvoyer *« dans les forêts de la Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à leurs droits »* ? Et d'affirmer l'honneur d'une naissance issue *« des Gaulois et des Romains »* qui, pour populaire qu'elle soit, *« vaut au moins autant que celle qui viendrait des Sicambres, des Welches et autres sauvages sortis des bois et des étangs de l'ancienne Germanie. »*

Cette noblesse d'origine, il est vrai, a été submergée par les anoblis. Or, précisément, ces nouveaux nobles, vrais privilégiés mais tenus en dédain par la noblesse ancienne, se trouvent repoussés vers le Tiers Etat, dont ils se font les représentants abusifs. Le libelliste est affirmatif : il ne faut pas mêler les torchons et les serviettes. Jusqu'à présent, le Tiers n'a pas eu de véritables mandataires, issus de son sein. Il lui faut donc de vrais députés, *« tirés sur son ordre »*. Ceux-ci doivent avoir une influence *« au moins égale à celle des privilégiés »*. Et, ce qui va de soi, mais encore faut-il en défendre la logique, qui semble échapper au gouvernement, ce doublement du Tiers ne peut être rendu actif que par l'instauration du vote par tête.

Sur tous ces points, un Condorcet n'est pas forcément d'accord. Dans ses *Lettres d'un gentilhomme*, il s'élève contre l'esprit sectaire et exclusif qui interdirait aux électeurs du Tiers de voter pour des nobles. Appartenant lui-même à la noblesse, il est trop pénétré de l'esprit philosophique pour s'estimer inéligible par le parti national. *« Cherchez dans vos députés d'abord la probité,* dit-il, *puis le bon sens, ensuite les lumières et le courage, enfin le zèle. »* Ce n'est pas la naissance mais l'esprit de corps qui entrave la liberté d'esprit et le dévouement à l'intérêt commun. Du reste, Condorcet préconise sinon le mandat impératif, du moins des instructions formelles par lesquelles les mandants obligeront leurs mandataires. Condorcet poussera plus loin sa réflexion sur le droit de suffrage, en établissant sur le principe de l'universalité de multiples exceptions, visant les citoyens tributaires des riches : les domestiques, les pauvres, au fond tous ceux qui ne jouissent pas de l'indépendance économique. Le citoyen par excellence, à ses yeux, est le petit ou moyen propriétaire, échappant à toute dépendance, libre de son jugement, intéressé plus que tout autre à l'organisation équitable des pouvoirs publics.

ON le voit, les grandes questions, et de principe et de pratique électorale, se trouvaient discutées en cette veille des élections. Dans le débat, les formules de Sieyès bouleversent la conscience sociale : le Tiers n'était plus le troisième ordre ; fort de vingt-cinq millions de membres, il était la nation, qui ne pouvait plus rester bridée par trois cent mille privilégiés. Le programme était fixé. Le Tiers Etat est appelé à devenir l'Assemblée nationale. Pour que le clergé et la noblesse y fussent inclus, il leur fallait au préalable renoncer à leurs privilèges ! Cependant, dans cette aube démocratique, si nous lisons volontiers la fin du vieux monde hiérarchique, dont l'inégalité a pour fondement la naissance – système d'exclusion qui nous est odieux, – nous ne pouvons nous empêcher de subodorer l'amorce d'une pensée « jacobine », dont la liberté individuelle n'est certainement pas la pierre de touche. Cette nation, qu'il glorifie comme le tout social, Sieyès ne la construit-il pas lui-même par l'exclusion qu'il dénonce, en frappant les nobles d'ostracisme ? Dans son exigence d'un axiome politique, n'offre-t-il pas des armes à l'arbitraire ? Sieyès, en effet, à propos de l'Assemblée nationale, reprend la terminologie rousseauiste de la volonté générale ; une volonté qui doit être une. Notre auteur, certes, tient pour légitime *« les fins particulières »* ; il consacre encore un large espace au privé. L'unité de la nation, l'unité de pensée ne sont encore requises que pour l'*« intérêt commun »*. Mais la répugnance qu'il manifeste contre tout esprit de corps, toute alliance entre des particuliers, nous laisse pressentir, à nous qui savons la suite, la pente qui conduira, au nom d'une volonté générale exprimée par une minorité de citoyens plus citoyens que les autres, à consigner la liberté entre des parenthèses de fonte.

Dès ces premiers pas, comme l'atteste la brochure de Sieyès, la dualité de la Révolution est en filigrane : pour l'heure, la revendication libérale l'emporte ; mais déjà l'hymne au « Peuple Un » laisse entendre ses premières notes. Tout le problème politique est posé : la nature indivisible de la nation pouvait-elle rester compatible avec la liberté de chacun ?


COLL. EDIMEDIA



BN CABINET DES ESTAMPES

Photo de gauche : ***« A faut espérer qu'en jeu la finira ben tôt. Un paisant portant un Prélat, et un Noble. Allusion aux impôts dont le poids retombait en entier sur le peuple : MM. les Eclésiastiques et les Nobles non seulement ne payoient rien, mais encore obtenoient des graces, des pensions qui épuisoient l'Etat, et le Malheureux cultivateur pouvoit apeine fournir à sa subsistance. »***
Photo de droite : ***« J'savois ben qu'jaurions not tour ».***

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Lundi 18 juillet : « Qu'est-ce que le Tiers Etat ? », avec Mona Ozouf.

Mardi 19 juillet : « L'entrée en scène des affamés », avec François Lebrun.

Demain : L'entrée en scène des affamés (février-mai 1789).

Europe

L'imbroglio dans l'enquête sur le « City-of-Poros »

Paris attend des explications sur les accusations portées contre deux touristes français

Le gouvernement grec a, pour la première fois, dimanche soir 17 juillet, officiellement demandé à Paris sa coopération dans l'enquête sur le drame du *City-of-Poros*. Cette demande a été faite au cours d'une rencontre entre les ministres grec et français des affaires étrangères, MM. Carolos Papoulias et Roland Dumas, arrivé dimanche à Athènes pour prendre part lundi à une réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne.

Malgré la mise en cause de deux jeunes touristes français victimes de l'attentat contre le navire grec, les autorités athéniennes n'avaient pas, jusque-là, jugé utile de demander des renseignements à Paris. Vendredi soir, le Quai d'Orsay avait fait savoir dans un communiqué qu'aucun élément en sa possession *« n'indiquait que l'une des victimes françaises de ces événements tragiques ait pu en être l'auteur »*.

A l'issue de son dîner de travail avec M. Papoulias, M. Roland Dumas a indiqué que le ministre grec lui avait fait part du désir de son gouvernement de voir les services grecs et français collaborer plus étroitement en matière de terrorisme, en particulier sur cette affaire. *« Je n'ai pu que lui donner un accord de principe car le gouvernement français comme le gouvernement grec et les autres gouvernements européens ne reculent devant rien dès lors qu'il s'agit de lutter de façon implacable contre le terrorisme »*, a-t-il dit.

M. Dumas a cependant précisé que le ministre grec ne lui avait fourni aucun élément nouveau sur le drame du *City-of-Poros* dans lequel, a-t-il dit, beaucoup de choses restent obscures. Le ministre grec n'a pu apporter de précisions sur les raisons qui avaient poussé vendredi les responsables de l'enquête à mettre en cause le jeune Français Laurent Vigneron. On espérait lundi matin, à Paris, que la demande de collaboration du gouvernement grec amènerait Athènes à fournir *« enfin »* quelques éléments concrets sur les raisons qui avaient poussé les enquêteurs à mettre en cause le jeune Français. Si le ministre français a donné le sentiment de ne pas vouloir alimenter une polémique, on n'en attend pas moins, du côté français, que les Grecs disent à quoi aboutir leur enquête et mettent hors de cause les victimes françaises si, comme cela semble devoir être le cas, elles n'ont rien eu à voir avec les terroristes qui ont perpétré l'attentat.

Le gouvernement grec a adopté un profil bas depuis la mise en cause vendredi de Laurent Vigneron par les ministres de l'ordre public et de la marine marchande. Mais une partie de la presse grecque continue d'échafauder des théories plus extravagantes les unes que les autres. Publiant côte à côte les photos d'un des terroristes présumés, Josand Mohammed, et de deux des victimes françaises, Laurent Vigneron et Isabelle Bismuth, pourtant innocentée officiellement par la police, deux quotidiens à grands tirages, *Eleftherotypia* (socialiste indépendant) et *Ethos* (gauche) n'hésitaient pas dimanche à affirmer que les trois avaient partie liée. Ils évoquaient également une possible complicité d'Annie Audejean, la fiancée de Laurent Vigneron, tuée dans l'attentat.

Indignation des proches

A Soye-en-Septaine et à Mehun-sur-Yèvre (Cher) dont sont originaires Laurent Vigneron et Annie Audejean, les familles des deux victimes ont opposé un ferme démenti aux accusations grecques. Des amis de Laurent Vigneron se sont montrés déterminés samedi *« à faire quelque chose rapidement »* pour défendre leur camarade, *« démentir ces inventions et tenter de rétablir la vérité »*. *« Depuis la classe de seconde, nous sommes très proches et nous partageons un appartement rue Lafayette à Paris. S'il avait été terroriste, eh bien, nous tous, nous le sommes »*, a expliqué Philippe, vingt-deux ans, entouré de quatre autres jeunes gens.

La police grecque recherche maintenant un homme qu'elle soupçonne d'être le cerveau de l'attentat.

Les policiers auraient déchiffré des notes abandonnées par les auteurs de l'attaque, affirmait-on dimanche de source policière. Le suspect, un Arabe identifié sous le nom de Hetzab Jaballah, aurait disparu après avoir loué une voiture lundi matin.

Les enquêteurs auraient découvert la chambre d'hôtel dans laquelle a logé Jaballah à Trocadero Marina, banlieue proche d'Athènes prisée des diplomates et hommes d'affaires arabes et où le chef arabe présumé de l'équipe ne risquait pas d'attirer l'attention. Les policiers ont retrouvé des valises avec des traces du plastic qui a explosé dans un véhicule garé sur un parking près de Trocadero Marina.

URSS : suspension de la grève à Erevan

Le présidium du Soviet suprême examine la question arménienne

Les habitants d'Erevan, capitale de l'Arménie, ont repris le travail lundi 18 juillet après deux semaines de grève, tandis qu'à Moscou le présidium du Soviet suprême devait se réunir pour examiner la question du Haut-Karabakh.

Le comité Karabakh, organisateur du mouvement arménien, a pris une décision de compromis en appelant à interrompre la grève à la veille de la réunion au Kremlin et alors que la présence des troupes à Erevan a été encore renforcée.

Le comité Karabakh, composé d'à peine une dizaine de personnes, dissous officiellement depuis mars dernier, mais qui continue à « coordonner » le mouvement, a appelé samedi les quelque trois cent mille Arméniens réunis place des Archives à Erevan à *« suspendre provisoirement »* lundi la grève entamée le 4 juillet. Il a souligné la nécessité de permettre au présidium du Soviet suprême de donner une réponse aux demandes arméniennes qui ne paraisse pas imposée par le mouvement de grève.

La tension était au plus haut, samedi à Erevan, selon les témoignages d'habitants de la ville, qui faisaient état d'importants renforts de troupes dans les rues, de survols par des hélicoptères et de rumeurs sur des dispositions prises pour *« libérer des places dans les hôpitaux de la ville »*.

Parallèlement, le pouvoir avait pris la semaine dernière les premières mesures répressives contre le mouvement arménien, en procédant à des arrestations parmi les manifestants qui s'étaient heurtés à la troupe le 5 juillet près de l'aéroport. Il avait aussi décidé d'exclure du PC arménien deux membres faisant également partie du comité Karabakh.

Renforts de troupes

Selon les habitants d'Erevan, de très nombreux avions militaires se sont posés dans la nuit de samedi à dimanche à Erevan, et des rumeurs invérifiables font état de concentrations de troupes autour de la capitale et dans les cantonnements proches de la frontière entre l'Arménie et la Turquie. Des renforts de troupes ont aussi été envoyés cette semaine dans la région du Haut-Karabakh, dont les députés arméniens ont voté mardi la sécession d'avec l'Azerbaïdjan. Le présidium du Soviet suprême de cette République a immédiatement dénoncé ce vote comme étant contraire à la Constitution.

Ils étaient encore près de 300 000 manifestants rassemblés dimanche soir à Erevan, et ils ont accepté la proposition du comité de grève de reprendre le travail lundi. C'est ce qu'a notamment rapporté M. Vasguen Manoukian, un des onze membres du comité Karabakh.

Le meeting suivant, qui pourrait décider éventuellement d'une reprise de la grève entamée le 4 juillet, n'est prévu que mardi soir. *« Nous voulons éviter d'avoir à prendre des décisions sous le coup de l'émotion »* au cas où la réponse de Moscou à la demande d'un rattachement de cette région à l'Arménie serait négative comme cela est largement prévisible, a précisé M. Manoukian.

Dans le meilleur des cas, selon M. Manoukian, le présidium du Soviet surprême de l'URSS, la présidence collective de l'Etat, pourrait *« faire des promesses en créant des commissions »* ou proposer de faire passer le Nagorny-Karabakh du statut de région autonome au sein de l'Azerbaïdjan à celui de République autonome, toujours au sein de cette République. Mais le comité Karabakh craignant que le présidium, loin d'offir un compromis acceptable par les Arméniens, ne condamne lui aussi résolument toute idée de sécession du Nagorny-Karabakh. Ces craintes se fondent, selon M. Manoukian, sur le durcissement des autorités observé cette semaine à l'encontre du mouvement arménien, vigoureusement condamné maintenant par les médias officiels. – *(AFP, Reuter.)*

Revendications nationalistes en Ukraine

Des rassemblements se tiennent régulièrement depuis un mois à Lvov, au centre de l'Ukraine occidentale, où d'anciens dissidents haranguent la population sur des thèmes nationalistes. C'est ce qu'indique la *Pravda* de l'Ukraine qui en appelle aux pouvoirs locaux pour prendre des mesures.

Dans son numéro daté 14 juillet, parvenu dimanche à Moscou, l'organe du Parti communiste ukrainien dénonce en particulier le rôle de l'ancien prisonnier politique Viatcheslav Tchernovol, rédacteur en chef du *Messager d'Ukraine*, un journal paru clandestinement dans les années 70 et qui reparaît depuis un an.

M. Tchernovol avait été l'un des dissidents invités par le président Reagan lors de sa visite à Moscou fin mai.

La *Pravda* de l'Ukraine évoque notamment des meetings organisés à la veille de la conférence du parti (fin juin) – *« sous le prétexte d'en rencontrer les délégués »* – par un certain *« Front démocratique de lutte pour la « perestroïka »*.

Le journal s'élève en outre contre la *« complaisance »* de la milice et du parquet et contre la faiblesse des responsables du parti, incapables, souligne-t-il, de *« répondre à ceux qui veulent utiliser la « glasnost » contre notre système politique, contre notre peuple »*. – *(AFP).*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE. – Attaque contre M. Dubcek.** – Le quotidien du Parti communiste tchécoslovaque, *Rude Pravo*, a lancé, samedi 16 juillet, une vive attaque contre le leader du « printemps de Prague », Alexander Dubcek. Le quotidien considère qu'il est *« manipulable »* – comme il l'a été en 1968, – à la suite d'interviews qu'il a accordées à la presse occidentale. *Rude Pravo* le juge *« mégalomane »* et l'accuse de dénigrer les réformes actuelles. *(AFP.)*

● **La Charte 77 réclame un monument aux victimes du stalinisme.** – Le mouvement de défense des droits de l'homme la Charte 77 vient de demander aux autorités, dans un communiqué publié à Prague, que soit érigé un monument aux victimes du stalinisme. – *(AP).*

Diplomatie

Réchauffement des relations entre Hanoï et Washington

Le Vietnam s'efforce de préparer l'« après-Cambodge »

Trois pilotes de la marine américaine, secourus par un navire vietnamien alors que leur avion s'était écrasé le 12 juillet dans le sud de la mer de Chine, pourraient gagner Bangkok ou Manille le lundi 18 juillet, a-t-on annoncé à Hanoï de source bien informée. A court de carburant, leur appareil s'était abîmé en mer alors qu'il se rendait de Singapour à Subic-Bay, aux Philippines.

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Les communistes vietnamiens se préparent également à l'« après-Cambodge », si l'on s'en tient à plusieurs initiatives récentes de Hanoï. Tout se passe comme si les Vietnamiens déblayaient le terrain pour faciliter leur réinsertion dans la communauté internationale une fois leurs troupes retirées du Cambodge, une opération qu'ils se sont engagés à terminer au plus tard en 1990.

Après avoir, en décembre 1987, adopté un code très libéral des investissements étrangers – censés favoriser, le moment venu, un afflux de capitaux japonais et occidentaux, – l'Assemblée nationale a amendé, le 28 juin, le préambule de la Constitution pour supprimer les références à *« l'impérialisme américain »* et à *« l'hégémonisme chinois »*. Une nouvelle version de ce texte, qui dénonçait également les Français et les Japonais, doit être adoptée lors de la prochaine session de l'Assemblée, en décembre de cette année.

Entre-temps, l'émigration d'Amérasiens vers les Etats-Unis – un programme qui avait été suspendu pendant de longs mois à l'initiative de Hanoï – a repris. Le 6 juillet, plus de onze mille enfants nés pendant la présence du corps expéditionnaire américain dans le sud du Vietnam et leurs parents proches avaient émigré aux Etats-Unis. On estime que de huit mille à douze mille d'entre eux sont encore au Vietnam. Hanoï espère que ceux qui veulent partir pour les Etats-Unis pourront le faire dans un délai de deux ans.

Surtout depuis la visite, l'an dernier, dans la capitale vietnamienne d'un émissaire du président Reagan, le général en retraite Vessey, les délégations américaines se sont succédé à Hanoï pour y traiter, officiellement, de *« questions humanitaires »* : la recherche et le rapatriement des restes des Américains disparus pendant la guerre ; une aide américaine non gouvernementale aux invalides de guerre vietnamiens ; le sort des détenus ou anciens détenus sud-vietnamiens.

Un million d'invalides

Le 13 juillet, Hanoï a remis à Washington les dépouilles de vingt-cinq militaires « disparus » pendant le conflit. Vingt-sept autres dépouilles avaient été rendues le 6 avril. Il reste encore mille sept cent soixante-trois Américains portés manquants pendant la guerre. Des recherches sont également effectuées au Laos. Au Cambodge, les autorités ont libéré un ancien combattant américain, arrêté en 1987 près de la frontière thaïlandaise alors qu'il affirmait rechercher un fils qu'il aurait eu d'une Vietnamienne pendant la guerre. Il a pu quitter le Cambodge le 8 juillet, après plus d'un an de prison.

En juin, une délégation officielle américaine – la cinquième depuis la visite du général Vessey en août 1987 – s'est rendue à Hanoï pour y discuter de *« questions humanitaires urgentes »*, notamment d'une aide aux enfants handicapés. On estime à plus d'un million le nombre d'invalides vietnamiens victimes de la deuxième guerre d'Indochine. Hanoï souhaiterait que l'aide américaine, dans ce domaine, soit directement accordée au Vietnam, alors que les Etats-Unis veulent qu'elle transite par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales, les deux pays n'entretenant pas de relations officielles.

Le Vietnam a franchi un nouveau pas, le semaine dernière, en donnant son accord de principe à l'émigration aux Etats-Unis des anciens détenus en *« camps de rééducation »* et de leurs familles. En 1984, le président Reagan s'était engagé à accueillir tous les gens emprisonnés pour avoir collaboré avec l'ancien régime de Saigon. Le général Vessey a relancé le sujet lorsqu'il a rencontré, le 8 juin dernier à New-York, M. Nguyên Co Thach, vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères. Onze mille collaborateurs de l'ancien gouvernement de Saigon et quarante mille de leurs parents sont candidats à l'émigration vers les Etats-Unis. Hanoï ne ferait plus obstacle à leurs départs, qui réclameront, cependant, un énorme effort d'organisation et, surtout, le déblocage d'importants fonds par le Congrès américain.

Washington a beau répéter que l'établissement de relations diplomatiques avec Hanoï est exclu tant que les troupes vietnamiennes n'auront pas quitté le Cambodge, le contentieux entre les deux pays est en nette voie de réduction, les Vietnamiens ayant renoncé, depuis 1978, à exiger des réparations de guerre. Les Vietnamiens souhaitent même – et l'ont fait savoir à Washington – que les Etats-Unis demandent à la Chine et à la Thaïlande de cesser leur aide aux Khmers rouges.

Les efforts entrepris par le Vietnam pour sortir de son isolement ne se font pas seulement en direction des Etats-Unis. Hanoï serait prêt à discuter de la question des « boat people » avec les Etats concernés de la région. Le Vietnam accepterait, ce qui est nouveau, le principe des *« rapatriements volontaires »*, avec ses deux corollaires : un engagement à ne pas persécuter les intéressés et la promesse d'autoriser la supervision de l'aide qui leur serait fournie par les Nations unies. Pour l'instant, Hanoï a fait une offre verbale de pourparlers bilatéraux, et une délégation de Hongkong – qui fait face à un fort afflux de « boat people » depuis le début de l'année – doit incessamment se rendre à Hanoï. En outre, les signes d'ouverture de Hanoï sont discutés à Bangkok, les lundi 18 et mardi 19 juillet, au cours d'une réunion informelle entre les Etats non communistes de la région, Hongkong et des représentants des Nations unies.

Les autorités de Hanoï tentent, parallèlement, de renforcer leurs liens, encore bien ténus, avec la diaspora vietnamienne, qui regroupe plus d'un million de personnes, dans leur grande majorité émigrées depuis 1975. Ces « viêt-kiêu » – Vietnamiens de l'étranger – bénéficient désormais de facilités pour visiter leur pays, et un bon nombre d'entre eux commencent à en profiter. En outre, les délégations commerciales japonaises se multiplient au Vietnam, indiquant que le Japon entend être présent en force dans ce pays en cas de règlement cambodgien. En revanche, les demandes répétées de Hanoï en faveur de la reprise d'un dialogue avec Pékin n'ont, jusqu'ici, obtenu aucun résultat, les relations entre les deux voisins s'étant même dégradées avec les affrontements maritimes du début de l'année au large des îles Spratleys, en mer de Chine.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● **Soixante-deux nouveaux « boat people ».** – Le porte-conteneurs *Osaka-Bay* a recueilli, samedi 16 juillet, soixante-deux Vietnamiens dont le bateau dérivait à 320 kilomètres environ des côtes malaises, a annoncé le journal malaisien *New Sunday Times*. L'embarcation avait été localisée au large de l'Etat de Sabah (est de la Malaisie) par un avion militaire américain. – *(AFP.)*

Entretiens de M. Michel Rocard avec le premier ministre espagnol à Madrid

MADRID
de notre correspondant.

Les contacts se multiplient entre responsables politiques français et espagnols. Après une visite de trois jours en Espagne qualifiée, de part et d'autre, de *« strictement privée »*, le premier ministre français, M. Rocard, qui a logé dans un chalet situé dans la sierra du nord de Madrid, a déjeuné, dimanche 17 juillet, avec le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, au palais de la Moncloa.

Par ailleurs, le nouveau ministre espagnol de l'intérieur, M. Jose Luis Corcuera, était attendu lundi à Paris pour s'entretenir avec son collègue français, M. Pierre Joxe, qui avait lui-même visité Madrid peu après sa nomination au gouvernement. Les entretiens des deux ministres devraient être essentiellement consacrés à la collaboration dans la lutte contre l'ETA. M. Corcuera s'est fait accompagner du numéro deux du ministère, M. Rafael Vera, secrétaire d'État à la sécurité, un vieil interlocuteur du gouvernement français, qui a conservé ses fonctions après le remaniement ministériel.

Enfin, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, se rendra à Madrid le jeudi 21 juillet. Ses conversations avec son homologue espagnol, M. Narcis Serra, devraient notamment porter sur la construction de la défense européenne, à laquelle l'Espagne entend être davantage associée, et sur la collaboration bilatérale en matière d'industrie d'armements.

TH. M.

Améri…

MEXIQUE : manifest…

L'opposition de gauche … sa percée …

ÉTATS-UNIS : ouverture de la conven…

M. Dukakis doit a… la rancœur de M. J…

Etranger

AFRIQUE DU SUD : le 70e anniversaire de Nelson Mandela

Les autorités de Pretoria sur le qui-vive

De nombreux gouvernements étrangers ont adressé des messages de soutien à M. Nelson Mandela à l'occasion, le lundi 18 juillet, de son soixante-dixième anniversaire. M. François Mitterrand a rendu hommage *« au courage d'un homme dont l'honneur est d'avoir mis sa vie au service des idéaux de justice, de dignité, de liberté »*.

Dans un télégramme adressé au *« cher camarade Mandela »*, M. Mikhaïl Gorbatchev salue *« celui qui est devenu le symbole de la lutte contre la tyrannie raciste »*. Un message a été transmis par l'ambassade de Suisse à Pretoria qui a souligné le caractère exceptionnel de ce genre de démarche de la part du gouvernement de Berne.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté, le dimanche après-midi 17 juillet, à Hyde Park, au centre de Londres, pour réclamer la libération de Nelson Mandela. *« L'Afrique du Sud et le monde ont besoin de Nelson Mandela. (...) Il est absolument indispensable à la paix et à la stabilité en Afrique australe »*, a déclaré Mgr Desmond Tutu, le chef de l'Eglise anglicane sud-africaine, lors de ce rassemblement organisé par le mouvement anti-apartheid britannique.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Nelson Mandela aura passé le lundi 18 juillet dans sa cellule une journée solitaire. En prison depuis vingt-six ans, condamné à la réclusion à vie pour sabotage et complot contre l'Etat, devenu, au fil des années, la grande figure de proue du mouvement anti-apartheid, il fête pourtant son soixante-dixième anniversaire. Un anniversaire qu'il a voulu comme les autres, puisqu'il a refusé la *« faveur »* gouvernementale d'une visite de sa famille au grand complet, pendant six heures.

En Afrique du Sud, le climat politique est, une fois de plus, à la confrontation. Les autorités ont serré la vis en interdisant tous les festivals, concerts ou réunions prévus, tandis que Nelson Mandela, lui, défiait le pouvoir en refusant avec hauteur le privilège d'une longue réunion familiale dont les quelque trois cents autres prisonniers politiques d'Afrique du Sud étaient privés.

Ce durcissement réciproque conforte l'image que la direction du Congrès national africain (ANC) s'efforce de promouvoir : celle d'une situation intérieure irrémédiablement bloquée, où le moindre geste conciliant de Pretoria n'est, dans le meilleur des cas, que de la poudre aux yeux.

Les fêtes organisées durant le week-end en divers points du pays, et notamment à Johannesburg, au Cap et à Durban, par le comité Mandela 70, spécialement mis sur pied par l'allié intérieur de l'ANC, le Front démocratique uni (UDF), ont été soit interdites d'avance, soit stoppées *in extremis*. Ce fut le cas, notamment, d'une réunion-concert organisée secrètement, le dimanche 7 juillet, à l'université du Cap. Les quatre cents personnes rassemblées à la va-vite sous des affiches de Mandela et des ballons aux couleurs de l'ANC ont vu leur réunion interrompue trois heures après son début. Une quarantaine de policiers ont donné aux manifestants dix minutes pour se disperser et aucun incident violent ne s'est produit.

Musique interdite

Dimanche après-midi, la Cour suprême du Cap avait pourtant causé une certaine surprise en désavouant le ministère de la loi et de l'ordre, qui avait interdit tout rassemblement en salle. Cette interdiction, prononcée par le général de police Roy During, a été jugée *« nulle et non avenue »*. Mais l'arrêt de justice est tombé trop tard pour permettre aux organisateurs d'improviser une nouvelle manifestation, dont le sort eût été de toute façon incertain.

A Durban, au bord de l'océan Indien, c'est un festival de musique prévu à partir de samedi à l'université indienne qui n'a pas été autorisé, tandis qu'à Johannesburg, ni le festival de Fun Valley, un parc d'attractions situé près de Soweto, la cité-dortoir noire, ni une garden-party organisée dans un quartier huppé de la ville blanche n'ont pu avoir lieu.

La police, visiblement sur les dents, est en état d'alerte. D'autant que, dimanche, l'une de ses patrouilles motorisées a été la cible, sur la principale artère de Soweto, d'une volée de balles provenant d'un AK-47, l'arme favorite des guérilleros de l'ANC. Deux policiers blancs ont été blessés.

Lundi, jour du fameux anniversaire, un service religieux devait être célébré dans une église catholique du Cap, par le révérend Allan Boesak, cofondateur de l'UDF et président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, qui se proposait de réunir, ensuite, une conférence de presse. A Johannesburg, Mme Winnie Mandela devait recevoir la presse.

(Intérim.)

ALGÉRIE

Une Ligue des droits de l'homme fait le bilan de son action

ALGER
de notre correspondant

Le président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADH), Me Miloud Brahimi, a présenté au cours d'une conférence de presse, samedi 16 juillet, un bilan d'activités pour l'année écoulée en même temps que le fruit de trois enquêtes menées par des membres de la Ligue sur les prisons, les hôpitaux psychiatriques et les droits de l'enfant et de la famille. Son rapport en trois volets avait auparavant été remis par Me Brahimi au chef de l'Etat à la fin du mois de juin.

Les auteurs du rapport brossent un tableau assez noir de la situation carcérale en Algérie. Dans leur introduction, ils notent toutefois avoir tiré des propos tenus par les directeurs des prisons visitées *« l'impression d'une reprise en main »*, assortie de *« consignes récentes sur l'interdiction des châtiments corporels »*. Ce qui n'exclut pas, selon eux *« l'existence actuelle de pratiques illégales dans des établissements non visités »*, ni ne dément *« l'existence antérieure de ces pratiques »* rapportées par d'anciens détenus, notamment de Lambèse-Tazoult et de Blida.

La Ligue dénonce la vétusté des locaux, des conditions d'hygiène déplorables, le non-respect de la dignité des détenus et de leurs familles, ainsi que la promiscuité aggravée par *« les insuffisances de la formation des personnels avec les risques d'abus et de perversion que cela comporte (violences sexuelles sur les plus jeunes et les plus faibles, chantages divers) »*.

Il met également l'accent sur le *« disfonctionnement de l'appareil judiciaire »* en relevant principalement *« la prolongation inadmissible de la garde à vue en violation des textes légaux »* et les abus de *« la détention préventive devenue une véritable condition préventive »*.

Dans la partie consacrée aux hôpitaux psychiatriques, la commission d'enquête indique n'avoir constaté aucun *« cas d'internement ou de maintien en soins arbitraires »* pour la raison simple, explique-t-elle, que *« les hôpitaux psychiatrique sont surchargés et que l'on n'y maintient que les malades graves »*.

Aménager le code de la famille

La LADH, en étudiant les droits de l'enfant, est parvenue à la conclusion qu'il est nécessaire d'aménager le code de la famille sur deux points : *« l'attribution du domicile conjugal après le divorce »* et *« la tutelle et la puissance paternelle »*. *« Nous estimons*, a déclaré Me Brahimi, *que la femme divorcée obtenant la garde de ses enfants mineurs doit bénéficier du maintien dans le domicile ex-conjugal pour pouvoir les élever. Toujours dans le même but, la mère doit avoir en même temps que le père la tutelle de ses enfants mineurs, la solution étant d'inclure dans notre législation la notion de puissance paternelle. »*

Jusqu'à présent, le code de la famille adopté par l'Assemblée nationale après de longs débats en 1984, ne garantit ni l'un ni l'autre. Ce qui interdit à la mère, par exemple, d'inscrire ses enfants à l'école, de les faire hospitaliser ou de voyager seule avec eux à l'étranger en l'absence d'autorisation du père, seul tuteur légal.

Me Brahimi a rappelé que la LADH a obtenu, depuis sa reconnaissance officielle par les autorités le 11 avril 1987, la libération de quelque trois cents prisonniers, ainsi que la grâce présidentielle pour une vingtaine d'autres. Le président de la Ligue s'est également rejoui d'avoir *« réussi à rétablir un nombre significatif de citoyens dans leurs droits : restitution ou délivrance de passeports et réintégration de travailleurs injustement suspendus »*. Il a annoncé que *« le passeport de Me Ali-Yahia lui avait été restitué »* (1).

A propos de deux autres ligues de défense des droits de l'homme, qui n'ont jamais été agréées par le pouvoir, et de leurs militants, Me Brahimi a affirmé : *« La Ligue est ouverte à tous sans restrictions, d'autant qu'elle est née pour une large part du combat qu'ils ont mené. »*

Après avoir été très critique vis-à-vis de la presse algérienne, à laquelle il a notamment reproché de n'avoir pas rendu compte du colloque sur la censure organisé par la LADH à l'occasion de son premier anniversaire, Me Brahimi a reproché à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) d'avoir tenu des propos hostiles à la LADH lors de sa création.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) Me Abdennour Ali-Yahia avait été condamné, au mois de décembre 1985, à onze mois de prison par la Cour de sûreté de l'Etat pour avoir agi en tant que président d'une Ligue algérienne des droits de l'homme non reconnue par les autorités. Il a purgé l'intégralité de sa peine puis a été déporté dans le Sud quelques mois après sa libération avant de bénéficier d'une mesure de grâce. Il était, depuis son arrestation en juillet 1985, privé de son passeport.

MAROC : après la réouverture de la frontière

Oujda dans l'attente des « cousins » algériens

OUJDA
de notre envoyé spécial

« Oran 207, Alger 626, Tunis 1320. » Sous le grand panneau des distances kilométriques, des peintres s'affairent pour redonner un coup de neuf au poste frontière de Zoudj-Beghal (Ahmed-Lofti chez les voisins), rouvert aux Marocains et aux Algériens depuis quelques semaines. C'est ici, sous une tente à cheval sur les deux pays, que se rencontrèrent le roi Hassan II et le président Chadli, le 26 février 1983 et le 4 mai 1987, pour des consultation qui aboutirent au rétablissement des relations diplomatiques le 16 mai dernier.

Le courant passe de nouveau entre les deux pylônes situés de part et d'autre de la frontière : on a remis en place les fils coupés au début de la grande brouille de treize ans. Mais, contrairement à ce qui avait été annoncé, le train ne circule pas encore sur la voie ferrée, les Algériens ayant fait savoir que des raisons techniques interdisaient provisoirement la reprise du trafic sur leur tronçon.

Guimbardes surchargées d'immigrés algériens rentrant au pays après avoir passé le détroit de Gibraltar, taxis jaunes d'Oran dont les occupants viennent faire le plein de victuailles dans la « société d'abondance » marocaine, grosses Peugeot occupées par d'importants fumeurs de cigare : le spectacle est coloré, mais ce n'est pas encore la bousculade. Après être venus assister en masse au spectacle de la réouverture de la frontière, les Marocains ne paraissent pas avoir de raisons urgentes de se rendre chez les Algériens, et ceux-ci ne sortent de chez eux qu'au compte-gouttes.

Ce ne sont pas les candidats au voyage qui manquent — le spectacle d'une très longue queue derrière le drapeau de la République démocratique et populaire le montre, — mais les autorités algériennes filtrent les sorties de leurs ressortissants, accordant la priorité à ceux qui ont des raisons familiales de passer la frontière. Pour autant que nous ayons compris les explications de fonctionnaires manifestement brouillés avec les chiffres, « en moyenne » mille cinq cents visiteurs algériens arrivent par jour.

Ville où les familles issues de mariages « mixtes » sont nombreuses, Oujda attend un nombre croissant de « cousins » algériens en août, quand la machine administrative sera mieux rodée aux frontières. Déjà, sous les remparts de l'ancienne médina, les enfants s'amusent à décompter les plaques minéralogiques. Derrière leur clavier, les « écrivains publics » rédigent les lettres adressées par les vieux parents illettrés à leurs fils immigrés en Europe.

Dans les odeurs de menthe fraîche, les vendeurs d'eau, outre à l'épaule, timbale de cuivre à la main, proposent au passant de se désaltérer pour quelques centimes. Mais, dans ce Maroc du fond des âges, on trouve aussi de quoi attirer plus d'un chaland algérien : des jeans réputés *made in USA*, mais sortis d'une industrie textile marocaine en plein essor, des transistors, des cassettes, et toutes les petites merveilles électroniques du *« souk citizen »*.

La viande, les fruits, les légumes, les vêtements, les chaussures, sont ici trois fois moins chers que chez les voisins de l'Est. Mais certaines pièces détachées de l'industrie algérienne, quelques produits subventionnés, sont aussi intéressants à troquer pour les Marocains. Avant la réouverture de la frontière, Oujda était une capitale de la contrebande.

Le problème de la monnaie

A droite de la route qui conduit à la Méditerranée, l'Algérie est toute proche. Elle commence sur des pitons rocheux, au sommet desquels restent dressés des fortins construits par les troupes du général Martimprey il y a plus d'un siècle. Il s'agissait de surveiller les mouvements des tribus rebelles dans les plaines marocaines, aujourd'hui consacrées à des cultures maraîchères intensives. Les exploitants français sont partis, parfois avec leur personnel local (il existe un vol Oujda-Marseille-Bastia à l'intention des familles de ces immigrés), mais les Marocains assurent la relève plus qu'honorablement.

Cela ne suffit pas à occuper une province de 900 000 habitants, qui forme, avec Nador et Figuig, la région économique orientale du royaume (1 300 000 personnes au total). Les trafics en tout genre occupent les chômeurs. Plusieurs dizaines de personnes — Algériens et Marocains — ont été tuées ces dernières années par l'armée algérienne en essayant de passer clandestinement la frontière. Il suffit de regarder la configuration des lieux pour comprendre que les entrées et les sorties hors des trois postes frontaliers officiels étaient tentantes. Les habitants espèrent que ces drames vont cesser avec la normalisation.

Petite station balnéaire à une soixantaine de kilomètres d'Oujda, Saïdia reçoit ses premiers touristes algériens. Ils sont en nombre limité, et le petit pont qui sépare la ville de sa sœur voisine a été emporté par une crue il y a quelques années. Il n'est pas question de le reconstruire dans l'immédiat.

La grande affaire pour Saïdia reste un projet mirobolant de complexe touristique international sur des kilomètres de plage avec un trust portugais qui a fait ses preuves en Algarve : un port de plaisance des hôtels, des golfs, des villas, au total 140 millions de dollars d'investissements prévus sur sept ans.

« En comparaison avec ces perspectives, l'apport des Algériens passe au second plan », dit un responsable. On sait bien, ici, que des obstacles restent à franchir avant une coopération bilatérale de grande ampleur. Les monnaies nationales sont inconvertibles. Les sommes en devises allouées aux voyageurs et celles échangées au marché noir (un dirham marocain pour trois dinars algériens) ne peuvent servir qu'à l'échelle des achats individuels. Pour les transactions entre sociétés, les spécialistes songent à des accords dit de *« clearing »* : échange de produits en valeur marchande et paiement des seuls soldes en devises.

Le plus important, pour le moment, est la révolution des esprits entre anciens frères ennemis. Au marché d'Oujda, le roi Hassan II et le président Chadli sont déjà réunis sur les mêmes chromos, ornés d'un verset du Coran invitant les croyants à rester unis.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

CORRESPONDANCE

CAMEROUN

Une lettre de M. Mongo Beti

A la suite de la publication d'un reportage au Cameroun (le Monde *du 13 juillet), l'écrivain Mongo Beti nous a adressé la lettre suivante :*

Si je lis bien M. de la Guèrivière, mon *« exil plus ou moins douillet »* (sic) empêche le président du Cameroun, Paul Biya, de dormir.

Je ne souhaite rien tant que rentrer au pays et combler, en quelque sorte, les vœux du président, mais à trois conditions sans lesquelles toute prétention humaniste n'est que vulgaire imposture :

1) Aministie générale pour les délits politiques (et donc suppression des trop fameux camps dits d'« internement administratif ») ;

2) Instauration des libertés élémentaires, à commencer par la liberté d'expression (c'est le moins puisque je suis écrivain) ;

3) Table ronde sans exclusive en vue d'organiser des élections libres.

Comme nous voilà loin de la *« tirade atrabilaire d'un révolutionnaire »* !

SOUDAN

Opposition à l'application de lois islamiques

Khartoum (*AFP*). — Les syndicats soudanais et les partis formant l'Alliance pour le salut national (NAS), qui a joué un rôle déterminant dans la chute de l'ancien président Gaafar Nemeiry en avril 1985, se sont opposés publiquement, samedi 16 juillet, à l'application de lois islamiques au Soudan.

Au cours d'une conférence à Medani, ces organisations ont pris à partie le premier ministre soudanais Sadek El-Mahdi, lui reprochant d'avoir pris la défense du Front national islamique (FNI, intégriste). Lors de son discours devant la conférence, M. El-Mahdi a été interrompu à plusieurs reprises par les participants lorsqu'il a tenté de prendre la défense du FNI, un des partenaires d'Al-Oumma dans la coalition gouvernementale. La NAS reproche notamment aux dirigeants du FNI d'avoir été des *« conseillers et des partisans »* du président Nemeiry.

M. El-Mahdi a affirmé que les lois islamiques devant remplacer celles imposées par le président Nemeiry en septembre 1983 *« seront certainement votées »*. Il a accusé ceux qui l'ont interrompu durant son discours d'être des *« anti-démocrates et des impolis »*, et a affirmé que son gouvernement réagira fermement *« à toute tentative de résistance ou de manifestations »*. Il a estimé qu'il était impossible de surseoir à l'application des lois islamiques en attendant la réunion de la conférence constitutionnelle qui, selon lui, *« n'aura pas lieu tant que le colonel John Garang, chef de la rébellion sudiste, n'aura pas changé d'attitude »*.

La conférence constitutionnelle, dont le principe est prévu de longue date, doit trancher les différents problèmes de fond du pays tels que son identité arabe ou africaine, et le fait de savoir si l'islam doit être reconnu comme religion d'Etat, sachant que la majorité des habitants du Sud sont chrétiens ou animistes. Les maquisards de l'APLS sont censés participer à cette conférence.

A TRAVERS LE MONDE

Honduras

Cinq blessés dans un attentat contre des militaires américains

Cinq militaires de l'armée américaine basés au Honduras ont été blessés, dont trois grièvement, le dimanche 17 juillet à l'aube, à la sortie d'une discothèque. Une bombe de faible puissance a d'abord explosé dans leur voiture, obligeant les soldats à quitter leur véhicule ; ils ont alors été la cible d'une fusillade. L'attentat n'a pas été revendiqué. — (*AFP, UPI.*)

Sénégal

Désaccord à la « table ronde » entre le pouvoir et l'opposition

Dakar. — Les délégations du Parti démocratique sénégalais (PDS, le plus important de l'opposition) et de ses deux alliés, le Parti de l'indépendance et du travail (PIT) et la Ligue démocratique (LD), ont suspendu jusqu'au mardi 19 juillet la « table ronde » entre le pouvoir et l'opposition.

Les trois partis, qui siégeaient dans le même camp à cette réunion (qui regroupait au départ neuf des dix-sept formations du pays), ont pris cette décision pour consulter les directions de leurs partis parce qu'ils ont constaté que le Parti socialiste (au pouvoir) *« continue de faire systématiquement obstruction sur tous les points importants, notamment sur l'organisation et le contrôle des élections »*.

Un autre parti, l'Union démocratique du Sénégal/Rénovation (UDS/R), avait quitté le 14 juillet les travaux de la commission politique parce qu'il refusait d'être *« un pantin servant une opération qui s'est révélée douteuse »*.

Après douze jours de travaux, dont plusieurs consacrés à des débats de procédure, les participants à la commission politique, qui examinent une réforme du code électoral n'étaient pas encore parvenus à des résultats tangibles à la fin de la semaine dernière. — (*AFP.*)

Proche-Orient

IRAK : à l'occasion du vingtième anniversaire de la prise du pouvoir par le parti Baas

Le président Saddam Hussein réitère ses « conditions de paix » à l'Iran et critique violemment la Syrie

Le président irakien Saddam Hussein a renouvelé, le dimanche 17 juillet, ses conditions de paix à l'Iran et a violemment critiqué la Syrie, l'accusant d'« *exterminer* » le peuple palestinien au Liban, alors que l'armée irakienne annonçait son retrait d'une région occupée la semaine dernière en Iran.

Dans un discours radio-télévisé prononcé à l'occasion du vingtième anniversaire de la prise du pouvoir par le parti Baas, le chef de l'Etat irakien a souligné que l'Iran « *doit désormais emprunter la voie de la paix après ses défaites au cours des trois derniers mois sur le front* ». Il a, à cette occasion, réitéré ses cinq conditions pour une paix « *globale et juste* » : retrait des deux armées aux frontières internationales, échange des prisonniers de guerre, signature d'un accord de paix, non-ingérence dans les affaires intérieures, contribution à la stabilité de la région du Golfe. Evoquant la situation sur le front, le président irakien a estimé que son pays était passé, en huit ans de guerre, « *de la résistance à l'agression iranienne, qu'il a contenue, à la libération de son territoire occupé* ». Il a souligné que son plan prévoyait la destruction de la « *machine de guerre* » iranienne.

Tout en regrettant que « *certaines parties internationales* », qu'il n'a pas nommées, participent au « *jeu iranien* » des « *tergiversations* » au sujet de la résolution 598 du Conseil de sécurité, M. Saddam Hussein a réaffirmé son rejet de « *toute tentative de solution partielle* » du conflit. Il a affirmé en outre le droit de son pays de « *disposer totalement du Chott-el-Arab* », confluent du Tigre et de l'Euphrate, qui constitue la frontière naturelle avec l'Iran, et de « *bénéficier d'une liberté totale de navigation dans le Golfe et dans le détroit d'Ormuz* ».

M. Saddam Hussein a violemment critiqué, d'autre part, le régime syrien et l'a accusé d'avoir commis des « *crimes* » au Liban en évoquant la prise de contrôle des camps palestiniens à Beyrouth par les mouvements pro-syriens opposés à M. Arafat. Il a demandé aux pays arabes de « *condamner le complot du régime syrien et de ses agents, qui vise à exterminer et à liquider* » le peuple palestinien au Liban.

Aussitôt après la fin du discours, l'état-major irakien a annoncé l'évacuation, plus de vingt-quatre heures auparavant, de la ville iranienne de Dehloran, à 40 kilomètres de la frontière, et de toute la région occupée par l'armée irakienne dans le sud-ouest de l'Iran depuis mardi dernier, « *sans une quelconque intervention des forces iraniennes* ». Le président du Parlement irakien, M. Saadoun Hammadi, en visite à Moscou, avait jeudi dernier justifié l'entrée des troupes irakiennes en territoire iranien par des « *nécessités tactiques* », expliquant que « *la situation actuelle pouvait durer des semaines ou des mois* ».

La Mecque sous haute surveillance

Des centaines de milliers de musulmans du monde entier affluent actuellement en Arabie saoudite pour participer au traditionnel pèlerinage de La Mecque, le « hadj », qui est entouré cette année de mesures de sécurité sans précédent. Redoutant des violences similaires à celles qui avaient fait quatre cent deux morts – pour la plupart des Iraniens – l'an passé à La Mecque, le royaume wahhabite a prévenu que quiconque chercherait à faire du « hadj » une tribune politique serait sévèrement châtié. Il a en outre invoqué l'exécution de travaux destinés à améliorer les capacités d'accueil des deux villes saintes de La Mecque et Médine pour limiter le nombre de pèlerins par pays. C'est ainsi que l'Iran, qui envoyait ces dernières années le plus grand contingent dans le royaume, s'est vu prié de réduire le nombre de ses pèlerins à quarante-cinq mille contre cent cinquante-cinq mille en 1987. Téhéran a rejeté ce contingentement et annoncé son intention de boycotter le « hadj ».

Les pèlerins arrivés sur place cette année ont été méticuleusement fouillés par la police, dans les ports et les aéroports. Le ministre saoudien de l'intérieur, le prince Nayef, a lancé samedi une mise en garde aux pèlerins, déclarant que quiconque menacerait la sécurité des lieux saints « *recevrait une leçon qui le dissuadera de tenter d'enfreindre notre sécurité ou de songer à le faire* ».

Il a rejeté des informations diffusées par des diplomates arabes du Golfe selon lesquelles mille policiers paramilitaires égyptiens étaient arrivés dans le royaume wahhabite à l'occasion du pèlerinage. Il a enfin affirmé que son pays ne pouvait plus, pour des raisons d'intendance, accueillir d'éventuels pèlerins iraniens, au cas où les Iraniens changeraient d'avis. Il nous est impossible, a-t-il dit, d'accueillir quarante-cinq mille pèlerins iraniens « *en deux jours* », en précisant que les accès du royaume, par voie aérienne, maritime et terrestre, seront fermés à partir du lundi 18 juillet à tout nouveau candidat au pèlerinage. – *(AFP, Reuter.)*

ISRAËL

Un Palestinien tué près de Tel-Aviv

Un soldat israélien a tué, dimanche 17 juillet, un Palestinien de Cisjordanie qui tentait de lui arracher son arme dans une banlieue de Tel-Aviv. Le militaire attendait, tôt le matin, près d'une station d'autobus en plein centre de Petah-Tikva, non loin du poste de police. L'agresseur, qui a été grièvement blessé, est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital Belinson de Petah-Tikva, où il avait été transporté. Selon les premiers éléments de l'enquête, le Palestinien était accompagné de deux complices. – *(AFP)*.

● **EGYPTE : évasion d'extrémistes musulmans.** – La police égyptienne a été mise en état d'alerte après l'évasion, dimanche 17 juillet, de trois extrémistes musulmans impliqués dans l'assassinat du président Sadate et condamnés à la prison à perpétuité. Les trois hommes avaient été condamnés en 1982 en même temps que quatorze autres conjurés. Cinq islamistes avaient été condamnés à mort et fusillés. – *(AP.)*

Elections sur mesure au Yémen du Nord

(Suite de la première page.)

Le président Saleh, que la nouvelle Assemblée s'est empressée de réélire aussitôt réunie, a-t-il pris beaucoup de risques en décidant ces élections, à l'égard desquelles nombre d'intellectuels yéménites ne cachent pas leur scepticisme, les qualifiant de simple décor destiné à « *habiller* » son pouvoir personnel ? Il semble, en tout cas, qu'il ait pris certaines précautions.

En premier lieu, il est difficilement imaginable que, dans la plus grande partie du pays, les électeurs n'aient pas suivi les « *conseils* » des responsables coutumiers en faveur de tel ou tel candidat ; surtout dans le nord du pays, à proximité de l'Arabie Saoudite, où l'autorité des cheikhs est toujours très forte. Une région où les incidents armés entre tribus sont endémiques et où les journalistes étrangers n'ont pas été autorisés à se rendre au moment des élections.

Or, l'une des plus grandes habiletés, l'un des secrets de la longévité du colonel-président a justement été de se concilier les grandes tribus ou, tout au moins, de s'assurer de leur neutralité. Au besoin, en y consacrant des fonds importants et en s'abstenant soigneusement d'empiéter sur leur prérogatives locales.

Poids de la tradition ou relative indifférence pour cet exercice, les élections du président Saleh ont, d'autre part, été caractérisées par un corps électoral singulièrement restreint : 1 113 000 d'électeurs sur une population totale de 9 millions d'habitants. D'abord, ont été éliminés de la consultation les nombreux Yéménites vivant à l'étranger. De plus, explique le ministre des affaires étrangères – et possible futur premier ministre, – M. Abdelkarim Al Iriani (neveu de l'ex-président), sur les 7,8 millions de Yéménites « *de l'intérieur* », 55 % ont moins de dix-huit ans. Reste que, sur les 3 510 000 de personnes disposant en principe du droit de vote – dont 50 % de femmes –, 1 083 000 d'hommes et 30 000 femmes seulement se sont inscrits sur les listes électorales.

Des électeurs qui, pour cette première expérience, n'eurent pas plus de quinze jours pour connaître leurs candidats. Encore, la liste complète de ces candidats n'a-t-elle été publiée que deux jours avant la consultation. Et ce, alors que les partis politiques sont interdits et qu'il n'existe pas d'opposition déclarée.

Le régime du président Saleh – qui s'appuie sur une police efficace et qui a toujours pu, jusqu'à présent, compter sur le soutien de l'armée, abondamment pourvue en matériel soviétique – n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucune critique publique pendant la brève campagne électorale. Commentaire d'un Yéménite : « *Toute critique est impossible.* » Seules fausses notes rapportées à Sanaa : un tract signé de membres de grandes familles au passé monarchiste, s'élevant contre le principe des élections, a circulé dans la capitale ; d'autre part, un candidat, a-t-on appris de source officieuse, a été tué dans la région de Ibb, au sud de Sanaa, pendant la semaine ayant précédé les élections.

Hommes d'affaires ou « *nationalistes* », tous les candidats rencontrés à Taez se sont déclarés de fervents partisans du président Saleh. Vantant sa politique, ils n'ont pas caché qu'ils lui accorderaient leurs suffrages s'ils étaient eux-mêmes élus à l'Assemblée. M. Abdullah Gazim Busaili, qui se présente comme un vieux révolutionnaire ayant combattu la monarchie avant qu'elle ne soit renversée en 1962, se montre formel : « *La majorité des candidats soutient* » le colonel Saleh.

« Bénédiction » saoudienne

A raison de 2 à 45 candidats par circonscription, ils ont été près de 1 300 à briguer 128 des 159 sièges de l'Assemblée, le colonel Saleh se réservant – constitutionnellement – le droit de nommer directement 31 députés. Pour examiner les candidatures, une haute commission électorale a été créée, placée sous la présidence du vice-président de la République, M. Abdulkarim Al Arachi, et composée d'hommes aussi attentifs que difficilement soupçonnables d'hostilité au colonel Saleh.

Selon des informations recueillies à Sanaa, un certain nombre de candidats se sont ainsi vu dissuader de déposer leur candidature, d'autres ont été purement et simplement écartés, comme ces personnalités connues pour leurs liens très étroits avec le Baas irakien. Si aucune femme n'était présente parmi les candidats en ce 5 juillet, ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais les rares qui avaient osé braver la tradition et faire le geste ont finalement dû retirer leur candidature devant les pressions dont elles ont été l'objet de la part de leur entourage.

Quant aux Frères musulmans, dont les affiches ont fleuri sur les murs de Sanaa, bon nombre ont pu se porter candidats, suscitant une certaine appréhension chez plusieurs ministres. Crainte qu'était loin de partager, à la veille des élections, le ministre des affaires étrangères, M. Iriani, pour qui il n'existe pas de « *danger islamiste* ». Il est vrai que si montée du fondamentalisme il doit y avoir au Yémen du Nord, nul doute que le président Saleh préférera voir l'influence des Frères musulmans canalisée à l'Assemblée plutôt que se répandre de façon incontrôlée dans les dédales de sa capitale. Pour réduire encore tout risque, il ne restait plus au chef de l'Etat qu'à recourir à son droit de nommer 20 % des membres de l'Assemblée.

Incontournable pour tout ce qui concerne les affaires de la région, et plus particulièrement yéménites, le grand voisin du nord, l'Arabie Saoudite, ne pouvait manquer de suivre de près la consultation du 5 juillet. Dans tout Sanaa, le ton est donné par les Yéménites revenant du royaume wahhabite : les Saoudiens sont mécontents de ces élections. « *Simples rumeurs* », estime pour sa part M. Iriani, qui veut, au contraire, voir dans la présence de journalistes saoudiens en cette occasion le signe d'une « *bénédiction* » de Ryad.

Une « *bénédiction* » qui est peut-être largement due au fait que le colonel Saleh a, jusque-là, toujours écarté les demandes répétées de l'Arabie saoudite de régler les problèmes frontaliers existant entre les deux pays en se retranchant derrière la nécessité de consulter la « *volonté populaire* ». Disposant désormais d'une Assemblée élue, le président Saleh aura sans doute du mal à éluder encore longtemps les demandes saoudiennes.

YVES HELLER.

POINT DE VUE

Le retour de la société civile

par Alain Touraine

Une autre lumière

Amériques

MEXIQUE : manifestation sans précédent

L'opposition de gauche a confirmé dans la rue sa percée électorale

Au-delà de ses propres prévisions, l'opposition a réussi, le samedi 16 juillet, à mobiliser des foules immenses à Mexico pour dénoncer la « *fraude massive* » qui aurait permis à la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), de remporter les élections du 6 juillet. Dix jours après le scrutin, l'ardeur revendicative des Mexicains n'a donc pas baissé. Maintenant, tout le problème est de savoir si le PRI tiendra compte de son recul et de la percée de l'opposition.

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

« *La démocratie arrive et personne ne pourra l'empêcher ! Le PRI a triché et le peuple est furieux !* » Samedi matin, les manifestants parlaient fort dans les rues de Mexico. Principales cibles de leur colère : le PRI et son candidat, M. Carlos Salinas de Gortari, qui évite prudemment les foules depuis le jour du scrutin, « *Salinas, écoute, le peuple ne veut pas de toi ! Le peuple a voté et Cardenas a gagné !* » Des dizaines de milliers de personnes se mettent alors à scander le prénom de M. Cardenas, « *leur* » candidat : « *Cuauh-té-moc ! Cuauh-té-moc !* »

CARDENAS NE MANQUE PAS D'ÉLECTEURS !
CE NE SONT PAS LES ÉLECTEURS QUI REMPLISSENT LES URNES...
PANCHO

Quand M. Cardenas arrive vers 10 h 30 au monument de la Révolution, c'est le délire. Tous veulent le voir, le toucher, dire quelques mots de reconnaissance à leur nouveau messie. Le fils du général Lazaro Cardenas (président de la République de 1934 à 1940) représente pour beaucoup de Mexicains davantage qu'un homme politique. Ils ont en fait le symbole de la lutte contre les abus de pouvoir, la corruption et la fraude qu'ils ont dû supporter sans rien dire pendant des décennies (le PRI est au pouvoir depuis 1929). Aujourd'hui, ils refusent la défaite de leur candidat qui, selon les chiffres officiels, a obtenu 31 % des voix.

Pourtant, il n'y a pas de haine chez cette foule en colère qui ridiculise les hommes au pouvoir par d'incessants quolibets tout au long de la marche de 2 kilomètres qui doit s'achever place de la Constitution. Beaucoup sont venus en famille ; ouvriers, employés, intellectuels et même quelques paysans qui ont fait le voyage depuis l'Etat voisin de Morelos. Les enfants portent, eux aussi, les couleurs des quatre partis du centre et de la gauche, qui ont appuyé M. Cardenas aux élections. La présence importante des drapeaux rouges du Parti révolutionnaire des travailleurs confirme le ralliement de l'extrême gauche qui avait sa propre candidate à l'élection présidentielle, Mme Rosario Ibarra. Celle-ci fera un peu plus tard un bref discours pour donner officiellement son appui à M. Cardenas. « *Le 6 juillet*, dira-t-elle, *le peuple s'est vengé. Nous avons des divergences avec Cardenas, mais nous voulons aussi défendre la volonté populaire et le peuple s'est prononcé en faveur de Cardenas.* »

Eviter tout incident

La foule, elle, est heureuse, un peu étonnée de se trouver là sans devoir affronter la police ou l'armée. Les autorités ont pris les précautions nécessaires pour éviter tout incident qui pourrait contribuer à accroître encore la mobilisation de l'opposition : la circulation automobile a été interdite dans toute la zone, les policiers ne portent pas d'armes et se tiennent discrètement à l'écart. La seule présence visible est cet hélicoptère de la police qui surveille sans arrêt le quartier et que les manifestants sifflent à chaque passage.

Les magasins sont restés ouverts, preuve de la volonté des Mexicains de s'en tenir à des solutions pacifiques. La violence n'est pas à l'ordre du jour, du moins du côté de l'opposition, comme le dira M. Cardenas une fois de plus tout à l'heure : « *Seul le gouvernement peut provoquer la violence s'il enfreint la loi* [en confirmant la victoire du PRI]. *En votant, le peuple a choisi la voie pacifique pour changer de gouvernement.* »

La place de la Constitution, où M. Cardenas prononce son discours, s'est remplie. Cent cinquante mille personnes ? Deux cent mille ? Trois cent mille ? L'opposition, en tout cas, n'a jamais réussi à mobiliser autant de monde au Mexique. La foule est gigantesque sur cette immense place sans arbres plus connue sous le nom de Zocalo, bordée par la cathédrale et le palais national, siège du gouvernement. C'est là que les trois principaux candidats à la présidence de la République avaient mesuré leur force au cours de la campagne électorale. Apparemment, le PRI l'avait largement emporté, mais il avait dû pour cela payer la plupart des participants.

« *Notre lutte*, dit M. Cardenas, *ne porte pas sur les chiffres, car ce n'est pas avec les chiffres que nous pourrons prouver la fraude.* » L'assistance hurle son plaisir chaque fois que M. Cardenas dénonce les turpitudes du régime. Puis la foule scande « *justice, justice !* », quand l'orateur évoque l'assassinat d'un de ses proches collaborateurs quatre jours avant le scrutin. « *Une minute de silence pour Xavier Ovando* », réclame M. Cardenas et la foule disciplinée, le poing levé ou faisant le V de la victoire, se tait sur-le-champ.

Une grande partie du discours est consacrée aux réformes que l'opposition estime indispensables pour redéfinir entre autres les orientations économiques et réviser la politique étrangère, en particulier les relations avec les Etats-Unis. « *Il faut mettre fin*, dit-il, *à notre soumission à l'égard de Washington* ». M. Cardenas propose enfin de réduire le pouvoir « *démesuré* » du président de la République, de modifier la fiscalité pour permettre une meilleure répartition de la richesse et d'enlever au PRI le contrôle *de facto* qu'il exerce sur la télévision.

Simultanément, M. Cardenas fait un appel du pied aux autorités : « *Les Mexicains*, dit-il, *espèrent que le prochain gouvernement sera pluraliste et qu'il sera tenu compte, lors de sa formation, des forces politiques réelles du pays* ». L'appel sera-t-il entendu par les dirigeants du PRI qui, malgré la chute spectaculaire de leur popularité, cramponnés au pouvoir, n'ont rien perdu de leur morgue ?

BERTRAND DE LA GRANGE

ÉTATS-UNIS : ouverture de la convention démocrate

M. Dukakis doit apaiser la rancœur de M. Jackson

(Suite de la première page.)

Une myriade de consultants et autres assistants et même des contestataires qui se font un devoir de respecter la tradition : quelques manifestations déjà pour légaliser la marijuana, quelques coups échangés entre nostalgiques du Ku Klux Klan et skinheads. Mais pas vraiment de quoi fouetter un chat ni remplir un journal télévisé.

Reste heureusement M. Jesse Jackson pour assurer à peu près à lui tout seul le spectacle, fournir l'émotion et même l'élément de suspense sans lequel tout cela ne serait vraiment pas supportable. Car, comme prévu apparemment par les stratèges du camp Dukakis, le pasteur Jackson a ravalé la colère qu'il avait laissée éclater en privé après que M. Dukakis eut, dans des conditions humiliantes pour lui, annoncé le choix de son colistier en la personne du très conservateur Lloyd Bentsen.

Mais « Jesse » n'a pas renoncé pour autant à réclamer, pour lui et ceux qu'il représente, une place au soleil, un rôle majeur dans la définition des objectifs du parti auquel, selon son expression, il faut « *deux ailes pour voler* » : l'aile conservatrice incarnée par le sénateur texan Bentsen mais aussi l'aile progressiste, la sienne.

M. Dukakis laisse dire, affiche un optimisme à toute épreuve. Il se dit convaincu que « Jesse » fera, mardi, un « *superbe* » discours unitaire. Mais il garde aussi ses distances, s'arrange pour remettre discrètement le révérend Jackson à sa place, qui n'est pas celle d'un égal. Après tout, c'est lui, Michael Dukakis, le vainqueur des primaires. C'est politiquement incontestable, même si ce raisonnement ignore le poids spécifique de la candidature Jackson. Le candidat noir, qui a fait samedi une entrée en fanfare à Atlanta après un voyage de trois jours en autobus, sera sans doute la véritable vedette de la convention. Mais son jeu est très difficile. Tout le monde est prêt à l'applaudir chaleureusement mais aussi à lui faire porter le chapeau si les choses viraient à l'aigre. Comment M. Jackson pourrait-il ne pas décevoir ceux qui le soutiennent en rentrant sans rien obtenir que de bonnes paroles ? Mais comment éviter aussi d'apparaître comme un facteur d'échec et de division, et donc d'approfondir, en fait, le fossé entre Blancs et Noirs, un fossé qu'il faudrait précisément finir de combler ?

Le problème est disséqué à longueur de colonnes dans la presse, mais personne n'a encore trouvé la solution. On parle beaucoup d'une rencontre, qui pourrait avoir lieu lundi, entre M. Jackson et M. Dukakis, mais rien ne disait qu'elle serait très concluante. A en croire M. Jackson, les deux hommes, au cours de leurs nombreuses conversations précédentes, ne sont jamais vraiment entrés dans le vif du sujet. Toute cette agitation ne trouble en tout cas pas le président Reagan, en vacances dans son ranch à Santa-Barbara. Il a fait savoir qu'au lieu de regarder le débat des Démocrates, il préférerait de beaucoup regarder ses chevaux.

JAN KRAUZE.

NICARAGUA

La Contra se choisit un nouveau directoire

La Résistance nicaraguayenne (RN), qui mène l'opposition armée au régime sandiniste de Managua, a entamé, le dimanche 17 juillet à Saint-Domingue, une réunion de trois jours au cours de laquelle elle entend redéfinir sa stratégie, et surtout renouveler son directoire composé de sept personnes. Les cinq membres de la direction en exercice assistent à la réunion. Il s'agit de MM. Adolfo Calero, Azucena Ferrey, Aristides Sanchez, Alfredo Cesar et Pedro Joaquin Chamorro. Le sixième membre du directoire, M. Alfonso Robelo, a démissionné de son poste l'année dernière pour raisons personnelles. Le septième siège, réservé aux Indiens Miskitos, est vacant.

Cette réunion intervient alors que les négociations directes entre « contras » et sandinistes sont interrompues depuis le 9 juin, et que la trêve temporaire, décrétée le 1er avril, reste officiellement en vigueur. La semaine dernière, en expulsant l'ambassadeur américain en poste au Nicaragua et en opérant une vague de répression contre son opposition interne, Managua est venue elle-même donner des arguments aux partisans de la tendance dure de la Contra, qui n'ont jamais fait confiance aux discussions pour la paix avec les sandinistes.

On peut donc s'attendre, lors de la discussion de Saint-Domingue, à une lutte plus âpre pour le contrôle du mouvement. De fait, le chef militaire de la guérilla, le colonel Enrique Bermudez, tenant, avec M. Aristides Sanchez, d'une aile dure jusqu'ici très critiquée, a déjà indiqué dimanche qu'il se portait candidat pour figurer parmi le nouveau directoire politique, et qu'il ne voyait « *aucune contradiction* » entre sa position actuelle et le rôle politique qu'il brigue. — *(AFP, Reuter.)*

● **COLOMBIE : de nouvelles violences font une dizaine de morts.** — Cinq personnes ont trouvé la mort samedi 16 juillet dans la région bananière d'Uraba (province d'Antioquia), qui est fréquemment le théâtre de violences attribuées à la guérilla. Ces crimes étaient sans mobiles apparents et les autorités ont déclaré n'avoir aucune piste, précisant que le cadavre d'un important producteur de café avait été découvert samedi dans la région de Caldas. Le bilan s'est encore alourdi dimanche avec des heurts entre la police et l'Armée de libération nationale (ELN), qui ont fait quatre morts au moins. — *(AFP, Reuter.)*

Politique

POINT DE VUE

Le retour de la société civile

par Alain Touraine

L'EXPRESSION : « la société civile » avait presque disparu de notre vocabulaire et semblait réservée aux spécialistes, au demeurant embarrassés par la manière dont Gramsci avait détourné le sens d'une notion créée par Ferguson et Adam Smith, et reprise par la pensée allemande depuis Hegel. Elle revient en force, et pas seulement en France. L'Amérique parle d'elle avec autant de passion que naguère de la révolution. Mais les mots ont-ils le même sens qu'il y a deux siècles ? Assurément non, et c'est d'abord en mesurant le chemin qu'ils ont parcouru qu'on comprend le mieux l'importance de la référence actuelle à la société civile.

Lorsque le dix-huitième siècle anglais parle de société civile, il veut souligner l'autonomie de la vie économique par rapport à l'Etat ; ce que les Allemands dirent plus clairement encore ne la rebaptisant société bourgeoise. Gramsci alla en sens inverse, en plaçant dans la société civile les mécanismes les plus fondamentaux de domination sociale et culturelle.

Aujourd'hui, ceux qui parlent de société civile ne pensent ni à l'économie ni au marché, ni, encore moins, aux appareils idéologiques mais, tout au contraire, à l'espace où se forment et agissent des actions collectives, qui vont des courants d'opinion aux mouvements sociaux organisés, autour de thèmes qui ne sont plus économiques, mais plutôt culturels et sociaux. Quelle nouveauté, ou plutôt quelle salutaire reconnaissance des acteurs sociaux après deux décennies pendant lesquelles un courant intellectuel presque hégémonique chercha à imposer l'idée qu'il n'y avait pas, qu'il ne pouvait pas y avoir d'acteurs sociaux, qu'il n'existait rien d'autre que la logique toute-puissante de l'ordre social et de ses mécanismes de renforcement et de résistance aux changements !

Quand des acteurs parlaient ou protestaient, les maîtres penseurs expliquaient, à eux et à nous, que ce n'était que fausse conscience et que, plus ils croyaient se libérer des déterminismes sociaux, plus ils en renforçaient l'emprise ou plus ils manifestaient leur position supérieure. Et, de fait, le vent puissant soulevé par cette idéologie contribua à atteindre une à une les lumières de l'innovation et de la contestation. Notre société se perdit de vue.

Une autre lumière

Cette position extrême, et à vrai dire suicidaire, de la part d'intellectuels qui se condamnaient à affirmer dans un monde en mouvement que rien ne bougeait, fut renversée d'abord par quelques années de complète désorganisation. Si la vie sociale était si incapable d'action et si les mouvements collectifs n'étaient qu'illusion, pourquoi les déclarations fracassantes des intellectuels des années 70 échapperaient-elles à ce non-sens ? J. Baudrillart eut le grand mérite de rappeler de manière décapante cette évidence et de dénoncer les illusions des dénonceurs d'illusions.

Mais on ne reste pas longtemps dans l'ère du vide et, tandis que beaucoup d'intellectuels regardent encore se coucher le soleil rouge de la société industrielle, une autre lumière éclaire déjà un paysage transformé où commencent à s'agiter de nouveaux acteurs. Même si les mouvements féministes, écologistes, régionalistes et autres se sont décomposés, comme le mouvement étudiant, parce qu'ils cherchaient tous à dire des choses nouvelles avec des mots anciens, parce qu'ils entraient dans le vingtième siècle les yeux fixés sur la révolution soviétique ou sur le Front populaire, nous voyons l'opinion publique se passionner pour les problèmes des malades et de la médecine, pour ceux de la télévision et de l'école plus que pour les luttes anciennes entre cléricaux et laïques, ou même entre syndicats et patronat.

Il est remarquable que le gouvernement de M. Michel Rocard ait reconnu qu'il agit au centre d'une société vivante et non pas dans un pays entièrement dominé par des contraintes technologiques, économiques ou sociales. Car, si ces contraintes étaient extrêmes, il n'y aurait plus de place pour le débat, et même pour la participation politique, tandis que, si nous sommes placés devant des choix et si s'entendent des demandes et des refus, alors la démocratie peut être à nouveau représentative, c'est-à-dire représenter des intérêts, des idées, des solidarités qui se forment en amont de la vie politique, dans la société civile. Peut-on même parler de démocratie, si la vie politique commande la vie sociale, ce qui a toujours été la tentation française ?

Or, depuis que les vieux discours ne sont plus entendus par personne, nous avons parfois cru que nous étions entrés dans la politique pure, c'est-à-dire dans la recherche des stratégies les plus rationnelles d'adaptation à un environnement national et international, en changement rapide et peu prévisible. Conception dangereusement limitée de la démocratie. Nous en sortons dès lors que nous reconnaissons que la vie sociale n'est ni vide ni manipulée, qu'elle est entraînée par des innovations et traversée par des conflits. C'est ce réveil que reconnaît l'expression : la société civile, dont le simple emploi contribue à son tour à réveiller les acteurs sociaux encore endormis ou désorientés.

Encore faut-il que le monde politique cherche à accroître l'autonomie et les initiatives de la société civile plutôt qu'à absorber en elle quelques-uns de ses représentants. Il est normal, et même souhaitable, que des syndicalistes ou des dirigeants d'association entrent au gouvernement, mais plus important encore que soient respectés ou même créés des espaces d'initiatives dans la société, que s'organisent des mouvements de réflexion et d'action, dans des domaines aussi importants que l'école, l'hôpital, l'information, que, dans l'enseignement supérieur et la recherche, soient encouragées des initiatives expérimentales, que le monde de la presse et de l'édition se renouvelle.

Les médias, dont la plupart des intellectuels se croient obligés de dire du mal, jouent un rôle plus important que l'administration publique, les entreprises et le système scolaire et universitaire dans cette grande œuvre de réanimation de l'opinion publique. Mais il ne suffit pas d'exprimer des opinions ; il faut aussi que nous réapprenions la réflexion, le débat, le conflit et la négociation pour que notre démocratie s'enrichisse et se renforce. Mais que notre impatience de sortir du vide ne nous empêche pas de saluer cette colombe qui annonce la terre proche : le retour de l'idée concrètement renouvelée de société civile.

● **Mme Yvette Roudy et le revenu minimum.** — Mme Yvette Roudy, présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, a estimé, le vendredi 15 juillet, au micro de RTL, que le vote sur le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) sont des *« mesures d'urgence ». « Je crois qu'il faut faire passer ces textes en urgence parce qu'ils sont très attendus par des gens qui sont dans des situations très critiques. »* Elle a ajouté : *« Nous sommes nombreux au sein du groupe socialiste à avoir exprimé ce désir. »* M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a déclaré, pour sa part, qu'il n'était pas opposé à une session anticipée de l'Assemblée nationale mais qu'il appartenait *« au premier ministre et au président d'en décider »*.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS veut apporter plusieurs retouches au plan de M. Rocard

M. Jean-Marie Tjibaou rencontre les plus grandes difficultés à convaincre le FLNKS du bien-fondé de l'accord conclu, le 26 juin à l'hôtel Matignon, sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Aucune des composantes de la coalition indépendantiste n'a pour l'instant donné son aval au plan de M. Michel Rocard. Toutes réclament, au contraire, la renégociation de plusieurs des propositions contenues dans l'annexe numéro 2 de ce plan. Elles contestent notamment la date du futur scrutin d'autodétermination — l'échéance de 1998 paraissant trop lointaine à la plupart des militants — et la composition du corps électoral qui serait appelé à se prononcer à ce moment-là, en jugeant insuffisant le gel de l'électorat proposé par le gouvernement à partir du référendum national prévu le 25 septembre. *« Tout pose problème »*, a souligné M. Tjibaou, dont le comportement personnel a été vivement contesté par le FULK (Front uni de libération kanak).

La convention du FLNKS a suspendu ses travaux pendant une semaine. Elle se réunira de nouveau le week-end prochain, sur l'île d'Ouvéa. Le chef du mouvement indépendantiste a laissé entendre que les discussions pourraient alors aboutir à la mise au point de contre-propositions.

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a commenté cette situation en disant, dimanche 17 juillet : *« Je constate avec une grande sympathie les efforts de MM. Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur pour consolider le processus de paix initié avec l'accord de Matignon. Je suis conscient des difficultés qu'il y a à tenir un langage de raison alors que les cicatrices sont récentes et la méfiance présente dans les esprits et les cœurs. »* M. Le Pensec a ajouté que les dispositions définies le 26 juin *« constituent la trame d'un accord durable. Il convient qu'elles soient discutées, précisées et approfondies. Ceci demande du temps. Il convient également que l'architecture et l'équilibre qu'elles représentent soient respectés »*.

M. Tjibaou : « Je n'ai pas été assez vigilant »

NOUMÉA
de notre correspondant

Les forces de l'ordre ont fait, ces derniers jours, beaucoup d'incursions dans les réunions indépendantistes. Non pour procéder à des interpellations, comme l'ont craint, au début, les militants, mais pour transmettre... des messages de Paris.

A deux reprises, en quarante-huit heures, lors du comité directeur de l'Union calédonienne (UC) à Païta — à 45 kilomètres de Nouméa — puis lors de la convention du FLNKS réunie les 16 et 17 juillet à Thio, les gendarmes, un brin embarrassés, sont ainsi venus avertir M. Jean-Marie Tjibaou qu'une communication téléphonique de l'hôtel Matignon l'attendait à la brigade du village.

« Ça coince, les militants sont inquiets », a dû expliquer le chef indépendantiste à ses correspondants parisiens, parmi lesquels M. Michel Rocard en personne, non moins inquiets. C'est maintenant une évidence : l'état de grâce et l'euphorie consensuelle autour de l'accord de Matignon s'essoufflent. La convention de Thio a officialisé les réticences exprimées d'une manière informelle par la base indépendantiste depuis la signature à Paris de cet accord triangulaire Rocard-Tjibaou-Lafleur.

Certes, le FLNKS n'a pas, pour l'heure, adopté de position définitive. Les consultations au sein de la coalition traînent en longueur. Le week-end de Thio n'ayant pas permis d'épuiser l'ordre du jour, rendez-vous a été pris pour une nouvelle convention, le samedi 23 juillet, sur l'île-symbole d'Ouvéa. En guise de *« pèlerinage »*, a précisé M. Tjibaou qui confiait d'autre part que *« les souffrances des gens d'Ouvéa avaient beaucoup pesé »* dans les discussions de Thio.

Pas de conclusion donc. Mais les débats sont aujourd'hui suffisamment engagés pour que l'on sache que les militants ruent dans les brancards. *« Il n'y a aucun mouvement* [composant le FLNKS] *qui ait donné son feu vert complet sur l'ensemble »*, devait admettre M. Tjibaou.

La coalition n'est pas secouée par une crise interne qui mettrait aux prises une « branche dure » et une « tendance modérée ». Il y a, bien au contraire, une franche unanimité dans les critiques visant l'annexe nº 2 de l'accord de Matignon, c'est-à-dire les dispositions touchant au statut transitoire de dix ans sanctionné par un scrutin d'auto-détermination.

L'Union calédonienne elle-même — la formation dirigée par M. Tjibaou, — majoritaire au sein du FLNKS, a refusé de cautionner un tel scénario. C'était, pour le chef indépendantiste, l'examen de passage décisif. S'il avait pu convaincre ses propres partisans, il aurait eu quasiment la partie gagnée devant le FLNKS compte tenu de la position hégémonique de l'UC au sein de la coalition.

« Tout pose problème »

« Tout pose problème, des réticences il y en a partout », a expliqué le président du FLNKS. En fait, c'est le dossier du corps électoral qui cristallise l'anxiété générale. Les chiffres sont têtus : un scrutin d'autodétermination ne dégagera toujours pas de majorité indépendantiste en 1998. La proposition gouvernementale visant à « geler » le corps électoral à partir de 1988 permettra tout au plus de resserrer et non de renverser le rapport de forces politiques sur le Caillou. Or les indépendantistes réclament un *« calendrier d'accession à l'indépendance »*.

Sur ce chapitre ultra-sensible, M. Tjibaou a dû se justifier. Pourquoi, en effet, s'est-il engagé sur un processus institutionnel aujourd'hui jugé si *« aléatoire »* par les militants ? *« Je dois avouer que je n'ai pas été assez vigilant »*, a-t-il confessé. Lors des discussions à Matignon, on lui aurait, dit-il, donné des *« assurances »* sur l'issue de la consultation de 1998. Or les statistiques qui motivaient un tel optimisme recueillies de sources renseignements généraux à Nouméa, se sont révélées, par la suite, un peu légères. Les indépendantistes ont fait eux-mêmes leurs comptes qui étaient beaucoup plus déprimants. Mais il était déjà trop tard. L'accord était signé. De retour en Nouvelle-Calédonie, M. Tjibaou, amer, n'a pas manqué d'adresser une missive de protestation à l'hôtel Matignon.

Pour le reste, les délégués du FLNKS souhaiteraient retoucher deux autres dispositions du plan de M. Rocard. La durée du statut transitoire tout d'abord : le délai de dix ans est jugé trop long. L'idéal, pour eux, serait de le raccourcir à cinq ans afin de *« boucler le processus »* avant la fin de l'actuelle législature. Le découpage régional ensuite : les limites proposées par le gouvernement donnent la part trop belle à la région Sud, — qui concentre l'essentiel des ressources économiques territoriales, — et brise la cohésion de l'aire coutumière Xalacuu (la commune de Canala rattachée au Nord, tandis que La Foa et Thio sont intégrées au Sud).

Le FLNKS pourrait, cependant, se montrer relativement souple sur ces deux points de désaccord, à condition bien entendu d'obtenir du gouvernement de nouvelles concessions sur le dossier du corps électoral. C'est tout l'enjeu des pourparlers qui devraient s'engager dans la première quinzaine d'août.

La convention d'Ouvéa du week-end prochain devrait donc dégager un consensus en ce sens. S'il n'a pu être trouvé à Thio, c'est tout simplement faute de temps. Les débats se sont, en effet, enlisés dans l'examen laborieux d'une motion présentée par le Front uni de libération kanake (FULK) exigeant la destitution de M. Tjibaou de la présidence du FLNKS en raison de *« l'initiative personnelle »* qu'il aurait prise en signant l'accord de Matignon. Depuis son éviction du « gouvernement provisoire de Kanaky », où il était en charge de la diplomatie, M. Yann Céléné Uregeï, le chef du FULK, est coutumier des attaques contre M. Tjibaou et son parti. Cette motion de censure n'a toutefois guère de chance d'être adoptée. Elle soulève l'hostilité du reste de la coalition qui ne se fait pas faute de rappeler le rôle de frein joué par le FULK lors des troubles d'avril et mai.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Politique

Le débat sur l'« ouverture »

« Si le PS revient à ses réflexes arrogants, il trouvera les Français devant lui »
affirme M. Jacques Barrot

« Si tu me cherches avec tant d'insistance, c'est que tu m'as déjà trouvé » ; c'est par cette citation du poète indien Tagore que M. Jacques Barrot a répondu à M. François Mitterrand. Le président de la République avait en effet confié le 14 juillet, sur TF1, qu'il avait du mal, en ce moment, à trouver le « centre » dans le paysage politique. *« Je le cherche un peu »*, avait-il déclaré.

Invité du « Forum RMC-FR 3 », dimanche 17 juillet, M. Barrot s'est donc efforcé de démontrer que le centre *« existe bel et bien »*, mais surtout que, loin d'être un *« no man's land »*, il est occupé par... les centristes. Où se situe-t-il ? A cette première question, le secrétaire général du CDS a répondu : *« Dans l'opposition ! »* Pour y faire quoi ? *« Pour jouer pleinement son rôle de proposition et de force de renouvellement. »* Autrement dit, pour M. Barrot, les centristes n'ont pas une *« vocation de dépanneur d'un socialisme à la recherche de lui-même »*.

MM. Jean-Pierre Soisson et Jean-Marie Rausch ayant accepté, eux, d'entrer au gouvernement, pourquoi d'autres centristes ne les ont-ils pas accompagnés ? Prudence et raison commandent, observe M. Barrot, qui, lui, se refuse à *« monter dans des bus sans connaître la destination et sans savoir auprès de qui* [il] *s'assoit »*.

« Le centre est tout à fait trouvable », a-t-il assuré, avant d'ajouter : *« Il faudra simplement avoir la gentillesse et l'honnêteté de le suivre dans ses prises de position. »*

Au sujet de l'impôt de solidarité sur la fortune, le député de la Haute-Loire se promet de tenter avec ses amis de l'Union du centre d'en *« atténuer les effets nocifs »*.

Ainsi souhaite-t-il que les contribuables soumis à cet impôt *« ne se voient pas demander la quasi-totalité de leurs revenus pour le payer »*, que soit créé un *« à-valoir sinon total au moins partiel sur les droits de mutation ou les droits de succession »*, que le dispositif soit cohérent avec la législation européenne. Si ces trois points étaient acquis, les députés de l'UDC *« pourraient ne pas s'opposer »* à l'ISF.

Autre débat : le référendum national prévu sur la Nouvelle-Calédonie. Si M. Barrot attend que soit approuvée la *« démarche courageuse »* entamée, il espère que la consultation ne sera pas *« déviée »* vers une *« opération de politique intérieure »*.

Quant à la perspective d'une recomposition du paysage politique à l'occasion des élections municipales de mars prochain, le secrétaire général du CDS s'est montré d'autant plus prudent qu'il y met une condition importante : une modification de la loi municipale consistant à ne plus rendre possibles les fusions de listes entre les deux tours. En outre, il a annoncé que le CDS proposera à ses alliés une *« charte municipale »* qui rappellera quelques principes. *« Par exemple*, a-t-il précisé, *qu'il ne doit pas y avoir de discrimination, qu'il doit y avoir un traitement équitable de tous les résidents de la commune au niveau de l'action sociale et de l'action culturelle. »*

Cet engagement devrait illustrer, aux yeux des centristes, que *« l'intérêt bien compris de l'opposition, aujourd'hui, c'est de ne pas aller chercher des alliances avec l'extrémisme de droite, car c'est le meilleur moyen de donner au socialisme la possibilité de prétendre s'installer au centre »*. Cela permet aussi à ces mêmes centristes de lancer un avertissement au PS, que M. Barrot traduit ainsi : *« N'imaginez pas que vous allez, dans certaines villes faire des alliances avec le PC et, dans d'autres, essayer de mettre la main sur la droite modérée en prétextant qu'elle ne peut s'allier au Front national. »*

La question du Front national est de celles pour lesquelles les centristes réclament une mise au point de l'ensemble de l'opposition. Les élections récentes aux présidences de conseils régionaux d'Aquitaine et de Champagne-Ardenne suscitent *« les plus fortes réserves »* dans le camp centriste en raison d'une *« méthode qui consiste au préalable à faire une transaction avec un parti extrémiste »*.

Mise en garde à l'opposition mais également avertissement au PS : *« Il ne faut pas que le PS se trompe (...). Si le PS, demain, revient à ses réflexes arrogants, je lui souhaite bonne chance, car il trouvera les Français devant lui »*, a prévenu M. Barrot, avant de conclure : *« A force de faire comme les éléphants dans le magasin de porcelaine, on finira par compromettre définitivement l'ouverture, et ce serait une grave faute. »*

Satisfaction chez les socialistes

Les propos tenus par M. Mitterrand, le jour de la Fête nationale, ont visiblement satisfait, en revanche un certain nombre de socialistes. Dans *le Quotidien de Paris* du samedi 16 juillet, M. Julien Dray, nouveau député de l'Essonne, se déclare *« rassuré »* par les limites posées à l'ouverture. Il fait part de sa satisfaction que *« tout le monde a compris — M. Michel Rocard aussi — qu'il vaut mieux rassembler dans son camp avant d'essayer de séduire l'adversaire »*.

C'est un langage peu différent que M. Jean Poperen a tenu dans *le Journal du dimanche* daté du 17 juillet. Si le ministre chargé des relations avec le Parlement reproche à quelques responsables socialistes — sans les citer — de s'être *« un peu laissé aller »*, il les invite à *« une grande solidarité autour du président de la République, du premier ministre et du gouvernement »*. Et de préciser : *« On est au début d'un septennat, et non à la préparation d'un autre. »*

Enfin, M. André Laignel s'est montré catégorique à l'occasion d'une réunion publique tenue à Issoudun (Indre), dont il est le maire, en affirmant que le centre n'est *« que l'allié de la droite »* et même, *« la semaine écoulée, de l'extrême droite »*. Pour le secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, *« en aucun cas, le parti dit centriste, et qui n'est que la fraction honteuse de la droite, ne peut être en l'état actuel des ses positions un partenaire des forces de progrès »*.

Le coût de la campagne présidentielle

M. Mitterrand a plus dépensé, selon les comptes officiels, que M. Chirac

Conformément aux dispositions de la loi du 11 mars 1988, relative à la *« transparence financière de la vie politique »*, le *Journal officiel* a publié, le samedi 16 juillet, les comptes de campagne des candidats à l'élection présidentielle.

Selon ces comptes officiels, la campagne de M. François Mitterrand a été la plus onéreuse, avec un total de dépenses de 99 842 170 F. Le président sortant devance ainsi l'ancien premier ministre, M. Jacques Chirac, dont le coût de campagne s'est élevé à 95 984 005 F. Tous deux restent toutefois très en-deçà du plafond maximal de dépenses fixé par la loi (140 millions de francs pour les candidats arrivant au second tour, 120 millions de francs pour le premier tour).

Avec 64 145 185,29 F de dépenses, M. Raymond Barre arrive en troisième position. Viennent ensuite le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen (36 506 372,74 F) et le candidat du Parti communiste, M. André Lajoinie (33 345 146 F).

M. Antoine Waechter, représentant des écologistes, a dépensé 6 898 709 F, Mme Arlette Laguiller 6 869 690 F et M. Pierre Juquin, candidat communiste rénovateur, 6 844.952,96 F.

Avec un total de dépenses établi à 3 996 295 F, c'est le candidat du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT), M. Pierre Boussel, qui a mené la campagne la moins onéreuse.

Les comptes de campagne de M. François Mitterrand présentent un total de recettes de 64 900 495 F, dont 37 299 000 F sous forme de « contribution de partis et groupements politiques ». Les dettes du candidat Mitterrand s'élèvent à 42 001 870 F.

M. Jacques Chirac offre un bilan parfaitement équilibré, en incluant la contribution de 35 millions de francs à recevoir de l'Etat. Ses ressources proviennent essentiellement de dons des partis et groupements politiques (40 307 359 F), de dons reçus par l'Association pour l'élection de Jacques Chirac (20 676 646 F).

Près de la moitié des ressources du candidat Raymond Barre proviennent de contribution diverses (dont 13 900 000 F du groupement politique REEL). Le montant total de ses dettes s'élève à 30 044 339,07 F.

Ces chiffres doivent toutefois être relativisés, puisque la loi n'est entrée en vigueur que le 11 mars 1988, alors que la campagne présidentielle s'était déjà ouverte. De nombreuses dépenses avaient ainsi été engagées, qui n'apparaissent pas dans ces comptes officiels.

De plus, la campagne d'affichage sur le thème de « Continuons ensemble », lancée par M. Jacques Chirac, alors premier ministre, avait été directement financée par le Service d'information et de diffusion (SID) qui dépend de Matignon.

A Grenoble

Le RPR à hue et à dia

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, poursuit sa tournée des régions françaises en présidant des réunions de comités départementaux de son mouvement. Après avoir déjà rencontré ceux de la région parisienne et ceux de Bourgogne, de Franche-Comté, de Champagne, de Lorraine et d'Alsace, M. Juppé s'adressera, mercredi 20 juillet à Lyon, à ceux de la région Rhône-Alpes, et à Marseille, à ceux de Provence-Côte d'Azur et de Corse. Le 21 juillet, il sera à Carcassonne avec les délégués du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, puis, à Bordeaux, avec ceux de l'Aquitaine et de Poitou-Charentes. Le mardi 26 juillet, à Rennes, il rencontrera les représentants de la Bretagne, des Pays de Loire et de Basse-Normandie, et, à Clermont-Ferrand, ceux d'Auvergne et du Limousin, avant de se rendre le mercredi 27 juillet à Orléans, chef-lieu de la région Centre.

M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, président du Carrefour du gaullisme, explique, dans *le Figaro* du 18 juillet, quelle devrait être la stratégie du gaullisme : *« D'abord définir un corps de doctrine fixant les objectifs à long terme, inspiré d'idées mobilisatrices ; ensuite, à partir de celui-ci, élaborer une stratégie de rassemblement. »* Par ce comportement, *« les autres seront amenés à se définir par rapport à nous et non l'inverse »*, déclare-t-il, car *« le gaullisme n'a que faire des querelles de droite ou de gauche puisqu'il doit se situer au-dessus des manœuvres partisanes. »*

Patchwork d'aspirations, de convictions et d'interrogations, le RPR digère son échec et se cherche une boussole. A Paris, les généraux du chiraquisme s'essaient à de nouvelles stratégies sous l'œil de leur généralissime, défait et silencieux. La troupe, elle, est à l'image de ce désordre, qu'ailleurs qu'au RPR on appellerait débat : battue sinon abattue, elle est en quête d'une identité qui lui donnerait de nouvelles raisons d'espérer. Tel est le cas, par exemple, à Grenoble.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Considéré comme un résumé de ce mouvement brownien, le RPR grenoblois tire à hue et à dia. Bien implantés, proches du terrain, ses militants ont rapidement guéri leur gueule de bois. Le 8 mai semble déjà loin. Mais cette radiographie d'après la bataille dévoile un paysage si hétérogène que le RPR ne paraît avoir ici de rassemblement que le nom. Voici Gilberte Reungast, une quinquagénaire, militante de base, veuve d'un officier. Elle fulmine contre ces *« Mohamed »* avec lesquels la France se montre si généreuse et ne doute pas des causes de la défaite. C'est la faute aux quelque quatre millions de voix de *« bons Français »* que son mouvement a stupidement abandonnées au Front national. Si, au lieu de *« vomir »* sur les amis de Jean-Marie Le Pen, le RPR s'était montré plus réaliste...

Dans cet appartement coquet du quartier des Eaux-Claires, une autre militante d'âge mûr, Monique Pecquois s'efforce de tempérer les ardeurs de son amie contre les *« crétins »* du camp d'en face, les socialistes. Un portrait de de Gaulle, celui de Londres, trône dans la vitrine du buffet du salon. De la fenêtre, on aperçoit la cité Paul-Mistral, populeuse et pour une part peuplée d'étrangers, *« le cancer de notre quartier »*, tombent d'accord les deux dames.

« Chiraquiennes et pro-Pasqua à bloc », elles vivent les interrogations actuelles de leur mouvement comme un *« conflit de génération »*. Et leur génération à elles, c'est celle des Pons et des Pasqua.

Une base droitière, parfois vindicative, affectivement plus qu'intellectuellement anti-socialiste, voilà de quoi est fait le tissu du RPR grenoblois. Une autre militante, Monique Jay, infirmière *« libérale »* (elle insiste sur le mot qui signifie qu'elle travaille à son compte), confirme ce diagnostic. Venue au RPR il y a sept ans par anti-mitterrandisme exacerbé — *« quand j'ai vu sa tête à la télé le soir du 10 mai 1981... »*, — elle cherche des explications à la défaite de Jacques Chirac et se satisfait finalement de celle-ci : *« Les Français sont cons. »*

Il faudra du temps et de la patience au RPR pour obtenir de ses militants une vraie introspection. Activiste et disciplinée, la base préfère les explications simples. Prompte à se mobiliser, elle répugne à la discussion, par inclination naturelle et par manque d'habitude. C'est pourquoi les « cent fleurs » que s'efforce de semer un Philippe Séguin risquent d'avoir de la peine à éclore. Habitués à soutenir quasi aveuglément leur leader — de Gaulle, Pompidou, Chirac, — les militants gaullistes ne sont pas tous préparés à la réflexion. Machine à conquérir le pouvoir et à s'y maintenir, le RPR découvre aujourd'hui la nécessité de débattre et cherche le mode d'emploi.

« C'est vrai qu'il faut débattre », abonde Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, l'idole de la base et son patron indiscuté. En même temps, il connaît son monde et sait que lâcher ainsi la bride aux militants, c'est favoriser une inévitable *« droitisation »* du mouvement qui n'effaroucherait pas les deux dames pro-Pasqua. Partisan de l'ouverture, par tempérament et par obligation — la sociologie de Grenoble la fait pencher à gauche, — Alain Carignon n'a apparemment rien à gagner à ce défoulement collectif. Mais il croit la démocratisation du mouvement indispensable : *« Il y faudra du temps. Malgré tout, c'est le seul moyen de faire évoluer le RPR. »* Paradoxe : la gauche du mouvement souhaite un débat dont elle pronostique qu'il favorisera sa droite.

C'est l'une des contradictions dans lesquelles le RPR tente de se mouvoir, mais ce n'est pas la seule. La reconquête du pouvoir législatif jusqu'en 1986, puis la mobilisation des énergies pour la bataille de 1988 ont masqué une profonde évolution sociologique et politique du mouvement dont les conséquences, pour cause de présidentielle, n'ont pas encore été tirées. Les lendemains de défaite font apparaître cette évolution, grosse de contradictions, au grand jour.

Le phénomène a été observé dès 1984 par des politologues de Grenoble, où étaient organisées des assises nationales du RPR (1). Deux mille cadres *« intermédiaires »* du mouvement ont été interrogés par eux à cette occasion dont le tiers avait adhéré depuis 1981, par réaction, telle l'infirmière *« libérale »*, contre la victoire de François Mitterrand. Ce phénomène a eu pour conséquence de « droitiser » fortement une formation qui se voulait jusque-là un rassemblement de Français d'origines sociales diverses, dans la tradition gaulliste. Cet afflux de militants marqués à droite a modifié la nature du RPR, dont les cadres s'identifient désormais sans complexe aux classes privilégiées.

Divergences

Une telle évolution donnerait raison à un Edouard Balladur, qui prône un rapprochement avec le PR, si le RPR était devenu un vrai parti de droite, au sens classique du terme. Mais ce n'est pas si simple.

Un jeune chercheur de l'Institut d'études politiques de Grenoble, Philippe Mocellin, qui a sondé les reins et les cœurs d'une soixantaine de militants locaux, a noté chez nombre d'entre eux la persistance d'aspirations et d'idées directement empruntées à la vision gaulliste du monde : la participation, le rôle régulateur de l'Etat, la volonté de rassembler les Français au-delà des classes sociales, etc.

Bref, le libéralisme façon Balladur passe mal auprès de ces militants, tel celui-ci, soixante-sept ans, entré au RPF en 1947 et qui confie à Philippe Mocellin : *« Le libéralisme a du bon parce qu'il permet à l'homme de se valoriser lui-même (...). Mais c'est* [aussi] *donner une prime aux gens qui sont des exploiteurs* [et] *ça, c'est mauvais. »*

L'erreur serait d'attribuer ces divergences à un phénomène de génération : les jeunes (libéraux) contre les anciens (défenseurs de l'orthodoxie gaulliste). Il n'en est rien. Voici un jeune justement, trente-trois ans, Denis Bouzy, suppléant d'Alain Carignon à l'Assemblée nationale. Il regrette que le RPR apparaisse aujourd'hui comme le *« parti du fric »* et trop souvent, comme à l'époque du projet Devaquet, des *« vieux contre les jeunes »*.

Telle est la richesse du RPR, qui rassemble aujourd'hui ceux qui croient au libéralisme et d'autres qui y croient moins ; ceux qui prônent le retour à un gaullisme populaire et d'autres qui se revendiquent plus classiquement de droite. Richesse, mais aussi fragilité. Ces contradictions coexistaient jusqu'à présent dans l'attente de la victoire qui les aurait masquées une fois de plus. Mais elles s'exacerbent désormais que la défaite est là. Pour aplanir ces divergences et faire de son hétérogénéité une force, le RPR s'est convaincu qu'il doit débattre, au risque d'envenimer ces contradictions et de fissurer un monolithisme qui, croyait-il, lui réussissait si bien.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Pierre Bréchon, Jacques Derville et Patrick Lecomte, *les Cadres du RPR*. Editions Economica, 1987.

M. Jean Germain, directeur du cabinet de M. André Laignel

Au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la formation professionnelle, M. André Laignel, la direction du cabinet sera assurée par M. Jean Germain, qui était jusqu'à présent président de l'université François-Rabelais de Tours.

[Né le 11 septembre 1947 à Tours (Indre-et-Loire), M. Jean Germain est docteur en droit et diplômé d'études supérieures de sciences politiques. Assistant à l'IUT (Institut universitaire de technologie) de Tours en 1971, puis à la faculté de droit de cette même ville, il était depuis 1982 vice-président de l'université, chargé des finances et de la formation continue. M. Jean Germain a également été, de 1982 à 1985, directeur du cabinet de M. André Laignel, président du conseil général de l'Indre. Il a été élu conseiller municipal de Tours en 1983 et premier secrétaire de la fédération d'Indre-et-Loire du Parti socialiste en 1987. Au premier tour des législatives du 5 juin dernier, il a affronté sans succès M. Jean Royer, maire de Tours, dans la première circonscription d'Indre-et-Loire.]

M. Alain Geismar, directeur adjoint

M. Germain aura pour adjoint M. Alain Geismar, quarante-neuf ans, ingénieur des mines, spécialiste de la physique des solides, ancien animateur du mouvement de mai 1968 et ancien directeur-adjoint de l'Agence pour le développement de l'informatique

[En mai 1968, M. Geismar, alors enseignant et secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur, était devenu l'une des figures de proue de la contestation étudiante aux côtés de MM. Daniel Cohn-Bendit et Jacques Sauvageot. Fondateur de la Gauche prolétarienne, il était passé dans la « clandestinité » après la dissolution de ce mouvement maoïste, en avril 1970, avant d'être condamné à dix-huit mois de prison par la Cour de sûreté de l'Etat. Libéré en décembre 1971, il avait repris une carrière universitaire et était devenu vice-président de l'université de Paris-VII en 1980, avant d'être détaché, en 1984, à l'Agence pour le développement de l'informatique.]

MM. Daniel Langrand et François Peronnet ont également été nommés conseillers techniques. Mme Françoise Gastebois-Mazeline occupera le poste de chef de cabinet.

● **PLAN : M. Luc La Fay chef de cabinet de M. Stoléru.** — Au cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan, M. Luc La Fay, quarante-cinq ans, fonctionnaire du ministère des affaires sociales, ancien conseiller municipal de Hurigny (Saône-et-Loire), cofondateur de l'Association des jeunes élus locaux, a été nommé chef de cabinet.

M. Jean Marimbert exerce les fonctions de chargé de mission.

MM. Arnaud Lagarde et Fabrice Croppi sont nommés conseillers techniques tandis que M. Jacques Aveaux est conseiller chargé des relations avec le Parlement et M. François Blanchard conseiller pour la communication et la presse.

Le directeur de cabinet sera nommé ultérieurement.

● **Nominations à la présidence de la République.** — Par arrêtés parus au *Journal officiel* du 16 juillet ont été nommés au cabinet du président de la République : M. Jean Daubigny, conseiller technique ; M. Michel Jau, chargé de mission. A l'état-major particulier de M. François Mitterrand, le capitaine de vaisseau Michel Bergès remplace le capitaine de vaisseau Dominique Sassy.

Avant le rapport de la commission administrative d'enquête

Relance de la polémique sur l'accident de l'Airbus A-320 à Mulhouse

La publication par l'hebdomadaire *le Point* daté 18-24 juillet de certaines informations recueillies sur la boîte noire de l'Airbus A-320 d'Air France après l'accident du 26 juin à Mulhouse relance la polémique. Reprenant les informations que *le Monde* avait publiées dans ses éditions du 29 juin, *le Point* met en cause le comportement des pilotes de l'Airbus, qui auraient pris des risques en plaisantant. Une bande magnétique contiendrait notamment cette phrase : *« Quand Gauthier va voir ça, il va bander. »* M. Jacques Gauthier est le responsable de la sécurité et de l'analyse des vols à Air France.

Pour sa part, M. Daniel Tenenbaum, directeur général de l'aviation civile, a refusé de *« faire des commentaires sur une affaire couverte par le secret de l'instruction »*. Il a seulement confirmé que *« lorsque le pilote a remis les gaz, les moteurs ont fonctionné normalement mais l'avion était trop bas et la forêt trop proche »*.

La commission d'enquête administrative nommée par le ministre des transports de l'époque, M. Louis Mermaz, et présidée par M. Claude Bechet, commandant de bord à Air France, devrait remettre un rapport préliminaire avant la fin juillet.

Dans le point de vue qu'on lira ci-dessous, M. Christian Roger, président du bureau Air France du Syndicat des pilotes de ligne, explique dans quelles conditions psychologiques se trouve un pilote à l'occasion d'un meeting aérien.

POINT DE VUE

Meetings aériens et sécurité

par Christian Roger

Président du bureau Air France du Syndicat des pilotes de ligne. Ex-leader de la Patrouille de France.

LES médias ont été prompts à vouloir mettre sur le dos des pilotes l'entière responsabilité du crash du A-320 à Mulhouse et ont trouvé une oreille attentive chez un public excédé par la guerre obscurantiste menée par le personnel navigant technique d'Air Inter.

Ayant vécu une période passionnante lorsque j'étais leader de la Patrouille de France, je voudrais mettre en évidence à travers cette expérience une donnée qui, jusqu'ici, n'est apparue nulle part, et qui, selon moi, a pourtant beaucoup contribué à la catastrophe. C'est celle de l'environnement particulier d'un meeting pour les pilotes, qui permet de comprendre pourquoi on enregistre tant d'accidents en meeting aérien et particulièrement au Bourget. Par exemple :

– La version soviétique du Concorde (Tupolev-144) percute le sol au Bourget dans une démonstration trop acrobatique ;

– Un Fiat G-91 s'écrase au Bourget sur le parking voiture ;

– Un Fouga de la Patrouille de France s'écrase en 1967 à l'éclatement final du Bourget ;

– Toujours au Bourget, un bimoteur turbopropulseur part en looping. Le pilote cadence trop, se retrouve trop bas sur le dos, mais continue la boucle et se percute ;

– Un Transall fait une démonstration remarquable, aux limites de l'avion, et fait un superbe atterrissage. Mais train rentré !

– A Nice, j'attends avec la Patrouille de France de décoller, pendant qu'un biréacteur DH-125 fait des évolutions de plus en plus accentuées. Il finit par passer en retournement, trop bas, et percute la mer à 300 mètres de nos avions.

Pourquoi ces accidents, provoqués par des pilotes triés sur le volet et qui, souvent, commettent des fautes qui apparaissent aberrantes aux yeux de leurs pairs ?

Pour comprendre, il faut bien se mettre dans la peau d'un pilote de meeting. Pour celui-ci, le show, c'est l'hymne à la joie, l'exaltation de montrer les capacités d'un avion et d'aller jusqu'au bout des siennes.

Il y a certes parfois de la frime, mais aussi le goût de l'ouvrage bien fait, sous le regard de spectateurs que, malheureusement, beaucoup de pilotes de meeting imaginent capables de saisir la difficulté d'une figure.

Ainsi, il faudra un crash pour que les spectateurs prennent conscience qu'un passage train-volets sortis puisse être aux limites extrêmes de l'avion. Ce sont là des figures « non payantes », tandis que d'autres sont spectaculaires et moins dangereuses. Tenant compte de cela, j'avais mis au point, par exemple, « le tonneau en miroir », qui fut un morceau de bravoure de la Patrouille de France pendant des années. Difficile à réaliser parfaitement, très spectaculaire et pas trop dangereux, c'était l'exemple même d'une figure « payante ».

A cela s'ajoute le trac, auquel je n'ai jamais échappé avant un meeting et qui ne se libérait qu'au départ du premier looping, lorsque la recherche de la meilleure trajectoire m'accaparait suffisamment. J'étais agacé de ce trac, lorsqu'un ami m'a fait observer que la grande Sarah Bernhardt avait le même problème, ce qui m'a décomplexé ! J'avais néanmoins établi une loi expérimentale : « Le trac est proportionnel à la surface de spectateurs. » Cette loi explique, sans nul doute les accidents du Bourget, le plus grand meeting du monde.

Et puis, il y a le problème de l'entraînement. Pour la Patrouille de France, deux entraînements par jour permettent de roder un spectacle, de telle sorte que, lors des meetings, chaque pilote reste dans un domaine connu, « en dedans » de ses possibilités et du domaine de vol.

Formule 1 ou ballet ?

Ce n'est pas une course de Formule 1 où l'on cherche à se dépasser, c'est un ballet de l'Opéra réglé à la perfection.

De plus, la veille d'un meeting, nous faisions un entraînement permettant d'évaluer les obstacles, de prendre les repères. Rien de tel pour le pilote isolé qui est souvent, de surcroît, peu entraîné à ce genre de performance. Il déboule sur un meeting avec le cœur qui bat la chamade, avec peu ou pas du tout d'entraînement, et sans avoir pu préparer une répétition.

Dans ces conditions, la moindre perturbation au programme qu'il s'était fixé devient un problème : continuer la figure et prendre un risque ou renoncer et faire triste mine. C'est la situation dans laquelle se sont trouvés beaucoup de pilotes de meeting, d'autant plus naturellement qu'ils présentaient un show dans un domaine de vol qui ne leur n'était pas habituel.

Devant l'imprévu, qui compromet le succès de la présentation, certains ont l'habileté de modifier leur trajectoire, sans même que le public s'en aperçoive. D'autres veulent « passer quand même » et se crashent.

Il faut dire que ceux qui mettent en avant leur instinct de conservation sont souvent aussi ceux qui ont eu durant leur carrière l'occasion de se trouver confrontés à de telles situations critiques. Dans les mille premières heures de vol d'un pilote de chasse naturellement fougueux, c'est le Bon Dieu qui organise la sélection. Ceux qui passent à travers ce filtre le font au prix de coups de frayeur tels qu'ils considèrent ensuite qu'en matière de jeux dangereux ils ont déjà donné !

L'altitude minimale est aussi un paramètre important. La Patrouille de France travaille à 100 mètres, et toutes les démonstrations du Bourget se font à 150 mètres minimum, y compris les passages lents train-volets sortis. Le souvenir que j'ai de l'époustouflante démonstration de l'A-320 au Bourget montre que cette altitude permet des choses vraiment spectaculaires.

Pour ce qui est de la composition des équipages, lorsque Airbus Industries présente le A-320, il y a à bord deux pilotes d'essai, un mécanicien navigant et un ingénieur navigant d'essai. Cela est nécessaire, car un meeting ce n'est pas un vol en ligne, et il est ridicule de vouloir faire l'amalgame des besoins de ces deux activités. Depuis bien des années, la totalité des moyen-courriers sont conduits dans le monde entier sans officier navigant, ce qui n'a pas empêché la sécurité aérienne de faire des progrès spectaculaires. Actuellement, ce sont trois vols sur quatre qui sont effectués en équipage à deux.

Au vu de ce qui précède, on constate que les pilotes du A-320 accidenté ont été entraînés dans un contexte où toutes les « chances » d'avoir un accident étaient du même côté. En essayant de définir et de prendre en compte tout cet environnement, je n'ai d'autre propos que de souligner la fragilité de l'édifice et l'étroitesse des marges de manœuvre. Dans ce genre d'activité, le hasard n'a pas sa place, et même les professionnels les plus chevronnés se font piéger.

FAITS DIVERS

Un hélicoptère s'écrase dans les gorges du Verdon : cinq morts

DRAGUIGNAN
de notre correspondant

Alors qu'il survolait, dimanche 17 juillet, les gorges du Verdon, un hélicoptère Alouette-II s'est écrasé sur la rive gauche des gorges du Verdon, commune d'Aiguines, avec cinq personnes à bord.

L'hélicoptère, piloté par M. Alain Verdier, quarante-quatre ans, demeurant à Dauphin (Alpes-de-Haute-Pro- vence), directeur de la société Aloveco, dont le siège se trouve à Corbara (Corse), et ayant à son bord deux couples de touristes, effectuait un baptême de l'air.

Devant de nombreux touristes et des gendarmes patrouillant en zodiac sur le Verdon, l'Alouette-II s'est mise presque en autorotation avant de s'écraser sur une paroi rocheuse des gorges.

Ce n'est que tard dans la soirée que les gendarmes du transport aérien de Nice ont pu obtenir l'identité des quatre autres victimes. Il s'agit de M. Paul Rat, cinquante et un ans, demeurant à Romilly-sur-Seine, et de son épouse Gisèle, cinquante et un ans, de M. Michel Duperry, cinquante-cinq ans, et de son épouse Michèle, quarante-neuf ans, domiciliés à Marly-le-Roy (Yvelines).

Les corps des cinq personnes, tuées sur le coup, ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Draguignan.

J.-P. G.

Accidents de montagne : trois morts, deux disparus

Une série d'accidents de montagne se sont produits durant la fin de la semaine, dont le bilan, dans la matinée du lundi 18 juillet, était de trois morts et deux disparus.

● Dans le massif du Cervin, en Suisse, un alpiniste belge, qui avait omis de s'encorder à son compagnon d'escalade, a fait une chute de sept cents mètres après avoir glissé sur une plaque de glace, à une centaine de mètres du refuge Solvay, à 4 000 mètres d'altitude. Il a été retrouvé mort par les équipes de secours.

● En France, à Flaine (Haute-Savoie), une femme de cinquante-huit ans, Mme Gisèle Burnel, qui, avec une compagne, avait fait en téléphérique la montée aux Grandes Platières, s'est trompée d'itinéraire en redescendant à pied vers la station et a fait une chute mortelle d'une centaine de mètres à la falaise dite du Diamant noir.

● Près du village de Saint-Véran, dans la région de Briançon (Hautes-Alpes), le corps d'un promeneur, Jacques Clémence, soixante-cinq ans, demeurant à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), a été découvert dimanche 17 juillet. La victime, en vacances dans la région, était partie vendredi, seule, pour aller cueillir des fleurs et des plantes dans la montagne.

● Dans le massif du Mont-lanc, enfin, un groupe de trois alpinistes français a été emporté à l'aiguille de Bionnassay, samedi 16 juillet vers 15 heures, par une avalanche de neige et de glace. L'un des membres de la cordée, une jeune femme, a pu se dégager par ses propres moyens. Elle a été hospitalisée à Saint-Gervais où l'on indique que ses jours ne sont pas en danger. En revanche, ses deux compagnons, dont la chute avait été signalée par le gardien du refuge de Tête-Rousse au peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM), n'ont pas été retrouvés. Les recherches, conduites par une trentaine de personnes accompagnées de deux chiens d'avalanche, ont dû être abandonnées dimanche 17 juillet en début d'après-midi, en raison des risques d'une nouvelle avalanche de séracs.

● **Deux véliplanchistes disparaissent en mer près de Toulon.** – Des recherches sans résultat ont été conduites samedi et dimanche pour tenter de retrouver deux véliplanchistes disparus depuis le 16 juillet dans le golfe de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). L'un d'eux, M. Christian Beyerler, vingt ans, est originaire de Zurich (Suisse). L'autre, M. Manuel Carlier, de nationalité française, est âgé de soixante ans.

● **Deux charges de plastic désamorcées en Corse.** – Des employés à l'hippodrome de montagne de Torbia (Haute-Corse) ont découvert, dimanche 17 juillet, peu avant l'ouverture d'une réunion hippique, deux charges de plastic dissimulées, l'une sous les tribunes, l'autre dans un bureau d'enregistrement des paris. Elles ont été désamorcées par les services de sécurité.

● **L'incendie de l'hôtel de la rue d'Hauteville : un cinquième décès.** – Le gérant de l'hôtel Saint-Vincent-de-Paul, rue d'Hauteville, à Paris (10e), Bernard Bonhomme, soixante ans, qui avait été grièvement brûlé dans l'incendie qui ravagea son établissement, le samedi 16 juillet (*le Monde* daté 17-18 juillet) a succombé à ses blessures. Ce décès porte à cinq morts le bilan du sinistre.

Incident à la frontière franco-espagnole

BAYONNE
de notre correspondant

Deux bétaillères immatriculées dans les Pyrénées-Atlantiques et circulant aux abords de la frontière espagnole ont essuyé, dans la nuit du 15 au 16 juillet, plusieurs tirs d'armes automatiques de la part d'une patrouille de la garde civile espagnole.

Une trentaine d'impacts ont été relevés sur la carrosserie des deux véhicules, au-dessus des roues, et un projectile a traversé le pare-brise à hauteur du volant. Les conducteurs, qui ont assuré n'avoir jamais été sommés de s'arrêter, ont été blessés mais ont pu faire demi-tour pour échapper à leurs assaillants.

L'incident a eu lieu vers 3 heures dans un chemin de terre reliant le petit village de Banca, non loin de Saint-Etienne-de-Baïgorry, au col de Lindus où il se termine. L'endroit de la fusillade est distant d'une quarantaine de mètres de la frontière espagnole matérialisée ici – et c'est assez rare dans les Pyrénées – par une haie de fils de fer barbelés.

Selon la gendarmerie chargée de l'enquête, les policiers espagnols, qui auraient pris les bétaillères pour des véhicules transportant des membres de l'ETA, *« ne pouvaient ignorer qu'ils se trouvaient en territoire français »*. De nombreuses douilles de balle de 5,56 millimètres en service dans les pays de l'OTAN et utilisées avec des fusils d'assaut ont été retrouvé sur les lieux.

Ph. E.

Société

Après la mort d'un jeune Maghrébin à La Courneuve

Une manifestation pour « contenir la colère »

Une centaine de personnes se sont réunies, le samedi 16 juillet, à la Cité des 4 000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), à l'appel de la famille et des amis d'Ali Mahfoufi, soutenus par SOS-Racisme. Ce jeune Algérien de dix-neuf ans est décédé, le mardi 12 juillet, à la suite d'un accident de moto, une voiture de police s'étant placée en barrage au centre de la route, afin d'intercepter les passagers (*le Monde* du 16 juillet).

Ils se sont retrouvés sur un terre-plein de la Cité des 4 000, au pied d'une tour aux balcons rouillés. Silencieux. Enervés aussi. Le directeur départemental des polices urbaines de Seine-Saint-Denis, Pierre Ottavi, ne venait-il pas de reconnaître, dix jours après les faits, que, dans la nuit du 6 juillet, les fonctionnaires de police avaient bien *« bloqué le passage* [de la moto] *pour l'intercepter »*, parce que ses passagers ne portaient pas de casque ? C'était exactement la version présentée le soir même de l'accident par le père de la victime, Omar Mahfoufi, et le jeune conducteur de la moto, Pascal Lepage. Mais ils avaient été alors contredits et éconduits par les policiers qui parlaient, eux, d'une *« course-poursuite ». « Pourquoi ont-ils changé d'avis ?* murmurent les jeunes de la cité. *De toute façon, nous, on se doutait bien qu'ils leur avaient bloqué la route. Ici, ils le font tout le temps. »*

Debout devant les rideaux baissés des commerçants, ils écoutent le père d'Ali, juché au bord du terre-plein au côté du pilote de la moto. *« Ce sont les policiers qui ont provoqué l'accident qui a coûté la vie à mon fils*, explique-t-il. *Je ne suis pas contre la loi. Je veux uniquement que justice soit faite. »* Il saisit la gerbe de fleurs barrée du mot « Justice », afin de la déposer à quelques centaines de mètres de là, au pied du panneau de signalisation heurté par le cyclomoteur. Une centaine de personnes traversent en silence les pelouses rapées de la cité et longent, au pas de course, l'avenue bordée de catalpas où s'est produit l'accident.

Depuis la nuit de violence du mardi 13 juillet, les patrouilles de police se font, dit-on, plus discrètes. Elles restent en tout cas prudemment à l'écart de ce rassemblement : plusieurs voitures postées loin, au bout de l'avenue, bien après la cité, et quelques véhicules banalisés stationnés dans le quartier hors de la vue des manifestants. Le père d'Ali glisse la photo de son fils au-dessous de la gerbe et les représentants de SOS-Racisme demandent une minute de silence pour la victime de *« l'accident. »*

« Accident ? lance un des jeunes à haute voix. *Un assassinat, oui. »* Les militants de SOS-Racisme, qui se disent ici pour *« rétablir l'espoir et contenir la colère »*, lui font signe de respecter le silence. Il se tait. Sur le chemin du retour, d'autres, toutefois, continuent à traîner les pieds en grommelant. Les discours apaisants de SOS-Racisme qui cherchent, selon son vice-président, Malek Bouthi, à *« faire avancer des points concrets »* ne les comblent guère. Une *« police démocratique »* comme le souhaite l'association ? *« Pourquoi pas une police démocratiquement raciste ?* répliquent-ils dans un mouvement de colère. *Ici, nous sommes surveillés tout le temps. Peut-être qu'Ali et Pascal n'avaient pas de casques mais ils ne faisaient rien de mal. En les bloquant sur la route, les policiers les ont forcés à rentrer, soit dans leur voiture, soit dans le poteau. C'était l'accident assuré. »*

ANNE CHEMIN.

Une enquête de l'INED sur l'union libre

Le concubinage en rupture de ban

L'union libre serait-elle passée de mode ? Il est peut-être encore trop tôt pour l'affirmer mais une étude publiée dans le dernier numéro de la revue *Population* de l'Institut national d'études démographiques (INED) montre que l'augmentation de la cohabitation des couples hors mariage, particulièrement forte de 1975 à 1983, marque le pas depuis cette date et recule même chez les jeunes à partir de 1984.

Selon les démographes – (prudents par nature) – qui s'appuient sur une enquête menée il y a plus de deux ans (en novembre et décembre 1985 auprès de quatre mille quatre cent trente-trois ménages et publiée aujourd'hui). *« Il est possible que l'on assiste à une stabilisation de la cohabitation hors mariage au cours des prochaines années. »*

Les analyses de l'union libre font remonter le phénomène à 1968. A cette époque, 2 % des couples vivaient en concubinage, sept ans plus tard, en 1975, ils étaient 3,6 % et 6,1 % en 1982. Mais depuis 1984, le taux d'augmentation se ralentit, tandis que très timidement on voit le mariage s'engager dans un mouvement inverse.

Au 1er janvier 1986, dans la tranche d'âge vingt et un/quarante-quatre ans, 9,9 % des couples étaient non mariés contre 65,7 % de mariés. Cette proportion était plus élevée parmi les jeunes et sensiblement différente pour les femmes et les hommes. 19 % des femmes de vingt et un à vingt-quatre ans et 17 % des hommes de vingt-cinq à vingt-neuf ans vivaient en couple sans être mariés, ce qui représentait un tiers et un quart de l'ensemble des couples des mêmes âges.

S'il a été relativement facile d'expliquer les rejets du mariage (remise en cause des institutions, et de la famille, désir d'indépendance, etc.) les interprétations concernant cette stabilisation de l'union libre sont plus délicates. Les auteurs de l'enquête en privilégient une : le chômage. Les jeunes, qui restent de plus en plus longtemps chez leurs parents hésiteraient à se lancer dans la cohabitation alors qu'ils n'ont aucune sécurité financière.

En fait, l'étude montre que le couple non marié ressemble de plus en plus au couple marié. Ainsi en est-il de la fécondité. Celle des concubins est *« loin d'être négligeable »* (le nombre des naissances hors mariage a été multiplié par 2,5 entre 1975 et 1985).

La durée moyenne des couples non mariés est nettement inférieure à celle des couples mariés (douze ans pour ces derniers contre trois à cinq ans pour les premiers, âgés de vingt-cinq à trente-neuf ans). Mais il faut bien sûr tout de suite souligner que cette durée limitée des unions hors mariage s'explique par le fait que bon nombre d'entre elles sont ensuite légalisées. C'est très souvent « l'intérêt des enfants » qui inciterait plus de la moitié des couples à se marier. On constate que 28 % des concubins ont déjà un enfant ensemble, 38 % souhaitent en avoir un et 10 % seulement ne veulent pas en avoir.

En fait 33 % de ces couples affirment que l'inconvénient du mariage est de rendre plus difficile une rupture éventuelle. L'engagement de fidélité, toutefois, ne les dérange pas et plaît même à 63 % des cohabitants et 53 % accepteraient *« un engagement de très longue durée »*. L'enquête montre que, fin 1985, 42 % des concubins étaient prêts à officialiser leur situation. Ce qui fait dire aux auteurs de l'étude que *« l'union libre n'est pas synonyme d'amour libre. Plus simplement, on tient à ce que l'avenir reste ouvert »*.

CH. CH.

RELIGIONS

Un livre de Jean-François Six : « Le Père Riobé, un homme libre »

La solitude du prophète

Il y a dix ans, un mardi 18 juillet près de Grau-du-Roi (Gard), la mer rejetait au crépuscule le cadavre nu d'un homme noyé. Il faudra six jours pour l'identifier. Accident, assassinat, suicide ? Alors que le médecin-légiste conclut à une crise cardiaque au cours d'une baignade, les rumeurs les plus folles et les hypothèses les plus sordides vont courir sur les circonstances de la mort de Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, qui s'était accordé quelques jours de vacances en solitaire sur les bords de la Méditerranée.

Point d'orgue, à soixante ans, d'une vie de prêtre et d'évêque, devenu la figure emblématique d'une Eglise dite progressiste, qui, jusqu'au dernier instant, aura été contesté et calomnié. Le livre que vient de lui consacrer Jean-François Six (1) n'apprendra rien aux convaincus. Il ne désarmera pas plus les critiques. Son principal mérite est toutefois de restituer non seulement la mémoire d'un homme, mais aussi le climat d'une époque de l'Eglise qui, dix ans après la mort de Guy Riobé précédant de quelques jours celle de Paul VI (6 août 1978), paraît déjà lointaine et révolue.

Le images colportées par le temps sont trompeuses. Au portrait de l'évêque « rouge », professionnel de la contestation, vedette des médias, aux avant-postes dès que l'actualité de l'Eglise et du monde découvre une injustice, une atteinte aux droits et à la liberté de l'homme, Jean-François Six substitue le témoignage d'un prêtre torturé, de santé fragile, susceptible, timide, prêt à tout bout de champ à craquer et à démissionner. Plusieurs fois, Paul VI le contraindra à reprendre sa démission.

Ce « politique » était en fait de la race des mystiques, imprégné de la spiritualité de Charles de Foucauld, consacrant du temps à la vie intérieure, à la prière et à la contemplation. Ce « leader », que les partisans de Mgr Lefebvre dénonçaient à Rome comme « schismatique » (l'histoire a de ces retournements !), était un homme sans troupes. Il avait bien quelques amis évêques et prêtres dans le tiers-monde, mais assez peu en France, encore moins à Rome. Rarement, sans doute, un évêque aura souffert comme lui de la suspicion et de l'isolement.

Un vent de liberté

Il n'était pourtant pas le jouet des événements et des pressions. Il avait une idée fixe – la liberté de l'Eglise vaut mieux que sa loi – entrevue pour la première fois en juillet 1945, un soir de retraite spirituelle dont il fait la date de sa « conversion », lui qui, jeune prêtre, issu d'une bonne famille de l'Anjou, menait une vie chrétienne rectiligne et sans histoire. Les autres tournants de sa vie sont le concile Vatican II auquel il a participé et qu'il voudra pousser au bout de sa logique de dialogue avec le monde, puis les événements de mai 68, le procès au cours duquel il défend des objecteurs de conscience, le drame des prêtres mariés, la fameuse « rumeur » d'Orléans, etc.

Tout le reste en découle et s'enchaîne, notamment ses prises de position contre l'armement nucléaire qui lui valent, en 1973, l'apostrophe télévisée de l'amiral de Joybert (*« Halte-là, messieurs de la prêtrise, voulez-vous, s'il vous plaît, vous mêlez de vos oignons ! »*), ou en faveur de l'ordination d'hommes mariés, qui lui attirent les foudres du Vatican. Le récit de sa rencontre de Tre Fontane, près de Rome, avec Mgr Benelli, alors substitut de la secrétairerie d'Etat, est l'un des sommets du livre. Ce sont bien des *« questions de feu »*, dit le Père Congar dans sa préface, que Mgr Riobé pose à l'Eglise et qui restent, aujourd'hui, sur sa table.

Ce marginal a-t-il joué un rôle central, autant qu'incompris, comme semble le penser Jean-François Six ? Les historiens trancheront. En attendant, quand on referme cette biographie, le malaise est double. Si l'auteur dit vrai, l'Eglise catholique manque décidément de charité à l'égard des meilleurs d'entre les siens. Et il soufflait, il y a dix ans dans l'Eglise, un vent de liberté intérieure – ce mot que chérissait par dessus tout Guy Riobé – qui aujourd'hui semble bien éteint.

HENRI TINCQ.

★ *Le Père Riobé, un homme libre*, par Jean-François Six. Préface du Père Yves Congar. Desclée de Brouwer. 245 p., 99 F.

● **La messe de saint Pie V sera officiellement célébrée dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.** – La messe selon l'ancien rite de saint Pie V sera célébrée *« en quelques endroits de notre diocèse, le dimanche, dès cet automne »*, a annoncé Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Cette décision fait suite au *motu proprio* publié par le pape Jean-Paul II le 2 juillet (*le Monde* du 5 juillet), a précisé Mgr Mamie, lequel avait retiré en 1975 l'approbation canonique de la Fraternité Saint-Pie-X, fondée six ans auparavant à Fribourg par l'évêque traditionaliste Marcel Lefebvre. – (AFP).

DÉFENSE

Des banques françaises et arabes financeront l'achat par la Jordanie d'avions de combat Mirage 2000

Le groupe Dassault-Breguet a commencé la fabrication des avions de combat Mirage 2000 que lui avait commandés, en février dernier, la Jordanie, après avoir reçu l'assurance du financement de ce contrat dont, officiellement, ni le montant ni le nombre des appareils n'ont été précisés.

Un important contrat de financement a, en effet, été signé, au milieu de la semaine dernière, entre une douzaine de banques françaises et l'Arab Bank conduites par la BNP à Paris. Les modalités exactes de ce financement n'ont pas été révélées, mais on sait que, du côté des constructeurs français, six sociétés (Dassault-Breguet, SNECMA, Thomson-CSF, Matra, Aérospatiale et Thomson-Brandt Armements) sont impliquées dans l'exécution de ce contrat jordanien.

La Jordanie a acheté ferme douze Mirage 2000 de défense aérienne et pris des options sur huit autres exemplaires. Avec les armements et l'environnement logistique, ce marché est estimé à moins de 5 milliards de francs, compte tenu que la Jordanie a aussi demandé à la France de rénover une quinzaine d'intercepteurs Mirage F-1 en sa possession, pour leur permettre d'accomplir, outre des tâches de défense aérienne, des missions d'attaque au sol. La Jordanie est le septième client du Mirage 2000, après la France, l'Egypte, l'Inde, le Pérou, la Grèce et les Emirats arabes unis.

● **Des armes françaises pour les Fidji.** – La France va fournir, à la fin de septembre ou au début d'octobre, un hélicoptère et cinquante-trois camions de taille moyenne, dans le cadre de l'aide française aux îles Fidji. Ces matériels peuvent avoir des usages militaires et civils, notamment en matière de recherches et de secours.

La France, qui a promis aux Fidji une aide de 13,6 millions de dollars fidjiens (environ 60 millions de francs) pour l'année budgétaire 1988-1989, a été l'un des premiers Etats à rétablir ses relations avec les Fidji après les deux coups d'Etat militaires de l'année dernière. – (AFP.)

CONCOURS

Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP)

(par ordre alphabétique)

Mélanie Ah-Molck (114e) ; Cyril Albrecht (162e) ; Fabienne Alcaraz (233e) ; Frédérique Alexandre (66e) ; Philippe Amar (210e) ; Daniel Amzallag (185e) ; Nathalie Anquetil (217e) ; Shlomo Argi (6e) ; Karine Armani (92e) ; Michèle Arrigo (227e) ; Pascale Aubron (240e) ; Bénédicte Badinand (147e) ; Christian Baillet (116e) ; Quitterie Bardinet (58e) ; Laurent Bardon (138e) ; Olivier Barret (183e) ; Florence Baseilhac (85e) ; Isabelle Batista Ferreira (163e) ; Sandrine Beaud (199e) ; Karine Beck (120e) ; Antoine Bello (94e) ; Anne Belot (213e) ; Mekki Benabdesslem (173e) ; Dinah Benhamou (81e) ; Marc Benier (170e) ; Hakim Benzamour (103e) ; Jean Berg (246e) ; Catherine Berthet (79e) ; Guillaume Berthomieu (196e) ; Barbara Blanc (23e) ; Nathalie Blanchet (109e) ; Jérôme Bogaert (244e) ; Jacques Bogh (27e) ; Hervé Boillot (28e) ; Anne Bonjour (82e) ; Thierry Boudes (179e) ; Pascale Boyer (99e) ; Françoise Breysse (127e) ; Yannick Briand (224e) ; Pascal Brier (112e) ; Vincent Briot (207e) ; Delphine Broch (91e) ; Sabine Brocker (160e) ; Sandrine Bruyand (206e) ; Nicolas Buffet (110e) ; Marie-Cécile Burnage (10e) ; Stéphanie Capdeville (59e) ; Pierpaolo Carpinelli (25e) ; Katia Casseron (135e) ; Carine Causse (44e) ; Isabelle Chadefaux (192e) ; Khalid Chami (190e) ; Marie-Dominique Chapuis (101e) ; Hugues Charbonnier (228e) ; Marianne Charney (126e) ; Rémi Charrier (211e) ; Jacques Chauvin (60e) ; Pierre Collin-Dufresne (53e) ; Catherine Commaille (86e) ; Emmanuel Coquery (9e) ; Stéphane Cordier (132e) ; Fabienne Crausse (87e) ; Jenny Daneels (5e) ; Eric Dard (177e) ; Karine Dedenon (16e) ; Anne Degremont (78e) ; Florence Delabarre (238e) ; Florence Dellong (30e) ; Sophie Delorme (141e) ; Valérie Descleve (52e) ; Maria Dowd (55e) ; Sandrine Doyelle (108e) ; Anne Dubois (150e) ; Frédéric Dubois (125e) ; Emmanuel Dubois-Pelerin (3e) ; Laurence Duflo (95e) ; Cécile Dumas (219e) ; Stéphanie Dumas-Pilhou (32e) ; Benoît-Laurent Durteste (102e) ; Jérôme Eckle (212e) ; Jean-Maurice Elkouby (106e) ; Christophe Famechon (202e) ; Philippe Fau (2e) ; Anne-Lise Faure (200e) ; Cécile Ferre (38e) ; Brynhild Fidel (165e) ; Pascale Florence (64e) ; Jean-Michel Floret (151e) ; Véronique Fontes (13e) ; Philippe Fourquet (100e) ; Catherine François (229e) ; Sébastien Fresneau (73e) ; Philippe Gervais (176e) ; Yanis Ghicas (76e) ; Valérie Giraud (218e) ; Valérie Girault (130e) ; Yann Gontard (153e) ; Bertrand Gosselin (223e) ; Christophe Gouelibo (46e) ; Frédéric Grillier (180e) ; Sophie Grison (133e) ; Stéphane Guerreiro (48e) ; Olivier Hascoat (75e) ; Mosinaly Hassambay (26e) ; Yaël Hattab (42e) ; Corinne Hayat (201e) ; Pierre Hebert (131e) ; Philippe Heim (243e) ; Nathalie Heuze (17e) ; Witold Hyzy (172e) ; Renaud Isman (220e) ; Jean-Paul Iversenc (184e) ; Denis Jacquet (166e) ; Jean-Philippe Javel (118e) ; Laurent Jeanpierre (88e) ; Hervé Jodon de Villeroche (239e) ; Maylis Jouslin de Pisseloup (234e) ; Jean-Baptiste Jouy (67e) ; Luong Kang (182e) ; Nabil Katabi (98e) ; Thomas Kermorgant (195e) ; Jeanne Kermorvant (222e) ; Catherine Kollen (89e) ; Rebecca Krel (117e) ; Christine Kuhn (149e) ; Valérie Laboure (140e) ; Jean-François Lachald (225e) ; Anne Lafolie (104e) ; Claire Lamine (71e) ; Mohamed Lamrani (72e) ; Lorenzo Lancia (65e) ; Xavier Lansade (194e) ; Alice Lautman (84e) ; Sébastien La Mescond (144e) ; Olga Le Blanc (36e) ; Stéphane Le Bourhis (155e) ; Marc Le Doze (40e) ; Matthieu Le Joncour (41e) ; Rémi Le Meur (178e) ; Anne Lenfant (107e) ; Nathalie Leon (167e) ; Sibylle Lerner (44e) ; Christophe Leroux (123e) ; Delphine Leroy (68e) ; Marie-Hélène Leroy (54e) ; Erwan Lescop (157e) ; Renaud Lesquen (de) (90e) ; Valérie Liberman (237e) ; Nathalie Licha (69e) ; Béatrice Lièvre (230e) ; Thanakvaro de Lopez (187e) ; Christine Losson (232e) ; Bruno Lubeigt (169e) ; Sophie Lugiez (24e) ; Luigi Madeo (145e) ; Alban de Mailly Nesle (74e) ; Arnaud Majnoni d'Inignano (83e) ; Yannick Mallegol (152e) ; Daniel Mallo (203e) ; Claire Martinet (37e) ; Christine Mathis (80e) ; Xavier Mauriac (236e) ; Benoite Maurice (164e) ; Cécile Merlin (76e) ; Eric Michel Meunier (19e) ; Marc Meurer (34e) ; Dominique Mielle (121e) ; Denis Migrenne (129e) ; Agnès Molet (96e) ; Anne-Sophie Monglon (134e) ; Caroline Monjon (18e) ; Iqbal Moollan (174e) ; Philippe Moulart (156e) ; Christophe Murciani (231e) ; Jacques-Antoine Naquet-Radiguet (209e) ; Nagi Nasr (51e) ; François Nègre (124e) ; Robert Nottin (197e) ; Benoît O'Mahony (143e) ; Armelle Oberrieder (43e) ; Virginie Pailhes (171e) ; Florence Paindavoine (226e) ; Annabelle Parent (175e) ; Philippe Pasquier (47e) ; Philippe Pastor (113e) ; Fabrice Paubiant (128e) ; Nicolas Petrovic (208e) ; Bruno Peynichou (12e) ; Hélène Podda (148e) ; Isabelle Poitte (205e) ; Florence Pollet (14e) ; Stéphanie Porterie (214e) ; Dominique Poyo (105e) ; Judith Rabant (136e) ; Philippe Rambal (189e) ; Alain Raymond (70e) ; Christophe Réale (33e) ; Cécile Redolfi-Strizzot (193e) ; Véronique Riguet (50e) ; Miguel Rivera (22e) ; François Rivet (154e) ; Sophie Robin (137e) ; Sylvie Rose (111e) ; Emmanuel-Paul Roth (245e) ; Caroline Roussel (15e) ; Vincent Rousselet (31e) ; Isabelle Royer (93e) ; Julien Ruderman (20e) ; Jean Ruscher (215e) ; Olivier Sales (57e) ; Ariane Samama (215e) ; Virginie Savarieau (198e) ; Laurence Savary (187e) ; Dominique Schermesser (186e) ; Daniel Schimmel (21e) ; Nadine Schlichter (97e) ; Patrick Seassau (122e) ; Nicolas Seegmuller (11e) ; Vincent Segalas-Talous (7e) ; Juliette Sicot (168e) ; Marion Silvente (204e) ; Sandrine Simah (39e) ; Valérie Simonet (161e) ; Laurence Siouffi (1re) ; Marie Soulas (62e) ; Lyna Srun (158e) ; Carine Stein (56e) ; Marie-Edith Stoclet (221e) ; Barbara Storey (49e) ; Sébastien de Tarade (191e) ; François Tarrisse (29e) ; François Terny (35e) ; Laurence Thévenon (181e) ; Alexandre Tilmant (119e) ; Renaud Timsit (242e) ; Anne-Sophie Tourtoulon (4e) ; Laure Urdy (142e) ; Caroline Vanhaecke (8e) ; José Vazquez (61e) ; Florence Verdoni (235e) ; Roxane Verneuil (146e) ; Florence Viallesoubranne (115e) ; Frédérique Vinel (139e) ; Vincent Warnery (63e) ; Laurent Wolff (241e) ; Philippe Zannier (159e).

ATHLÉTISME : records

Courses et sauts de

VOILE

Une flottille

Les résultats

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

ATHLÉTISME : records en série

Courses et sauts de gazelles

Deux records du monde féminins ont été battus à l'occasion des épreuves de sélection olympique des athlètes américains qui ont débuté, le vendredi 15 juillet, à Indianapolis. Samedi, Florence Griffith-Joyner a réussi un fabuleux exploit sur 100 mètres en courant la distance en 10 sec. 49, soit 27 centièmes de mieux que le précédent record, détenu par sa compatriote Evelyn Ashford. Cette étonnante progression — la plus importante sur 100 mètres depuis l'abandon du chronométrage manuel en 1968 — a un instant été contestée pour les conditions de vent (la limite autorisée est de 2 mètres/seconde pour les records) avant d'être officiellement enregistrée. L'Américaine a d'ailleurs confirmé son excellente forme en remportant ensuite la finale en 10 sec. 61, avec 1,20 m de vent.

L'exploit de Florence Griffith-Joyner a éclipsé la performance de sa belle-sœur, Jacky Joyner-Kersen, qui a porté son record du monde de l'heptathlon (combiné de sept épreuves) de 7 158 à 7 215 points.



Un exploit de légende pour Florence Griffith Joyner

Le vent qui avait succédé samedi à la surprenante chaleur de la première journée n'a pas permis l'homologation de deux autres performances d'exception. Avec 5,20 m de vent favorable, Carl Lewis a couru le 100 mètres en 9 sec. 78, soit 5 centièmes de mieux que le record du monde du Canadien Ben Johnson. Autre victime du vent, Willy Banks, recordman du monde du triple saut (17,97 m), a sauté deux fois au-delà des 18 mètres (18,06 et 18,20) mais devra se contenter de sa qualification pour les Jeux de Séoul.

A Talence (Gironde), Christian Plaziat a battu son propre record de France du décathlon. Il a totalisé 8 512 points au lieu des 8 349 qui constituaient la meilleure performance nationale.

CYCLISME : Tour de France

Erreur d'aiguillage

Victime d'une erreur de parcours à moins de deux cents mètres de la ligne d'arrivée, alors qu'il était seul en tête, le jeune Français Philippe Bouvatier a abandonné la victoire à l'Italien Massimo Ghirotto, le dimanche 17 juillet, à l'issue de la première étape pyrénéenne Blagnac-Guzet-Neige. Les Françaises ont été plus heureuses dans le Tour féminin : Cécile Odin a gagné à Saint-Girons et Jeannie Longo conserve le maillot jaune.

GUZET-NEIGE
de notre envoyé spécial

« J'ai souvent manqué de réussite. Aujourd'hui, la chance a failli me sourire. » Ces mots font mal. Philippe Bouvatier qui s'exprime avec tant de sérénité a perdu une étape qu'il avait proprement gagnée. Une étape de montagne, qui plus est. Et cela à la suite d'une erreur de parcours dont il n'est pas responsable. Il venait de lâcher Ghirotto, puis Millar, après avoir effectué la montée de Guzet-Neige en tête, et il lui restait moins de 200 mètres à couvrir quand il s'engagea dans la déviation, trompé par les indications du service d'ordre qui dirigeait les voitures officielles vers le parking. Un service du désordre en l'occurrence. Millar distancé d'une vingtaine de mètres suivit le même chemin et Ghirotto, en troisième position, en profita pour cueillir une victoire inespérée.

Pauvre Bouvatier. Son invraisemblable malchance, qu'il appelle pudiquement *« un manque de réussite »*, est tellement énorme que les organisateurs, pris de compassion... et peut-être de remords, ont décidé de lui offrir le même prix que le vainqueur sous la forme d'une Peugeot 309. Cette délicate attention l'a, semble-t-il, beaucoup touché et il s'est confondu en remerciements. Mais les cadeaux, les primes de consolation et la pub dont il va bénéficier ne remplaceront pas une victoire qu'il aurait largement méritée.

Cette lamentable péripétie, cette injustice profonde, recouvre cependant une image réconfortante : le retour en forme d'un garçon considéré naguère comme l'un des espoirs du cyclisme français. A ses débuts, Philippe Bouvatier soutenait la comparaison avec Jacques Anquetil, et pas seulement en raison de ses origines normandes. Des qualités hors du commun le destinaient à une carrière brillante. S'il a connu des ennuis de santé, s'il a été ensuite confronté à des problèmes d'ordre psychologique, la manière dont il a escaladé le piton de Guzet-Neige (14 kilomètres d'une montée irrégulière comportant des passages à 18 %) donne à penser qu'il a recouvré la majeure partie de ses moyens.

La première étape pyrénéenne, une étape verte qui empruntait le merveilleux col d'Agnès, a donné lieu à deux courses dans la course. Tandis que Ghirotto arrachait la victoire promise à Bouvatier, Delgado consolidait son maillot jaune, en creusant l'écart d'une demi-minute sur le peloton, à la faveur de l'ultime obstacle. Le bénéfice est mince, mais révélateur, d'une supériorité incontestable. Pas de miracle en revanche pour Jean-François Bernard et Mottet, relégués à près de 20 minutes, au-delà de la centième place... très loin derrière Eric Boyer et Ronan Pensec, les deux meilleurs Français de ce Tour déconcertant à bien des égards.

JACQUES AUGENDRE.

« Poussette » et « topette »

GUZET-NEIGE
de notre envoyé spécial

Encore une étape de montagne. A peine la fausse journée de repos achevée (puisque, selon les coureurs, un départ matinal en avion ne permet pas une vraie récupération), les cent-soixante-seize vaillants encore en course se sont lancés à l'assaut des Pyrénées. Nouvelles routes sinueuses, nouvelles difficultés à vaincre souvent seul lorsqu'on s'échappe en tête ou, pire, lorsqu'on se laisse distancer par de plus rapides.

Le col d'Agnès, magnifique sous le soleil avec ses troupeaux de vaches grises se détachant sur fond de neige, représente des minutes d'efforts acharnés pour arracher le vélo au goudron fondant. Mais les habitués de la grimpette semblent à l'aise sur une pente qui fait pâlir les amateurs. Ils recherchent la meilleure trajectoire pour économiser au maximum leur souffle et jouent avec dextérité des changements de vitesse.

Le nombre des voitures suiveuses ne gêne même pas leur progression. Un coup de poing sur la carrosserie, et les coureurs zigzaguent entre les véhicules pour fuir les tuyaux d'échappement et doubler ces invités qui se pavanent, le buste au soleil. Hommes seuls au milieu d'une haie de spectateurs criant des encouragements, voire des injures, ils luttent pour ne pas perdre des secondes fatidiques. Un drôle de combat qui fascine, qui surprend toujours lorsqu'il se répète jour après jour.

« Notre crainte dans les étapes de montagne, ce sont plus les spectateurs que les coureurs », assure l'un des membres de l'équipe du service médical du docteur Gérard Porte. Les passionnés qui se mettent au milieu de la chaussée pour mieux voir, au mépris des motos ou des voitures des directeurs sportifs, risquent souvent plus que des professionnels *« toujours très attentifs à leurs évolutions ».*

Certes, il y a les descentes où les coureurs se jettent comme des bolides et rivalisent de vitesse avec les engins mécaniques. Là, gare aux virages mal préparés, aux dérapages sur le bas-côté. Mais, une fois encore, le talent des cyclistes émerveille dans les dix kilomètres de virages qui relient le col d'Agnès à la vallée d'Aulus-les-Bains. Ils ont fait preuve de *maestria*. C'est une voiture d'accompagnateurs qui a provoqué l'émoi en plongeant dans un précipice. Fort heureusement, ses équipiers s'en sont sortis sans trop de mal après une quinzaine de mètres de chute dans les sous-bois.

« Le risque existe toujours, mais il est moins important qu'on le croit pour des coureurs parfaitement entraînés à ce genre d'exercice », remarque une infirmière habituée de la caravane sanitaire. Elle insiste sur la capacité de récupération *« très rapide d'athlètes en parfaite santé, qui bénéficient de plus d'une bonne alimentation ».* Les longues séances de massage le soir, l'intense préparation hivernale et puis cette hygiène de vie très contraignante, voilà le secret de ces exploits éternellement recommencés.

Blédine et biberon

Mais alors, toutes ces expressions qui traînent dans le milieu comme *« saler la soupe »* ou *« charger la mule »* ou encore *« marcher à la topette »* (1) pour signifier que certains, en panne de condition physique, utilisent des produits dopants, ne seraient que des inventions. Les tirages au sort, qui désignent chaque soir cinq victimes pour le contrôle antidopage ont jusqu'à présent prouvé que les examinés avaient *« tout fait à l'eau claire ».* Aucune preuve, mais des rumeurs qui suintent de partout pour laisser entendre que les coureurs qui *« retrouvent leurs jambes pendant la nuit »,* ont souvent *« mis un peu de blédine dans leur biberon ».*

Un coureur en perdition un jour qui réussit un très bon temps dans l'étape suivante est-il seulement une espèce de surhomme ? L'imagerie du Tour, toujours à la recherche d'exploits, maintient ce mythe. Alors, il faut essayer d'oublier les racontars et les expressions sans doute trop belles pour être vraies.

SERGE BOLLOCH.

(1) Citations figurant dans le dictionnaire du cyclisme de Claude Sudres, Ed. Calmann-Lévy.

VOILE : le Tour de France

Une flottille mieux armée

Parti de Dunkerque le 14 juillet, après un prologue aux Pays-Bas et en Belgique, le onzième Tour de France à la voile a fait escale à Deauville le dimanche 17, où les trente-neuf sélections ont disputé un triangle olympique. Après trois étapes, Sète-Languedoc-Roussillon, lauréat de la précédente édition, est en tête du classement général par points. Vainqueur à Dieppe et à Deauville, l'équipage languedocien a pourtant été disqualifié pour un refus de tribord au départ de la deuxième étape, où il avait également terminé premier au Havre. Le Tour de France devrait prendre fin le 14 août à Menton après vingt-six étapes et plus de 1 340 milles de navigation.

DEAUVILLE
de notre envoyé spécial

Sombre matinée sur Deauville ! Une bruine tout hivernale fait luire les planches désertées par les promeneurs. Les joueurs de cartes ont pu prendre leurs aises au bar du Soleil. A quelques centaines de mètres d'eux, mais, hélas ! invisibles dans la brume, trente-neuf équipages de huit hommes se livrent pourtant à un somptueux affrontement sur le premier des triangles olympiques du Tour 88. Sombre dimanche pour Bernard Decré, directeur de l'épreuve et fervent apôtre de la « voile spectacle » !

Parallèlement aux animations proposées dans les villes-étapes par une caravane publicitaire inspirée de la « grande boucle » cycliste, avec expositions, jeux-concours et spectacle de variétés gratuit, le créateur du Tour de France à la voile ne ménage pas ses efforts pour rendre son épreuve de plus en plus accessible au grand public.

Depuis l'origine, la recette n'a pas fondamentalement changé. Les sélections (1), conçues en 1984 pour cette épreuve et désormais construites à plus de trois cent-cinquante exemplaires strictement semblables, sont louées par l'organisateur à des villes ou à des collectivités chargées de recruter un équipage pour les représenter. Mais Bernard Decré a modifié quelques ingrédients pour flatter les goûts du public. Ainsi, parcours côtiers et triangles olympiques visibles depuis les plages ont été multipliés aux dépens des grandes étapes de liaison.

Vingt-six étapes

Cette sensibilisation du grand public devrait aussi aller de pair avec l'élévation du niveau sportif de la compétition. Désormais, les meilleurs skippers français, comme Yves Pajot, recruté par *Europe-Strasbourg*, n'hésitent plus à venir risquer leur réputation dans cette épreuve. A l'initiative d'Alan Bond, le milliardaire australien qui avait découvert le Tour l'été dernier à Saint-Tropez, le Royal Perth yacht club, auteur du rapt de la coupe de l'America en 1983, a délégué cette année un équipage.

Mais le pas décisif avait déjà été franchi l'an dernier avec la venue sur le Tour de *Sète-Languedoc-Roussillon*, mené par une partie de l'ancien équipage de *French-Kiss*. Parfaitement rodés par trois ans de préparation intensive de la coupe de l'America, les Languedociens avaient nettement dominé l'épreuve et obtenu ainsi la mise à disposition pour un an du one-tonner *CGI* (Crédit général industriel).

Grâce à l'association « Sète 12 », créée pour gérer la base héraultaise et maintenir un programme de compétitions malgré les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de la coupe de l'America et des 12 mètres JI, les vainqueurs du dernier Tour de France ont pu préparer l'édition 88 dans de bonnes conditions en participant à de nombreuses courses.

Avec les deux mêmes skippers, Pierre Mas et Bertrand Pacé, un nouveau navigateur, Christian Dumas, et les anciens de *French-Kiss*, Albert Jacobsoone, Yann Gouniot, Jean-Pierre Gourlay, etc., l'équipage de *Sète-Languedoc-Roussillon* est encore plus homogène cette année du fait de la réduction de vingt et un à quinze du nombre minimum d'équipiers autorisés à se relayer pour les vingt-six étapes.

Pour les Languedociens, une deuxième victoire consécutive et la mise à leur disposition d'un nouveau one-tonner seraient encore plus appréciées cette année. Ils pourraient ainsi espérer disputer l'an prochain l'Admiral's cup, véritable championnat du monde de course au large organisé tous les deux ans.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Tous les bateaux sont cette année aux couleurs de la Société nationale de sauvetage en mer pour sensibiliser le public à son action et l'aider à renouveler ses embarcations. CCP nº 1274987L Paris.

Les résultats

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Quatorzième étape
Blagnac-Guzet-Neige
(163 kilomètres)

1. Ghirotto (It.) en 4 h 30 min 54 s ; 2. Millar (G-B), à 2 s ; 3. Bouvatier (Fr.), à 13 s ; 4. Vanotti (It.), à 34 s ; 5. Gayant (Fr.), à 58 s.

Classement général. — 1. Delgado (Esp.), en 52 h 44 min 54 s ; 2. Rooks (P-B), à 3 min 28 s ; 3. Bauer (Can.), à 3 min 54 s ; 4. Parra (Col.), à 5 min 12 s ; 5. Herrera (Col.), à 7 min 2 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Cinquième étape : Blagnac-Blagnac
(23 kilomètres contre la montre)

1. Longo (Fr.), 32 min 17 s ; 2. Canins (It.), à 21 s ; 3. Evpake (URSS), à 56 s ; 4. Kibardina (URSS), à 1 min 1 s ; 5. Chiappa (It.), à 1 min 3 s.

Sixième étape : Blagnac-Saint-Girons
(94 kilomètres)

1. Odin (Fr.), en 2 h 23 min 43 s ; 2. Projkova (URSS), à 2 min 9 s ; 3. Le Prod'Homme (Fr.), à 2 min 9 s ; 4. Bonanomi (It.), à 2 min 9 s ; 5. Diaz (Fr.), à 2 min 9 s.

Classement général. — 1. Longo (Fr.), 10 h 45 min 5 s ; 2. Canins (It.), à 48 s ; 3. Chiappa (It.), à 4 min 21 s ; 4. Hepple (Austr.), à 4 min 56 s ; 5. Vikstedt-Nyman (Fin.), à 5 min 27 s.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Première journée)

* Nantes et Monaco, 1-1 ; * Bordeaux b. Auxerre, 2-0 ; Toulouse b. * Matra-Racing, 1-0 ; * Marseille et Montpellier, 1-1 ; Paris-S-G b. Paris S.-G. b* Metz, 1-0 ; Toulon bat *Lens, 1-0 ; * Lens, 1-0 ; Lille b. * Laval, 2-1 ; Sochaux b. * Strasbourg, 3-0 ; * Cannes b. Caen, 2-0 ; * Nice b. Saint-Etienne, 1-0.

Deuxième division
(Première journée)

GROUPE A

Mulhouse b. * Reims, 1-0 ; * Rouen et Valenciennes, 0-0 ; * Gueugnon b. Le Mans, 1-0 ; * Beauvais b. Nancy, 3-1 ; Brest b. * Dunkerque, 2-0 ; * Créteil b. Rennes, 3-1 ; * Le Touquet et Angers, 2-2 ; * Guingamp b. La Roche-AEPB, 1-0 ; * Quimper b. Abbeville, 3-0.

GROUPE B

* Niort b. Istres, 3-1 ; * Lyon b. Nîmes, 1-0 ; Cuiseaux-L. b. Montceau, 2-1 ; * Clermont-F et Le Havre, 2-2 ; Annecy b. * Rodez, 1-0 ; * Alès et Dijon, 3-3 ; * Le Puy b. Sète, 1-0 ; * Orléans et Martigues, 1-1 ; * Bastia b. Grenoble, 3-1.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE YOUGOSLAVIE

A Rijeka, 500 cc. — 1. Gardner (Aus/Honda), les 30 tours en 45 min 44 s ; 2. Sarron (Fra/Yamaha), à 7 s ; 3. Rainey (E-U/Yamaha) à 21 s.

250 cc. — 1. Pons (Esp/Honda) les 26 tours en 40 min 21 s ; 2. Garriga (Esp/Yamaha) à 5 s ; 3. Sarron (Fra/Honda) à 6 s.

Natation

CHAMPIONNATS D'URSS

Le Soviétique Igor Politnski a amélioré, le samedi 16 juillet à Moscou, son propre record du monde du 100 mètres dos en nageant cette distance en 55 secondes. Son précédent record était de 55 s 16/100.

Tennis

TOURNOI DE STUTTGART

Demi-finales : Agassi (E-U) bat Leconte (Fr.), 7-5, 7-5 ; Gomez (Eq.) bat Perez-Roldan (Arg.), 6-3, 6-1.

Finale : Agassi bat Gomez, 6-4, 6-2.

GOLF : open de Grande-Bretagne

Des points en dessous du parapluie

Nick Price, du Zimbabwe, menait la cent dix-septième édition de l'Open britannique de golf joué sur le parcours du Royal Lytham and Saint-Annes Club avant la dernière journée, lundi 18 juillet. Avec un total de 206, Price était à 7 points au-dessous du par. Il avait une avance de 2 points sur le Britannique Nick Faldo, détenteur du titre, et l'Espagnol Severiano Ballesteros.

LYTHAM SAINT-ANNES
de notre envoyé spécial

Débordés. Les membres du Royal and Ancient, organisme qui régente le golf et organise l'événement golfique européen, ont vécu à Lytham, station balnéaire un brin compassée, quelques journées trop bien remplies. Les bulletins météorologiques font partie intégrante de tout récit de l'Open. La force et la direction capricieuse du vent, le froid qui engourdit les mains en plein mois de juillet, la pluie par rafales, sont autant d'éléments pièges des parcours.

Jamais cependant jusqu'à cette année l'épreuve n'avait été repoussée d'une journée. Samedi, en effet, 10 centimètres de pluie inondaient le parcours, et 36 000 spectateurs avaient déjà pris place sur les links. Alors que le tournoi se déroule sur quatre jours depuis 1966 et se termine un dimanche depuis huit ans, il s'étalera cette année sur cinq jours pour se terminer un lundi.

Dimanche soir, on comptabilisait 191 777 spectateurs, record absolu de l'épreuve, avec la certitude de franchir, journée supplémentaire à l'appui, les 220 000. Marque d'un succès qui va grandissant et baromètre de la santé du golf européen. Mais l'affluence de ces derniers jours est également source de problèmes.

A l'US Open comme aux Internationaux de France de tennis cette année, un plafond quotidien d'entrées est fixé. Le Masters d'Augusta se joue à guichets fermés. Seul le Royal and Ancient reste attaché à l'entrée payante sans restriction.

« Le golf est un sport pour l'homme de la rue. Nous n'aimerions pas le mettre hors de sa portée », a déclaré Michael Bonnalack, secrétaire général du Royal and Ancient. L'Open britannique, est, il est vrai, une fête et un événement populaires. C'est son charme et sa force. Le marché noir, plaie de Wimbledon et du Tournoi des cinq nations, n'y sévit point. Malheureusement, le tournoi, victime de son succès, est menacé d'engorgement. Les joueurs, obligés parfois d'attendre pour se frayer un chemin à travers les spectateurs, commencent à se plaindre. Les services médicaux, dont un chirurgien et quatre médecins, traitent une centaine de personnes par jour, victimes de malaises cardiaques, de jambes cassées (on tombe souvent sur le terrain accidenté des links) et de chevilles tordues. Le coût des équipes de sécurité et de surveillance a doublé en quatre ans.

L'époque de l'Open à guichets fermés s'approche à grands pas.

MARC BALLADE.

Culture

AVIGNON 88

Le temps du jeu et du désordre

ETANT donné la manie des anniversaires, le Festival n'allait pas manquer de rappeler les mouvements, les houles et les foules de 68. A vrai dire,c'est assez discret : une exposition de photos d'époque,à l'Institut de la communication,complétée par un livre d'Edmond Volponi, Alors, camarade Vilar, *avec beaucoup de photos et un compte rendu au jour le jour,presque heure par heure, de ce festival exceptionnel – Living Theatre, contestation, Béjart, CRS, – le plus passionnel, le plus ludique.*

Les photos de l'exposition sont belles, mais trop ponctuelles pour raconter les choses aux nouvelles générations. On retiendra les looks du temps, le magnifique visage messianique de Julian Beck – on a pu le voir dans le film de Coppola, Cotton club. *Il était cet homme de main qui meurt abattu d'une rafale de mitraillette, là où il est né, dans une poubelle.*

Le livre est forcément plus explicite.Très subjectif. On ne peut pas s'en sortir autrement,c'était un temps de jeu et de désordre. Les représentants de l'ordre portaient casques et matraques, écrivaient des diatribes injurieuses et racistes contre les chevelus crados, autrement dit les hippies et les comédiens du Living Theatre, « anarchistes non violents », qui appelaient à planer sur des volutes d'herbe et à s'aimer tous ensemble.

D'UNE autre manière, Vilar devait, « quelque part » comme on a dit ensuite, être un homme d'ordre. Je n'ai jamais compris pourquoi lui, comédien, n'a pas voulu, pas pu, entrer dans le jeu. Comment lui, avec son éducation politique, a pu se laisser entraîner dans le piège d'une provocation entièrement codée, et qui ne demandait qu'à s'épanouir dans la fête et la poésie. La vraie violence est venue ensuite. Et les hippies ont mal vieilli. Ils sont rentrés dans le rang, se sont faits artisans, zonards plus ou moins perdus, « nouveaux pauvres ». J'en ai vu un pas mal : perché sur le toit d'une cabine telephonique, assis en lotus, en pleine méditation dans la nuit. Mais enfin, il faut bien avouer que, pour la photo, nous avons eu du mal à en trouver de vrais. Quant aux « livingists » qui ont sévi dans les festivals marginaux et autres, Ils ont complètement disparu de la scène européenne.

A propos du Living et de ses disciples, Roger Planchon parlait d'idéologie « mysticovasouillarde ». Franchement, il n'avait pas tort. Ou plutôt, son unique tort est de n'avoir pas, un peu comme Vilar, compris ou accepté la dimension d'humour, d'aléatoire, de passage. Beck non plus d'ailleurs. Il n'a pas voulu évoluer, a voulu prolonger l'éphémère du jeu, qui a perdu sa fulgurance, et il s'est laissé engloutir.

MAIS les autres ? Les jeunes loups – gauchos parfois, mais plutôt par curiosité ou complaisance – que le « off » de l'époque a vus naître, qui se débattaient entre le besoin de subvention et la crainte de la « récupération » ? S'Ils n'ont pas disparu, ils sont dans l'institution. Il n'y a pas d'alternative. Avec l'Evénement du jeudi, *les éditions Actes Sud publient des interviews réunis par Brigitte Salino (avec Emmanuelle Klausner et Claire Baldewyns). Ils sont là ceux qu'on a aimés et qu'on aime encore. Adrien, Bayen, Boeglin, Engel, Lavaudant, Mnouchkine, Vincent, et puis Chereau, Vitez, Savary, qui dit :* « Nous avons apporté la dérision. » *Ils ont en tout cas apporté un irrespect – sinon une arrogance – qu'on souhaiterait vraiment retrouver aujourd'hui, y compris chez certains d'entre eux. Ils racontent où ils étaient en 68, ce qu'ils faisaient et ce qu'ils font à présent. C'est extrêmement intéressant, par moments un peu triste.*

COLETTE GODARD.



MARC ENGUERAND



« Chroniques d'une fin d'après-midi » de Tchekhov

Le fond de l'air est slave

Il n'y a pas d'autre mot que celui pourtant usé de « poésie » pour définir le charme de Tchekhov et son emprise.

C'est dans la cour la plus ancienne du Palais des papes, aux pierres d'un blanc pur. Lignes rondes romanes, plants de verveine et de trémières qui se risquent dans des cassures. Cette cour a une allure à la fois militaire, bon enfant, cléricale, potagère.

Ils sont là une dizaine d'acteurs, lancés comme en liberté par leur moniteur Pierre Romans. Il y a des as, comme Nada Strancar, et des bleus, comme Marc Citti, Agnès Jaoui. Ils filent sous une arcade, coupent le sable en diagonale, apparaissent à une croisée, là-haut, étendent un plaid à même la terre. Ils enchaînent des fragments de scènes de Tchekhov, *la Mouette* et *la Cerisaie*, surtout. Ils font cela assez vite, dans la foulée. Comme de chic. C'est très beau. Et il n'y a pas de vide, l'enchantement est continu, comme lorsque Glenn Gould joue les pièces unies mais distinctes du *Clavier bien tempéré.*

Pierre Romans a appelé cela : *Chroniques d'une fin d'après-midi.* Cent minutes d'un art accompli, si naturel, d'une invention si ailée, qu'une fois de plus le charme secret du théâtre de Tchekhov nous laisse rêveurs. A quoi tient son emprise ?

« Jamais je ne peins d'après nature,il faut que ma mémoire ait passé les choses au tamis », dit Tchekhov. Ce n'est pas vrai pour ses récits, ses nouvelles : il réagit très vite, il informe, il prend parti, contre ou pour. C'est vrai pour son théâtre. Oui, là il écrit *« d'après ses souvenirs »*, comme il dit. Mais quels souvenirs ? Pas ceux de ces gens à vaul'eau, qui rêvassent. Il ne les a pas tant connus, après tout. Mais ses souvenirs de sensations pures : celles de l'air même du pays.

Il n'y a hélas pas d'autre mot que le mot, usé jusqu'à la corde, de « poésie », pour effleurer cet air de la Russie, si particulier. Et c'est ce qui fait si chimériques les soudaines « sorties » progressistes de tels personnages de Tchekhov sur les grands changements à venir, puisque ce qu'expriment Oncle Vania ou Platonov, ce n'est pas la condition de vivre, c'est le fond de l'air de la Russie, qui jamais ne change. La condition de vivre est dans les récits de Tchekhov, elle a changé du tout au tout. Le fond de l'air est le même, vous le sentirez, aujourd'hui, dès que vous flânerez là-bas.

Il sera, à Moscou, dans la femme en fichu de laine grise qui asperge, avec un gros tuyau d'incendie des pompiers, les hautes branches des tilleuls d'un boulevard, parce que juillet est trop chaud, comme dans le petit garçon à la cravate rouge qui arrache à pleines poignées les tulipes dans le dos de la jardinière, place du Manège, qui vient juste de les planter, comme il sera, à Leningrad, dans le noir du regard d'un vieil homme en chemise sans col, dans le corridor d'une maison de briques sombres de l'île Vassilievski, près des chantiers maritimes.

Elsa Triolet disait que chez Tchekhov, plus que chez aucun autre, vous regardez et écoutez des femmes, des hommes, sur la scène, mais vous n'êtes pas à eux, vous êtes entièrement à un courant qui va, par-dessous. *« Un peu profond ruisseau »*, disait Mallarmé. C'est Tchekhov : la poésie de la sensation pure. Le tout, cette poésie, est de la laisser aller, battre, respirer, rebondir, sans aucunement peser dessus. Les comédiens conduits par Pierre Romans réussissent cela à la perfection, et dans un grand style.

L'art accompli des débutants

Présence magnifique, entre autres, de Nada Strancar, au jeu d'un dessin si net, vif, marquant. La classe suprême. L'une de nos toutes premières actrices. Mais tout, dans ces *Chroniques d'une fin d'après-midi*, est de la plus haute dimension. Ce qui, quand même, « fait question », comme l'on dit, car il y a là des étudiants, élèves de l'Ecole de Théâtre qu'anime Pierre Romans à Nanterre. Ces variations sur Tchekhov sont ce qu'Avignon cet été 1988 propose de plus fort, avec *les Coréens* de Vinaver, joués, eux, par les étudiants du Conservatoire (classe de Viviane Théophilidès). Comment se fait-il que les acteurs soient d'un art si accompli, dès leurs premiers pas ? L'évolution de la pédagogie ne peut pas expliquer tout.

En fin de soirée, présentation des *Trois Soeurs* dans une mise en scène de Maurice Bénichou. La pièce est donnée dehors, devant la superbe façade d'une maison du dix-huitième siècle, dans une île du Rhône.

La bêtise, de ma part, est d'être allé voir ces *Trois Soeurs* , qui ne sont pas un mauvais spectacle, juste en sortant du Tchekhov de Pierre Romans, qui était d'un art bien plus haut. A noter l'interprétation curieuse, émouvante, de Christine Murillo (Natacha) et Niels Arestrup (Andreï). Bénichou a bien indiqué le profil des jeunes officiers de cette petite ville de garnison que Tchekhov décrit sans trop bien la connaître, semble-t-il. La mise en scène plaît beaucoup aux festivaliers, tant mieux. Elle est classique, et sentie. De quoi se plaindre ?

MICHEL COURNOT.

★ *Chroniques d'une fin d'après-midi*, 18 h 30. Cloître du Palais Vieux, jusqu'au 21 juillet.

★ *Les Trois Soeurs*, 22 heures. Bouchony jusqu'au 31 juillet.

OFF

Marie Philomène Nga chante et danse le Cameroun

Avec son boubou jaune d'or, son turban de même couleur qui cache la chevelure, elle illumine le décor, Marie Philomène Nga ! Elle raconte l'enfance camerounaise, les matrones – les tontines – qui se réunissaient pour palabrer, chanter et danser, la campagne des grands-parents et les travaux de la terre rythmés par des chants *« pour assouplir la vie rude »*. Aux fêtes de l'école, à Douala, la petite fille se fait remarquer comme « instigatrice » des jeux. A côté de l'établissement dansent « les génies noirs du Cameroun » dont plusieurs éléments seront embauchés par le Ballet national.

Marie Philomène n'a qu'à paraître pour être adoptée. Son sort est scellé lorsque la troupe part en tournée en Italie. Là, elle décide de *« tenter une expérience en France »* et elle rejoint quelques amis installés à Lyon. Elle se fait admettre dans une école spécialisée *« pour apprendre l'écriture musicale »* car, dit-elle, *« ce qui est de tradition orale en Afrique va se perdre si on ne le fixe pas ».*

Elle rencontre un ancien danseur du Ballet national congolais, qui enseigne la danse africaine dans une MJC du vieux Lyon, et elle crée avec lui le Ballet-Théâtre Madjumbe dont les spectacles tournent en France et à l'étranger. Plus tard, elle entre dans la compagnie Coup de pilon dans laquelle des Noirs de toutes origines mettent en valeur les expressions artistiques négro-africaines... En 1986, la troupe joue à Avignon en « off » *le Lion et la perle*, de Wole Soyinka.

Mais Marie Philomène voulait auparavant connaître la culture théâtrale européenne : elle s'était inscrite au Conservatoire d'art dramatique de Lyon. Elle en sort bardée de médailles, dont un premier prix de diction. Avec des camarades de classe, elle monte une pièce de l'auteur camerounais Protais Assens, *Trop, c'est trop*, qui fait une carrière honorable dans les cafés-théâtres et à Avignon.

Après d'autres expériences de comédienne – en Afrique elle a joué dans *l'Eau de misère*, film d'un jeune cinéaste camerounais, Jean-Marie Teno, – Marie Philomène a tout naturellement fondé sa compagnie qu'elle veut franco-camerounaise. Le financement ? *« C'est moi. Je fais toutes sortes de petits travaux, le ménage, la plonge, et je touche quelques cachets. »* Elle est ici avec *Ma mémoire se souvient*, un poème à la vie, dit, chanté et dansé par elle, accompagnée de quatre musiciens. Une évocation de l'enfance d'une petite fille au Cameroun.

J.-J. L.

★ Temple Saint-Martial, à 21 heures, du 18 au 23 juillet.

Un débat du « Monde »

Ecrire, lire, jouer le théâtre

Plus d'un millier de lecteurs du *Monde* se sont rassemblés le dimanche 17 juillet dans la cour de l'Institut de la communication d'Avignon pour assister à un débat centré sur « les auteurs dans le théâtre européen du XXe siècle », thème d'une brochure éditée au printemps dernier.

Très vite, un dialogue s'est instauré entre eux et plusieurs personnalités qui avaient répondu à l'invitation du journal : M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, Alain Crombecque, directeur du Festival, Marie Redonnet, écrivain et auteur de *Tir & Lir* , joué dans le cadre du « in », Christian Dupeyron, responsable des éditions Actes Sud-Papiers, José Artur, de France-Inter, et André Fontaine, directeur du *Monde*. Le débat était animé par Danièle Heymann, Colette Godard et Jean-Jacques Lerrant.

M. Jack Lang, indiquant que *« la quinzaine à venir serait déterminante en raison du début de la discussion des budgets de 1989 »*, a assuré qu'il entendait *« défendre au mieux le budget global du ministère de la culture en favorisant tout ce qui constitue le tissu productif : la production audiovisuelle, les lieux de spectacles et le travail des compagnies dramatiques indépendantes ».* Le ministre a également annoncé que *« ce qu'on appelle les industries de programme, comme toutes les entreprises, devraient bientôt consacrer plus d'argent à la recherche et qu'une future réforme de la télévision et de la radio devrait permettre un accès plus facile des auteurs dramatiques aux moyens audiovisuels ».*

Alain Crombecque a pour sa part déclaré qu'il continuerait de favoriser les échanges internationaux du festival en annonçant qu'il recevrait la semaine prochaine les organisateurs des manifestations culturelles des Jeux olympiques de Barcelone en vue d'un travail en commun et que le metteur en scène italien Luca Ronconi serait invité l'an prochain à Avignon.

O. S.

● **Mort du comédien Jean-Paul Cisife.** – Le comédien et metteur en scène Jean-Paul Cisife est décédé le 11 juillet dernier des suites d'une leucémie. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

[Jean-Paul Cisife faisait partie des Comédiens associés qui, depuis plus de vingt-cinq ans, jouent régulièrement Ionesco au Théâtre de la Huchette. Pendant longtemps, on put le voir dans le rôle du professeur de *la Leçon* ou de Mr. Smith dans *la Cantatrice chauve.*

Premier prix de comédie classique du Conservatoire de Paris, il était passé par l'Actor's Studio et chez Tania Balachova. Il avait interprété sur scène Tchekhov, Anouilh, Offenbach et Eduardo Manet. Il avait monté *Lieutenant Tenant* de Gripari et *la Souricière* d'Agatha Christie. Il s'apprêtait à mettre en scène, pour la rentrée, *la Chevauchée élastique* de Pierre Louki.]

Musiques du Pakistan

Les flammes de l'Orient

En fin d'après-midi, juste avant le coucher du soleil, des musiciens venus du Pakistan pour la première fois en France s'assoient à l'orientale pour jouer et chanter. On les découvre avec émerveillement.

Dans le jardin du Festival, le premier jour, ils ont déroulé leurs tapis, se sont assis, somptueusement beaux dans des costumes différents selon la région du Pakistan dont ils sont originaires. Certains avaient choisi le soleil, d'autres l'ombre. Les turbans blancs se mêlaient aux oranges, aux roses, avec des drapés nuancés, aux côtés de calottes un peu cosaques, et les gilets brodés, de sobres tuniques noires. Une femme baissait la tête, sous son voile bleu.

Ils sont quarante à Avignon, stars de la tradition populaire ou religieuse soufi. Leurs musiques, et le pluriel s'impose, sont restées longtemps occultées par une sorte de myopie occidentale qui les voulait petites sœurs des musiques indiennes. Soudabeh Kia, adjointe de Thomas Erdoz, est allée voir de plus près, au cours de trois voyages, dont l'un en compagnie de Véronique Charrier, adjointe d'Alain Crombecque.

Ce premier jour, malgré la fatigue et le dépaysement, les musiciens ont donné un aperçu de leur art, avec cette générosité, ce sourire et ce goût du partage qui semblent les unir, au-delà de la diversité des ethnies, des langues, des traditions. Ils ne sont pas venus pour se produire en spectacle, pendant l'heure et demie de leurs concerts, durée dérisoire pour eux, rompus aux fêtes et aux longues nuits conviviales. *« Au Pakistan,* dit Soudabeh Kia, *un enfant naît, un homme meurt : on fait de la musique. »* On prie aussi, par tradition, dans ce pays islamique né il y a quarante ans. Avant de venir, ils ont demandé si, à Avignon, on pouvait jouer dans la rue...

« Ce qui a changé depuis l'indépendance, explique Abdul Hamid Akhund, secrétaire du département de la culture et du tourisme du gouvernement du Sind (une des régions du Pakistan), *c'est surtout l'évolution vers une société plus sédentarisée, et plus urbaine, accompagnée par l'intrusion de la télévision, de la radio et d'une musique plus commerciale. Mais, la plupart du temps, les gens préfèrent leurs musiques traditionnelles aux « tubes ». »* Les cassettes circulent beaucoup, les musiciens aussi, et en ce domaine règne une grande tolérance. *« Toutes ces cultures régionales sont la composante de l'identité nationale. »*

Commune aux contrées du Sind et du Pendjab, la tradition qawwali est la mieux connue en France, et les frères Sabri sont les seuls, parmi tous les musiciens que l'on peut entendre à Avignon, à avoir déjà fait le voyage. Ils sont deux, entourés de six chanteurs. Ils s'accompagnent à l'harmonium, rythment leurs chants de gestes amples et lents du bras, du ciel à leur poitrine et de leur poitrine vers le public. Ils psalmodient parfois le nom d'Allah. Leur musique est un somptueux alliage d'indolence et de sensualité, de flamme et de confidence.

La couleur du désert

Tout comme le qawwali, le ghazal, forme poétique d'origine arabe, est d'inspiration semi-classique. La star du ghazal, adulée dans tout le Pakistan, c'est Ghulam Ali. On entendra ses chants de l'amour et de la séparation : *« Tu m'as frappé la tête sur l'enclume et puis tu m'as chanté une berceuse pour que je m'endorme »*... Ces mélodies lancinantes sont des bribes arrachées à un immense poème épique et religieux dont les auditeurs sindhis eux-mêmes ne peuvent recomposer le puzzle.

Dans les tribus d'artisans forgerons du Sind, dit-on, les tziganes pourraient retrouver leurs ancêtres. Et, sur la route de l'Europe, ils ont forcément traversé le Balouchistan, l'une des provinces les plus vastes et les moins peuplées du Pakistan, dont la musique a la couleur du désert... Ils ont croisé d'autres nomades, venus d'Iran. D'Iran encore, mais aussi d'Afghanistan, du Pendjab et des confins de la mer Caspienne, sont issus les Pachtous.

Les musiques du Pakistan sont la synthèse insolite et prenante de toutes ces influences. On aimerait citer tous les musiciens. Il y a le Sindhi Alan Fakir, royal sous son turban bleu déplié en savant éventail, la Zarzanga, chanteuse dont les romances vous sautent à la gorge... Ils seront réunis pour une nuit entière, le 21 juillet. On retrouvera, parmi eux, leur *« monument national »*, le plus âgé d'entre eux, Pathana Khan. Il chante, immobile, comme pour lui seul. La voix est voilée, nostalgique. Il prend une note, la tient et la déploie à la manière d'un Cante Jondo. C'est une musique de l'âme, d'une intense beauté, d'une haute spiritualité. Un don de soi au chant, au poème, qui rejaillit sur l'auditeur, avec la douceur d'un bienfait.

ODILE QUIROT.

★ Concerts à 19 h, au cloître des Célestins. Le 20 : musiques du Sind. Le 18 : le ghazal. Le 19 : musiques baloutche et pachtou. Le 21 : Nuit des musiques du Pakistan. France-Culture enregistre et rediffuse dès cette semaine.

Marie Philomène Nga
te et danse le Cameroun

Orient

Culture

MUSIQUES

Scott Ross rêveur à Aix

Les jours du Festival fuyant souvent trop vite pour qu'on puisse les épingler, retenons juste une image de Scott Ross volée dans le cloître enchanteur de la cathédrale d'Aix.

Le gentil rêveur à la barbe blonde, flottant dans son pantalon beige et ses sandales, dodelinant de la tête, joue Rameau et Scarlatti sur son clavecin, égrenant les notes répétées comme une pluie bienfaisante.

L'assise du style est merveilleuse, la polyphonie grandiose et naturelle, avec un phrasé en équilibre sur le rêve, même pour les plus ambitieuses constructions de Rameau. La *Sonate* K 208 de Scarlatti qu'il aime entre toutes, il l'entend « *dans les pleurs de la mélancolie* », les yeux chavirant derrière les paupières closes. Les *Sonates* K 24 et 27 sont des fontaines de pierreries, aux somptueux entrelacs, avec ces mélodies comme des poissons, glissant au-dessus, au-dessous dans le torrent au débit régulier.

Chez Rameau, on admire le phrasé qui ne s'arrête jamais malgré les hésitations ou les ruptures apparentes, qui continue à travers les silences comme les brisures du temps : le temps de la joie et le temps du malheur. C'est la même musique, la même couleur, la même vie éternelle qui coulent à l'intérieur de Rameau et de son interprète, jusqu'à cette Gavotte ivre d'espace, inextinguible (1).

J. L.

(1) Rappelons que Scott Ross a été élu « musicien de l'année » par le syndicat de la critique pour son monumental enregistrement des *555 sonates* de Scarlatti en disques compacts (Erato).

Suite du « Ring » à Orange

Tendres fauves

Mi-temps et intempéries pour la Tétralogie au Théâtre Antique. Après l'Or du Rhin *(*le Monde *du 12 juillet) grand vent pour* la Walkyrie.

Pour rendre compte d'une création à l'autre bout de la Côte d'Azur, il fallait devancer l'appel d'Orange et voir la répétition générale de *la Walkyrie*. Mais le grand mistral était déjà au rendez-vous, d'autant plus douloureux qu'il n'était pas attendu. Les belles épaules nues de Jannine Altmeyer n'ont pas frissonné, bien que l'être *familier de Hunding* parût bien étrange dans les dédales d'escaliers de Svoboda. Et l'on a retrouvé la merveilleuse Sieglinde du Ring de Chéreau, à la voix pleine d'élan, toute neuve, celle d'une fiancée enfin libérée de l'oppression d'un mariage forcé.

En face d'elle, l'imposant Gary Lakes rappelait assez le Sigmund de Jon Vickers dans les années 50 à Bayreuth, mais changé en un fauve tendre, d'une bonne volonté touchante, malheureusement dépourvu apparemment de passion ou de désespoir, peu motivé par son destin, comme John Macurdy, Hunding au gosier d'airain, mais nullement en proie à une haine sanguinaire... Ces animaux sauvages sont un peu trop apprivoisés. Mais peut-être jugeaient-ils inutile de montrer les dents pour une répétition générale, donnée pourtant devant quelque six mille citoyens d'Orange, ravis de l'aubaine.

Scéniquement, on n'a pas vu grand-chose, des arbres et une grotte sur le grand calicot de plastique blanc, cédant la place à de banales branches fleuries pour l'hymne au printemps.

Le deuxième acte ayant été répété la veille (ce que le vent de plus en plus violent empêchait de trop regretter), les Walkyries, empanachées de longues chevelures noires, aux belles robes gris argent, tachetées de rouge et superbement en voix, venaient enfin animer l'espace scénique, escaladant et dégringolant les gradins en tous sens, tournant comme des girouettes avec leurs lances.

La Brunehilde d'Ute Wenzing (qui remplace Eva Marton) contrastait par la rudesse de sa voix coupée à la serpe, aux accents violents et fauves, avec les grands phrasés lyriques d'Altmeyer, gorgés de désespoir et renaissant soudain à l'enthousiasme, à l'ivresse de la vie en apprenant qu'elle porte Siegfried en son sein.

Et ce fut ensuite une très belle péroraison de cette Brunehilde un peu brute en face de Robert Hale, Wotan majestueux dans son manteau blanc, d'une expression très humaine de père humilié et très aimant, mais nullement prêt à abdiquer, le personnage même, grand et ferme, que Wagner a dépeint dans sa musique.

Placé beaucoup plus bas dans le théâtre antique que pour *l'Or du Rhin* (*le Monde* du 12 juillet), on entend, malgré le mistral, un orchestre beaucoup plus homogène, avec des cordes vivantes et vigoureuses. Marek Janowski semblait ménager sa monture pour cette répétition : l'orage du premier acte comme la chevauchée des Walkyries manquaient quelque peu de souplesse et d'élan, mais, progressivement, le Nouvel Orchestre philharmonique atteignait, jusqu'à la fin de chaque acte, à l'exaltation et au bondissement du véritable lyrisme, surtout lorsque le père et la fille une fois réconciliés, leurs rochers se rapprochèrent lentement et s'accostèrent comme des croiseurs de bataille, avant de flamber sous d'impressionnantes projections cinématographiques.

JACQUES LONCHAMPT.

ARTS

Art Jonction à Nice

Une Foire et du béton

Art Jonction, la troisième Foire d'art contemporain de Nice pourrait se trouver du côté de la jeune créativité européenne.

Etre « le seul marché estival de l'art contemporain » assure, sans doute, à Art Jonction une chaleur ambiante et une décontraction toute particulière — du genre maillot de bain dans une poche et peut-être carnet de chèques dans l'autre. Mais cette spécificité, en partie commandée par un calendrier annuel des Foires de l'art déjà très chargé, ne saurait suffire à son image. Les organisateurs de la foire niçoise le savent bien qui, non sans clairvoyance, avaient décidé de placer sa troisième édition, du 13 au 17 juillet, sous le signe de la jeune création en Europe. Et d'inviter, avec le soutien de la CEE et du ministère français de la culture, douze galeries de promotion, représentant chacune un pays de la communauté, à présenter dans la Foire un de leurs poulains. Deux d'entre eux devaient être primés par un jury de critiques et de conservateurs, le prix se soldant par une exposition à la villa Arson pour l'un, dans un musée de la ville pour l'autre (1).

L'inintive a sûrement du bon, puisque c'est l'ensemble de la Foire, et non son seul quartier européen, qui paraissait avoir attrapé un air de jeunesse, un tour assez singulier échappant à l'idée de marché local ou provincial, malgré la présence de nombreuses galeries de province sous le grand berceau en béton du Palais des expositions. De province, plus que de Paris, de celles qui se battent ferme pour leurs artistes, mais qui n'ont pas forcément les moyens de se payer neuf jours de FIAC (Foire internationale d'art contemporain) — ou qui attendent à la porte du Grand Palais qu'on les y accepte), — ni Bâle ni Chicago ni aucune Foire existant, où d'ailleurs elles risqueraient de souffrir de la présence dans les parages de trop gros gibiers.

Tenus aussi par quelques galeries étrangères, et même une galerie algérienne, les stands, dans l'ensemble, n'offraient aux visiteurs rien de vraiment grandiose, ni d'œuvres signées par des ténors autrement qu'en petit nombre et dans des formats plutôt modestes. En revanche, ils permettaient de découvrir plus d'un artiste œuvrant entre peinture, sculpture et objets, entre le sérieux de l'art conceptuel et l'insolence néo-dada, dont le travail n'aurait pas forcément détonné dans la Biennale de Venise, section Aperto. Quelques galeries du genre Yvon Lambert auraient été là pour asseoir le tout, quand d'autres, mais pas trop, auraient été remerciées, et la partie était presque jouée. Celle d'une Foire ayant sa raison d'être dans le concert des Foires, comme place de marché, misant sur des galeries qu'on ne voit pas ailleurs, faisant connaître des talents encore non confirmés et proposant des œuvres à des prix modérés, pour nouveaux collectionneurs.

Mais cette Foire-là, qui n'existe pas encore, brasserait-elle un chiffre d'affaires assez important pour que chacun — exposants et organisateurs — s'y retrouve ? Et serait-elle à la hauteur des nouvelles ambitions artistiques de la municipalité, dont elle a besoin, au moins le temps de s'affirmer ? Si la ville apporte à Art Jonction un peu plus chaque année d'aides techniques, rien ne prouve son soutien inconditionnel à l'entreprise de particuliers courageux, un peu fous d'oser espérer développer un marché de l'art dans leur région, et pour le moment endettés.

Un musée sans collection

La patience, la mesure, le calcul à long terme, nécessaires à telle initiative, pourraient bien n'être pas compatibles avec l'impatience qui semble présider au projet de faire de Nice, comme l'a déclaré l'adjoint, devant un parterre d'exposants, au maire, chargé de la culture, M. Barthe, rien moins qu'une nouvelle « *Californie des arts* », et en pensant certainement plus aux quatre tours du Musée d'art moderne et d'art contemporain (le MOMAC, pour les intimes) en train de grimper à grande vitesse sur le lit du Paillon, entre la gare routière camouflée sous feuillages et fleurs parfumés et le méga Palais des congrès, du nom d'Acropolis.

Au vu du chantier, comprenant aussi le théâtre, et qui baigne dans le béton avant recouvrement sous marbre de Carrare, il semble qu'on ne soit pas si loin de cette *Californie*, de l'emphase, de l'agressivité, de la monumentalité (à moins qu'on se rapproche de Rome). Ce qui n'empêchera pas, vous dira l'un des deux architectes, Yves Bayard, l'intimité de l'usager. Le jeu des contraires bien forts est l'un de ses dadas : entre ombre et lumière, plein et vide, ouvert et fermé, au dedans comme au dehors. Celà pourrait ne pas être tellement bon pour la vision des œuvres ainsi « mises en scènes », qu'on est d'ailleurs en train de collecter. Car le bâtiment du Musée d'art moderne et contemporain de Nice est né avant même que sa collection existe vraiment ou qu'un programme muséographique ait été défini avec son conservateur, Pierre Chaigneau, débarqué des brumes du Nord pour être mis devant le fait, sinon accompli, en tout cas bien arrêté. On peut tout de même moduler quelques ardeurs architecturales. Et l'on attend les propositions de Jean-Michel Willmotte, chargé depuis six mois de l'aménagement intérieur des tours à trois étages.

Ce que sera la collection, pour laquelle la ville, depuis 1986, débloque un crédit, deux expositions, l'une aux Ponchettes, l'autre à l'ENAC (Espace niçois d'art contemporain) tentent d'en donner une petite idée. La première, en hommage à Toiny Castelli, rassemble des lithographies de pop artistes américains ; la seconde est un choix d'affiches lacérées de la Villeglé. Le nouveau réaliste s'y montre amateur de déchirures et d'accrocs dans les placards d'annonces d'expositions, met de « la peinture dans la non-peinture », en souhaitant qu'on prétende le contraire, ce qui ne serait pas vraiment faux.

Le pop art et les Américains, les nouveaux réalistes, Fluxus, les Niçois, les jeunes figuratifs... feront cette collection qui n'a pas de solides amarres historiques. Elle devrait prendre place au musée dans un an, puisque l'ouverture est prévue pour l'automne 1989.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Hommage à Toiny Castelli, Jacques de la Villeglé, Galerie d'art contemporain, galerie des Ponchettes. Jusqu'au 4 septembre.

(1) Ont été primés : Jean-Marc Navez (Belgique), Pascal Convert (France), Martin von Ostrowald (RFA).

Communication

Les projets de réforme se multiplient à l'intérieur de la chaîne

Poussée de fièvre régionaliste à FR 3

Que faire de FR 3 ? Une chaîne régionale, répondent sans hésiter les personnels de la chaîne.

Etudes confidentielles ou documents internes ; travaux indépendants ou menés en liaison avec le PS ou le CDS ; réflexions individuelles ou, au contraire, texte négocié au sommet entre trois organisations syndicales (CFDT, CGT, SNJ) : le refus du *statu quo* est unanime.

Souvent brocardés pour leur immobilisme, les salariés de FR 3 — qui contestent aux politiques le droit de décider seuls de l'avenir — prônent une refonte radicale de leur société ; 1992 et l'Europe des régions sont dans toutes les têtes.

« *L'utopie d'une politique de programmation régionale a heureusement pris fin* », écrit dans son dernier ouvrage (1) le sénateur Jean Cluzel. Ce spécialiste incontesté de l'audiovisuel se trompe. Car le concept de télévision régionale est de retour à tous les échelons de FR 3, où présidence et direction générale mises à part, on ne se reconnaît guère dans la chaîne « *recentralisée* » et « *à dominante culturelle* » voulue par le gouvernement de M. Jacques Chirac.

Le dernier comité central d'entreprise vient de témoigner de ce nouvel état d'esprit, en repoussant le plan de développement de la télévision régionale préparé par la direction. Les représentants du personnel ont, en effet, reproché à ce texte, qui prévoyait principalement l'ouverture de deux nouvelles tranches d'actualité, de ne penser la télévision régionale qu'en terme d'information. Les élus ont jugé ces ambitions « *dépassées* ».

Dépassées, parce qu'incapables de répondre au formidable paradoxe auquel FR 3 est aujourd'hui confronté : d'un côté, trois mille deux cent cinquante agents, cent quatre-vingts équipes de reportage, un budget de 3 milliards de francs absorbant à lui seul 37 % de la redevance ; et de l'autre, une audience en régression sous l'effet conjugué de la nouvelle concurrence du privé et d'une programmation culturelle au public restreint.

Dépassées aussi, parce qu'inadaptées à l'échéance de 1992 devenue, dans la chaîne comme ailleurs, un véritable credo. « *Sans production ni diffusion hors de Paris*, écrit ainsi M. Isy Morgensztern, responsable des programmes à FR 3-Toulouse, *la France s'apprête à aborder l'Europe sans frontières dans des conditions difficiles : un vaste désert d'images et un vide médiatique pour d'immenses bassins de population.* » Surtout, ajoute-t-il, « *si l'Europe est amenée à se recomposer — comme il est logique — sans tenir compte des anciennes frontières entre Etats* » (2).

Ce constat, tous les projets de réforme concoctés à l'intérieur de la chaîne le partagent. Et tous en tirent la même conclusion. Il faut avoir le « *courage* » de définir une fois pour toutes FR 3 comme la chaîne des régions, et non plus comme un réseau national concédant à certaines heures des « fenêtres » locales. Bref, comme le dit M. Jean-Marie Belin, directeur de FR 3-Toulouse, dans une note de travail destinée au Centre des démocrates sociaux (CDS), « *il faut inverser la problématique actuelle et privilégier l'axe régional* ».

Comment ? En créant — tous en sont d'accord — de « *véritables télévisions régionales* ». Leur taille, leur nombre, leur degré d'autonomie et leur couverture géographique « *devront être clairement définis, à la lumière des logiques françaises, mais aussi européennes* », se contente d'affirmer la note de synthèse élaborée par le Groupe socialiste d'entreprise (GSE) de l'audiovisuel. Les autres projets se font plus précis et souhaitent la création de sociétés de télévision en nombre restreint — six ou sept, — desservant chacune une population de six à dix millions d'habitants. Le cercle de réflexion animé par MM. Edouard Guibert, ancien directeur de l'information de FR3, et Mario Beunat (indépendamment de toute organisation politique et syndicale) les localise même à Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse-Bordeaux et Rennes.

Ces nouvelles sociétés définieraient elles-mêmes leurs grilles de programme mais, précise le document commun à la CFDT, à la CGT et au SNJ, « *sans remettre en cause le maillage actuel* » des vingt-trois bureaux régionaux d'information de la chaîne actuelle. Fédérées à l'échelon national, elles définiraient en commun le programme national, échangeraient des émissions et passeraient — sur un pied d'égalité — des accords privilégiés avec les autres télévisions régionales de la Communauté. L'autonomie affichée tourne presque à l'indépendance... Aussi, sur tous ces points, le groupe de réflexion animé par M. Edouard Guibert se fait-il plus prudent : il parle encore de « décrochages » régionaux et évalue — il est le seul à le faire — à 350 millions de francs, au total, le coût de sa réforme après redéploiement des crédits actuels de la chaîne.

La place de Paris

La leçon de 1982 n'a donc pas été totalement oubliée : la loi votée à l'époque prévoyait la création de douze stations régionales. Celles-ci n'avaient jamais pu voir le jour, faute de moyens pour les financer. Mais il n'en reste pas moins que tous ces projets de réforme posent encore bien des questions. La place de Paris, par exemple. Les trois syndicats en font une région à part : le GSE de l'audiovisuel, une simple structure d'agence fournissant des reportages aux régions. Difficile d'imaginer que les élus de la région parisienne laisseraient faire. Enfin, l'ensemble des projets de réforme occultent complètement l'avenir du programme culturel hertzien, alors que ce dernier est rendu chaque jour plus nécessaire par la dérive commerciale des télévisions privées. Mais à travers ces multiples rapports, les régions ont repris la parole. Se la laisseront-elles retirer ?

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) *La Télévision après six réformes*, de M. Jean Cluzel, aux éditions J.-C. Lattès-Licet.

(2) *Libération* du mercredi 22 juin 1988.

A propos d'un voyage au Canada

Une lettre de M. Michel Droit

A la suite de l'article que nous avons publié le 14 juillet, sous le titre « M. de Chaisemartin, principal collaborateur de M. Hersant, inculpé de corruption active », M. Michel Droit, membre « en congé » de la CNCL, nous adresse la mise au point suivante :

Je lis avec stupéfaction, dans *le Monde* daté du 14 juillet 1988 et sous la plume de Mme Annick Cojean, que je me serais fait rembourser par le groupe du Figaro un voyage au Canada « *estimé à 60 000 francs* » pour ma femme et pour moi.

Il s'agit là d'une contre-vérité inadmissible.

Me trouvant en Amérique du Nord, pour mes vacances, durant l'été 1987, j'ai assisté au sommet de la francophonie à Québec et écrit, à cette occasion, un article pour le *Figaro-Magazine*, comme m'y autorisaient les décisions prises à la réunion plénière de la CNCL du 6 novembre 1986.

Une partie des frais de mon seul voyage personnel m'a été remboursée par *le Figaro-Magazine*. Ces frais ne comprenaient que ceux engagés pour réunir les documents nécessaires à mon article, ainsi que pour mes déplacements par avion en classe touriste. Ils s'élevaient à 29 677 francs.

L'article lui-même ne m'a pas été payé.

Aussi habitué soit-on à lire dans la presse toutes sortes de malveillances et d'inexactitudes à son propre sujet, il en est qui dépassent les mesures, surtout quand elles mettent en cause une autre personne que celle qui, depuis plus de huit mois, est la cible d'une machination politico-médiatique sans précédent dans son genre.

EN BREF

■ **Huit licenciements au *Quotidien de Paris*.** — M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, vient d'annoncer aux représentants du personnel sa décision de procéder au licenciement de huit journalistes, dont deux demeurent toutefois pigistes du journal. Cette décision intervient après la suppression, fin juin, de huit postes également, mais à l'atelier. Après ces départs, le journal comptera 144 salariés, dont 60 journalistes. Sa diffusion moyenne est estimée à 35 000-40 000 exemplaires.

● **Les éditions Jacquemart déposent leur bilan.** — Les éditions Jacquemart, dirigées par M. et Mme Noël et Jeanne Jacquemart, ont déposé leur bilan, le mercredi 13 juillet. Fondées en 1945 par M. Jacquemart, les Editions Jacquemart éditent principalement l'hebdomadaire *l'Echo de la presse et de la publicité* et le magazine *Sonovision*. Le tribunal de commerce devrait se prononcer dans le courant du mois de juillet sur les suites à donner à cette affaire.

● **Un journal diffusé en cinq langues par la chaîne catalane TV 3.** — La chaîne de télévision catalane TV 3 a annoncé, le 17 juillet, qu'elle diffuserait désormais, et ce jusqu'à la fin de l'été, un journal télévisé en cinq langues, destiné principalement aux nombreux touristes de la péninsule ibérique. Depuis le lundi 18 juillet, des journalistes français, britannique, ouest-allemand, italien et néerlandais présentent chacun quotidiennement pendant cinq minutes un court bulletin d'informations sur les nouvelles de leur pays d'origine et du monde. Un bulletin météo est diffusé dans le cadre de la même émission.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et Index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CARREFOUR DES TROIS BROUILLARDS. Le Lucernaire, Th. Rouge (45-44-57-34), 18 h 30.

L'ECHANGE, 20 h 30 ; DIEU QU'IL EST TARDIEU, 18 h 30, Roseau Théâtre (42-71-30-20).

LES APPARENCES SONT TROMPEUSES. Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

TROP C'EST TROP. Berry (43-57-54-55), 20 h 30.

JOURNAL D'UN LOUP-GAROU. Tourtour (48-87-82-48), 19 h.

LE CANAPÉ BLEU. Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

Les autres salles

BERRY (43-57-51-55). ◊ Trop, c'est trop : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◊ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◊ La Leçon : 20 h 30. ◊ Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). ◊ Frisette : 18 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 21 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Le Transamour : 22 h 15 et 23 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◊ Jamais vulgaire : 20 h. ◊ Vous avez dit Bigard : 20 h et 22 h 45.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musiques électroacoustiques, 18 h 30, Œuvres de L. Berio, B. Maderna, H. Pousseur, J. Cage. Dans le cadre de Musique années 50, Studio 5, 5e étage. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, André Isoir, 20 h 30, orgue. Œuvres de Nivers, Dandrieu. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, (42-23-55-28), Orchestre Sainte-Cécile de Pise, jusqu'au 24 juillet, 21 h, dir. R. Pierazzini. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann. Trio mandolines et clavecin, 18 h 30, C. Schneider, D. Meyer (mandolines), S. Pecot-Douatte (clavecin). Œuvres de Beethoven, Corelli, Canciello, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, Philharmonie de chambre, 21 h, dir. Roland Douatte, Stefan Rodesco (violon). « Les Quatre Saisons » de Vivaldi.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41), Ars Antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, 21 h 15, Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VIOLET Pavillon chromatique.

Région parisienne

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). Ses vacances à elle Banc d'essai : 20 h 30, dim. 16 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : M'sieur La Caille (1955), d'André Pergament, 14 h 30 ; A toi de jouer, Callaghan (1954), de Willy Rozier, 17 h 30 ; Et Dieu créa la femme (1956), de Roger Vadim, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Lundi 18 juillet

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.f.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONTRAINTE PAR CORPS (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LES FEUX DE LA NUIT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

FLIC OU ZOMBIE (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

GÉNÉRATION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (Can.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUILLET EN SEPTEMBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

NUIT DE FOLIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PANICS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE GATE (Can., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AIR FORCE ACADEMY (, v.f.) : Club, 9e (.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CHARGE HÉROÏQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXÉCUTRICE (*) (Fr., v.f.) : Club, 9e

ELZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ONDE DE CHOC (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 10.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h.

LES FILMS NOUVEAUX

L'ATTAQUE DES MORTS-VIVANTS. (*) Film italien de Claude Milliken, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU LAGON. Film Nouvelle Zélande d'Yvonne Mackay, v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 45.

DIVA () : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 40.

JOHNNY GOT HIS GUN (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h.

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 40.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h 05.

ORDET (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.

4 AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 40.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 22 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 35.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 20.

URGENCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 12 h.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 18 juillet

TF1

20.35 Téléfilm : L'assassin. 22.10 Magazine : Super sexy. 23.00 Feuilleton : Le bateau (1er épisode). *L'Odyssée d'un sous-marin allemand*. 23.50 Journal et la Bourse. 0.25 Magazine : Minuit sport. 1.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.30 Documentaire : D'homme à homme. 2.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Magazine : Médiations. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

▶ 20.35 Feuilleton Nord et Sud (1er épisode). 22.10 Série : Un juge, un flic. Le mégalomane. 23.05 Documentaire : La planète miracle. 3. Australie. 23.55 Informations : 24 heures sur la 2. 0.15 Le journal du Tour.

FR 3

20.30 Cinéma : Opération Crossbow. ■ Film américain de Michael Anderson (1965). 22.25 Journal et Météo. 22.50 Magazine : Océaniques. 23.45 Musiques, musique.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : *Les Borsalini*. □ Film français de Michel Nerval. (1979). 21.55 Flash d'informations. 22.00 Tauromachie. 23.30 Cinéma : En route pour la gloire. ■ Film américain de Hal Ashby (1976) (v.o.). 1.55 Documentaire : Les secrets du Titanic.

LA 5

20.30 Les accords du diable : Les envoûtés. 22.10 Les accords du diable (suite). Les rubriques de Sangria. 22.40 Série : La loi de Los Angeles. 23.40 Série : Hitchcock présente. Insomnie. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Hitchcock présente. 0.15 Star Trek. 1.05 Mission impossible. 1.55 La grande vallée. 2.45 Le journal de la nuit. 2.50 La nouvelle malle des Indes. 3.45 Bob Morane. 4.10 Vive la vie ! 4.35 Top nuggets.

M 6

20.30 Téléfilm : Massacre à minuit. 22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Tennis. Open féminin de Bruxelles. 0.55 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Etats-Unis, France : deux histoires, deux révolutions (1re partie). 21.30 Dramatique (2e partie). 22.40 La nuit sur un plateau. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Billie Holiday : Lady day by night.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Paris-Canaille. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Air de concert pour soprano et orchestre, op. 65, Egmont, musique de scène pour soprano, récitant et orchestre, op. 84, de Beethoven ; Symphonie nº 2 de Weill, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano ; sol. Gundula Janowitz, soprano. 0.15 Jazz, par Xavier Prévost. Naima Quartet (Espagne) ; Peter Gullin Quartet (Suède).

Mardi 19 juillet

TF 1

6.25 Magazine : Une première. Avec le journal à 6.30, 7.00, 7.25. 7.30 Club Dorothée vacances. 8.27 Flash d'informations. 8.30 Le magazine de l'objet. 9.00 Feuilleton : Haine et passions. 9.40 Feuilleton : C'est déjà demain. 10.05 Club Dorothée vacances. 11.10 Jeu : Et avec les oreilles. 11.35 Feuilleton : On ne vit qu'une fois. 12.00 Tournez... manège. 12.30 Flash d'informations. 12.35 Jeu : Le juste prix. 13.00 Journal. 13.30 La météo et la Bourse. 13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat. 16.00 Série : Des agents très spéciaux. 16.50 Club Dorothée vacances. Sablotins ; La chasse au trésor ; Jem ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Bioman. 18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma : le Cavaleur. ■■ Film français de Philippe de Broca (1978). *Un pianiste virtuose prend soudain conscience du vieillissement et de la solitude.* 22.15 Documentaire : Histoires naturelles. Le Mont Saint-Michel. 23.15 Série : Cannon. 0.05 Journal et la Bourse. 0.20 Magazine : Minuit sport. 1.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.45 Documentaire : D'homme à homme. 2.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Magazine : Chocs. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

6.45 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00 ; L'édito de Gilles Leclerc à 7.17 ; Les quatre vérités de Gérard Morin à 7.46. 8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre. 9.00 Magazine : L'été en baskets. Dessins animés. 11.00 Magazine : Aventures, voyages. 11.25 Série : Mon amie Flicka. 11.55 Flash d'informations et météo. 12.05 Jeu : Krzcado. 12.30 Flash d'informations. 12.35 Jeu : Les mariés de l'A2. 13.00 Journal et météo. 13.40 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Jeu : Bing parade. 15.30 Magazine : Sports été. Rugby : Australie-Nouvelle-Zélande à Brisbane ; Judo : Championnat d'Europe dames et hommes à Pampelune ; Tour de France (17e étape : Pau-Bordeaux) ; Magazine : A chacun son tour. 19.10 Actualités régionales. 19.28 Chimpa. Spot de la Prévention routière. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : Opération dragon. ▶ Film américain de Robert Clouse (1973). Avec Bruce Lee. 22.20 Débat : Les arts martiaux. Avec Christian Durand (directeur du journal *Bushido*) ; Maître Henri Plee (pionnier du karaté en France) ; Maître Nocquet (président de l'Union européenne d'aïkido) ; Dan Schwarz (entraîneur de l'équipe nationale de kung-fu). Fabien Canu (champion d'Europe 1987 de judo et champion du monde 1987 de judo) ; Maître Lee Kwan-Young (8e dan ceinture noire de tae kwen do, 5e dan ceinture noire hap ki-do) ; Kenji Tokitsu (fondateur de l'école Shaolin-Mon) ; Catherine Girardet (championne d'Europe de karaté). 23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Histoires courtes. 0.25 Le journal du Tour.

FR 3

12.00 Magazine : Estivales. Rock en stock. 13.00 Magazine : 40e à l'ombre de la 3. 13.30 Série : Cap danger. Le mas 14.00 Magazine : 40e à l'ombre de la 3. Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Papy, Mamie ; Carte postale ; De âne à zèbre ... Invités : Shona, Richard, Gotainer, Louise Feron, J.-L. Murat, J. Aurogue, Les Cougards. 17.00 Série : Les invisibles. D'après les romans d'Alain Royer et Emmanuel Baudry. 17.05 Série : Boumbo. Le roi du rodéo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Série : Sur la piste du crime. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé. 20.01 Jeux : La classe. 20.30 Cinéma : Fernand clochard. Film français de Pierre Chevalier (1957). 22.10 Journal et météo. 22.35 Emissions régionales.

CANAL PLUS

7.00 Cabou cadin. Dame Boucleline ; Rahan. 7.43 Dessin animé : Virgul. 7.45 Cabou cadin. La véritable histoire de Malvira. 8.00 CBS Evening News. 8.25 Série : Les épées de feu. 8.45 Cabou cadin. 9.00 Cinéma : Condorman. ■ Film américain de Charles Jarrott (1981). 10.27 Flash d'informations. 10.30 Cinéma : Irena et les ombres. ■ Film français d'Alain Robak (1986). 12.00 Cabou cadin. 12.30 Série : Larry et Balki. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Top 50. 13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : En route pour la gloire. ■ Film américain de Hal Ashby (1976). 16.20 Série : Bergerac. 17.10 Bandes annonces cinéma dans les salles. 17.40 Série : Batman. 18.05 Cabou cadin. Bécébégé ; Virgul. 18.30 Cabou cadin. Rambo. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. Invités : Marc Toesca, Nadine Deboist, Claude Chabrol. 20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Short circuit. □ Film américain de John Badham (1985). 22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Les oreilles entre les dents. ■ Film français de Patrick Schulmann (1987). 23.45 Cinéma : Dément. ■ Film américain de Jack Sholder (1982). Avec Jack Palance. 1.20 Cinéma : L'albatros. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1976).

LA 5

5.00 Le journal permanent. 8.00 Dessin animé : La famille Koala. 8.25 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 8.50 Série : Belle rive. 9.40 Série : Vive la vie ! 10.05 Série : Bob Morane. 10.30 Feuilleton : La nouvelle malle des Indes. 11.35 Série : Capitol. 12.30 Magazine : Le journal. De Jean-Claude Bourret. 13.00 Journal. 13.30 Série : La loi de Los Angeles. 14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.15 Série : Star Trek. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé. 18.30 Jeu : La porte magique. 18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : L'île du docteur Moreau. ■ Film américain de Don Taylor (1977). Avec Burt Lancaster. 22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek. 0.55 Mission impossible. 1.45 La grande vallée. 2.35 Journal de la nuit. 2.40 La nouvelle malle des Indes. 3.35 Bob Morane. 4.00 Vive la vie ! 4.30 Hitchcock présente. 4.55 Top nuggets.

M 6

6.00 Magazine : Matin chaud. Météo ; Horoscope ; Initiation au tarot ; Voyance. 8.00 Série : La ligne de démarcation. 8.30 Feuilleton : Belle et Sébastien. 9.00 Jeu : Plein les baffles. 10.00 Musique : Boulevard des clips. 11.00 Jeu : Grand prix. 11.30 Feuilleton : Belle et Sébastien. L'étranger. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Série : La ligne de démarcation. 14.45 Feuilleton : Ardéchois Cœur fidèle. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Un autre monde. 22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Apprendre la santé. 21.30 L'Australie : Les Arts d'Oz. La nouvelle culture australienne. 22.40 Nuits magnétiques. Voyage au bout de la nuit, SIDA, juillet 1988. 1. Les patients. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Billie Holiday.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Musique de la Grèce antique. Chants polyphoniques et musique traditionnelle d'Epire. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Vier letzte Lieder pour soprano et orchestre de Strauss ; Concerto pour clarinette, alto et orchestre, op. 88, de Bruch ; Symphonie nº 5 en mi bémol majeur, op. 82, de Sibelius, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano ; sol. : Mechthild Gessendorf, soprano, Michel Portal, clarinette, Gérard Caussé, alto. 0.15 Jazz, par Xavier Prevost. John Schroeder Trio (Allemagne).

Audience TV du 17 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

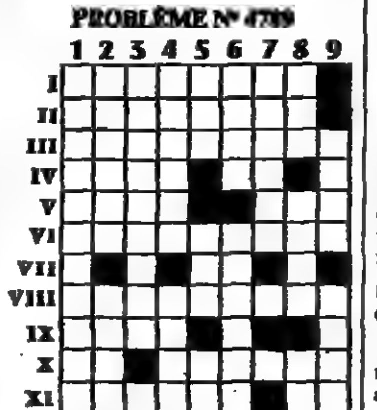
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	31.7	Amour du risque 6.6	Stade 2 9.7	Mis. casse-cou 3.8	Flash rec... 3.8	Homme 3 mil. 3.8	Un Enfant 2.7
19 h 45	37.1	Amour du risque 10.2	L'Arche d'or 9.7	Mis. casse-cou 5.9	Ça Cartoon 3.2	Homme 3 mil. 2.7	Un Enfant 5.4
20 h 16	44.1	Journal 14.0	Journal 19.9	Wayne et Shuster 3.8	Ça cartoon 2.2	Journal 4.8	Chacun chez... —.—
20 h 56	44.1	Fenêtre sur cour 22.0	Le retour du... 9.1	Cath. Lara 2.7	La Théode 2.2	Roi kung fu 5.6	Enlèvement 1.1
22 h 8	41.4	Fenêtre sur cour 24.2	Le retour du... 3.2	Journal 2.7	Flash 1.6	Roi kung fu 8.1	Ciné 6 2.2
22 h 44	28.9	Sport soir 7.0	Documentaire 6.9	Les Sorcières 6.5	Golf —.—	Concert 1.6	Scotland Yard 5.9

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4789



HORIZONTALEMENT

I. Ne monte pas à la tête quand elle est rouge. – II. Un homme qui a besoin de défense. – III. Artisan qui fabrique des pipes. – IV. Eut en main. Fait souvent un pli. – V. En parlant de son père, put dire qu'il en avait plein le dos. Terre. – VI. Qui n'a donc pas été conservé. – VII. N'est évidemment pas fait pour arrondir les angles. – VIII. Qui auraient peut-être besoin d'être frappés. – IX. Un beau château. – X. Dieu. Comme une grande voie. – XI. Ne veut ni le tiers ni la moitié. Lieu de fouilles.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on donne parfois à tout le reste. – 2. Pas folle quand elle est cultivée. Affluent du Danube. – 3. Jeunes filles qui ont encore du temps devant elles si elles veulent devenir mères. – 4. Faire entendre un son de cloche. Lancé par celui qui veut se mesurer. – 5. Vulgaire depuis qu'elle est devenue chrétienne. Se lança dans les retranchements. Conjonction. – 6. Siège d'un monastère. Peut casser les pieds. – 7. Sert de frontière entre l'Allemagne orientale et la Pologne. – 8. Période. Très bonne quand elle est fumante. D'un auxiliaire. – 9. Souvent difficile à tenir quand il est grand. Procéder par élimination.

Solution du problème nº 4788

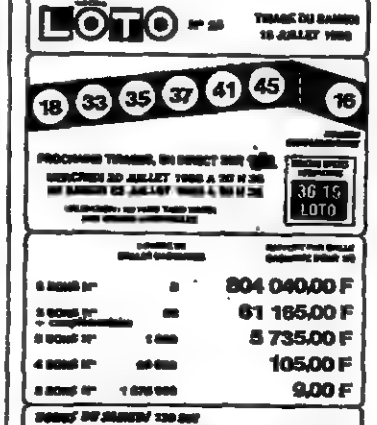
Horizontalement

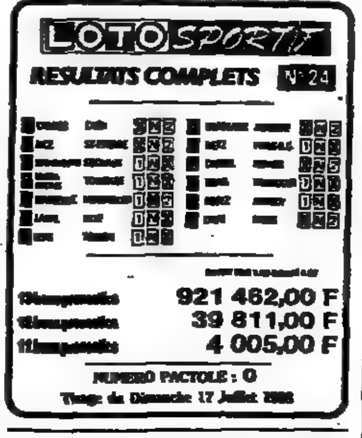
I. Musicographes. – II. Aramis. Ecailles. – III. Rampe. Ancien. PS. – IV. Me. Eleveur. Esaü. – V. Iton. Sel. Air. – VI. Télésiège. Amuse. – VII. Eternuement. – VIII. Nô. Ruées. An. Our. – IX. Etai. Eté. Nains. – X. Etable. Acteur. – XI. Rail. Retrace. En. – XII. Sédition. Raté. – XIII. Aïe ! On. Outr. Var. – XIV. Irun. Eon. Nivelé. – XV. Taxées. Sasseuse.

Verticalement

1. Marmiton. Errait. – 2. Uraète. Oeta. Ira. – 3. Sam. Olé ! Taiseux. – 4. Impénétrable. Né. – 5. Ciel. Seuil. Do. – 6. Os. Elire. Erines. – 7. Av. Enée. Et. – 8. Rêne. Gustations. – 9. Accusée. Ecrou. – 10. Paire. Ma. Tamins. – 11. Hie. Laënnec. Ris. – 12. Elne. Mn. Aner. Vé ! – 13. Si. Santoir. Avec. – 14. Epais. Un. Etals. – 15. Assureurs. Nérée.

GUY BROUTY.





MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 juillet à 0 heure et le mardi 19 juillet à 24 heures.

Une nouvelle perturbation circulant dans le flux zonal d'ouest arrivera sur la Manche, tandis que des masses d'air modérément instables remonteront d'Espagne vers le Sud-Ouest. Toutefois, en journée de mardi, le soleil sera encore prédominant sur une majorité des régions.

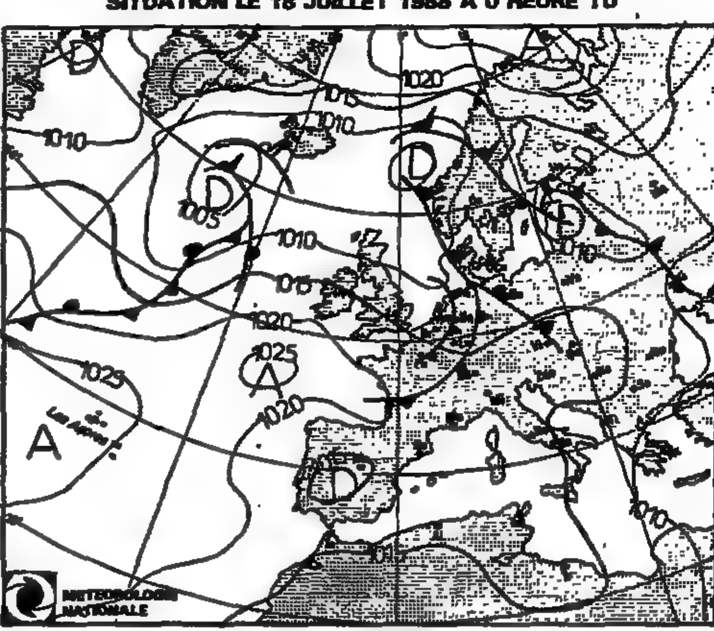
Mardi : ensoleillé, sauf dans le Nord-Ouest.

La perturbation atlantique donnera une couverture nuageuse de la Bretagne au Nord. Celle-ci deviendra plus dense dans l'après-midi pour donner quelques pluies faibles en soirée.

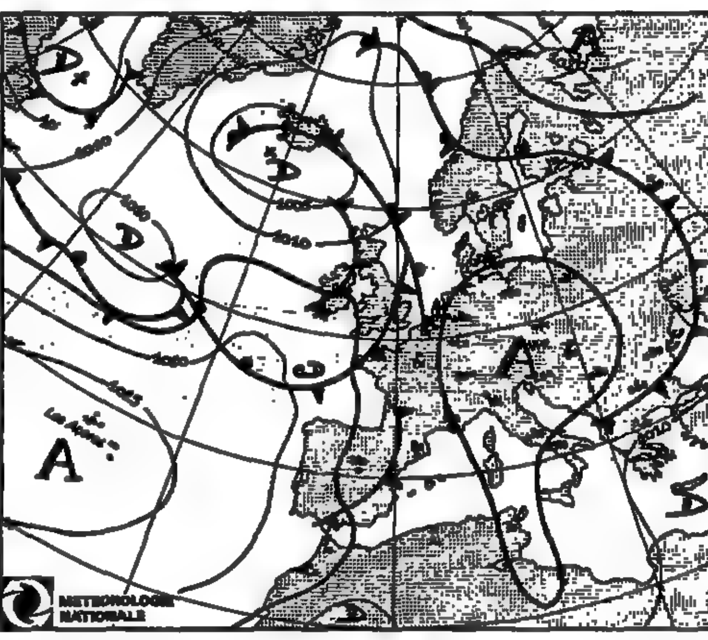
Sur les régions méridionales, il fera beau. Toutefois, des nuages d'instabilité se formeront des Pyrénées au Limousin. Ils pourront donner lieu à quelques orages de faible intensité en soirée. Ailleurs, la matinée sera nuageuse et brumeuse. Puis les éclaircies deviendront prédominantes.

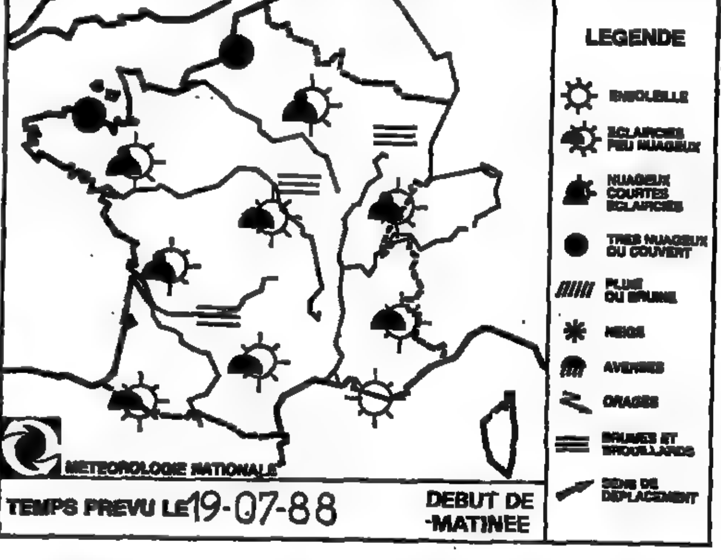
Les températures minimales varieront de 10 degrés dans le Nord-Est à 15 degrés dans le Sud-Ouest et jusqu'à 20 degrés près de la Méditerranée. Les maxima de 17 à 20 degrés près de la Manche atteindront de 25 à 32 degrés sur les autres régions.

SITUATION LE 18 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-7-1988 à 6 heures TU et le 18-7-1988 à 6 heures TU — le 18-7-1988

FRANCE

AJACCIO	26	14	D
BIARRITZ	22	14	D
BORDEAUX	27	11	D
BOURGES	24	13	C
BREST	15	10	C
CAEN	19	11	D
CHERBOURG	17	11	D
CLERMONT-FERR.	27	11	D
DIJON	21	14	C
GRENOBLE St-M-H	27	14	D
LILLE	19	13	C
LIMOGES	22	13	N
LYON	25	17	D
MARSEILLE-MAR.	27	16	D
NANCY	18	12	C
NANTES	20	13	C
NICE	25	18	D
PARIS-MONTS.	22	14	C
PAU	26	14	B
PERPIGNAN	30	18	D
RENNES	21	14	C
ST-ÉTIENNE	25	15	N
STRASBOURG	18	15	A
TOURS	23	13	C
TOULOUSE	26	14	D
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER

ALGER	29	18	D
AMSTERDAM	17	13	C
ATHÈNES	30	27	D
BANGKOK	32	27	N
BARCELONE	27	19	D
BELGRADE	25	13	N
BERLIN	19	12	N
BRUXELLES	17	12	C
LE CAIRE	36	25	D
COPENHAGUE	20	14	C
DAKAR	30	26	D
DELHI	35	28	C
DJERBA	29	22	D
GENÈVE	24	11	D
HONGKONG	32	28	D
ISTANBUL	30	24	D
JÉRUSALEM	29	19	D
LISBONNE	26	16	D
LONDRES	20	13	C
LOS ANGELES	23	18	N
LUXEMBOURG	15	10	C
MADRID	33	18	D
MARRAKECH	38	19	D
MEXICO	25	12	A
MILAN	28	17	D
MONTRÉAL	26	17	N
MOSCOU	30	18	D
NAIROBI	20	10	C
NEW-YORK	32	25	C
OSLO	19	14	C
PALMA-DE-MAJ.	28	17	D
PÉKIN	30	24	P
RIO-DE-JANEIRO	22	18	N
ROME	28	16	D
SINGAPOUR	31	27	N
STOCKHOLM	23	16	P
SYDNEY	17	13	D
TOKYO	25	21	C
TUNIS	30	18	D
VARSOVIE	22	12	C
VENISE	25	17	D
VIENNE	23	15	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Régions

La reconstruction du centre-ville

Epernay nouvelle manière

« EPERNAY ne pouvait continuer à vivre avec au centre de son territoire, comme au milieu de son visage, une verrue aussi importante, aussi hideuse », affirme Bernard Stasi, député et maire CDS de la ville, en rappelant l'insalubrité et le délabrement du quartier Saint-Thibault avant sa rénovation. D'où l'éclat qu'il a voulu donner à l'inauguration de la place des Arcades, emblème de la restauration du centre de la ville.

Depuis douze ans, 170 millions de francs ont été investis pour transformer 4 hectares et demi d'entrepôts et de taudis sur le point de s'écrouler en un moderne quartier piétonnier. L'architecte responsable de cette opération, Jacques Gautier, explique qu'il a voulu *« créer un cœur de ville que les habitants aient envie de s'approprier ».* Dans ce but, il a joué sur le contraste entre les formes sobres des immeubles d'habitation des rues piétonnières et les lignes plus travaillées des bâtiments qui bordent la place.

Inspirée de certaines places italiennes ou espagnoles, celle-ci surprend par ses constructions aux vastes fenêtres, aux hautes voûtes, ses loggias de verre et la teinte rouge brique de ses murs. Cette agora moderne abrite de nombreux commerçants, dont un café très « branché », baptisé le Bar de l'habitude !. *« Nous avons privilégié une architecture diversifiée pour ne pas donner l'impression d'entrer dans un ensemble construit d'un seul bloc,* dit encore Jacques Gautier, *mais nous avons délibérément refusé un style trop voyant. »*

Le quartier Saint-Thibault a fait le pari de l'élégance mais n'est pas pour autant réservé à une élite. *« 50 % des appartements sont des logements sociaux, afin d'éviter que les personnes à revenus modestes ne soient chassées de la ville »,* précise Bernard Stasi.

Celui-ci a investi dans cette affaire *« beaucoup de passion et de temps »,* a rencontré de *« nombreux obstacles, des réticences et l'incompréhension de certains habitants ».* Le projet lui a d'ailleurs coûté la mairie aux élections municipales de 1977. *« A l'époque, beaucoup de gens ont cru que nous allions édifier une ZUP et s'attendaient à voir sortir de terre un petit Chicago. D'autres qualifiaient ce projet d'opération de pur prestige. »*

Le dossier du quartier Saint-Thibault est un vieux serpent de mer. Classé « îlot insalubre » en 1958, c'est seulement en 1976 que les travaux commencent. Douze ans plus tard, l'opération arrive à son terme après avoir été sérieusement révisée à la baisse sous les effets conjugués des erreurs des prévisionnistes, qui tablaient sur une population de cent mille personnes en l'an 2000 – on en compte aujourd'hui à peine trente mille, – et des contrecoups de la crise de l'immobilier.

Pour Bernard Stasi, cette opération n'est pas seulement destinée à boucher le *« trou des Halles d'Epernay ».* Elle devrait aussi attirer les habitants de la ville partis s'exiler dans les campagnes alentour, et montrer aux cent mille touristes qui visitent chaque année la capitale de la Marne et du champagne que celle-ci reste bien vivante et inventive.

THIERRY BILLARD.



D. R.

AUVERGNE

Fêtes au Puy

Du 11 au 18 septembre seront organisées, au Puy-en-Velay, en Haute-Loire, les troisièmes fêtes du Roi de l'oiseau.

Durant une semaine, Le Puy se mettra à l'heure de la Renaissance. Dans la vieille ville – qui, avec ses 55 hectares, est le secteur sauvegardé le plus important de France – autour de la cathédrale, les rues seront décorées à l'ancienne, des tavernes seront ouvertes où l'on boira et l'on mangera à la manière du quinzième et du seizième siècle, des spectacles de plein air seront organisés, tandis que patrouilleront les soldats et mercenaires qui auront installé un camp militaire reconstitué dans la plus exacte tradition. Chaque jour, deux soirées ou spectacles de qualité seront proposés aux cinquante mille visiteurs attendus.

Originalité de ces fêtes : trois mille Ponots costumés y participeront.

* Hôtel de ville, BP 317, 43011 Le Puy-en-Velay Cedex. - Tél. : 71-09-01-34.

Des bisons en Margeride ?

Le bison d'Europe – 2,30 mètres au garrot, plus de 3 mètres de long – est un animal mythique : c'est le cousin de celui d'Amérique. Il a failli disparaître mais a été finalement sauvé : à l'heure actuelle, plus de six cents individus en liberté ou en semi-liberté dans les forêts aux frontières de la Pologne et de la Russie. La Margeride est un territoire de 200 000 hectares qui mord sur trois départements : la Haute-Loire, le Cantal, la Lozère. On y compte sept habitants au kilomètre carré et cette région rappelle, en bien des points, le sud de la Pologne.

D'où l'idée de Gilbert Maury, biologiste et guide animalier, originaire du Puy-en-Velay, qui propose de créer en Margeride un parc de vision d'une centaine d'hectares, où seraient acclimatés une dizaine de bisons importés de Pologne. Cela dans une première étape ; à plus longue échéance, on pourrait même envisager de rendre le bison à la vie sauvage, quitte à le localiser en permanence à l'aide de radio-émetteurs.

Cette proposition a été diversement accueillie par les élus, les responsables politiques, les représentants de l'Office des forêts, de la fédération de la chasse ou des services vétérinaires. Idée intéressante, ont-il dit en substance, mais qui demande à être étudiée très sérieusement et qui ne pourrait être réalisée que très progressivement.

BRETAGNE

Celtes habiles

Deux années après sa remarquable exposition sur les Celtes (*le Monde* du 5 août 1986), l'abbaye de Daoulas, dans le Finistère, présente l'âge du bronze en Europe, en montrant ce qu'étaient nos ancêtres durant cette période, donc avant les Gaulois et autres Celtes, de 2500 à 800 avant Jésus-Christ.

L'exposition de 1986 avait montré le savoir-faire des Celtes. Celle de cette année prouve que les populations qui ont vécu en Europe avant 800 avant Jésus-Christ étaient fort habiles dans le travail du bronze et de l'or, dans celui du bois, de la pierre, de la céramique, de la terre... et dans le commerce.

Ces lointains ancêtres, en effet, savaient aussi bien se procurer et utiliser l'ambre de la Baltique et autres matières premières que réaliser des œuvres originales et exporter leurs productions. En témoignent le cône d'or d'Avanton (Vienne), les chariots solaires de Trundholm (Danemark), les chenets de Neuchâtel (Suisse) et de Barbuise-Courtavant (Aube), les musiciens de Keros et des Cyclades (Grèce), les crotales de Dooresheat (Irlande), les torques d'or de Berzocana (Espagne) etc.

En témoignent aussi, les gravures rupestres de Galice (Espagne), de Malte, de Bretagne, d'Italie, d'Ecosse, de Scandinavie, de France.

* Abbaye de Daoulas (Finistère) jusqu'au 31 août, ouvert tous les jours de 10 à 19 heures. Entrée : 27 F pour l'abbaye et l'exposition.

ILE-DE-FRANCE

Troc à Bonneuil

Les installations du Port autonome de Paris situées à Bonneuil, dans le Val-de-Marne, vont s'agrandir de 11 hectares, alors que le service des bases aériennes sur cette même commune va se moderniser.

Cette opération résulte d'un véritable accord de troc entre l'aviation civile et le Port autonome. L'aviation civile cède 11 hectares de terrains situés à Bonneuil, où ils jouxtent les installations portuaires du port, en contrepartie de la prise en charge financière et matérielle par ce dernier de la reconstruction sur un autre site, toujours à Bonneuil, des installations des bases aériennes. Ces 11 hectares de terrains industriels et portuaires supplémentaires permettront de renforcer le potentiel d'activités économiques du secteur centre du Val-de-Marne.

Cette procédure d'échange est une première dans ce département. Elle permettra à l'aviation civile, au terme de sa réalisation en 1990, de regrouper à Bonneuil les deux cents personnes de son service technique national d'engineering aéroportuaire.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Murs à l'ancienne

« Au pied du mur » est le nom d'une entreprise créée à Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales par Jacques Mauréso, sculpteur, et son épouse, Evelyne. Ceux-ci ont mis en œuvre un procédé permettant de reproduire des murs anciens avec leurs aspérités et leur patine.

Prenant à l'aide d'une mousse de latex l'empreinte fidèle d'une surface maçonnée, la technique employée permet ensuite de la reproduire à l'identique. Un modèle en plâtre sert d'intermédiaire avant la fabrication de matrices en élastomère de polyuréthane à l'intérieur desquelles sont placés des pigments de terre pour « coller » à la couleur du modèle.

Ces murs sur mesure, ininflammables et inaltérables, peuvent être utilisés dans la décoration intérieure comme dans la restauration de monuments.

Campings plus confortables

En dix ans, la région du Languedoc-Roussillon a vu le nombre de ses terrains de camping augmenter de 37 % et celui des places offertes aux campeurs de 27 %. Cependant le rythme de création des terrains a nettement diminué à partir de 1983. Les professionnels du camping ont amélioré la qualité de l'accueil en aménageant des terrains de taille plus petite et en développant le nombre de terrains grand confort. Le Gard arrive en tête des départements pour la croissance du nombre des terrains.

Les terrains municipaux, qui formaient le quart du parc en 1977, représentaient 29 % des effectifs en 1987. A l'inverse, la part des terrains à gestion commerciale est passée de 65 à 61 %. Un certain glissement s'est donc opéré en faveur des camps municipaux en dix ans. Les terrains à gestion commerciale restent cependant les plus nombreux. Le nombre de camps gérés par des association reste stable.

MIDI-PYRÉNÉES

Le pari de Toulouse

« Toulouse apparaît comme une métropole forte qui a émergé, au début des années 60, comme un pôle technologique et industriel de premier plan, grâce à la décentralisation de blocs industriels et scientifiques de compétence qui font sa spécificité aujourd'hui. Ce mouvement de croissance externe connaît maintenant un net ralentissement et place Toulouse à un tournant de son histoire économique. La poursuite de son développement doit désormais s'appuyer sur ses ressources propres pour stimuler un processus de croissance interne et former un « ciment économique » entre ses blocs de compétence. »

Ces propos introduisent le premier numéro spécial régional que les *Annales des mines* consacrent à Toulouse et qui, sous le titre « Toulouse, le pari du futur », a été réalisé en collaboration avec la Direction régionale de la recherche et de l'industrie (48 F, 120, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris).

PAYS DE LA LOIRE

Mai à Nantes

Vingt ans après mai 68, sociologues et historiens se sont longuement penchés sur cette période. Dans *l'Aubépine de mai* (Editions du centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail – CDMOT – de Nantes, diffusion Breizh), François Le Madec, à l'époque ajusteur P. 2 à Sud-Aviation, raconte comment, le 13 mai, a été déclenché, à partir de Nantes et juste avant Renault, le grand mouvement de grève qui devait toucher quelque 15 millions de personnes.

Ecrit à chaud, ce petit livre (140 pages) confirme le fait que mai 68 n'est pas un produit importé des campus de Californie mais le résultat d'une longue maturation militante. Témoignage d'autant plus intéressant qu'à Nantes, sans doute plus qu'ailleurs, le lien a été étroit entre les revendications sociales et le désir d'une autre société.

Animation de plein air

Quand Toulon fait sa chanson

Expérience originale à Toulon : durant quatre jours, sur une petite place, un atelier d'écriture a proposé aux habitants et aux passants de composer eux-mêmes une chanson à la gloire de la ville.

C'EST l'insurrection ! Les mots se rebiffent. La chanson aussi. Au temps de l'onomatopée, du borborygme en bulles, du bruit qui se prend pour de la musique, des braiments qui se prennent pour des paroles, de la répétition répétée jusqu'au bégaiement – le tout aussi mornement uniforme que la langue de bois et le slogan surgelé, – les mots en liberté avaient leur mot à dire. C'est fait. Ça vient de se passer quatre jours durant sous les platanes d'une petite place intimiste cernée de bistrots aux terrasses bondées, cœur d'une ville bariolée : place Puget, à Toulon. La drôle de fontaine surmontée d'un figuier géant chantonnait avec le piano d'Hubert Degeix, compagnon des Frères Jacques, et les accortes dames de « Paginaire » – un atelier d'écriture qui a fait ses preuves dans la région (1) – poussaient le chaland et la chalande à verser au passage leur obole pour la construction en cours d'une chanson : « Un mot, une rime, un vers ou deux, M'sieurs-Dames, un pied qui manque... A votre bon cœur, à votre imagination ! »

Retraités, matafs, minettes, barbus, imberbes, écoliers, profs, c'est une foule qui se renouvelle sans cesse autour des tréteaux des bateleuses militantes et donne des mots, généreusement – de ces mots que trop souvent on se fait rentrer dans la gorge. Rime à rime, rire à rire, la chanson – thème : le soleil – avance, recule, piétine et finit par s'envoler sur la ritournelle d'Hubert.

Le soleil allume la terre.

Un gamin, tout rouge, propose :

Beau comme le bruit au fond de moi.

Ce qui séduit Yvan Audouard, venu tout exprès de Paris pour jouer à ce jeu requinquant. Jovial, il s'émerveille et s'amuse : *« On entend de tout ! Ça va de l'Enrico Macias à de l'Henri Michaux. »* Et, pas chien, de lancer à son tour d'allègres mots au pot commun.

Christiane Rochefort, un tantinet nostalgique, rappelle le temps du Toulon des pompons rouges – les marins, maintenant, quittent leur bord en civil – ...et les chansons de la Rose rouge au temps, précisément, des Frères Jacques.

Couplet bouclé, refrain rodé, la petite foule reprend en chœur sans se faire prier. Ça marche !

Inespéré, non ? C'était pourtant une gageure fofolle de demander à des passants pressés (les courses du samedi) ou réputés trop indolents sous trop de soleil (au bout de la semaine, la plage) de s'arrêter là, de se creuser un peu les méninges, de sortir un peu de soi, d'inventer ensemble, entre inconnus, une chanson de l'inutile sur un air non conformiste, avec des mots en liberté, à contre-courant des tubes préfabriqués qu'on livre en série à des consommateurs à la cervelle-éponge. Ici, c'était du cousu main en bande, de la « création collective », comme on dit dans les milieux qui savent causer. Chapeau ! L'imagination joyeusement au pouvoir pendant quatre jours, c'est toujours ça de pris...

La veille, sur la petite place, des gamins en blouse bleue et casquette de postier 1830 avaient concocté entre eux des messages qu'ils allaient ensuite distribuer aux passants avec prière de donner une réponse immédiate. Ce qui donnait parfois, par exemple : – Question : *« Pourquoi les hommes sont-ils de couleurs différentes ? »* – Réponse du destinataire-passant : *« Pour que le monde soit plus gai à regarder. »*

Et pour finir, sur la lancée, le hasard des jeux de mots faisant bien les choses, le premier prix du concours de poésie impromptue est allé à un certain Pierre Pons...

JEAN RAMBAUD.

(1) Atelier d'écriture, « Paginaire » a pour vocation d'« apprendre à écrire et à lire autour de créations collectives et dans une ambiance décontractée ». Depuis trois ans déjà, il multiplie animations et stages. (*le Monde* du 8 avril 1986) « Atelier Paginaire », 390, route du Faron, 83200 Toulon. Tél. : 94-62-28-66.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :
Jean-Pierre FORON
Francis GOUGE,
Jean-Claude MARRE,
Yves ROCHCONGAR.
Coordination : Jacques-François SIMON.



Le Monde

ECONOMIE



LA CHINE EN MUTATION

Agriculture : des progrès menacés

par GILBERT ETIENNE (*)

Nous publions cette semaine le deuxième volet de notre enquête sur les changements intervenus dans l'économie chinoise.

« DANS *l'économie collective, les paysans repiquaient le riz en dix jours ; aujourd'hui, depuis que les terres ont été distribuées entre les familles, il n'en faut que quatre* », me disait un cadre du district de Hua (Guangdong) en 1982. Les villages plutôt mornes que j'avais visités, à différentes reprises depuis 1958, retrouvaient toute leur vitalité.

Une mer de chapeaux de paille recouvrait vendeurs et acheteurs. Le commerce privé, les petites usines collectives foisonnaient de toutes parts. Scènes analogues dans les autres provinces. L'agriculture et les autres secteurs de l'économie rurale s'élargissaient dans toutes les directions.

Automne 1987, retour au district de Hua. Le chef-lieu a pris l'allure d'une ville, et je loge, médusé, dans un hôtel climatisé, moquettes, salle de bains particulière... Le trafic augmente. Les belles rizières coexistent avec de nouvelles plantations d'orangers. Les maisons neuves poussent partout. Même dans les provinces de l'intérieur, l'économie avance bon train.

Et pourtant, à tous les niveaux, depuis les cadres de district jusqu'aux fonctionnaires de Pékin, nos interlocuteurs ne cachent pas leur inquiétude. Au début de 1988, le ministre de l'agriculture parle du « *marasme actuel de la production céréalière* ». Ce printemps, les débats de l'Assemblée nationale sont animés.

Après le sommet de 407 millions de tonnes de céréales, de soja et de patates atteint en 1984, la production tombe à 380-390 millions dans les années suivantes, pour remonter à 401 millions en 1987. La Chine, qui était parvenue à équilibrer (en poids) importations de blé et exportations de riz et de maïs, retrouve un déficit net en 1987 avec 16 millions de tonnes de grain importé contre 7,4 millions pour les exportations.

Liu et sa femme, dans la trentaine, sont en train de reconstruire leur maison. Elle passe les briques que son mari dispose avec l'aide d'un voisin. « *Pour le moment, nous commençons par un étage. Le second viendra quand nous aurons gagné plus d'argent.* » Le jeune couple a deux petits enfants. Il a reçu 0,20 ha de terre et possède deux buffles.

Deux récoltes de riz se succèdent dans l'année, donnant en tout environ 1400 kg de paddy, soit près de 1000 kg de riz. Quelques quintaux sont vendus chaque année après que les besoins de la famille ont été assurés. Mais Liu et sa femme ont d'autres sources de gain. Avec leurs buffles, il leur arrive de labourer les champs d'autres paysans. De temps à autre, ils vendent une oie ou un poulet, parfois un porc. A l'occasion, l'un et l'autre s'engagent comme maçons.

En osmose avec Hongkong

Le xiang (sous-district) compte sur 96 km²; 57 300 habitants, soit 600 au km². 3 400 hectares sont cultivés, 5 730 recouvrent des collines plus ou moins mises en valeur, entre autres par des vergers d'orangers. Les rendements moyens du paddy atteignent le niveau élevé de 5 500-5 800 kg/ha par récolte, qu'il ne sera pas facile de dépasser. Néanmoins, les exploitations agricoles (0,20 à 0,40 ha) ne suffisent pas pour vivre.

Les petites industries collectives, déjà importantes sous Mao Zedong, connaissent un essor spectaculaire, de même que les services (privés), les transports et les commerces. La région vit de plus en plus en osmose avec Hongkong, dont les hommes d'affaires soutiennent d'innombrables entreprises, grandes et petites.

La main-d'œuvre locale coûte le quart de celle de Hongkong. Près de Hua, dans un obscur hangar, cinquante jeunes gens assis près de leurs vieilles machines à coudre font des manteaux de pluie, pliés et empaquetés dans des sachets en plastique du type de n'importe quel magasin. Nous lisons : Weather Right Incorp. New Jersey, USA, made in China.

Ce bouillonnement d'activités s'accompagne de migrations. Des paysans locaux vont à Canton, tandis que d'autres viennent des provinces plus pauvres de l'intérieur travailler comme maçons dans les villages.

Alors que la Chine du Sud s'insère de plus en plus dans le monde extérieur, Hongkong et même Taiwan, dont les ressortissants commencent, eux aussi, à investir sur la terre ferme, les provinces de l'intérieur avancent, à une cadence certes moins rapide mais tout de même sensible.

Haltes dans le Hunan, puis dans le Hubei. Après Wuhan, grande cité industrielle, de légers vallonnements ondulent ou se tassent près des rives de l'énorme Yangzi corseté par des digues. Les bourgs grossissent avec la création de véritables fabriques dépendant des autorités locales.

Sur la route qui mène à Xinzhou, à 100 km de Wuhan, le trafic a bien changé depuis mon passage en 1972. Camions, minibus, motoculteurs à remorque, autobus refoulent les charrettes tirées par des hommes ou des poneys. Ici aussi, il ne sera pas facile de dépasser les 5 000 à 5 500 kg/ha de paddy par récolte. Plantations d'arbres fruitiers, pisciculture, petit élevage fleurissent maintenant que le commerce privé est encouragé.

Sans négliger la riziculture, il s'agit, relèvent les cadres du district, de pousser les cultures qui donnent le meilleur rapport. En même temps, « *il faut sortir les paysans de l'agriculture sans les laisser venir en ville* », grâce au développement des industries locales, de la construction, des transports, du commerce.

Au village de Tatu, déjà très avancé dans l'économie collective en 1972, les affaires vont bon train. Une petite fabrique produit des shampooings et des cosmétiques, une poudre destinée à blanchir la peau de ces dames (les Chinois n'ont pas le goût du bronzage, au contraire). Une grande maison de Wuhan livre sachets et emballages standards avec sa marque de fabrique.

Arrêtons-nous chez les Wang. En tout neuf personnes : les parents âgés, deux fils, leurs femmes, trois petits-enfants. La famille a reçu 60 ares qui portent du blé et du coton. Comme le calendrier est serré, le blé est semé un peu espacé, de sorte qu'un mois avant la moisson les paysans bêchent entre les tiges et sèment le coton. Exemple typique de ces vieilles pratiques intensives du monde chinois.

Chez les Wang

Irrigation, engrais chimiques ajoutés au fumier, pesticides, assurent de beaux rendements. Néanmoins, sur si peu de terre, la production de blé ne suffit pas, aussi nos gens en achètent-ils avec les recettes du coton, de la vente d'un porc et de quelques volailles. Montre au poignet, chemise de couleur, le fils aîné travaille une partie de l'année comme charpentier. Quant à son frère, il est petit fonctionnaire au chef-lieu.

— Limite de province
→ Itinéraire suivi
de 0 à 200 m
de 200 à 2 000 m
plus de 2 000 m
Pékin
HEBEI
PLAINE DU NORD
HUBEI
Wuhan
Xinzhou
Yangzi
HUNAN
TAIWAN
Canton
GUANGDONG
Hongkong
TIBET

Ces diverses activités ont permis aux deux fils de refaire la maison familiale. Leurs femmes portent une blouse en tissu imprimé. Les enfants courent par-ci par-là en petite chemise, pantalon court ou jupe et sandales. Bicyclettes, radios, machine à coudre... Ce premier stade des biens semi-durables est dépassé, et nos gens songent à la télévision et, plus tard, à la petite moto.

Après la Chine centrale, ses vallées bordées de montagnes plus ou moins pelées, voici la grande plaine du Nord, immense et monotone. Le blé moissonné au début de l'été est remplacé par le maïs. Grâce aux progrès de l'irrigation par puits tubés, les champs ont belle allure. Les rendements cotent à 4 ou 5 t/ha, celui du coton égrené à 700-800 kg/ha.

L'habitat en torchis, qui se fondait dans la plaine de loess depuis des millénaires, est remplacé par les maisons en brique. Les chemins poussiéreux sur lesquels je cheminais en 1958 reculent devant les routes asphaltées, où le trafic motorisé coexiste avec les attelages de poneys et de mulets. Quant aux chameaux, ils ont définitivement abandonné les faubourgs de Shizhiyazhuang, capitale du Hebei.

Quittant la plaine, nous gagnons les collines, puis les montagnes. Ici, plus moyen d'irriguer. Les récoltes ne dépendent que des pluies, faibles même en temps normal. Le blé donne 600 à 770 kg/ha, parfois 1 000 par très bonnes pluies. Dès que l'on prend de l'altitude, le froid de l'hiver interdit les deux récoltes sur le même sol. Les villages pauvres proches de la plaine bénéficient des retombées de l'activité économique.

Dans les ministères

Une demi-douzaine de filles et garçons pédalent sur leurs bicyclettes chargées de paniers d'œufs. « *Avant la réforme,* me dit l'un d'eux, *mon père n'avait que cinq poulets, maintenant il en a vingt.* » Ici aussi jouent la privatisation du marché, la hausse de la demande et des prix.

Après ces itinéraires, faisons le point dans les ministères et à l'Académie agricole, à Pékin. L'économie rurale a connu, ces dernières années, un essor remarquable grâce à la réforme de 1979, qui attribue les terres collectives aux paysans et encourage les autres activités privées ou en coopératives. La production augmente et l'emploi hors de l'agriculture s'accroît, ce qui freine, en même temps, l'exode rural vers les métropoles surpeuplées.

Depuis quelques années, pourtant, la production tend à se tasser, car les investissements destinés à l'agriculture se sont relâchés dans l'euphorie provoquée par la réforme. De surcroît, les paysans se plaignent que le prix d'achat du grain par l'Etat est trop bas par rapport à celui du marché libre sur lequel ils peuvent écouler une partie de leur production.

Aggravé par la sécheresse de ces trois dernières années, le problème de l'eau suscite de gros soucis dans le Nord. L'irrigation en plaine a atteint ses limites maximales, tandis que même les villes et l'industrie manquent d'eau. Aussi un gigantesque projet a-t-il démarré : la dérivation par un canal d'une partie des eaux excédentaires du Yangzi (fleuve Bleu en Chine centrale) vers le nord, opération qui sera achevée après l'an 2000.

Dans le Centre et le Sud, malgré les pluies plus abondantes, l'irrigation est nécessaire comme appoint. Or beaucoup d'ouvrages, canaux, réservoirs, stations de pompage, exigent de gros travaux de réfection. Qui plus est, depuis une dizaine d'années, la surface irriguée totale, soit à peu près la moitié de la surface cultivée, est restée stationnaire.

De plus gros efforts s'imposent également dans les industries des engrais chimiques et des pesticides, dans la recherche. Faute de terres en suffisance, les Chinois sont condamnés à des rendements toujours plus élevés ; or la marge s'amenuise dans les districts avancés comme ceux qui viennent d'être évoqués.

Tâche encore plus ardue, l'avenir des cultures qui ne peuvent être irriguées : collines et montagnes du Nord-Ouest, du Centre, du Sud. Dans les premières, avec 300-500 mm de pluie par an, même de fines techniques de « dry farming » ne donneront que des résultats modestes. Ailleurs, même avec des pluies plus généreuses, il ne faut pas s'attendre à des résultats spectaculaires.

La production alimentaire (céréales, soja, patates) devrait passer d'un niveau d'environ 400 millions de tonnes aujourd'hui à 500 millions en l'an 2000. Les étendues non irriguées arriveront-elles à 30 millions supplémentaires ? Quant aux terres irriguées, elles devront s'appuyer sur un ensemble de mesures très efficaces pour gagner 70 millions de tonnes.

Cette croissance tous azimuts est non moins nécessaire du point de vue social pour créer plus d'emplois et relever les niveaux de vie. Les zones prospères ne doivent pas faire oublier les autres : dans les vallées isolées du Centre et du Sud, sur les hauts plateaux du Nord-Ouest, mendiants, paysans en haillons n'ont pas disparu.

Reste enfin la population. La consigne de l'enfant unique n'est pas respectée partout, et le nombre des mariages s'accroît. En 1986, le taux de croissance démographique est de 1,45 %. Au lieu de n'être que 1,2 milliard en l'an 2000, comme le gouvernement l'espère, les Chinois risquent fort d'être 1,3 milliard (1,08 milliard en 1987).

Malgré ces points d'interrogation et le relâchement survenu dans les investissements agricoles, il faut saluer la vigueur avec laquelle les Chinois ont taillé dans le vif. Après cette nouvelle réforme agraire, ils amorcent une deuxième phase, non moins délicate, qui va se jouer, principalement, au niveau technico-économique.

(*) Professeur aux Instituts universitaires de hautes études internationales et d'études du développement, Genève.

LA RESTRUCTURATION DES CHANTIERS NAVALS

Les derniers soubresauts de NORMED

DANS la construction navale française, il y a toujours un « Jean qui pleure » et un « Jean qui rit »... En juillet 1985, tandis que déjà NORMED décidait des suppressions de postes par centaines, les Chantiers de l'Atlantique annonçaient – à grand son de trompe – la commande d'un paquebot géant. Un an après, Alain Madelin, alors ministre de l'industrie, confirmait que NORMED, en cessation de paiement, devait s'acheminer doucement vers la fermeture définitive des usines de Dunkerque, La Seyne et La Ciotat. Et puis, au milieu de juin de cette année-ci, tandis qu'une grève, qui allait durer près d'un mois, paralysait Saint-Nazaire, les métallos de Provence, croyant, lettres à l'appui, qu'un gouvernement de gauche « *ne continuerait pas la casse* » décidée par les ministres libéraux, recommençaient à prendre pour argent comptant les promesses ou les projets des semeurs d'illusion. Las !

Aujourd'hui, le conflit de Saint-Nazaire s'est apaisé, mais, dans le Var, et surtout à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), la tension persiste. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, désigné par Michel Rocard comme coordinateur du dossier des chantiers navals, n'hésite pas, à ce propos, à parler de « *situation explosive* ». « *On a trop menti depuis longtemps à ces gens-là...* »

En effet, le 31 juillet, le couperet tombera. Non pas à Dunkerque, où la mort du chantier s'est passée, si l'on ose dire, le moins mal possible, à la fin de décembre dernier avec la livraison du train-ferry *Nord-Pas-de-Calais* pour la SNCF, mais sur le littoral méditerranéen, où, à La Ciotat comme à La Seyne, la construction navale est aussi intégrée, et de longue date, à l'économie locale que la pêche à Lorient ou le vin à Châteauneuf-du-Pape...

Fin juillet s'achève en effet la période de location-gérance autorisée en juin 1987 par le tribunal de commerce de Paris, sous le contrôle de l'administrateur judiciaire, Mᵉ Denis Bouychou, et de Jacques Dollois, PDG de NORMED. Un PDG qui a la tâche redoutable et ingrate de conduire à la fermeture totale des chantiers qu'il y a trois ans encore il tentait de sauver par tous les moyens.

Alors que l'établissement de Dunkerque a livré tous les navires qu'il avait en charge dans les délais prévus, qu'une bonne partie du personnel a pu retrouver une activité, que la « zone d'entreprises » (une invention d'Alain Madelin) ne réussit pas mal du tout, et que NORMED s'apprête à restituer aux collectivités locales les terrains et les cales de lancement, dans le Sud, en revanche, l'été est chaud. Les métallos de La Ciotat multiplient les actions-chocs, en particulier, à Marseille. Il reste encore 1 673 salariés dans l'entreprise, dont 748 à La Seyne et 813 à La Ciotat (1). Mais, bien que ces deux sites soient géographiquement proches, il n'y a jamais eu entre eux, ni sur le plan industriel, ni sur le plan social et syndical, une réelle synergie. Il importe donc d'analyser séparément la situation de chacun d'eux.

A La Seyne – où les ouvriers avaient nourri quelque espoir dans la période électorale récente, après des propos de circonstance tenus par l'ancien ministre de la défense, André Giraud, – un pétrolier ravitailleur d'escadre est en achèvement pour la marine nationale, qui devrait en prendre possession dans quelques jours. Le personnel, même si l'ambiance n'était pas à l'euphorie, a travaillé normalement, et il n'est pas impossible – mais Jean-Pierre Chevènement reste discret sur la question – que l'arsenal de Toulon voisin utilise à l'avenir soit certaines installations, soit certains ouvriers de NORMED pour les travaux de sous-traitance.

Otages mexicains

Mais à La Ciotat – où toute la ville fait corps avec son chantier, – les données sont d'une toute autre nature. Les métallos s'y sont de tout temps considérés comme des « aristocrates » de la navale, à qui les armateurs confiaient tout naturellement les navires les plus délicats à construire. Et, depuis deux ans, avec combien de plans de reprise plus ou moins démagogiques n'ont-ils pas été alléchés, voire trompés ! Voilà même qu'aujourd'hui une commission officielle a été mise en place, présidée par l'ancien délégué général de la chambre syndicale des constructeurs de navires, qui étudie les conditions éventuelles d'un maintien de l'outil industriel en cas de commande d'un navire ! Mais comment y croire encore ? NORMED n'a plus de services commerciaux, plus de bureaux d'études...

Toujours est-il que, à La Ciotat, le chantier avait trois navires porte-conteneurs à construire pour un armateur mexicain. Après maintes péripéties juridiques avec le client, le premier cargo a été, enfin, livré en avril dernier. Le deuxième est fini, mais les ouvriers l'ont plusieurs mois gardé « en otage ». Le dernier devrait être prêt dans cinq à six semaines. Un otage en puissance, lui aussi. « *Il y a encore huit cents personnes à La Ciotat, mais nous n'avons du travail que pour deux cents, c'est une situation absurde* », explique un cadre de NORMED.

Si les deux navires mexicains ne sont pas livrés à la date prévue dans le contrat, l'armateur sera en droit d'exiger du chantier (et en fait des contribuables, puisque c'est l'Etat qui, depuis plus de deux ans, assume toutes les dépenses de NORMED) des pénalités, voire de renoncer à prendre le cargo.

L'accord qui est intervenu il y a quelques jours entre la direction et les syndicats va permettre pour un temps de détendre un peu l'atmosphère, mais de manière précaire. Les syndicats ont accepté de laisser partir le navire, et la direction passe l'éponge sur les semaines de grève de la période récente, acceptant de payer les salariés. Surtout, cet accord comporte, en annexe, une lettre de Jacques Chérèque qui assure d'intervenir auprès de son collègue de la justice pour « geler », pendant six mois encore, le site de La Ciotat afin qu'il ne soit pas démantelé à la hâte. Mais le ministre ne donne aucun vain espoir au personnel : les congés de conversion seront appliqués à partir de la fin juillet, et l'on ne gardera à La Ciotat, dans une structure juridique à définir, que les quelques équipes nécessaires à l'achèvement du dernier cargo (2).

C'est ce que, en médecine, certains appellent l'acharnement thérapeutique...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) NORMED comptait 10 028 salariés fin 1984, 7 860 fin 1985, 4 377 fin 1986, 2 380 fin 1987.

(2) Depuis le début de 1985, NORMED a mis en application, pour les trois sites de l'entreprise, 6 859 congés de conversion. Sur ce total, 4 643 salariés ont choisi la formule de capitalisation immédiate des sommes prévues et 2 216 la formule juridique des congés de conversion avec possibilité de formation.

La chronique de Paul Fabra

Le dirigisme de la Banque de France

RIEN, du moins je l'espère, ne laissait entendre, dans la chronique que j'ai écrite la semaine dernière sur « Les taux d'intérêt et la prétendue contrainte extérieure », que la conduite de la politique monétaire (qu'il serait plus clair d'appeler « politique du crédit ») devrait être chose aisée, et qu'en particulier les taux ne sont si élevés en France qu'à cause des préjugés ou d'on ne sait quelle mauvaise volonté de notre banque d'émission. Celle-ci, dans une large mesure, est appelée à gérer une certaine situation d'où il résulte un certain niveau de taux. Compte tenu de ces circonstances, son devoir est de faire au mieux.

Pour essayer de fixer les idées, disons, par exemple, que les taux (à court et à long terme) s'établiraient spontanément à un niveau beaucoup plus bas si les deux conditions suivantes étaient réalisées. Le budget de l'Etat serait à l'équilibre. Aucune entreprise, publique ou privée, ne serait plus autorisée à fonctionner « au rouge » et à ne se survivre qu'au prix d'un endettement suplémentaire. Mais cela impliquerait un fameux coup de balai. Or il n'appartient à la Banque de France ni d'assainir les comptes de l'Etat ni de changer du tout au tout les mentalités régnantes et les habitudes correspondantes. Sauf à son gouverneur de rappeler, quand l'occasion lui en est offerte, ces dures exigences. C'est ainsi que Jacques de Larosière a dénoncé, en termes particulièrement nets, les conséquences négatives du déficit budgétaire dans le compte rendu annuel adressé, le 24 mars dernier, au président de la République et, à travers lui, au gouvernement. C'est dans ce sens-là, et dans ce sens-là seulement, que l'institut d'émission peut retirer son épingle du jeu.

Il y a bien longtemps déjà, un grand économiste a dit que jamais une banque d'émission n'a reconnu sa responsabilité dans l'inflation et la dépréciation du change, phénomènes auxquels j'ajouterai le niveau des taux d'intérêt et l'équilibre extérieur, qui dépendent pareillement et d'une manière aussi étroite de son action — ou, éventuellement, de son inaction. Dans le prolongement de la précédente chronique, je voudrais indiquer ici, en me fondant sur l'expérience française (les mêmes arguments vaudraient pour les autres pays), les raisons pour lesquelles cette responsabilité est bel et bien engagée. Dans pratiquement toutes circonstances, on a tort d'imputer une dégradation de la balance des paiements, un « réajustement » du franc au sein du SME ou une tension sur les taux d'intérêt à autre chose qu'à la politique monétaire de nos « autorités » (ministre des finances, Trésor et Banque de France).

Malgré les grands progrès qui ont été accomplis en France depuis trois ou quatre ans dans la pratique — et la présentation — des affaires monétaires, il subsiste dans leur domaine de larges zones d'ombre, et une propension, subtilement maquillée, à rejeter sur des facteurs dits « autonomes » — c'est le vocabulaire consacré — la cause de tous les ratés du système. L'extrême difficulté de la politique monétaire s'explique par l'absence de critères absolus pour savoir à temps si l'institut d'émission a visé juste dans l'accomplissement de sa tâche principale. Celle-ci consiste à alimenter le système bancaire en disponibilités monétaires adéquates.

Bornons-nous ici à noter, pour ne pas alourdir l'exposé, que les banques et autres établissements de crédit s'adresseront plus ou moins au guichet de la Banque de France pour lui emprunter des francs (moyennant un certain taux qualifié sur le marché de « directeur ») selon qu'elles auront à en fournir plus ou moins au marché et selon que celui-ci, par divers canaux, leur en apportera plus ou moins. L'exemple le plus simple de fourniture est celui des billets de banque que les banques délivrent, sur simple demande, à tout titulaire de compte. Mais ce n'est pas l'exemple le plus significatif car, en temps ordinaire, la demande de billets (et leur résorption) varie peu et varie suivant un rythme connu d'avance (forte demande au moment des départs en vacances, etc.). Plus amples et pas toujours prévisibles dans leur ampleur (à cause de l'importance des masses en jeu) sont les fluctuations du compte du Trésor qui transite par la Banque de France. Au moment du paiement des impôts, les trésoreries bancaires sont ponctionnées. Elles sont au contraire, souvent très largement, reconstituées au moment où le Trésor règle les dépenses de l'Etat et paie ses fournisseurs.

ON comprend que cette « respiration » des mouvements de fonds dus aux rentrées et aux versements du Trésor détermine des variations dans les « besoins de refinancement » des banques auprès de l'institut d'émission — autrement dit dans leurs besoins d'emprunter auprès de l'institut d'émission les ressources que le marché ne leur procure pas spontanément, comme dans le cas des dépenses du Trésor ou non. On admet aussi volontiers que la Banque de France, qui n'y peut mais, voit dans la gestion des dépenses publiques une source « autonome » de liquidités bancaires. Mais en est-il de même pour l'autre facteur, sans doute le plus déterminant de l'aisance ou au contraire de l'étroitesse des trésoreries bancaires, à savoir l'afflux ou le reflux des devises ?

Dans deux articles publiés l'un dans *le Monde* du 14 août 1986 et l'autre le 18 octobre suivant, j'avais soutenu que la relation de cause à effet était inverse de celle qui résulte de la présentation officielle des faits. J'avais à cette occasion quelque peu contredit les conclusions d'un remarquable analyste, Jean Truquet, qui occupait à l'époque d'importantes fonctions au sein de la Banque de France (depuis lors, il est entré dans le privé pour travailler à la CPR, Compagnie parisienne de réescompte). Examinant les conditions dans lesquelles les banques avaient été amenées, dans le courant de l'année 1982, à porter le volume de leurs « refinancements » auprès de la Banque de France à un montant qui constituait alors un record, Jean Truquet attribuait le brutal gonflement des concours consentis par cette dernière aux pertes non moins énormes de devises consécutives au déficit extérieur. Le transfert de capitaux à l'étranger ayant asséché leurs trésoreries, les banques avaient dû se procurer massivement des disponibilités auprès de l'institut d'émission en lui cédant une partie importante de leurs portefeuilles de titres (« effets ») publics ou privés.

Pour ma part, j'estimais que le processus avait été déclenché entièrement de l'intérieur. D'abord, la forte augmentation des dépenses publiques engagées par le gouvernement de la gauche unie avait créé de très abondantes liquidités. Une partie de ces dernières s'étaient naturellement portées sur des achats à l'étranger. Ensuite, le déficit extérieur provoqua un appauvrissement des trésoreries bancaires (pour fournir des devises aux importateurs, les banques doivent elles-mêmes les acheter). Quel autre moyen restait-il aux banques, à moins de fermer leur porte, que de reconstituer leurs liquidités auprès de la Banque de France.

Mais quel autre parti pouvait prendre cette dernière sinon d'apporter ses concours à un système bancaire qui ne pouvait s'en passer ? C'est dans ces termes que Jean Truquet présente la situation à laquelle il convenait effectivement alors de faire face, dans la réponse qu'il me fit, en guise de conclusion, à l'étude qu'il a publiée récemment (sous les auspices de la CPR) sous le titre *le Marché interbancaire et la Banque de France*. Il cite des événements plus récents. La Banque de France se trouva à nouveau, en novembre 1987, devant la nécessité de parer à une nouvelle fuite de capitaux. Jamais on n'avait encore vu la banque d'émission apporter un concours plus massif. D'octobre à décembre de l'année dernière, elle doubla le montant de ses avances aux banques, lesquelles atteignirent le chiffre record de 187 milliards de francs.

OR, si l'on regarde de près ce qui se produisit sur le marché monétaire français au deuxième et au troisième trimestre de 1987, on a de bonnes raisons de penser que l'institut « suralimenta » le marché pendant cette période. La Banque de France considère comme son privilège d'alimenter le marché au jugé puisqu'elle est constamment présente sur le marché (préférant, en cas d'afflux de devises, « neutraliser » l'effet de ces dernières, quitte à ouvrir ensuite son propre guichet plus largement !). Comment ne se produirait-il pas, dans ces conditions, de fréquentes erreurs de tir ? Leur effet accumulé inévitablement a pour point d'aboutissement une « soudaine » crise de change. A ce moment-là, il est généralement trop tard pour faire autre chose que répondre passivement aux sollicitations d'un appareil bancaire menacé par l'hémorragie externe et interne. Si le problème est posé en termes instantanés (la Banque de France peut-elle refuser de prêter sur l'instant ?), il n'admet en effet que la solution qu'on veut bien lui donner (pétition de principe). La Banque de France apparaît comme la « quasi-victime » d'un événement — « autonome » — qu'elle n'aurait pas contribué à déclencher. Dans la réalité, les choses se passent très différemment. Le déficit extérieur n'est jamais que la traduction presque exacte, au franc près, du gonflement intempestif de l'actif, en effets publics et privés, de l'institut d'émission.

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

Vents favorables pour l'Afrique ?

« *IL n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va.* » Philippe Hugon, professeur à l'université Paris-X, a placé cette citation de Sénèque en exergue de son article : Quels avenirs économiques pour l'Afrique ? (1). Après une exploration systématique de l'environnement international, des différents types de situations nationales, des tendances lourdes (démographiques et productives), des alternatives devant lesquelles sont placés les principaux acteurs, il dégage quatre scénarios possibles.

— Un scénario libéral, caractérisé par l'ouverture de l'économie et la régulation par le marché, se situant dans le prolongement des politiques d'ajustement en cours. Il serait d'un coût social élevé et conduirait probablement à une société duale ;

— Un scénario d'autosuffisance, axé sur la satisfaction des besoins essentiels (scolaires, de santé et alimentaire) ; il serait d'un coût économique élevé et risquerait, paradoxalement, d'« *accentuer la désarticulation spatiale et sectorielle et la fragmentation du corps social* » ;

— Un scénario d'industrialisation et d'accumulation dans un espace protégé : réalisé dans chaque Etat-nation, il serait d'un coût économique et financier très élevé et accentuerait les polarisations et les disparités ; c'est donc seulement dans le cadre de marchés communs africains et d'espaces de stabilisation Nord-Sud qu'il pourrait être mis en pratique ;

— Un scénario nationaliste, avec priorité au renforcement et à l'affirmation de l'Etat-nation.

Moins chatoyante est la vision de Jean-Marie Cour, économiste à la Banque mondiale. Il rejette énergiquement les vues pessimistes ou alarmistes sur le futur de l'Afrique et les analyses qui les fondent ; pour lui, « *l'Afrique est en train de vivre en un siècle cet événement extraordinaire que constitue le décuplement de sa population totale, le centuplement de sa population urbaine et un profond bouleversement de la distribution spatiale de sa population* » (1) ; la paysannerie africaine s'est bien adaptée pendant les décennies passées ; elle saura bien encore le faire dans le futur et trouvera dans la croissance des marchés urbains une source de dynamisme.

Gilles Duruflé, directeur d'études au BIPE (Bureau d'information et de prévision économiques), est en profond désaccord avec cette thèse ; il souligne le rôle joué par la contrainte extérieure : « *un grand nombre de pays sont actuellement étranglés par celle-ci et sont en voie d'appauvrissement depuis 1979-1980.* » Il met en cause les politiques d'ajustement qui sont, dans plusieurs pays, à l'origine « *de la dégradation de la situation alimentaire, d'un accroissement de la malnutrition, et dans certains cas — comme à Madagascar, où les importations alimentaires ont été rationnées, — du développement de la faim* » (1).

Seul point d'accord entre ces deux auteurs : il concerne le caractère peu fiable des informations statistiques actuellement disponibles sur l'Afrique.

Réforme et utopie

Par-delà la disparité des évolutions nationales, Edem Kodjo, ancien secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), dégage quelques lignes de forces. D'abord, « *les populations seront plus impatientes, moins résignées et plus nombreuses (...). Les structures sociales africaines risquent de voler littéralement en éclats* ». Ensuite, l'Etat africain va être l'objet d'un questionnement de plus en plus précis et le pouvoir va buter sur la question de la démocratie, tandis que « *le panafricanisme connaîtra une certaine résurgence* ». Et finalement, s'agissant des perspectives de développement, la question est : « *l'Afrique saura-t-elle définir une voie de progrès économique rapide, qui préserve néanmoins sa spécificité, c'est-à-dire son authenticité, c'est-à-dire sa culture* » (1) ?

L'Etat africain ? Pierre Jacquemot, maître de conférences à l'université Paris-IX, en analyse ce qu'il est convenu d'appeler la crise : il rappelle « *les quatre seuils de l'étatisation outrancière* », prend en compte l'autocritique des responsables politiques, passe en revue les principales explications proposées, examine les mesures de désétatisation engagées. Il s'inquiète d'un désengagement de l'État, qui, au-delà d'un certain seuil, « *entraînerait inévitablement des risques d'atomisation du corps social* » ; il ne voit pas quel autre instrument politique « *peut créer et maintenir une cohésion de groupes sociaux encore faiblement intégrés et impulser une dynamique d'accumulation nationale* » ; et puisque ne sont en cause ni la taille du secteur public ni l'étendue des prérogatives de l'Etat par rapport au secteur privé, mais « *la rationalité interne qui préside aux choix de ses options et aux modes de gestion de ses ressources* », l'enjeu principal est celui de « *la reconstruction de l'Etat et donc inévitablement celui de la démocratie politique* » (2).

La culture africaine ? Deux articles consacrés à la politique de santé en Afrique montrent comment elle peut être prise en compte. Ange Mabiala Ngoulou, chargé de recherche à la direction générale de la recherche scientifique et technique à Brazzaville, ayant montré l'inadaptation de l'hôpital mis en place soit à l'époque coloniale soit après les indépendances, préconise « *une autre médecine dans laquelle le « rationnalisme scientifique » viendrait enrichir une approche globale et communautaire* » qui est traditionnellement celle de l'Afrique en matière de santé et de maladie (3). Et Abdoulaye Diallo Hassane, président du GRSA (Groupe de réflexion sur la santé en Afrique), explique comment les « accompagnants », dont le rôle remonte à la nuit des temps, peuvent aider à la fois à un meilleur rétablissement du malade et à un fonctionnement plus humain d'institutions hospitalières (3).

Une voie africaine ? Professeur honoraire au Collège de France et à l'université libre de Bruxelles, spécialiste de géographie tropicale, Pierre Gourou en indique une : sur la base d'un diagnostic nourri d'une vie entière d'études et de travail de terrain, il met en avant, par-delà tout un ensemble de suggestions concrètes (réseau routier de proximité, petit commerce rural, propagandistes agricoles féminines), deux utopies : la petite agriculture intensive irriguée (chaque famille produisant douze mois sur douze des récoltes multiples sur une domaine de 1 hectare) et la communauté économique africaine (laquelle fermerait ses frontières vers l'extérieur et abolirait les barrières intérieures, ouvrant ainsi un large marché africain aux produits africains (4).

Pierre Gourou, cependant, ne se fait pas d'illusions : les propositions qu'il présente ont, estime-t-il, « *peu de chances d'être adoptées et, par conséquent, d'empêcher l'Afrique, dans un délai raisonnable, d'être accablée par le croît démographique, l'enflure des villes et la stagnation de la production vivrière* » (4). A nouveau donc, l'image d'une Afrique souffrante.

Mais peut-être faut-il s'immerger dans la sagesse traditionnelle de ce continent : en Afrique, nous rappelle Abdoulaye Diallo Hassane, « *lorsqu'un membre de la famille est malade, c'est en principe toute la famille et même le village qui le sont* » (3). Si l'Afrique est souffrante, n'est-ce pas que le monde est malade ?

(1) « Les Afriques de l'an 2000 : perspectives économiques », numéro spécial, dirigé par Philippe Hugon, d'*Afrique contemporaine*, revue du CEDAM-Centre d'études et de documentation sur l'Afrique noire et Madagascar, deuxième trimestre 1988 (Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07).

(2) Pierre Jacquemot, « La désétatisation en Afrique subsaharienne », revue *Tiers-monde*, publiée par l'IEDES-Institut d'étude du développement économique et social, avril-juin 1988 (58, bd Arago, 75013 Paris).

(3) *Informations et Commentaires*, avril-juin 1988 (Centre Croissance des jeunes nations, 31, place Bellecour, 69002 Lyon).

(4) Pierre Gourou, « Les problèmes agricoles de l'Afrique noire sahélienne : réflexions d'un géographe », *Genève-Afrique*, revue de l'Institut universitaire d'études du développement et de la société suisse d'études africaines, 1988, nº 1 (case postale 136, CH 1211 Genève 21).

Kaléidoscope

● Les tableaux de financement de l'économie : présentation du cadre comptable et mode d'emploi : *Economie et Prévision*, 1988, fascicule 2.

● L'avenir du marché pétrolier, compte tenu des changements de structures et de technologies : *Futuribles*, juin 1988.

● Dans un dossier sur la question méditerranéenne : le Maghreb et l'Europe ; l'Espagne entre le centre et la périphérie ; l'Europe victime de l'économisme ? *L'événement européen*, 1988, nº 2.

● Le logement à l'Est (URSS, Hongrie, Pologne)... et en France ; incitations et économies planifiées ; réformes en Chine : *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 1988, nº 1.

● La protection du secteur des services dans les pays sous développés ; l'ouverture du marché de l'assurance en Corée et les activités coréennes de construction à l'étranger : *The World Bank Economic Review*, May 1988.

● Spécialisations inter-industrielle et intra-industrielle, compétition internationale et modèles de développement : *Weltwirtschaftliches Archiv* (Review of World Economics), 1988, Heft 1.

● Un modèle pour gérer au mieux le corps enseignant d'un département d'université.. *Journal of Political Economy*, June 1988.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



(L'Europe des 21)
STRASBOURG
cherche

TRADUCTEUR/TRICE JURISTE

pour traduire en français des textes de la Cour européenne des Droits de l'Homme rédigés en anglais et le cas échéant, dans une autre langue.

Les candidats devront :

- être ressortissants d'un Etat membre du Conseil de l'Europe
- **être de langue maternelle française**
- avoir moins de 35 ans le 22 août 1988 (dérogation possible pour tenir compte de la période de service militaire, ou d'une interruption de l'activité professionnelle pour élever enfants)
- posséder un **diplôme universitaire au moins du niveau maîtrise**
- avoir une excellente connaissance de l'anglais et une connaissance d'autres langues européennes
- avoir une **bonne connaissance des systèmes de droit européens** (notamment français et anglais)
- avoir une expérience professionnelle de plusieurs années, en particulier dans le domaine de la traduction des textes juridiques

Traitement net mensuel soit 12.500 soit 15.300 FF (suivant l'âge et l'expérience), auquel s'ajoutent le cas échéant une indemnité de résidence et des allocations à caractère familial. Exonéré d'impôt.

Envoyer CV et **demander formulaire de candidature obligatoire (qui doit parvenir avant le 22 août 1988) en précisant** Réf. 30/88 à l'adresse suivante :

Chef de la Division du Personnel- **CONSEIL DE L'EUROPE**
B.P. 431 R6 - F - 67006 Strasbourg Cedex

LE CONSEIL DE L'EUROPE MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D'EGALITE DES CHANCES

CONTESSE

Pour que vive le capital informatique



Ingénieurs Commerciaux

THOMAINFOR, filiale à 100% de THOMSON CSF, est la plus puissante des entreprises françaises de maintenance informatique. Son expérience et sa maîtrise technologique lui permettent de tailler sur mesure services et contrats adaptés aux besoins réels des entreprises.

Sachant prendre en compte la diversité des sites et l'hétérogénéité du matériel, THOMAINFOR propose et diffuse sur le réseau national la plus large gamme possible de prestations pour la mise en valeur et l'évolution des sites (extension, rénovation, remplacement) et la sauvegarde des ressources informatiques (prévention, détection et réparations).

Votre formation ESC ou INGENIEUR complétée par une expérience de 3 à 5 ans dans le métier informatique, vous a permis d'acquérir une sensibilité et une aptitude commerciale que vous mettrez, dans l'esprit "THOMAINFOR" au service de notre clientèle.

Vous conseillerez les Directions Informatiques des grandes entreprises ou des sociétés possédant un parc important et analyserez leur besoin en maintenance et en évolution de sites. Vous leur proposerez une diversité de prestations assurant une exploitation continue et maximale de leur capital informatique.

En véritable partenaire de vos clients, vous serez responsable de vos succès et participerez à l'élaboration de la stratégie commerciale et à l'ouverture vers de nouveaux créneaux.

Les postes sont basés à VELIZY (78).

Si comme nous, vous pensez que la sauvegarde du capital informatique est une cause à défendre, adressez votre dossier de candidature sous référence 512/M à
JFD Conseil, 8, rue Saint Philippe du Roule, 75008 PARIS.



THOMSON MAINTENANCE INFORMATIQUE

ET SI C'ETAIT UN PEU VOUS KODAK

KODAK PATHÉ renforce son équipe d'études de marché dans les secteurs de hautes technologies, et recherche un (une)

CHARGÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ

Ayant une première expérience réussie de la vente dans le domaine de la bureautique.

Diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent, il pratique l'anglais (parlé et écrit), et possède un bon esprit d'analyse et de synthèse.

Le poste offre de multiples possibilités d'évolution au sein de la Société.

Ecrivez-nous avec C.V. et photo en indiquant sur votre enveloppe la réf. 888 M à :
KODAK-PATHÉ *Gestion des Ressources Humaines*
26, rue Villiot - 75012 PARIS

Kodak, l'image au futur



Bleu Publicité

Le Groupe Cedest, en forte croissance sur l'univers des BTP français, développe ses activités Matériaux du Bâtiment sur l'île de la Réunion et renforce son leadership dans l'Océan Indien.

Manager-Bâtiment, Cap sur La Réunion



pour renforcer l'équipe en place et piloter le lancement de nouveaux projets industriels. Un poste d'envergure pour un Ingénieur Conseiller Technique, et avant tout Homme de Business. Il développe les ventes, supervise les budgets, règle les grands problèmes techniques. Bref, un Ingénieur ESTP, AM, Insa... la trentaine, quelques années d'expérience en Ingénierie BTP, qui manie aisément les plans de structure- béton et ne s'en laisse pas conter en Affaires.



Pour partir à la Conquête des Iles, adressez rapidement votre dossier à Charles Emmanuel Koehrer au CPA, 3 rue de Liège, 75009 Paris, sous la référence 48.204/M.

VOCATION MEDIA

DÉLÉGATION A LA FORMATION CONTINUE

recherche son

Responsable du Département Gestion-Formation

(40 ANS ENVIRON)

ACTIVITÉ :
- Gestion des fonds de formation de 3 000 entreprises et ingénierie de formation en relation avec les établissements d'enseignement de la C.C.I.P. et des partenaires extérieurs ;
- Expérience du milieu PME-PMI et des relations avec les organisations professionnelles ;
- Capacité à gérer une équipe de 20 personnes dont 10 conseillers en formation.

FORMATION :
- Diplômé d'une école supérieure de commerce et/ou 3e cycle universitaire ;
- Connaissance de la réglementation sur la formation continue.

Adresser c.v. + photo + lettre manuscrite : à l'attention de Madame MERCIER à l'adresse indiquée ci-dessous :



DÉLÉGATION A LA FORMATION CONTINUE
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
47, rue de Tocqueville, 75017 Paris.
Tél. : (1) 47-54-66-57.



LA C.N.A.V.T.S.
PREMIÈRE CAISSE DE RETRAITE DE FRANCE

recherche

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION EXTERNE

Il participera à l'élaboration du plan national de communication externe et animera sa mise en œuvre avec les échelons régionaux.

Il développera directement des actions de communication en Ile-de-France.

Il assurera les relations avec la presse.

Diplômé de l'Enseignement supérieur (CELSA, I.E.P...), 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, vous souhaitez apporter votre dynamisme et votre savoir-faire à une politique en plein développement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions avant le 10 août au
Directeur du Personnel - C.N.A.V.T.S.
110, rue de Flandre, 75951 PARIS CEDEX 19.

---

500 KF +/an et un Challenge...
Entreprise de Conseil aux PME en fort développement recherche (09/88) son futur

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Finances - Organisation

- Diplômé d'Etudes supérieures + Business School ou équivalent.
- 10 ans d'expérience minimum à des postes de DAF en entreprise reconnue pour l'excellence de ses procédures et/ou de Manager-Directeur au sein d'un cabinet reputé.
- Dynamique, créatif, entreprenant, opérationnel, il devra :
  - formaliser les méthodes d'intervention et produits Gestion de l'entreprise, les adapter à la PME/PMI,
  - former et manager une équipe de consultants de diverses disciplines.
  - suivre des dossiers clients importants,
  - animer et contrôler les cellules internes Administration générale, Gestion, Comptabilité.
- Membre du Comité de Direction, il participera activement aux décisions stratégiques de l'entreprise.
- Perspectives d'intégration au capital.

PLURIAL

Le dossier (lettre motivée, photo, CV, prétentions) de candidature sera traité en toute confidentialité
par A. LOREAL
60, av. de New-York,
75016 PARIS.

BGC
BERNARD GILLE CONSEILS

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

recherche

LE CHEF DE SES SERVICES D'ÉDITION

L'intéressé aura autorité sur le service interministériel des éditions, le service de fabrication, le service d'édition électronique, le service des travaux graphiques.
Il sera associé à la conception et à l'exécution de la politique éditoriale et de la politique commerciale.

Adresser lettre manuscrite de candidature, c.v., photo et prétentions à Monsieur Philippe DEBET, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07.



RECRUTE

pour son département MATÉRIAUX **2 CHERCHEURS** (boursiers de recherche)

Diplôme exigé : D.E.A.
50 % du temps consacré à la préparation d'une thèse.

1 en Contrôle non destructif.
formation souhaitée : Physique des matériaux, acoustique, instrumentation.

1 en Corrosion.
formation souhaitée : métallurgie, chimie minérale.

Ecrire avec c.v. à l'ENSTIMD, 941, rue Charles-Bourseul, B.P. 838, 59508 DOUAI Cedex.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



A peine 200... toute la gestion d'une entreprise industrielle de taille moyenne.

Des postes à pourvoir toute l'année, certains quasiment introuvables...

NOUS fabriquons et commercialisons à travers le monde les instruments scientifiques que nous concevons pour les laboratoires de recherche en chimie-biologie.

Nous cherchons notre

RESPONSABLE DE LA GESTION DES EFFECTIFS

VOUS avez un DUT ou une maîtrise en Gestion du Personnel et vous avez au moins 3 ans d'expérience de l'administration du personnel et de la paye.

Vous avez su conduire des opérations de recrutement jusqu'à la présentation finale.

Alors, écrivez à notre Responsable du Personnel
Vincent OBERTHUR

GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta
95400 VILLIERS LE BEL

Important groupe industriel, recherche un

Juriste

DESS DROIT DES AFFAIRES

A 28-30 ans, titulaire d'une maîtrise de droit complétée par un DESS, vous avez acquis une expérience pratique de 2 à 3 ans du droit des sociétés commerciales. Intégré à une équipe de 10 personnes, vous assurez le secrétariat des conseils et assemblées générales, la constitution et la vie juridique de sociétés, ainsi que les fusions, scissions, apports...

Bien sûr, vous êtes rigoureux et vous possédez le sens des priorités indispensable pour réussir dans cette mission.

Pour ce poste, basé à Paris, votre maîtrise de l'anglais serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée), sous la référence 88685/LM, à SELECOM - 226, rue du Fg-St-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.25.55.70.

Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

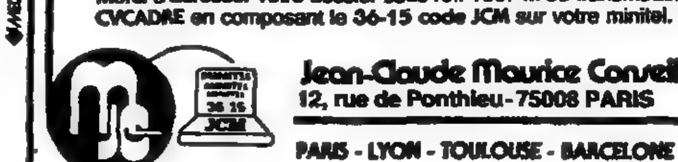
MEDIA B4.

Armstrong

Filiale française du groupe multinational américain ARMSTRONG WORLD INDUSTRIES - U.S.A., notre organisation est responsable du marketing et des ventes des différentes gammes de matériaux (plafonds acoustiques, revêtements de sol, produits d'isolation, accessoires pour l'industrie textile).
Pour PARIS, nous recherchons notre

Chef du personnel

chargé de mettre en œuvre les différentes tâches d'une fonction PERSONNEL évoluée :
recrutement, formation, administration du personnel, gestion des ressources humaines, suivi des rémunérations, relations sociales.
Rattaché à la Direction Générale, ce cadre de direction devra prouver une première expérience réussie de 4 à 5 années de la Fonction Personnel acquise en Entreprise lui ayant permis d'acquérir l'expérience professionnelle indispensable à la fonction.
La connaissance de l'ANGLAIS "fluent" est indispensable.
Merci d'adresser votre dossier sous réf. 1667 M ou transmettez-le à CVCADRE en composant le 36-15 code JCM sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice Conseil
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS
PARIS - LYON - TOULOUSE - BARCELONE



COGEDIM

PREMIERE MARQUE DE L'IMMOBILIER

recherche pour réaliser
de grands projets de **Loisirs** un

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

35 ans et 5 ans d'expérience minimum

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo, salaire actuel et prétentions, sous référence DP à la Direction du Personnel - COGEDIM - 21, rue d'Astorg 75008 PARIS.

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVÉ
Région Aquitaine, *recherche*

DIRECTEUR GENERAL

450 + **H/F**

En liaison directe avec le PDG, il est chargé de la gestion et de l'animation de l'ensemble de l'établissement.

Il dispose d'une délégation et d'une autorité hiérarchique sur les fonctions administratives, financières et humaines.

Il participe au développement du groupe et assure une croissance harmonieuse.

Des qualités personnelles : forte personnalité, discrétion, capacité d'intégration et de management seront déterminantes pour le succès de cette mission.
Poste évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo, à Gilles Pantel
OGIVES COMPORTEMENT
22, rue Legendre 75017 PARIS, qui traitera votre dossier dans la plus stricte confidentialité.

O G I V E S
comportement

ECOLES DE COMMERCE BAC + 4

PASSIONNE PAR LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE (H/F)

Vos atouts : un réel tempérament commercial, du talent pour écrire, le sens de l'image.

Après une 1re expérience réussie (Agence de pub, Média, Annonceur...), vous souhaitez vous orienter vers un domaine en plein développement : la Communication d'Entreprise. COMMUNICO NORD, filiale d'Havas Média Régions vous offre cette opportunité.

Intégré à une équipe de professionnels, vous serez chargé de conquérir de nombreux budgets en Communication de Recrutement (conception d'annonces, campagnes institutionnelles...), Communication Interne (journaux d'entreprise, livrets d'accueil...), Communication Externe (plaquettes image, audiovisuels d'entreprise...).

Vous bénéficierez d'une large autonomie et d'une rémunération à la hauteur de votre expérience (fixe + intéressement).

Poste basé à Lille.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) à HAVAS MEDIA REGIONS, sous réf. CM - 157, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. (Discrétion assurée.)

COMMUNICO



RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous prendrez en charge l'équipe administrative et financière (25 personnes), interviendrez comme conseil auprès des équipes commerciales des Agences, participerez à la mise en place de nouvelles procédures de gestion.
De formation ESC ou équivalent, vous avez une première expérience de 2 à 3 ans acquise au sein d'un cabinet comptable, souhaitez être plus opérationnel, êtes attiré par notre domaine.
Outre vos compétences techniques, nous nous attacherons à votre personnalité d'homme de dialogue et d'ouverture.
Merci d'envoyer votre CV + lettre manuscrite + prétentions sous réf. 1161 à CONTESSE PUBLICITE, 20 Av. de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

CONTESSE

UNIVERS DE LA GESTION

GROUPE HERVET

Locaterme

Filiale de crédit-bail/location du Groupe HERVET recherche un

Analyste Responsable Engagements

pour prendre en charge l'étude du risque (analyse financière, juridique, fiscale, techniques....) et le suivi des opérations mises en oeuvre pour LOCATERME.

Titulaire d'une diplôme d'études supérieures, le candidat bénéficie d'une expérience réussie de plusieurs années de la fonction au sein d'un groupe bancaire ou financier où il a fait preuve notamment de son aptitude à analyser des rapports financiers anglo-saxons.

Au sens du risque, il allie des qualités de rigueur et de méthode ainsi que de disponibilité et de rapidité. Enfin, il est motivé par un poste autonome s'inscrivant dans le cadre d'un travail d'équipe.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Marie-Dominique LE LEVREUR, Banque HERVET, Division de la formation et des Carrières, 127 avenue Charles de Gaulle, 92201 Neuilly, sous réf.M29L.

L.B.W.

Nous sommes une importante Société cotée au second marché
(C.A. 700 000 KF – 1 600 personnes)

bénéficiant d'une implantation nationale et de filiales sur l'étranger, notre croissance soutenue et notre forte rentabilité nous amènent à rechercher pour notre siège social (sud de la France)

UN CONTROLEUR DE GESTION

VOTRE PROFIL :
A 30-35 ans, de formation supérieure (bac + 4), vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans minimum de la fonction en entreprise, de préférence dans le secteur de la distribution ou des services. Vous avez acquis la pratique de la micro-informatique.

VOTRE MISSION :
- Elaboration et suivi opérationnel des budgets par centres de responsabilités ;
- Fonctionnement du service et amélioration des outils existants ;
- Assistance aux unités pour l'amélioration de leurs performances en matière de gestion et de productivité ;
- Réalisation de synthèses et de propositions destinées à la direction générale.

Rigueur, efficacité, autonomie, sens des responsabilités et de la négociation seront des qualités essentielles pour ce poste.

Adr. c.v. + photo + lettre manus. + niveau de rémunération souh. s/nº 8 696M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

Etablissement financier

recherche

UN ANALYSTE FINANCIER CONFIRMÉ

(3 ans d'expérience, membre de la SFAF.)

Outre une bonne connaissance des principales valeurs de la cote, le candidat devra faire preuve d'initiative et de curiosité afin d'apporter des dossiers originaux à l'équipe de gestionnaires qu'il assistera.

Envoyer c.v. sous nº 8694
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

The Mitsubishi Bank, Limited
SUCCURSALE DE PARIS

Quatrième banque mondiale, Mitsubishi Bank
recherche

Analyste Financier

débutant ou ayant une première expérience dans une société de bourse ou banque.
Le candidat devra maîtriser parfaitement l'anglais et être diplômé d'une école supérieure de commerce.

Merci d'adresser c.v., photo et prétentions à l'attention de M. NOZAWA au 12-14, rond-point des Champs-Elysées, 75008 Paris.



UNIVERS DE LA GESTION

REPRODUCTION INTERDITE

bip

BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

recherche

Cambiste

Nous sommes une banque de marchés créative, leader dans le domaine de l'arbitrage.
Dans le cadre du développement de notre Salle des Marchés, nous recherchons un spécialiste du marché comptant et terme sur les devises, en particulier sur le dollar et le mark, disposant d'une expérience de 1 à 2 ans.
Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur et parlez couramment l'anglais. Vous êtes familiarisé(e) avec les nouveaux instruments financiers. Vous avez une bonne pratique de la micro-informatique. Ce poste est évolutif pour un(e) candidat(e) de valeur et notre système de rémunération est très attractif.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et votre C.V. avec photographie à :

B.I.P. - Direction des Ressources Humaines -
108, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
(réf. MD/IM).

Le Monde CADRES

La Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques

recherche

DEUX ATTACHÉS

(d'attaché de 2e classe à directeur territorial de classe normale) pour son service juridique intercommunal

LE POSTE :
Il s'agit d'un poste de CONSULTANT JURIDIQUE en droit local.
Les relations essentielles sont avec les maires et secrétaires de mairie. Elles sont la plupart du temps écrites.
Ce service traite toutes les questions de vie locale autres que celles de personnel

LE CANDIDAT :
Il doit être juriste de formation, avoir du bon sens et rédiger sans aucune difficulté de la correspondance à l'adresse des maires.

Envoyer candidatures au :
C.D.G. 64
Maison des Communes,
BP 539, 64010 PAU Cedex.

COURS LEGENDRE par correspondance recherche pour leur établissement de Paris

1 RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

À TEMPS PARTIEL

Adresser c.v. à :
COURS LEGENDRE D.P.
7, boulevard MORLAND,
75004 PARIS.

Importante société de négoce international en plein essor tubes, métaux non ferreux.

recherche

ASSISTANT COMMERCIAL (H./F.)

Directement sous la responsabilité du directeur, intégré au sein d'une équipe réduite, efficace et dynamique.

SON ROLE :
dynamisme en affaires, suivi de clientèle.

SON PROFIL :
- Une expér. réussie dans le cadre d'une PME ;
- Disponibilité exigée, voyages fréquents ;
- 5 ans d'expérience ;
- Anglais exigé ;
- 30 ans environ.

Env. c.v., photo, lettre manuscrite et prétentions en précisant s/l'enveloppe la réf. M 36 606 BLEU, 17, rue Lebel, 94907 Vincennes cedex q. trans.

FONDATION PRIVÉE (190 agts au cœur de Paris) recherche

SON CHEF COMPTABLE

Rattaché à la direction administrative et financière, vous prendrez en charge les arrêtés comptables, les collaborateurs. Niveau DECS et expérience informatique souhaités.

Adresser lettre manuscrite + c.v. + photo + prét. à :
Cabinet L.T.C.
77, avenue de Saint-Mandé,
75012 PARIS.

ORGANISME PROFESSIONNEL RHONE-ALPES

recherche pour LYON

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

50 ans environ, homme d'entreprise expérimenté, bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles, esprit de synthèse, goût de l'influence.
Sérieuses connaissances de l'entreprise et de l'économie générale, des problèmes de formation et des mécanismes institutionnels.
Exp. souhaitée des organisations professionnelles.

Adr. lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 03/41830/44
APEC
204, avenue Berthelot,
69007 Lyon M. SALANDRE.

Foyer de Jeunes Travailleurs de Cherbourg

RECHERCHE

DIRECTEUR

Gestion animation :
Hôtellerie, Cuisine centrale, Service socio-éducatif, Service formation, Gestion informatisée. Fort potentiel pour dynamiser une équipe.
Poste à pourvoir à partir de Septembre 1988.

Env. candidature + c.v. à
Madame la Présidente
F.J.T.
33, rue du Maréchal-Leclerc,
50100 CHERBOURG.

ÉDITEUR PARIS EST

RECHERCHE

SECRÉTAIRE D'ÉDITION EXPÉRIMENTÉE

seconder responsable édit. spécialisée, organisation fonds rédactionnels, suivi des ouvrages. Bon rewriting et excell. rédact. impératifs.

Envoyer c.v., références et prétentions sous n° 8 895
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

Institut privé enseignement supérieur recherche
ENSEIGNANTS VACATAIRES QUALIFIÉS
Droit, analyse économique, math. stat.
43-84-82-47 de 17 à 19 h.

secrétaires

Recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
aimant responsabilités, dispon. immédiat., plein temps jusqu'à fin déc. 88, très bonne expression orale et écrite, connaissance T.T. MACINTOSH, expér. souhaitée. Tél. r.-vs 40-05-00-44.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 30 ans, compt. gén. et analytique, bilan, tenue livre compt., etc., inform. Multiplan, Framework, ch. empl. en région. Pour contact, tél. Mme OFFNER, 43-30-32-58.

F. 28 ans. Paris doctorat relation internat. DEA défense not. et relat. intern. anglais. Soif de respons. et défis, offre ses services (communic., information, docum.) (16) 40-49-65-09.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

ARAGO/GOBELINS
4 p., 90 m², balc., verdure, piscine, 2 500 000. B.I.H. 43-38-75-32.

6e arrdt

RUE DAUPHINE
2e ét., 3 p., cuis. équipée, 2 bains, luxueuse rénovat. 1.600.000. 43-54-46-10.

8e arrdt

MONCEAU RARE DUPLEX
Récent dern. ét., 2 p. + terrasse 10 m², p.-à-t. luxe, park. Tél. : 45-25-82-00, 9-14 h + après 20 h.

12e arrdt

Me CHARENTON-ÉCOLE
près bois, 40 m², 2 p., entrée, cuis., s.d.b., w.c., refait neuf. 440.000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

S/AV. DAUMESNIL
Liv + ch. 47 m² bns luxe, cuis. meub. chff. centr. individ. 45-08-53-64/60-60-54-54.

18e arrdt

MONTMARTRE
Beau 2 poss., entrée, cuis. équipée, s. de bns, w.c., 49 m². 530.000 F. Immo Marcadet. 42-52-01-82.

CIMETIÈRE MONTMARTRE
Imm. moderne, beau duplex, 8e ét., 5 p., 110 m² + 3 balcons, plein soleil. SEGONDI 48-74-09-45.

92 Hauts-de-Seine

CPH IMMOBILIER
BOULOGNE
Disposons appartements
GRAND STANDING
16e-Boulogne, Roland-Garros.
- 2/3 p., balcon, terrasse, parkings, meublé ou non, pour couple ou personne seule.
- 4 p. dble réception, avantages 16e-Boulogne

convenant ambassades, dirigeants gdes entreprises.

46-03-66-33
10 h-12 h/14 h-18 h 30
AUTRES DISPONIBILITÉS SE RENSEIGNER.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ Me PTE DORÉE direct. s/bois, gd 3 p., cuis., cft, chbre. serv., gar., terr., jard. priv. 1 985 000 F.
MAS IMMOBILIER
Tél. : 43-45-88-53

locations non meublées offres

Région parisienne

CHENNEVIÈRES
de résid. stdg. beau 3 p. avec cave, 2 600 + 810 ch. POG 45-87-71-00.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
rech. pour multinationales APPTS HAUT DE GAMME Paris résid. avec min. 2 ch. et VILLAS Paris Ouest-Est.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

fonds de commerce

Ventes

Raison santé AGENT CITROËN vd fonds + murs, carros. auto ttes marques, village 84. T. 90-61-89-41 dom. 90-61-90-93 h b.

viagers

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET 7e
Spécialiste 49 ans expér. Étude grat. personnalisée. Avant. fiscal rente indexée.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, Bureaux Constitution de sociétés. Télex — Secrétariat. ACCESS 42-52-01-82.

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie.
AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATION
DEPUIS 80 F/M
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e
INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Chps-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL À L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AV. VICTOR-HUGO
burx, secrét., tél., télex, fac. Domicil. 170 à 390 F/m.
CIDES 47-20-41-08.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Monte-Carlo. San-Francisco,

Kay-Ann et Jean-Claude EUDE,
Célina et Natalia,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexis.

7 juillet 1988.

— M. Aurèle FRANSIOLI et Mme,
née Christine Debaupte,
laissent à
Arnaud et Thibault
la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Diane,

le 9 juillet 1988,

2, avenue Emile-Pouvillon,
75007 Paris.

— Le docteur
et Mme Djaffar MAMMAR,
M. et Mme Georges RESSOUCHES,
se réjouissent de la naissance de

Elisa,

le 10 juillet 1988, chez
Madjid et Françoise.

— Hélène et Claude RAVILLY,
Sophie, Cyril et Thomas,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Johanne,

le 10 juillet 1988.

3, quai de Stalingrad,
92100 Boulogne.

Mariages

— Sonia JAUNET
et
Bertrand GIRARD

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré dans l'intimité, le 9 juillet 1988, à Treize-Vents (Vendée).

4, avenue Georges-Pompidou,
92800 Puteaux.

Décès

— Mme le docteur Pascale Fourcade,
Alain Fourcade,
Mme Marielle Crespin, le docteur Marcel Crespin,
M. et Mme les docteurs Frédérique et Alain Birenbaum,
Renaud, Thomas et Nicolas Crespin,
Laetitia et Aurélie Birenbaum,
Lola-Juliette et Manon Fourcade,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Drouaud,
Parentes et alliées,
Le personnel de la clinique Mirabeau-Mont-d'Eaubonne
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Eliette BELOT,
née Eliette Drouaud,

le 16 juillet 1988, des suites d'une longue maladie.

Il y a quatre ans disparaissait le

docteur Pierre BELOT,

son époux.

Le chagrin et la douleur de cette disparition n'avaient pu, pour elle, trouver d'apaisement.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 19 juillet, à 10 h 45, en l'église de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise) et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Leu-la-Forêt.

3, boulevard Pershing,
75017 Paris.
Clinique Mirabeau,
37, avenue de Paris,
95600 Eaubonne.

— Le personnel de la clinique Mirabeau-Mont-d'Eaubonne,
a le regret de faire part du décès de son président et médecin fondateur, le

docteur Eliette BELOT

et s'associe à la douleur de la famille.

— Pierre Callou,
Joëlle et Gilbert Rodin
et leurs enfants,
Claude et Monique Callou
et leurs enfants,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Yvonne CALLOU,
née Ramoger-Derum,

leur épouse, belle-mère et grand-mère,

survenu le 11 juillet 1988.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 13 juillet, au cimetière des Batignolles.

6, avenue de New-York,
75116 Paris.

— Les comédiens et les comédiennes du Théâtre de la Huchette,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de leur associé, camarade et ami

Jean-Paul CISIFE,

survenu le 11 juillet 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

(Lire page 12.)

— Mougins. Paris. Amsterdam.

Les familles Cresp, Duyfjes-Van Steenbergen, Schrieke, Goerling, de Vardo, parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Johannès CRESP,

survenu le 25 juin 1988,

et rappellent le souvenir de ses parents.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Nice, le 4 juillet.

Les Bois de Font-Marie,
Mougins.

— Désiré Formentelli,
Mietta et Roland Formentelli,
Line et André Marchal,
Eliane Formentelli-Ferrari et Achille Ferrari,
Serge, Jean, Evelyne, Pierre et Hélène,
ont la douleur de faire part du décès de

Germaine FORMENTELLI,

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 18 juillet, à Agen.

Avenue Michelet,
47000 Agen.
17, rue Véron,
75018 Paris.

— Mme Philippe de Gasquet,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe de GASQUET.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 18 juillet 1988, en l'église du Sacré-Cœur, à Marseille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Madeleine Levi,
M. et Mme Michel Levi
et Arianne,
M. et Mme Claude Levi,
Édouard et Frédéric,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LEVI,

survenu le 14 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 16 juillet 1988, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
49 C, rue de Romagny,
74100 Annemasse.
15, quai Paul-Doumer,
92400 Courbevoie.

— Mme François de Mourgues,
Gilles de Mourgues,
Isabelle, Hélène, Anne, Florence, Marion,
Leurs maris et leurs enfants,
Miss Sheila Gillies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette de MOURGUES,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
agrégée de l'université
Fellow de Girton College.

52, avenue de Choisy,
75013 Paris.
1 Marion Close,
CB3 OHN Cambridge
(Grande-Bretagne).

Anniversaires

— **Philippe HARDOUIN**

nous a quittés, il y a dix ans.

Que ceux qui l'ont aimé gardent vivant son souvenir.

— **Yves PALAU**

a vingt-cinq ans ce 18 juillet de l'année de la rose retrouvée.

Sa famille,
Ses amis,
lui souhaitent un joyeux anniversaire.

« On ne subit pas l'avenir, on le fait. »

G. Bernanos.

Services religieux

— **BAT MITZVAH**

« ... Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Jacob... »

Sarah est devenue Bat Mitzvah,

le samedi 16 juillet (2 av-5748), au camp EEIF de Châteauroux-les-Alpes.

Sylvie et Alain Silberstein,
13, quai de Strasbourg,
25000 Besançon.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F
Renseignements :	42-47-95-03

Associations

La lutte contre la toxicomanie

Les mariniers de la prévention

Entracte pour *Cinna*. Cette péniche, accostée à Conflans-Sainte-Honorine, sur la Seine, résonne des bruits d'un chantier original. Une quinzaine de jeunes y travaillent. Ils ont entre dix-huit et vingt-cinq ans, connaissent des problèmes d'insertion sociale et aménagent *Cinna* en salle d'exposition itinérante sur la prévention contre la toxicomanie.

Affrétée par Drogue-Péniche-Prévention (DPP), une association créée à l'automne 1987 par deux organismes spécialisés dans l'aide aux jeunes en difficulté, l'ADATO, que préside le docteur Christian Brulé, et Conflans-Rencontres créée par M. Xavier Rincel, la péniche voguera de ville en ville dans toute la France dès le mois de septembre. Premières haltes prévues sur le livre de bord, Mantes-La-Jolie et Herblay.

A chaque escale, les municipalités, des associations de parents, d'enseignants, pourront la louer pour 1 500 F par jour et disposer de tous ses moyens d'information sur la drogue. *Cinna* enferme dans ses flancs une salle de cent personnes, une bibliothèque regroupant la plupart des livres concernant la toxicomanie, une vidéothèque très complète, le matériel indispensable à la présentation de diaporamas et des panneaux d'exposition amovibles adaptables à chaque type de public. La DPP assure d'autre part le service « avant-vente » en organisant des réunions avec les utilisateurs de la péniche pour qu'ils apprennent à exploiter tous les moyens mis à leur disposition. « *Cinna est une véritable malette pédagogique, modulable selon les besoins, qui ne délivre pas un message conditionné sur la toxicomanie* », affirme M. Jean-Loup Dujardin, directeur de Conflans-Rencontres et secrétaire de DPP.

Cette association a reçu des subsides de la Fondation de France et de l'Education surveillée pour financer le projet. D'autres organismes qui avaient promis un soutien financier n'ont pas donné suite. Pour parfaire l'aménagement de la péniche, il manque près de 200 000 F. Le chantier a pris du retard. Initialement le lancement officiel de *Cinna* devait avoir lieu le 15 mai. Il est finalement repoussé au mois de septembre. Ce décalage tient en partie au choix de ne pas faire appel exclusivement à des professionnels, mais d'embaucher des jeunes cas sociaux.

« *Nous ne parlons pas seulement de prévention, nous avons décidé de la pratiquer* », précise M. Dujardin. Les quinze jeunes qui ont travaillé sur ce chantier, encadrés par des éducateurs et des artisans, ne sont pas des « *tendres* », souligne-t-il avec un brin d'affection dans la voix.

Certains ont connu la prison, d'autres sont d'anciens drogués, la plupart extériorisent leur mal de vivre par la violence. Sur le terrain, les rapports hiérarchiques, les contraintes horaires créent de nombreuses tensions. Pour M. Dujardin, elles sont inévitables : « *Notre objectif est d'inculquer aux jeunes les règles de la vie dans une entreprise, de leur apprendre à se connaître pour qu'ensuite ils puissent s'intégrer.* »

Le pari de l'intégration est en partie gagné. Certains ouvriers du chantier ont aujourd'hui un emploi dont ils acceptent les devoirs. « *En leur trouvant un travail, nous les aidons à devenir des acteurs de la société, pas seulement ses consommateurs* », explique le directeur de Conflans-Rencontres. *Mais soyons lucides, ce chantier est loin d'avoir été une partie de pêche.* »

THIERRY BILLARD.

★ Association Conflans-Rencontres, 72, rue Désiré-Clément, 78700 Conflans-Sainte-Honorine. Tél. : 39-19-80-03.

Economie

SOMMAIRE

■ Tandis que la grève nationale des pilotes et des mécaniciens d'Air France se poursuit toute la semaine, les aiguilleurs du ciel entament un dialogue constructif avec le gouvernement *(lire page 26)*.

■ Augmentation des tarifs dans les services publics le 1er août : 5,5 % pour la RATP et 2,5 % pour EDF. GDF avait procédé à une hausse de 2,5 % le 1er juillet *(lire ci-dessous)*.

■ L'OCDE juge très inquiétante la situation de l'économie yougoslave, caractérisée par une stagnation accompagnée d'une inflation galopante et la persistance de rigidités dans la gestion des entreprises *(lire ci-dessous)*.

■ Le nouveau délégué interministériel pour la ville, M. Yves Dauge, devra proposer des solutions économiques et sociales pour que les villes soient à la fois des foyers de tolérance et des vecteurs de développement économique *(lire page 23)*.

REPÈRES

Tarifs publics

+ 5,6 % le 1er août pour la RATP, + 2,5 % pour EDF

Les tarifs de la RATP et de la SNCF banlieue augmenteront de 5,6 % le 1er août. Cette hausse moyenne correspond à des relèvements différenciés. Le carnet de seconde classe plein tarif passera de 28,20 francs à 30 francs, le billet de 4,70 francs à 5 francs, soit une hausse de 6,4 %. Les abonnements de carte orange (coupon mensuel de seconde classe) augmenteront de 4,9 % à 5,8 %, selon les zones, le coupon hebdomadaire jaune de seconde classe augmentera de 6,1 % à 6,8 %, selon les zones. La carte annuelle intégrale de seconde classe augmentera de 4,7 % à 5,8 %. Enfin, la carte hebdomadaire à douze voyages passera de 26,70 francs à 28,50 francs, soit une hausse de 6,7 %.

Après la hausse de 2,5 % des tarifs de Gaz de France, le 1er juillet, les tarifs d'EDF (domestiques et industriels) vont, eux aussi, augmenter de 2,5 %, le 1er août.

L'ensemble de ces hausses représentera presque 0,1 % d'augmentation supplémentaire de l'indice des prix. Août est un mois traditionnellement calme pour l'indice, de nombreux commerces étant fermés : la hausse mensuelle n'avait été que de 0,1 % en 1985 et 1986 mais de 0,2 % l'année dernière, août 1987 ayant enregistré des hausses des prix du tabac et des tarifs postaux.

Production industrielle

Baisse en mai au Japon

En mai, la production industrielle du Japon a baissé de 2,3 % par rapport à avril, annonce le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI). Cette baisse mensuelle est la plus forte enregistrée depuis août 1986, mois durant lequel la production industrielle avait chuté de 2,7 %. Ce recul ne doit pas faire perdre de vue le fait que, par rapport à mai 1987, l'indice est en hausse de 10,2 %.

Fiscalité

Allégement de l'impôt sur le revenu aux Pays-Bas

Le gouvernement néerlandais a approuvé une réforme fiscale qui simplifiera le barème et réduira le taux maximal d'imposition sur les revenus de 72 % à 60 %. Les neuf tranches actuelles seront ramenées à trois : une première, jusqu'à 41 500 florins (124 500 F), sera assortie d'un taux de 35 %, une seconde, entre 41 500 et 83 000 florins, à 50 %, la troisième, au-delà de 83 000 florins, étant imposée à 60 %. La diminution de recettes attendue par les dirigeants néerlandais sera compensée par une limitation des déductions dont les contribuables peuvent bénéficier et, dans un premier temps, par des rentrées supérieures aux prévisions, compte tenu d'une bonne conjoncture.

Cartes bancaires

American Express en Chine

Les cartes de crédit ont fait leur entrée en Chine, avec une pleine page de publicité publiée, le samedi 16 juillet, par American Express dans le *Quotidien du peuple*. *« Une petite carte de plastique peut-elle valoir plus que l'or ? »*, interrogeait la publicité en page 6 du quotidien distribué à 4 millions d'exemplaires. Trois banques publiques chinoises, la Bank of China, la Bank of Communications et la CITIC Industrial Bank, émettront les cartes de crédit. American Express espère vendre ses cartes à 400 000 entreprises chinoises.

Selon un rapport de l'OCDE

La Yougoslavie reste enfermée dans le cercle vicieux de la « stagflation »

Développer encore les mécanismes du marché, et dépasser les contraintes politiques des différentes républiques pour mieux répartir l'investissement, voilà quelques-unes des recommandations de la dernière étude de l'OCDE sur la Yougoslavie, publiée le 18 juillet. Le bilan dressé est sombre et le redressement n'est envisagé qu'à long terme, tant le pays semble enfermé dans un code vicieux de « stagflation » *(voir graphique)*.

Baisse de 0,5 % du produit intérieur brut en 1987, baisse également de la productivité du travail et des gains nets moyens des entreprises (–20 %), mauvaise répartition du produit de l'épargne en raison des taux d'intérêt réels longtemps négatifs, investissement irrationnels et insuffisante capacité d'adaptation des entreprises en raison notamment de la quasi-absence de faillites, constituent autant d'explications de la situation présente. La liste des handicaps est longue, et le seul élément favorable, un excédent de la balance des paiements courants de 1 milliard de dollars (plus de 6 milliards de francs) n'a pas été obtenu par une amélioration des exportations mais par une restriction des importations dans un pays où elles sont souvent indispensables à l'amélioration de l'outil de production.

La compétitivité est en outre insuffisante, élément dangereux pour un pays exportateur de biens très concurrencés et à faible incorporation de technologie. La sensibilité des exportations aux augmentations de salaire dans les industries manufacturières en est l'illustration. Cette vulnérabilité explique la sensibilité de la Yougoslavie aux aléas de la conjoncture : sautes inflationnistes ou spéculation.

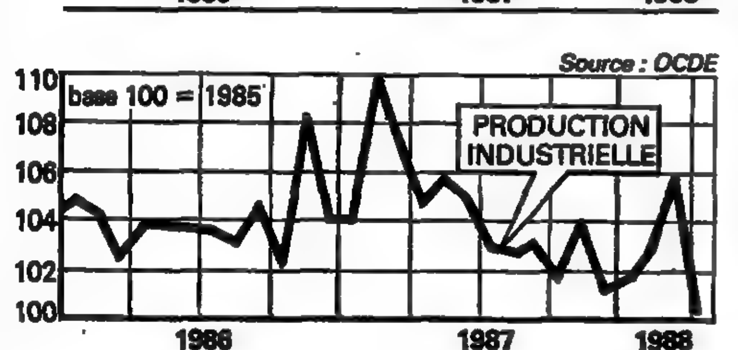
Les prévisions pour 1988 envisagent une progression de 2 % du PSB (1), le produit social brut, tirée par l'agriculture, une augmentation de 0,8 % de la productivité du travail et une hausse de 80 % du niveau général des prix.

Les prix ont été bloqués jusqu'en mai, mais l'inflation lors de leur libération a atteint 21 % sur un mois. Pour améliorer la compétitivité, le dinar sera déprécié de 25 %. Le budget ne progressera que dans la même mesure que le PSB en termes nominaux.

La Yougoslavie doit faire face à des difficultés structurelles dues au caractère peu concurrentiel de son marché. Cela permet une répercussion de toute hausse des prix. Or, les taux d'intérêt réels redevenus positifs grèvent les charges des entreprises, et celles-ci ne manquent pas d'y pallier par un surcroît d'inflation. *« Beaucoup plus conscients »* des défis qu'il leur faut relever, les dirigeants yougoslaves devront à la fois lutter contre des rigidités institutionnelles, des faiblesses structurelles et de nouvelles difficultés de balance des paiements.

(1) Contrairement au PIB, le produit social brut ne tient pas compte de la valeur ajoutée issue des services.

% de variation (moyenne mobile sur 3 mois)
280
240
200
160
120
80
40
PRIX à la consommation
GAINS mensuels
1986
1987
1988



Fermeté du dollar

Le dollar a commencé la semaine sur une note très ferme, le lundi 18 juillet, alimentant toutes les rumeurs sur un relèvement des taux d'intérêt au Japon, mais surtout en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne. Pour le moment, les principaux pays industriels s'en tiennent officiellement aux accords du Louvre de février 1987, renouvelés en décembre 1987 puis en avril 1988. Après avoir freiné la chute du dollar, ils entendent continuer à limiter sa hausse. Une détermination dont les interventions concertées des banques centrales, la semaine dernière, a constitué une molle illustration.

Sur les marchés des changes, les opérateurs restent malgré tout prudents. Si les instituts d'émission ont hésité à intervenir massivement, la leçon de plus de deux ans de concertation, à cinq puis à sept, a prouvé leur capacité à mieux choisir leur moment pour impressionner les spéculateurs. Il a d'ailleurs suffi, lundi, que la Banque du Japon fasse savoir qu'elle envisageait d'intervenir pour que le billet vert clôture à 135,15 yens, après avoir atteint dans la matinée 135,45 yens. Cette accalmie n'empêche pas la devise américaine de terminer ainsi nettement au-dessus des 133,40 yens du vendredi 15 juillet.

L'Europe emboîtait le pas à l'Asie le lundi 18 juillet, et le dollar s'échangeait, dans la matinée, à 135,25 yens, 1,8830 DM et 6,3450 F. Le mouvement se poursuivra-t-il longtemps ? Certains cambistes envisagent déjà, pour les jours à venir, un plafonnement puis un lent reflux du billet vert : *« La hausse a été trop rapide pour pouvoir durer »*, estiment-ils. Les Allemands et les Britanniques aimeraient les croire.

Les premiers, après avoir augmenté leur taux d'escompte et les taux de prise en pension des effets commerciaux, se sont, pour le moment, abstenus de toucher à leur dernier taux directeur, le Lombard.

La poursuite de l'accès de faiblesse du deutschemark pourrait les faire changer d'avis, ce que certains de leurs partenaires aimeraient éviter pour ne pas être entraînés dans le mouvement de hausse du loyer de l'argent.

Les Britanniques, confrontés à un réel problème de surchauffe économique, pourraient, de leur côté, concrétiser les mises en garde du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, et relever leur loyer de l'argent. Un nouveau cycle de hausses qui réduit à néant, pour l'instant, la marge de manœuvre de la France, pourtant soucieuse de baisser lentement ses propres taux.

LA VIE DES ENTREPRISES

Bourse de l'emploi pour la mobilité aux AGF

Pour mobiliser leurs cadres en vue de l'échéance du marché unique européen de 1992, les Assurances générales de France (AGF) ont lancé une nouvelle formation des cadres administratifs, en commençant par le sommet : dans les trois ou quatre ans, cette formation devrait toucher environ 700 cadres sur 1 200. Jusqu'à présent, quelque 80 cadres au-dessous du niveau de direction ont été touchés ; ils ont suivi une série de séminaires sur le rôle des cadres dans l'entreprise, l'animation des équipes, l'art de négocier, la qualité... Cette formation sera suivie d'une autre, plus pratique, sur la gestion du temps de travail, la créativité, l'information et la formation.

Pour faciliter une mobilité rendue nécessaire par la sécurité de l'emploi, les AGF ont lancé il y a dix-huit mois une bourse de l'emploi, qui publie l'ensemble des emplois offerts dans l'entreprise, avec leur profil (à la manière des annonces de recrutement). Selon la direction, la formule a été bien accueillie par le personnel et a permis une gestion plus économique en réduisant les recrutements à l'extérieur, et une meilleure adaptation du personnel. Parallèlement, une réflexion générale sur l'évolution du nombre et de la nature des emplois est engagée dans le plan stratégique de l'entreprise, actualisé.

● **« Coup de pub » sur Europe 1.** — Ce sont parfois les idées les plus simples qui marchent. En septembre dernier, Alexandre Lichan, journaliste et lui-même créateur d'entreprise, lance sur Europe 1 une émission hebdomadaire pour aider [illegible] jeunes sociétés à décoller et la réalise avec l'ANCE (Agence nationale pour la création d'entreprises). A raison de trois exemples par samedi, présentés à chaque journal de la matinée, le bilan est impressionnant. Cent vingt-trois nouvelles entreprises ont pu entrer en contact avec des fournisseurs, des clients et des partenaires. Au total, leur développement a permis la création de 800 emplois.

BILLET

Noyaux durs officiels et officieux

L'UAP et Havas aujourd'hui, la CGE demain ? Le gouvernement, lentement mais sans doute obstinément, s'occupe de *« briser les noyaux durs »*, selon le souhait émis par M. Bérégovoy, sitôt réinstallé au ministère des finances. Ces quelques gros actionnaires, placés par M. Balladur dans le capital des entreprises au moment de leur privatisation, ont, pour les socialistes, deux défauts : celui d'avoir été choisis pour des raisons politiques (bâtir l'Etat RPR) et celui de mal répondre aux soucis économiques (constituer une défense anti-OPA). Les noyaux durs agrégeraient en effet trop de monde, et mal. S'il faut les *« briser »*, c'est, selon le discours de M. Rocard à l'Assemblée, pour *« constituer de vrais pactes d'actionnaires [avec] une stratégie »*.

Le dénoyautage avance sur deux fronts. Celui d'Havas d'abord. On y remarque les manœuvres de M. Robert Maxwell, le magnat britannique qui, outre des achats en Bourse de titres Havas, négocie une entrée dans la Générale de Belgique, qui détient 5 % de la société de communication. Ce n'est plus un secret pour personne : M. Maxwell est soutenu par l'Elysée.

Celui de l'UAP ensuite. L'actuel PDG, M. Jean Dromer, devrait en effet être remplacé assez vite. *« La mèche est allumée »*, indique-t-on dans un ministère, et M. Dromer essaie en ce moment de plaider sa cause auprès des ministères « de l'ouverture » et de Matignon, où M. Rocard semble moins pressé que les services de M. Bérégovoy. L'UAP est encore nationalisée — le krach d'octobre a empêché sa vente au privé, — mais cette compagnie d'assurances est présente dans beaucoup de noyaux durs et occupe, de ce fait, une position stratégique. Tout « dénoyautage » passe par l'UAP. Ancien conseiller technique du général de Gaulle, M. Dromer est étiqueté, par la gauche, comme un fidèle du RPR.

La Compagnie générale d'électricité (CGE), enfin, fait beaucoup parler d'elle. Cette entreprise accumule, aux yeux des socialistes, les mauvais points : avoir été présidée, avant 1981, par M. Ambroise Roux, avoir employé M. Balladur, avoir été « bradée » lors de sa privatisation et, enfin, avoir, pour actuel PDG, M. Pierre Suard, qui ne cache pas être militant RPR. C'est beaucoup...

M. Suard, qui craint — non sans raison, on s'en doute — pour son siège, a essayé il y a trois semaines une manœuvre financière (une fusion de la CGE avec une de ses filiales holding) qui aurait mieux protégé la répartition actuelle de son capital contre des attaques. L'idée, dit-on, serait de M. Roux. Comme la CGE dépend de l'Etat pour ses commandes de téléphone ou d'équipement électrique, M. Suard a jugé bon de demander ce que les autorités en pensaient. Devant leur moue, il n'a pas insisté...

Le capital actuel de la CGE est détenu par la Société générale (5,8 %), l'UAP (2,6 %), la Générale des eaux (2,6 %), la Société de banque suisse (2,6 %), la Générale de Belgique (1,8 %) et Dumez (0,9 %). La CGE détient, par ailleurs, 6,8 % de son propre capital. Au total, 23,1 %, mais il ne s'agit pas d'un noyau dur bâti officiellement lors de la privatisation mais « naturellement », ensuite, par achat en Bourse. En théorie, chaque actionnaire agit pour son compte, librement. Or, selon *le Point*, il n'en est rien : ces entreprises forment un noyau dur « secret ». Elles sont liées dans un « syndicat » d'actionnaires dont l'existence est révélée par l'hebdomadaire et confirmée, le lundi 18 juillet, par la CGE. Pour l'essentiel, les membres du syndicat détiennent des droits de préemption sur leurs titres, selon un pacte de cinq ans renouvelable chaque année. L'accord a été signé, selon la CGE, en septembre 1987 et non pas *« en accord avec l'Etat lors de la privatisation »*, et *« il n'a rien d'illégal »*. Peut-être ; la Commission des opérations en Bourse, qui ne goûte guère ce genre de syndicat et qui n'a pas été prévenue, jugera. En tout cas, cette révélation risque d'irriter un peu plus les partisans de son dénoyautage.

ERIC LE BOUCHER.

Économie

Retour à la ville

(Suite de la première page.)

Le moindre mérite de tous ces organismes n'est pas de regrouper des maires et des élus de toutes tendances. Et l'orthodoxie et la continuité administrative sont sauves puisque la direction de l'urbanisme et de l'architecture au ministère de l'équipement et du logement reste debout derrière son actuel directeur M. Claude Robert.

Le monde moderne est un monde d'où émergent et que dominent des cités urbaines, qu'elles soient métropoles ou mégapoles millionnaires, villes moyennes, villes nouvelles, agglomérations qui grignotent les rares espaces ruraux alentour, banlieues enfin, chatoyantes ou sinistres, que l'architecte Roland Castro appelle *« l'entre-deux et l'espace résiduel »*. Même les ruraux, qui incarnent une réalité sociologique et géographique beaucoup plus vaste que les seuls agriculteurs, sont des « consommateurs » fréquents de la ville et de ses services commerciaux, culturels, administratifs, scolaires, sanitaires ou financiers.

Une bataille acharnée

L'amélioration des systèmes de transport a gommé au fil des temps cette séculaire dichotomie entre les villes et les campagnes, permettant d'ailleurs, si l'on peut dire, des échanges et une osmose dans les deux sens. Reconnaître qu'il faut qu'un gouvernement s'occupe maintenant sérieusement de ces espaces et de ces organismes en évolution permanente que sont les villes relève du constat le plus élémentaire.

Ici, elles sont ici un joyau d'architecture à préserver. Là, elles portent une blessure industrielle à soigner d'urgence. Ailleurs, cette métropole livre une bataille acharnée à ses rivales étrangères pour attirer à elle les sièges sociaux des grandes entreprises multinationales ou des organismes de recherche prestigieux.

Les villes s'arrachent les Jeux olympiques et les expositions universelles. Par elles passent les chemins de la science, de l'art et des découvertes. Mais les menacent aussi des conflagrations entre communautés ethniques, la violence, la drogue, le sous-emploi, les épidémies, la clochardisation des déracinés. On ira même jusqu'à s'interroger : le chômage n'est-il pas plus difficile à supporter psychologiquement en ville que dans une petite commune rurale où tout le monde se connaît ?

Ramassis de tous les dangers ou jardin des délices, la ville est tout ça à la fois, et on serait tenté de partager à la fois l'enthousiasme de Guillaume Apollinaire, qui chantait *« la ville aux feux de nuit semblait un archipel »*, et le pessimisme de Jean-Jacques Rousseau, pour qui *« les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine »*.

Sans verser dans des rapprochements hâtifs, on remarquera que les grandes villes, et plus précisément leurs quartiers périphériques, les ZUP et autres cités-dortoirs, sont des terrains plus propices que les bourgades ou les villes à taille humaine aux intolérances, aux cloisonnements, aux explosions sociales. Les succès électoraux de Jean-Marie Le Pen dans les régions à forte densité urbaine en ont apporté l'illustration, et les récents incidents à La Courneuve le confirment.

Des « réseaux »

A supposer que M. Yves Dauge, le nouveau délégué interministériel, n'aborde pas seulement de l'intérieur la question d'un phénomène urbain, mais considère aussi les villes comme des vecteurs essentiels du développement économique et des points d'ancrage de la politique d'aménagement du territoire, alors la mission qu'il dirige peut être porteuse d'un grand projet. Un projet qui ferait converger la recherche sociale d'une plus grande convivialité en ville, dans les quartiers et entre les banlieues et leur centre ville.

Mais aussi un projet qui donnerait aux villes une sorte d'ambition de conquête et de rayonnement économique et culturel sur leur environnement, qui peut être le département, la région ou un territoire plus vaste.

Concevoir un développement des quelque dix grandes métropoles françaises à l'échelle européenne sans se préoccuper de savoir si elles pompent les forces vives des villes moins importantes de leur entourage, ou si au contraire elles redistribuent et partagent leurs richesses, serait une erreur complète d'aménagement du territoire. Bref, l'hérésie consisterait à louer les succès et la florissante poussée de Toulouse — technopole pendant que dépériraient Albi, Rodez ou Foix.

La DATAR, qui a beaucoup avancé sur le terrain, inventant la notion de « réseaux de villes solidaires », pourra présenter à M. Dauge des suggestions éclairantes. *« On ne peut se contenter de veiller à faire marcher les ascenseurs dans les tours des grands ensembles et à ouvrir des crèches*, dit le nouveau délégué interministériel. *J'essaierai de définir une politique qui ne soit pas misérabiliste mais ambitieuse, avec les maires évidemment. Pour les moins favorisés des habitants, la ville devrait être une chance. Or elle est souvent un handicap. Elle pourrait les aider, mais souvent elle accentue leurs difficultés. »*

Les sceptiques argueront que M. Yves Dauge, bien qu'ancien directeur de l'architecture et de l'urbanisme, est maire (socialiste) de Saint-Germain-sur-Vienne, un petit village d'Indre-et-Loire de trois cent soixante habitants. Et que cette fonction qu'il exerce depuis 1971 ne le prédisposait pas particulièrement à se pencher au chevet des vraies villes. D'autres penseront que cette épreuve d'enracinement le conduira mieux qu'un autre à parler vrai avec les maires, ses interlocuteurs privilégiés. Chacun en tout cas pourra méditer le mot du poète turc Nazim Hikmet *« Il n'y a que deux choses que l'on n'oublie qu'à sa mort. C'est le visage de sa mère et le visage de sa ville. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

Conflit au GAN

La fronde des agents généraux

Les mille cinq cents agents généraux du groupe des assurances nationales GAN, compagnie nationalisée au quatrième rang français avec 21 milliards de francs de primes encaissées en 1987, sont en conflit aigu avec les dirigeants, et surtout avec le président, M. François Heilbronner. Pour manifester leur mécontentement depuis un mois, ils ont décidé de reverser en vrac à la compagnie les primes versées par client et par contrat.

Réunis en congrès syndical au Touquet au début de juin, ces agents reprochent à M. Heilbronner, d'abord d'avoir procédé à une augmentation modulée des primes d'assurance automobile, pénalisant les mauvais risques (motos, conducteurs à accident, notamment les jeunes, etc.) et se traduisant par une augmentation moyenne un peu inférieure à l'inflation (2,4 %). Ils auraient préféré un relèvement général de 3,5 %, appliqué à tous les assurés, et moins pénalisant par rapport à une concurrence très dure, notamment celle des mutuelles qui assurent maintenant 57 % des automobilistes français.

Au-delà de ces griefs bien précis, les agents généraux ressortent maintenant tout un vieux contentieux sur *« les lenteurs administratives du siège »*, l'accroissement des aides aux agents, pour l'informatique notamment. Ils s'inquiètent enfin de voir le GAN, à la veille du marché européen, *« sans stratégie, sans ambition et sans âme »*.

« Cette accusation me retourne les sangs », s'écrie M. Heilbronner, pour qui le GAN a, au contraire, une stratégie très claire : d'abord, réduire les frais généraux, notamment les effectifs administratifs, et pousser le développement. Dans ce dernier domaine, il fait état de la création par exemple de Mondiale Assistance, grand concurrent d'Europe Assistance, et de la mise au point de deux projets importants sur la santé et la sécurité. Quant à l'étranger, il estime que le GAN, présent dans dix-sept pays, est l'un des assureurs français les plus internationaux, avec une stratégie originale pour attaquer l'Europe qui passe par la création de « clubs de partenaires ».

En ce qui concerne la grève perlée des agents généraux qui pourrait durer jusqu'au 5 octobre, M. Heilbronner veut en minimiser les effets : *« On aura des heures supplémentaires pour effectuer les imputations comptables, c'est gênant, mais ce n'est pas dramatique. » « Notre style de relations n'est pas très moderne ni très commercial et porte le poids du passé »*, reconnaît M. Heilbronner, qui se veut rassurant : *« Nous sommes condamnés à vivre ensemble et à nous entendre. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PORTUGAL

Sanction contre le principal courtier

Le principal courtier de la Bourse de Lisbonne, M. Pedro Caldeira, a été interdit par le gouvernement portugais de toute activité professionnelle pendant une période de six mois. La décision a été prise à l'issue d'une expertise des activités du cabinet de M. Caldeira, effectuée par l'auditeur général du marché de titres boursiers, à la demande du ministère portugais des finances.

Selon un communiqué du ministère, le courtier ne tenait pas à jour le registre quotidien de ses activités boursières permettant le contrôle de sa situation financière, comme l'exige la loi, et est accusé de détenir illégalement un portefeuille de titres de plusieurs centaines de millions d'escudos.

C'est la première fois que le ministère des finances prend une mesure de ce type contre un courtier au Portugal.

ESPAGNE

Adoption du système CAC

Les quatres Bourses espagnoles (Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence) ont décidé la mise en place d'un nouveau système par ordinateur, la CAC (cotation assistée en continu).

Ce système, qui a déjà été adopté par les Bourses de Toronto (Canada), Paris et Bruxelles, permettra aux courtiers internationaux d'accéder directement au marché espagnol.

Le système devrait être mis en place en Espagne d'ici septembre prochain,pafin d'être opérationnel en 1989.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	7 juillet 1988
Total actif	734 001
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	107 137
ECU	57 008
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 719
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	49 640
Titres d'Etat (bons et obligations)	32 562
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	130 997
Effets en cours de recouvrement	29 702
Total passif	734 001
dont	
Billets en circulation	230 420
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	73 502
Compte courant du Trésor public	28 352
Reprises de liquidités	26 024
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	7 %
– Taux des pensions à sept jours	7,50 %
– Taux d'escompte	9,50 %
– Taux des avances sur titres	10,50 %

ETATS-UNIS

Mesures de protection anti-krach

Les autorités de Wall Street et du marché à terme de Chicago, le Mercantile Exchange (Merc), ont adopté récemment une série de mécanismes destinés à empêcher une baisse importante des cours.

Le mécanisme le plus nouveau consiste à *freiner* les mouvements de forte baisse en agissant de façon coordonnée sur les deux marchés. Ainsi, quand l'indice boursier à terme le plus significatif, le Standard and Poor's des 500, baissera de 12 points sur le Merc, soit l'équivalent de 96 points pour l'indice Dow Jones, les cours seront bloqués à ce plancher pendant une demi-heure à Chicago et les transactions effectuées par programmes informatiques seront momentanément arrêtées à Wall Street.

Les déplacements importants et brusques du marché des titres boursiers de Wall Street sur les indices à terme à Chicago, effectués automatiquement par les ordinateurs, avaient en effet amplifié dans une large mesure l'effondrement des cours le 19 octobre dernier. Enfin,les autorités de Wall Street n'ont pas renouvelé l'arrêt des transactions effectuées automatiquement par ordinateur quand l'indice Dow Jones variait de plus de 50 points en une journée.

TOKYO 18 juillet ↓

Repli

La nouvelle flambée du dollar est à l'origine de la baisse de la Bourse japonaise, le lundi 18 juillet. L'indice Nikkeï a ainsi perdu 251,67 yens pour clore à 27 662,12 yens. *« Tant que nous n'aurons pas une idée claire sur les intentions de la Banque du Japon, le marché gardera un profil bas »*, affirmait un spécialiste de chez SG Warburg. Les banques et maisons de titres, l'immobilier, les non-ferreux, les grands magasins, les secteurs agroalimentaires et de la construction ont cédé du terrain. En revanche, les actions des secteurs sidérurgiques et de la construction navale étaient en hausse. D'autre part, les banques vont suivre les maisons de titres dans leur projet de renforcement des contrôles sur les délits d'initiés, a indiqué la Fédération des associations japonaises de banquiers. L'interdiction serait faite aux employés de banques de pratiquer des opérations en Bourse sur certaines actions proches des intérêts de leurs employeurs.

VALEURS	Cours du 15 juillet	Cours du 18 juillet
Akaï	670	680
Bridgestone	1 330	1 300
Canon	1 300	1 300
Fuji Bank	3 060	2 980
Honda Motors	1 870	1 930
Matsushita Electric	2 550	2 570
Mitsubishi Heavy	1 020	995
Sony Corp.	5 300	5 330
Toyota Motors	2 690	2 700

FAITS ET RÉSULTATS

● **Progression de 4,5 % du résultat de Grundig.** – Le fabricant ouest-allemand d'électronique grand public Grundig AG (groupe néerlandais Philips) a enregistré une progression de 4,5 % de son résultat net pendant l'exercice 1987/1988 clos le 31 mars, à 115 millions de DM (380 millions de francs) contre 110 millions de DM (363 milions de francs) en 1986-1987. Malgré l'effondrement des prix sur certains produits de l'électronique grand public, le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une hausse de 3,4 % à 3,114 milliards de DM (10,3 millions de francs), a indiqué le président de Grundig, M. Johan van Tilburg. Les trois premiers mois de l'exercice 1988/1989 (avril-juin) ont permis d'enregistrer une croissance des ventes de quelque 20 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Grundig s'est donné pour objectif d'atteindre d'ici deux ou trois ans un chiffre d'affaires de 4 milliards de DM (13,2 millions de francs), a-t-il précisé. Le bénéfice devrait légèrement augmenter cette année.

● **Beecham se désengage des cosmétiques aux Etats-Unis.** – Beecham, premier groupe pharmaceutique en Grande-Bretagne, a vendu, pour 53,8 milions de livres (540 millions de francs), sa dernière filiale de cosmétiques aux Etats-Unis. Des cadres de Beecham Cosmetics Inc se sont associés à la banque américaine Bankers Trust pour le rachat, par management *buy-out*, de leur firme qui détient notamment les marques Jovan et Vitabath. Le chiffre d'affaires de la compagnie s'est élevé pour l'exercice terminé fin mars à 68 millions de livres (680 millions de francs). Beecham souhaite désormais se concentrer sur ses activités dans le secteur de la pharmacie et de la parapharmacie.

● **Pirelli acquiert Filergie, le secteur câbles de CEAT-France.** – L'italien Pirelli a annoncé le rachat à Fornara (groupe Accornero) du secteur câbles de CEAT-France, représenté par la société Filergie SA, sous réserve de l'approbation de ce transfert *« par les autorités compétentes »*. Le groupe Pirelli, déjà présent en France par sa filiale Tréficables, compte par ce rachat consolider sa position sur le marché européen du câble.

● **Création d'une Banque d'investissement pour les professions libérales.** – La Conférdération des syndicats médicaux français (CSMF), la plus importante organisation de médecins libéraux, a annoncé la création depuis le 30 juin de la Banque pour les investissements des professions libérales (BPL). M. Jacques Beaupère, président de la CSMF, a précisé que ce nouvel établissement, au capital de 60 millions de francs détenu majoritairement par la Caisse centrale des banques populaires, est destiné à financer les installations médicales et les établissements d'hospitalisation privés, soit un marché de *« 50 milliards de francs, en transmission permanente »*.

● **OPA de Dito-Sama sur la société Machines Bertrand.** – La société Dito-Sama a lancé une offre publique d'achat (OPA) sur le capital de la société Machines Bertrand, dont elle détent déjà 89,94 % du capital, a précisé la Société des Bourses françaises dans un communiqué.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	284	278	IN2	154	158
Amault & Associés	549	549	Int. Metal Service	330	320
Asystel	245	240	La Commande Electro.	404	408
B.A.C.	446	450	Le gd livre du mois	280	273
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	246	242
B.I.C.M.	580	580	Locamic	....	186
B.I.P.	....	510	Merlin Immobilier	....	....
Boiron	398	390	Metallurg. Minière	135	....
Bolloré Technologies	908	910	Métrologie Internat.	415	416
Buitoni	1050	1050	Métroservice	123	120
Câbles de Lyon	1379	1379	M.M.B.M.	583	579
Calberson	810	800	Molex	243	241
Canal Plus	570	560	Navale-Delmas	780	....
Cardif	975	....	Olivetti-Logabax	....	206
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	275	Om. Gest.Fin.	310	....
C.A.T.C.	135	132	Presbourg (C. In. & Fin.)	99 90	....
C.D.M.E.	920	920	Présence Assurance	498	489
C. Equip. Elect.	295	290	Publicat. Filipacchi	....	429 50
C.E.G.I.D.	675	676	Razel	930	901
C.E.G.E.P.	....	168	St-Gobain Emballage	....	1295
C.E.P.-Communication	1398	1400	St-Honoré Matignon	176	180
C.G.I. Informatique	710	710	S.C.G.P.M.	....	324
Ciments d'Origny	518	498	Segin	380	384
C.N.I.M.	....	312	Serra-Matra	548	528
Concept	293	284	S.E.P.	1500	1500
Conforama	828	781	S.E.P.R.	....	1399
Creeks	430	420	S.M.T.Goupil	294 90	288
Dafsa	207 40	198 10	Sodinforg	835	825
Dauphin	4665	4670	Supra	302 40	300
Devanlay	994	996	TF 1	248 90	248
Devilla	625	628	Unilog	155	142 10
Duménil-Leblé	1004	1004	Union Financ. de Fr.	398	390
Editions Belfond	126 70	131	Valeurs de France	332	336
Elysées Investiss.	23 10	23 10			
Finacor	538	517			
Guinoli	505	502			
Guy Degrenne	875	....			
I.C.C.	224 80	225 80			
IDIA	225	220			
I.G.F.	140	140			

Marché des options négociables le 15 juillet 1988

Nombre de contrats : 3 059.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	10,50	25	–	–
CGE	320	14,10	25	21	–
Elf-Aquitaine	240	85	90	1,50	–
Lafarge-Coppée	1 200	150	–	17	–
Michelin	180	34	39	6	–
Midi	1 400	90	–	115	–
Paribas	360	–	59	6	11
Peugeot	1 200	99	150	54	–
Saint-Gobain	440	70	–	2,70	–
Thomson-CSF	180	25	37	7	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 juillet 1988
Nombre de contrats : 8 000

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,45	102,25	–
Précédent	103,70	102,55	101,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,82	1,74	0,32	1,42

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3450 F ↑

Hausse du dollar sur l'ensemble des places internationales. A Tokyo, il clôturait lundi 18 juillet à 135,15 yens contre 133,40 vendredi. A Paris, dans un marché calme après quatre jours de fermeture en raison du pont du 14 juillet, il s'inscrivait à 6,3450 francs contre 6,2050 francs, un fixing du 13 juillet. A New-York, vendredi soir, le dollar valait 6,3275 francs à l'issue des échanges bancaires.

FRANCFORT	15 juillet	18 juillet
Dollar (en DM)	1,8760	1,8795
TOKYO	15 juillet	18 juillet
Dollar (en yens)	133,40	135,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 juillet)	7 1/8-7 3/16 %
New-York (15 juillet)	7 3/8-7 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	14 juillet	15 juillet
Valeurs françaises	Clos	
Valeurs étrangères	Clos	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	Clos	354,10

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 juillet	15 juillet
Industrielles	2 113,62	2 129,44

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 juillet	15 juillet
Industrielles	1 496,7	1 497,5
Mines d'or	222,0	223,7
Fonds d'Etat	87,78	87,52

TOKYO

	15 juillet	18 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 913,79	27 662,12
Indice général	2 186,42	2 166,56

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3400	6,3430	– 58	– 43	– 105	– 75	– 340	– 258
$ can.	5,2397	5,2465	– 113	– 75	– 283	– 162	– 653	– 542
Yen (100)	4,6866	4,6923	+ 106	+ 128	+ 211	+ 245	+ 583	+ 674
DM	3,3670	3,3698	+ 53	+ 78	+ 111	+ 136	+ 319	+ 387
Florin	2,9863	2,9887	+ 56	+ 67	+ 104	+ 124	+ 284	+ 339
FB (100)	16,0688	16,1092	– 35	+ 65	– 10	+ 149	– 48	+ 390
FS	4,0563	4,0608	+ 109	+ 126	+ 209	+ 240	+ 591	+ 672
L (1 000)	4,5530	4,5584	– 175	– 142	– 316	– 272	– 912	– 810
£	10,5466	10,5579	– 331	– 274	– 662	– 568	–1 871	–1 648

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	7 1/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 3/4	4 7/8	4 7/86	5	5 1/4	5 3/8
Florin	4 1/4	4 1/2	4 5/8	4 3/4	4 7/8	5	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	6 15/16	7 1/4	7	7 5/16	7 5/16	7 5/8
F.S.	3 1/2	3 3/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	10 1/2	10 3/4	10 7/8	10 3/8	10 7/8	11 3/8	11 3/8	11 3/4
£	9 1/2	9 3/4	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8	10 15/16	11 1/16
F. franç.	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4	7 3/8	7 1/2	7 7/8	8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PARIS

Second marché

Marché des options négociables le 15 juillet 1988

MATIF

INDICES

CHANGES

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DU 15 JUILLET

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3846	C.N.E. 3% ★	3828	3820	3830	+ 0 10
1076	B.N.P. T.P.	1075	1078	1078	+ 0 28
1025	C.C.F. T.P.	1070	1070	1070	....
1064	Créd. Lyon. T.P.	1060	1060	1060	....
1314	Renault T.P.	1372	1370	1372	....
1625	Rhone-Poul. T.P.	1710	1718	1718	+ 0 47
1277	St-Gobain T.P.	1302	1270	1236 c	+ 3 52
1251	Thomson T.P.	1278	1285	1298	+ 1 56
445	Accor	435	430 10	441	+ 1 38
580	Air Liquide	552	541	550	− 0 36
2100	Alcatel ★	2010	2016	2010	....
1270	Als. Superm.	1400	1400	1400	....
280	A.L.S.P.I.	298	295 50	307	+ 3 02
310	Alsthom ★	320	320 10	322 50	+ 0 78
2160	Arjom. Prioux ★	2275	2290	2285	+ 0 44
505	Ausedat-Rey ★	513	515	519	+ 1 17
885	Av. Entrepr. ★	884	880	884	....
760	Av. Dassault ★	724	745	730	+ 0 83
320	BAFIP ★	337	331 50	337 90	+ 0 27
290	Bail-Equipem. ★	302	308	303	+ 0 33
870	Bail Investiss.	800	805	807	+ 0 88
285	B.N.P. C.I. ★	283	280	285 50	+ 0 88
435	Cie Bancaire ★	499	497	501	+ 0 40
380	Bazar H.-V.	406	405	406	....
440	Béghin-Say ★	440	435	440	....
920	Berger (Mi)	931	940	940	+ 0 97
680	Bic ★	678	671	680	+ 0 29
1370	B.I.S.	1400	1476	1400	....
2320	Bongrain S.A. ★	2360	2350	2350	− 0 42
885	Bouygues ★	885	885	928	+ 4 86
75	B.P. France ★	70	70	69	− 1 43
4670	B.S.N. ★	4740	4740	4703	− 0 78
2120	Cap Gem. S. ★	2180	2176	2188	− 0 18
395	Carnaud ★	408	414	413	+ 1 23
2420	Carrefour ★	2400	2400	2400	....
153	Casino	150 10	150	149 20	− 0 60
113	Casino A.D.P.	112 80	110	110	− 2 48
980	C.C.M.C.	980	980	980	....
730	Cetelem	732	730	749	+ 2 32
485	Cerus ★	428	425	440	+ 2 80
1440	C.F.A.O. ★	1405	1405	1401	− 0 36
290	C.G.E.	310 50	309 50	312	+ 0 48
1110	C.G.I.P. ★	1113	1116	1120	+ 0 63
1080	Chargeurs S.A. ★	1110	1110	1105	− 0 45
985	Ciments franç. ★	1005	1005	1032	+ 2 69
445	Club Méditerr. ★	470	465 50	472	+ 0 43
153	Codetel ★	152 70	153	154	+ 0 85
300	Cofimeg	292	285	285 10	− 2 36
2100	Colas ★	564	580	584	....
295	Compt. Entrepr.	274 80	270 10	274 20	− 0 22
680	Compt. Mod. ★	675	675	675	....
880	Créd. Foncier ★	886	880	880	− 0 68
....	Crédit F. Imm. ★	410	404	405	− 1 22
120	C.C.F.	118 10	117	118 90	+ 0 68
517	Cr. Lyon. (CI) ★	494 90	490	490 50	− 0 89
980	Crédit Nat. ★	930	920	932	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	CSEE (ex-Sigeh) ★	501	498	509	+ 1 60
275	Creusot ★	324	321	327	+ 0 93
2230	Damart S.A. ★	2285	2240	2200 c	− 0 98
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	288 50	290	283	− 1 22
1610	De Dietrich	1417	1411	1400	− 1 20
192	Dév. R.N.C. (Li)	190	190	190	....
450	D.M.C.	480	458	489	+ 1 95
330	Drouot Assur. ★	348	349	360	+ 3 47
1710	Docks France ★	1760	1751	1760	....
690	Dumez ★	877	883	885 c	+ 0 49
1210	Eaux (Gén.)	1258	1236	1263	+ 0 40
1340	Ecco ★	1400	1411	1410	+ 0 71
830	Electrofinanc. ★	815	820	807	− 0 98
485	El. S. Dassault	489	480	480	− 1 92
325	Elf-Aquitaine	323	324	327 10	+ 1 27
282	— (certific.) ★	253 50	253	260	+ 2 56
891	Epeda-B-Faure ★	678	677	673	− 0 74
2500	Essilor	2860	2880	2870	+ 0 38
1660	Essilor Int. (DP)	1663	1665	1680	+ 1 03
320	Esso S.A.F. ★	310	315	315	+ 1 61
1500	Eurafrance	1594	1580	1599	+ 0 31
1100	Eurocom ★	1140	1097	1103 c	− 1 27
2340	Euromarché	2331	2360	2330	− 0 04
580	Europe nº 1 ★	580	565	580	....
33	Eurotunnel ★	34 05	34 35	34 70	+ 1 91
910	Exor ★	1019	1060	1041	+ 2 16
845	Facom	830	834	840	+ 1 20
955	Fichet-Bauche	970	957	950	− 2 06
192	Financial ★	190 10	195	192	+ 1
122	Fives-Lille ★	127	127	130	+ 2 36
1170	Fromageries Bel	1235	1225	1210	− 2 02
880	Gal. Lafayette ★	850	857	860	+ 1 18
300	Gascogne	298	298 50	298 50	+ 0 17
1390	Gaz et Eaux	1650	1650	1632	− 1 09
520	Géophysique ★	480	470 50	482	+ 0 41
580	Gerland	555	560	550	− 0 90
520	GTM-Entrepose	588	585	585	− 0 51
575	Guyenne-Gas. ★	660	660	653	− 1 06
2260	Hachette ★	2510	2600	2500	− 0 40
630	Havas ★	680	692	703 c	+ 3 12
525	Hénin (La)	488	488	488	....
1070	Hutchinson ★	1069	1060	1070	+ 0 09
211	Imétal ★	206 50	208	207 10	+ 0 29
315	Imm. Plaine-M.	305	305	310	+ 1 64
1120	Ingénico ★	510	510	520	+ 1 96
3300	Inst. Mérieux	3575	3600	3700	+ 3 50
560	Interbail ★	510	504	512	+ 0 39
1080	Intertechnique	1138	1093	1140	+ 0 18
865	J. Lefebvre	802	801	820	+ 2
....	Labinal ★	762	761	779	+ 2 23
1440	Lab. Bellon	1475	1470	1470	− 0 34
1290	Lafarge-Coppée	1324	1308	1350	+ 1 96
1280	Lebon ★	1241	1240	1241	....
2760	Legrand ★	2846	2831	2846	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2200	Legrand (DP) ★	2312	2320	2320	+ 0 35
825	Leroy-Somer ★	788	795	790	+ 0 25
1830	Lesieur	1915	1876	1900	− 0 78
880	Locabail Immob.	869	860	867	− 0 30
365	Locafrance ★	410	410	408	− 0 49
905	Locindus	820	830	816	− 0 49
285	Luchaire	280	281	285	+ 1 79
2600	L.V.M.H. ★	2870	2880	2878	+ 0 28
1320	Lyonn. Eaux ★	1399	1392	1420	+ 1 50
63	Mais. Phénix	73 20	73 20	74 10	+ 1 23
240	Majorette (Ly)	225	230	229	+ 1 78
340	Mar. Wendel ★	356	357	357	+ 0 28
181	Matra ★	195 50	195 60	198 70	+ 1 64
2280	Merlin-Gerin ★	2400	2380	2390	− 0 42
215	Michelin	203	206	210	+ 3 45
1370	Midi (Cie)	1355	1368	1390	+ 2 58
183	Midland Bk SA ★	181	182	187	+ 3 31
515	Min. Salaig. (Ma)	515	518	518	+ 0 58
63	M.M. Penarroya	63	63 90	64 40	+ 2 22
79	Moulinex	100 50	101	105	+ 4 48
1040	Navig. Mixte ★	1050	1040	1074	+ 2 29
110	Nord-Est ★	108	107 10	109 50	+ 1 39
410	Nordon (Ny)	360	370	370	+ 2 78
440	Nouvelles Gal.	398	400	398	....
785	Occid. (Gén.) ★	720	718	708	− 1 67
1160	Omn.F.Paris	1155	1160	1160	+ 0 43
360 50	Olida-Caby ★	344	339 70	345	+ 0 29
3250	Oréal (L')	3420	3398	3448	+ 0 82
375	Paribas	398 20	390 50	400	+ 0 45
380	Paris-Réesc. ★	376	375	378	+ 0 53
1120	Pechelbronn ★	1165	1160	1130	− 3
320	Penhoet	349	354	353	+ 1 15
940	Pernod-Ricard ★	997	1000	1029	+ 3 21
1150	Peugeot S.A.	1221	1230	1240	+ 1 56
510	Poliet ★	480 10	480 60	491	+ 2 27
2800	Presses Cité ★	2885	2885	2852	− 1 14
1140	Prétabail Sic.	1039	1060	1060	+ 2 02
605	Primagaz	632	648	634	+ 0 32
800	Printemps ★	490	481	495	+ 1 02
1550	Promodès	1920	1880	1900	− 1 04
705	Radiotechn. ★	737	765	736	− 0 14
88 10	Raff. D. Total ★	71	70	71	....
2230	Redoute (La) ★	2500	2518	2510	+ 0 40
355	Robur financière	344	345	345	+ 0 29
860	Roussel-Uclaf ★	1206	1207	1210	+ 0 33
880	R.-Uclaf-CNI ★	784	780	810	+ 3 32
3380	R. Impériale (Ly)	3650	3700	3790	+ 3 84
172	Sade	174 10	174 10	174 10	....
1550	Sagem ★	1600	1600	1615	+ 1
480	Saint-Gobain	503	502	515	+ 2 39
1010	St-Louis ★	1053	1050	1036	− 1 61
1500	Salomon	1485	1485	1483	− 0 13
610	Salvepar	681	681	681	....
725	Sanofi ★	704	702	705	+ 0 14
730	S.A.T. ★	690	698	700	+ 1 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
184	Saul.-Chât. (B) ★	222	220	226 90	+ 2 21
1200	Saupiquet (Na)	1210	1200	1200	− 0 83
320	Schneider ★	398	395	395 10	− 0 73
55	S.C.O.A.	48 50	49	52 50	+ 8 25
552	S.C.R.E.G. ★	580	580	585	− 2 59
775	Seb ★	818	825	820	+ 0 24
410	Sefimeg ★	418 20	425	429 80	+ 3 27
1740	S.F.I.M.	1610	1615	1617	+ 0 43
36	S.G.E.	38	38	37 50	− 1 32
715	Silic	720	725	725	+ 0 69
505	Simco-U.P.H. ★	489	480	481	− 1 64
306	Simnor (Li)	312	315	315	+ 0 96
900	Skis Rossignol	925	925	919	− 0 65
870	Sligos ★	847	860	860	+ 1 53
330	Société Générale	345	343	346	+ 0 29
181	Sodecco	162 90	163	163	+ 0 06
165	Sodero (Na)	175	167 90	167 90 c	+ 2 96
2490	Sodexho ★	2892	2895	2893	....
86	Sogenal (Ny)	103	102 80	102 50	− 0 49
270	Sogerap	285	284	283	− 0 70
2190	Sommer-Allib. ★	2070	2084	2070 c	+ 1 21
880	Source Perrier ★	871	880	883	+ 1 38
735	Sovac ★	753	753	760	+ 0 93
415	Spie-Batignol. ★	404	401	408	+ 0 99
510	Strafor ★	485	489	490	+ 1 03
255	Suez	246	248	245	− 0 41
385	Synthélabo ★	414	414	415	+ 0 24
900	Talcs Luzenac ★	845	845	859	+ 1 66
4910	Tél. Elect.	4600	4628	4628	+ 0 61
205	Thomson-C.S.F.	185	200	187 50	+ 1 35
360	Total (CFP) ★	339	337	341	+ 0 59
74	— (certific.)	72	72	72 50	+ 0 69
1070	T.R.T. ★	1117	1145	1130	+ 1 16
370	U.F.B.-Locab. ★	414	410	410	− 0 97
825	U.I.C. ★	767	760	760	− 0 92
500	U.I.F. ★	495	495	515	+ 4 04
820	U.I.S.	819	815	816	− 0 37
180	U.C.B. ★	185	184	181 50	− 1 89
605	Unibail	625	625	621	− 0 64
800	Valéo ★	486	488 10	501	+ 3 09
118 20	Vallourec ★	129 10	129 30	134 40	+ 4 11
320	Via Banque	335	335	341	+ 1 79
790	Elf-Gabon ★	801	800	801	....
137 90	Amax Inc.	138 80	143	146	+ 5 63
158 30	Amer. Express	162 50	168	168	+ 3 38
157 90	Amer. Teleph.	161 50	164	161 90	+ 0 25
97 55	Anglo Amer. C.	103 80	104 20	104 20	+ 0 39
490	Amgold	463	472	472	+ 1 94
872	BASF (Akt)	868	890	896	+ 3 23
869	Bayer	990	1015	1021	+ 3 13
102 80	Buffelsfont.	103 90	105	104 60	+ 0 68
102 80	Chase Manh.	178 40	184	179	+ 0 34
....	Echo Bay Mines	128 50	128	128	− 0 39
69 90	De Beers	72 40	72 70	74	+ 2 21
1438	Deutsche Bank	1565	1613	1622	+ 3 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
819	Dresdner Bank	854	875	881	+ 3 16
84	Driefontein Cst	69	65 80	66	− 4 35
518	Du Pont-Nem.	550	559	559	+ 1 64
287	Eastman Kodak	272 10	270	270	− 0 77
33 50	East Rand	36 60	36	36	− 1 64
225 50	Electrolux	237	238 50	238 50	+ 0 63
237 50	Ericsson	244	243	243	− 0 41
275	Exxon Corp.	272 50	281 80	281 80	+ 3 41
305 20	Ford Motors	317 80	324 40	324 40	+ 2 08
54 70	Freegold	57 20	57 30	57 20	....
97 80	Gencor	97 60	100 50	100 50	+ 2 97
257	Gén. Electr.	285 50	289	289	+ 1 32
740	Gén. Belgique	735	695	698	− 5 03
485	Gen. Motors	485	486	485	....
118 50	Goldfields	111 50	111	112	+ 0 45
54 90	Gd Metropolitain	53 90	52 50	52 50	− 2 60
42	Harmony	43 50	43 50	43 45	− 0 11
84 40	Hitachi	68	78 50	78	+ 14 71
905	Hoechst Akt.	915	939	946	+ 3 39
108 50	Imp. Chemical	111 50	111 30	111 30	− 0 18
690	IBM	765	772	778	+ 1 70
308	ITT	321 30	321 80	321 80	+ 0 16
215 50	Ito-Yokado	191	195	195 50	+ 2 36
....	Mac Donald's	285	290	287	+ 0 70
116	Matsushita	115 50	118 50	118 50	+ 2 60
327	Merck	339 80	342	342 50	+ 0 79
365	Minnesota M.	389 50	405	400	+ 2 70
270	Mobil Corp.	265 20	277	277	+ 4 45
213	Morgan J.P.	231	236	236 c	+ 2 16
38200	Nestlé	34700	34710	34710	+ 0 03
....	Nixdorf	1535	1527	1527	− 0 52
190	Norsk Hydro	192 50	194 10	194 10	+ 0 83
126	[illegible]	131 50	131 80	131 80	+ 0 23
2046	Petrofina	1985	1970	1970	− 0 76
483 50	Philip Morris	582	581	581	+ 1 83
99 20	Philips	99 10	99 10	99 10	....
82 50	Placer Dome	85 60	85 90	86 20	+ 0 70
340	Quilmès	363	369 90	370	+ 1 93
495	Randfontein	521	531	531	+ 1 92
661	Royal Dutch	674	676	676	+ 0 30
48 85	Rio Tinto Zinc	44 10	43 40	43 60	− 1 13
....	Saat. & Saatchi	40	39 40	39 40	− 1 50
64 85	St Helena Co	57 60	57 60	57 60	− 0 17
213 80	Schlumberger	207 30	206 70	206 70	− 0 29
111 20	Shell transp.	108 80	107 70	107 70	− 1 01
1316	Siemens A.G.	1416	1441	1437	+ 1 56
236	Sony	245 50	245	245	− 0 20
....	Telefonica	51 20	51 80	51 80	+ 1 17
200	T.D.K.	197 50	195	201	+ 1 77
42 85	Toshiba Corp.	48 20	48 20	48 10	− 0 21
320	Unilever	332	330 50	332	....
227 50	Unit. Techn.	230 50	235 40	235 40	+ 2 13
500	Vaal Reefs	536	538	545	+ 1 68
330 50	Volvo	329	327	327	− 0 61
205	West Deep	185 50	187 50	187 50	+ 1 02
318 50	Xerox Corp.	334 60	340	340	+ 1 61
....	Yama Nouchi	184 50	180	181	− 1 90
1 75	Zambia Corp.	2 15	2 15	2 15	− 1 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 65	1 302
9,80 % 78/93	103 40	0 107
10,80 % 79/94	107	8 325
13,25 % 80/90	108 40	1 581
13,80 % 81/99	103 03	6 900
16,20 % 82/90	111 65	8 189
16 % juin 82	114 35	1 622
14,60 % fév. 83	115 02	5 624
13,40 % déc. 83	118 40	7 615
12,20 % oct. 84	113 10	9 400
11 % fév. 85	112 82	4 388
10,26 % mars 86	108 30	3 642
ORT 12,75 % 83	1820	..
OAT 10 % 2000	106 80	1 370
OAT 9,90 % 1997	107 67	3 843
OAT 9,80 % 1996	104 45	4 498
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 15	0 379
CNB Paribas	103 10	0 379
CNB Suez	103 15	0 379
CNI janv. 82	103 20	0 379
PTT 11,20 % 85	110 30	6 445
CFF 10,30 % 86	104	4 905
CNE 11,50 % 85	....	1 219
CNT 9 % 86	99 40	2 219
CRH 10,90 % déc. 85	108	5 334
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2255	223
Métrologie I. 6 % 8/7	80 10	8 020

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2288	2044
A.G.F. (St Cent.)	....	600
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	363	369
Astorg	201 60	190
Avenir Publicité	798	....
Bain C. Monaco	307	341 50
Banque Hypoth. Eur.	318	319
Béghin-Say (C.I.)	361	361
B.G.L.	800	....
Blanzy-Ouest	601	598
B.N.P. Intercontin.	215	208 10
Bénédictine	5770	....
Bon-Marché	905	....
B.T.P.	....	114
Calf	569	582 d
Cambodge	740	740
C.A.M.E.	118	117
Campenon Bern.	233	854 d
Carbone-Lorraine	843	821
Case-Poclain	24	24 90
C.E.G.Frig.	518	510
Centen. Blanzy	1480	1480
Centrest (Ny)	230	227

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carbonel	114	118
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	142	142
C.I.C. (Fin. de)	180	180
C.I. Maritime	690	695
Citram (B)	1000	1000 c
Clause	695	690
Cofradel (Ly)	1300	1118 o
Cogifi	313	312
Comiphos	331 30	330
Cie Industrielle	....	2720
Comp. Lyon-Alem.	475	480
Concorde (La)	760	760
C.M.P.	16 95	16 15
Créd. Gén. Ind.	553	548
Cr. Universel (Cie)	540	541
Créditel	139	139 50
Darblay S.A.	531	544
Degremont	145	145
Delalande S.A.	1380	1305
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1950	....
Didot-Bottin	....	850
Eaux Bass. Vichy	1059	1049
Eaux Vittel	2255	....
E.C.I.A.	1130	1130
Economats Centre	314	314
Electro-Banque	298	298
Elf-Antargaz	723	725
E.L.M. Leblanc	705	705
Enelfi-Bretagne	245	245
Entrepôts Paris	467 50	488
Epargne (B)	3500	....
Europ. Accumul.	67 70	65
Europe Soudure Indust.	128 70	115 80 o
Eternit	2073	2000
Finalens	190	190
FIPP	460	....
Fisac	740	720
Foncière (Cie)	600	....
Fonc. Lyonnaise	461	....
Foncina	....	400
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	335
France I.A.R.D.	300	300
France (La)	6500	6480
From. Paul Renard	....	719
GAN	....	750
Gaumont	480	450
Génélec	800	800
Gr. Fin. Constr.	382	382
Gds Moul. Paris	....	385
Groupe Victoire	638	....
G. Transp. Ind.	480	480
Immindo S.A.	374 20	375
Immofinvest	291	....
Immobail	360 10	360
Immobanque	680	665
Immob. Marseille	6550	6540
Immofice	450	448
Invest. (Sté Cent.)	800	800
Jaeger	160	159
Laffitte-Bail	410	405
Lambert Frères	....	276
Lille-Bonnières	790	790
Loca-Expansion	286 10	283 70
Locafinancière	....	325
Locatel	780	765
Louis Vuitton	4600	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1704	1636
Lucia	1200	1200
Lyonnaise Immob. (Cie)	318	318
Machines Bull	....	104
Magasins Uniprix	145 60	139 80 o
Magnant S.A.	124	123
Maritime Part.	336	....
Métal Déployé	420	420
Mors	82 90	86 30 d
Navig. (Nat. de)	....	84 10
OPB Paribas	270	275
Optorg	300	312
Oréal (L') C.I.	2335	....
Origny-Desvroise	1000	1000
Palais Nouveauté	....	465
Paluel Marmont	584	587
Parfinance	187	187 50
Paribas-CIP	418	....
Paris France	178 80	174 10
Paris-Orléans	....	220
[illegible]	....	295
[illegible]	1090	....
Pathé-Cinéma	870	861
Pechiney (cert. inv.)	249 60	251
Piles Wonder	1175	....
Piper-Heidsieck	1623	1670
P.L.M.	....	137
Porcher	415	390
Promodès	1318	1345 d
Providence S.A.	....	....
Publicis	3050	3050
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	389 40 c
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	540	530
Rochette-Cenpa	57	56 50
Rosario (Fin.)	680	689
Roudière	188	....
Rougier et Fils	120	120 10
Sacer	503	....
SAFAA	300	300
Safic-Alcan	840	850
SAFT	1571	1526
Saga	231	236
St-Gobain C.I.	464 50	446 o
Salins du Midi	470	461
Santa-Fé	101	....
Satam	100	99
Savoisienne (M)	194	196
SCAC	503	503
Senelle Maubeuge	....	350
S.E.P. (M)	158	158
Sicli	....	285
Sicotel	295	....
Sinvim	241 40	....
Siph (Plant. Hévéas)	355	380
Sté Générale-CIP	298	298
[illegible]	1800	....
Sofical	950	910
Sofio	580	580
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	110 50	110
Sofragi	825	....
Soudure Autog.	605	592
Sovabail	560	553
Suez (Fin. de)-CIP	198	197
Stand	780	782
Taittinger	2700	2801

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	208	200
Tour Eiffel	379	378
Ufiner S.M.D.	513	510
U.A.P.	293 30	293 30
U.T.A.	1489	1501
Vicat	....	1645
Vinipris	....	1181
[illegible]	100	99
Waterman S.A.	678	680
Brass. du Maroc	134	143 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	785	....
Akzo	370	....
Alcan Alum.	193	....
Algemeine Bank	125 10	....
American Brands	300	290
Am. Petrofina	403	....
Arbed	345	....
Asturienne Mines	136	....
Banco de Santander	336	337
Bco Pop Español	474 90	470
Banque Ottomane	2080	....
B. Régl. Internat.	40200	40200
Br. Lambert	491	504
Canadian-Pacific	110 80	112
Chrysler corporation	142	....
CIR	23 50	23 20
Commerzbank	745	736
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	540	....
Gén. Belgique	735	698
Gevaert	1051	1050
Glaxo	100 10	103
Goodyear	380	386 80
Grace and Co	155	161
GTE corporation	229	229
Honeywell Inc.	421	....
I.C. Industries	210	....
Johannesburg	651	....
Kubota	33 90	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 60	45 50
Mineral-Ressourc.	82	84 90
Noranda	125 90	125 90
Olivetti	24 20	....
Pakhoed Holding	255	258
Pfizer Inc.	308	308
Procter Gamble	480	475
Ricoh Cy Ltd	66	....
Rolinco	282	280
Robeco	274	274
Rodamco	453	454
Saipem	9 80	9 75
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	254	....
Steel Cy of Can.	109	....
Squibb	390	405
Tenneco	290	295
Thorn EMI	66 90	66
Toray indust. inc	40 90	....
Vieille Montagne	1100	1133
Wagons-Lits	860	860
West Rand	10 40	10 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	155	159
Cochery	168 60	....
Cogedor	139	139
C. Occid. Forestière	180	....
Copemex	344	345
Dubois Inv. (Centr.)	890	894
Gachot	90	90
Hoogovens	290	....
Metrocarrière (bons)	9 80	....
[illegible]	1057	....
[illegible]	390	....
Rorento N.V.	172 90	172
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	387	....
Sté Lecteurs du Monde	600	....
Ulisex	380	....
Union Brasseries	120	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 205	....	6	6 400
ECU	6 989	....	....	....
Allemagne (100 DM)	337 220	....	327	347
Belgique (100 F)	16 098	....	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 900	....	289	309
Danemark (100 krd)	88 490	....	85	93
Norvège (100 k)	92 940	....	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 516	....	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 214	....	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 548	....	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 900	....	393	417
Suède (100 krs)	98 020	....	95	101
Autriche (100 sch)	47 920	....	46 450	49 450
Espagne (100 pes.)	5 068	....	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 134	....	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 135	....	4 950	5 350
Japon (100 yens)	4 481	....	4 620	4 740

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/7
Or fin (kilo en barre)	86500	....
Or fin (en lingot)	87150	....
Pièce française (20 fr)	502	....
Pièce française (10 fr)	355	....
Pièce suisse (20 fr)	536	....
Pièce latine (20 fr)	487	....
Souverain	634	....
Pièce de 20 dollars	2920	....
Pièce de 10 dollars	1520	....
Pièce de 5 dollars	950	....
Pièce de 50 pesos	3285	....
Pièce de 10 florins	517	....
Or Londres	434 50	438 10
Or Zurich	435	439 50
Or Hongkong	437 65	438 25
Argent Londres	....	....

SICAV (sélection) 15/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	861 05	830 54
Actilion	210 03	204 41
Actions France	435 52	419 78 ♦
Actions sélectionnées	542 46	522 85 ♦
Aedificandi	576 92	556 07 ♦
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1036 86	1011 57
A.G.F. 5000	533 25	520 24
A.G.F. ECU	1059 12	1048 63
A.G.F. Interfonds	420 23	409 98
A.G.F. Invest	105 58	102 99
A.G.F. OBLIG.	1064 70	1049 46
A.G.F. Sécurité	10425 97	10425 97
Agilmo	571 53	557 59
Alizé	210 08	202 50 ♦
A.L.T.O.	181 02	174 49 ♦
Amé-Gan	5362 33	5119 17 ♦
Amérique-Valor	661 64	646 60
Amplitude	527 83	512 46
Arbitrage court terme	6458 68	6453 21
Associc	1162 25	1162 25 ♦
Assur Futur	286 70	279 21
Aurecic	1489 08	1445 69 ♦
Axa Europe	123 77	118 16 ♦
Axa Investissements	114 60	109 40 ♦
Bred Associations	2605 43	2598 63
Bred International	84 13	82 48 ♦
Capital Plus	1704 32	1704 32
Cardan-Plans	27 14	25 87
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Complémentaire	108 63	105 47
Convertimmo	365 61	342 80
Cortal court terme	1294 08	1294 08
Cortal Institution.	1051 68	1031 76
Cadistar	495 07	480 65 ♦
Drouot-France	858 58	828 72 ♦
Drouot-Investiss.	979 48	935 05 ♦
Drouot-Sécurité	250 38	239 04 ♦
Drouot-Sélection	137 07	130 85 ♦
Ecuric	1170 02	1162 73 ♦
Ecureuil Monétaire	30246 70	30246 70
Ecureuil Prévoyance	345 18	335 13
Energie	233 56	222 97 ♦
Epacic	2738 75	2738 75 ♦
Epancourt Sicav	4174 46	4164 07
Epargne Associations	24860 37	24823 43 ♦
Epargne-Capital	8091 46	8011 37
Epargne-Industr.	72 70	69 40
Epargne-J	53482 29	53482 29 ♦
Epargne Long-Terme	174 40	169 73
Epargne Monde	1050 30	1008 69
Epargne Première	12780 12	12765 13 ♦
Epargne-Oblig.	182 63	187 47
Epargne-Croiss.	1101 66	1072 19 ♦
Epargne-Unie	1193 58	1150 46
Epargne-Valeur	413 94	402 96
Epaoblig	1287 11	1284 54 ♦
Epsilon	1097 05	1086 78 ♦
Eurocroissance	1162 10	1109 95
Euro Rendement	1132 97	1081 19
Eurocic	9153 41	9018 14 ♦
Eurodyn	1037 12	1003 03
Euro-Gan	5116 41	4884 40 ♦
Euro-Nell	25 78	25 40 ♦
Finord Placement	58041 05	58041 05
Finord Valorisation	13591 33	13224 83
Foncier Inv. par 10	10880 28	10880 28
Fonciel	247 56	239 77 ♦
France-Gan	8424 82	8133 46 ♦
France-Garantie	273 62	272 97 ♦
France-Investiss.	385 25	367 78
France-Obligations	445 98	441 56
Francic	374 46	363 55 ♦
Francic Pierre	97 77	94 92 ♦
Francic Régions	1006 73	977 41 ♦
Fructi-Associations	28 36	28 36

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	27 10	26 44
Fructicapi	31 97	31 50
Fructicourt	109481 10	109481 10
Fructidor	246 75	243 10
Fructifrance	739 22	721 19
Fructirente	25 69	25 06
Fructivar	4232 24	4221 80
Fructi ECU	582 51	564 20
Fructi-Première	11875 39	11869 88
Futuroblig	1134 16	1099 99
Gestilion	58034 47	57989 75
Gestion Sécuritaire	10483 16	10378 37 ♦
Gestion Associations	148 77	145 50 ♦
Gestion Mobilière	838 11	809 65 ♦
Horizon	1081 69	1030 77
Interoblig.	12887 15	12312 64
Intersélect France	430 28	417 75
Invest. mut.	14917 80	14886 12 ♦
Invest. Obligataire	18896 12	18306 50 ♦
Japacic	181 22	175 95 ♦
Jeune Épargne	232 88	229 54 ♦
Laffitte-Amérique	245 28	234 18 ♦
Laffitte-Europe	247 86	236 71 ♦
Laffitte-Expansion	232 98	220 60 ♦
Laffitte-France	303 89	290 11 ♦
Laffitte-Immobilier	235 18	224 50 ♦
Laffitte-Japon	385 25	367 78 ♦
Laffitte-Oblig.	147 40	140 72 ♦
Laffitte-Rend.	207 12	197 73 ♦
Laffitte-Tokyo	363 41	346 93 ♦
Latitude	8054 86	8047 28
Lion-Associations	11632 82	11632 82
Lion-Institutionnels	23340 43	23282 22
Lionplus	745 57	738 19
Lion Trésor	2068 10	2037 72
Livret Bourse Investis.	428 97	416 48
Livret portefeuille	829 97	811 52
Méditerranée	160 47	153 19 ♦
[illegible]	29406 36	29405 35 ♦
Mondiale Investissem.	415 19	396 36 ♦
Monacic	5801 19	5801 19 ♦
[illegible]	64428 56	64423 56
Moné.J.	55074 80	55074 80
Morgan court terme	14132 22	14132 22 ♦
Mutualis Unis Sél.	147 21	140 53 ♦
Natio-Assoc.	6718 73	6705 32
Natio-Epargne	13746 95	13609 86
Natio-Court terme	212725	212725
Natio-Inter.	1186 69	1164 58
Natio-Obligations	550 60	525 86
Natio-Patrimoine	1372 54	1335 81
Natio-Placements	65405 39	65405 39
Natio-Revenus	1086 69	1059 12
Natio-Sécurité	11486 59	11485 59
Natio-Valeurs	665 80	647 69
Nippon-Gan	5704 20	5445 54 ♦
Nord-Sud Développ.	1187 11	1184 74
[illegible]	13170 35	12812 11 ♦
Obli Associations	123 57	122 35 ♦
Oblicic Régions	1041 80	1028 40 ♦
Obligations Convert.	413 99	395 22 ♦
Oblig. toutes catég.	158 55	151 62
[illegible]	1089 71	1089 62
Optimavaleur	184 51	180 77
Oraction	1248 75	1207 70
[illegible]	5980 36	5848 54
Paribas Croissance	583 63	559 84 ♦
Paribas Epargne	10836 36	10803 75 ♦
Paribas France	91 71	88 04 ♦
Paribas Oblirende	1007 54	982 65 ♦
Paribas Opportunités	109 67	106 46 ♦
Paribas Patrimoine	517 84	498 54 ♦
Paribas Revenus	98 62	95 66 ♦
Pemme-Valor	1087 05	1085 95

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1716 92	1683 25
[illegible]	594 60	587 46
Phénix Placements	248 82	247 38
Pierre Investiss.	694 63	634 40
Placement A	889 67	889 67
[illegible]	71712 24	71712 24
Placement J	54773 31	54773 31
Placement Premier	53806 55	53806 55
Plénitude	109 37	106 44
Première Obligations	10861 44	10830 15
Prévoyance Ecureuil	108 65	105 94
[illegible]	22281 22	22281 22 ♦
Quartz	118 08	113 17
Quatre-quarts Rentabilité	1 05	1 05 ♦
Rentacic	186 15	183 89 ♦
Revenus Trimestriels	882 44	865 78
Revenu Vert	1190 78	1170 80
St-Honoré Assoc.	14231 55	14160 76
St-Honoré Bio-aliment.	741 85	708 31
St-Honoré Pacifique	534 78	510 51
St-Honoré P.M.E.	461 82	440 88
St-Honoré Réel	11636 72	11480 76
St-Honoré Rendement	11681 57	11623 85
St-Honoré Services	495 55	476 61
St-Honoré Technol.	781 63	696 45
St-Honoré Valor	12027 53	12027 53
Sécuricic	11830 04	11818 42 ♦
Sécuri'Taux	10812 08	10812 08 ♦
Sélection Croissance	501 48	486 65
[illegible]	733 23	722 39
Sicav-Associations	1408 59	1406 47
S.F.I. fr. et étr.	616 85	598 88
Sicav 5000	339 55	330 46
S.I. Est	1282 75	1234 13
S.I.G.	772 54	737 17
Silvafrance	645 42	630 82
Silvam	405 55	395 57
Silvarente	208 90	204 65
Silvinter	418 79	407 58
S.R.I.	1157 29	1117 78 ♦
Sogepargne	369 60	365 23
Sogevar	1007 74	982 06
Soginter	1311 45	1251 98
Soleil Investissement	480 91	459 10 ♦
Stratégie Actions	1069 50	1027 40 ♦
Stratégie Rendement	1123 16	1087 81 ♦
Technocic	1124 21	1081 47 ♦
Techno-Gan	8803 22	8535 53 ♦
[illegible]	5332 03	5279 24
U.A.P. Investiss.	405 76	391 08 ♦
Uni-Associations	113 39	113 39
Unifrance	469 14	442 64
Unifoncier	1165 27	1113 51
Uni-Garantie	1341 46	1315 15
Uni-Régions	2709 20	2605 49
[illegible]	2289 22	2194 61
Univer	184 84	184 84
Univers-Actions	1076 54	1041 14
Univers-Obligations	1644 56	1590 48
Valorem	500 33	488 13
Valorg	1590 78	1579 20
Valrel	40482 57	40482 34 ♦
Vauban	23210 09	23186 88 ♦

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ♦ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

Détente dans les conflits des transports aériens

Les contrôleurs négocient avec M. Delebarre la revalorisation de leur métier

On pouvait craindre, à la fin de la semaine dernière, que le transport aérien ne s'achemine vers un chaos comparable à celui qui avait assombri pendant plusieurs semaines le ciel français l'an dernier à la même époque. Mêmes causes, mêmes conséquences : grève des pilotes et mécaniciens d'Air Inter pour le « troisième homme » dans le cockpit de l'A-320 déjà, et arrêt de travail des contrôleurs de la navigation aérienne.

Mais, dimanche 17 juillet dans la soirée, revenant sur la position dure qu'ils affirmaient encore la veille, les syndicats des aiguilleurs CFDT et SNCTA décidaient *in extremis* de lever leur préavis de grève prévu pour le lundi 18 juillet. L'ouverture proposée par M. Michel Delebarre, le souci manifesté par le ministre des transports et de la mer de nouer le dialogue et d'examiner au fond l'ensemble des questions qui se posent avaient convaincu la base de la bonne foi du gouvernement. Dès lors, sur « *la demande insistante* » des contrôleurs eux-mêmes, le SNCTA (qui a obtenu 51 % des voix aux dernières élections professionnelles) et la CFDT (18 %) annulaient le préavis. Seule la CGT (16 %) le maintenait.

Mais il était trop tard. La plupart des compagnies françaises et étrangères avaient déjà, soit annulé leurs vols (Alitalia), soit organisé un programme minimum comme Air Inter, ou « très minimum » comme Swissair.

De fait, avertis, beaucoup de passagers avaient pris leurs dispositions et organisé leurs déplacements en recourant à d'autres moyens de transport.

Confrontés à une augmentation considérable du trafic aérien – soit intérieur, soit de survol entre le Nord de l'Europe et les pays du soleil, surtout en cette période de l'année, – les quelque 2 600 aiguilleurs du ciel réclament une revalorisation de leur profession. Affectés dans quatre-vingt-quatre tours de contrôle en métropole et cinq grands centres régionaux (Athis-Mons, Aix-en-Provence, Bordeaux, Brest et Reims), les aiguilleurs sortent de la prestigieuse École nationale de l'aviation civile (ENAC) de Toulouse. Les revendications de ces fonctionnaires, qui n'ont jamais été traitées au fond par les gouvernements successifs qui se sont contentés de demi-mesures ou d'expédients. Elles portent sur trois points essentiels :

– La revalorisation des traitements et des retraites par intégration des primes dans les salaires ;

– Le classement de tous les contrôleurs (et pas seulement un contingent d'entre eux) dans la catégorie A de la fonction publique ;

– L'augmentation des effectifs en poste, réellement, dans les tours et les centres de contrôle. Sur ce point, un accord de principe existe entre les syndicats et la direction générale de l'aviation civile.

Une situation plus fluide

Selon les termes d'un télex reçu par les syndicats dimanche soir et signé par M. Paul Mingasson, chargé de mission auprès du ministre, M. Delebarre propose aux contrôleurs une série de réunions hebdomadaires, durant tout l'été s'il le faut, pour aboutir à une solution durable. Pour détendre l'atmosphère, Michel Delebarre avait, dès le 15 juillet, décidé d'attribuer aux contrôleurs une prime exceptionnelle, mentionnée d'ailleurs dans un constat de discussion du 30 juin. Le fait que le ministre n'ait assujetti le versement de cette prime à aucune condition (par exemple l'engagement des contrôleurs d'allonger leurs horaires de travail) a emporté l'adhésion des syndicats, sauf de la CGT.

La situation devrait donc redevenir, sinon totalement normale (à cause de la grève matinale des pilotes et mécaniciens d'Air Inter, qui se poursuit jusqu'à la fin de la semaine), du moins beaucoup plus fluide dans le ciel français à partir du 18 juillet au soir. Air France a pu reprogrammer *in extremis* une dizaine de vols, notamment pour le Maghreb lundi. Mais ces jours derniers ont été très « chauds ». Beaucoup de départs et d'arrivées étaient prévus à l'occasion du long pont du 14 juillet et il y a eu çà et là quelques retards, auxquels les passagers, qu'ils soient vacanciers ou hommes d'affaires, sont maintenant de plus en plus habitués.

Le milieu de la semaine dernière, marqué par la grève de la faim et du sommeil des contrôleurs grecs, avait vu des attentes allant parfois jusqu'à quarante-huit heures dans les aéroports britanniques, notamment à Gatwick (Londres) et Manchester, et allemands. L'énervement en Grande-Bretagne était à son comble dimanche, avant que soit connue la décision des contrôleurs français de renoncer à leur mouvement.

RENSEIGNEMENTS : Air France 43-20-11-55 et 45-35-61-61. Air Inter 35-39-25-25. Minitel 3614 code AIRINTER.

Après le sommet du pacte de Varsovie

Les pays de l'Est proposent de remédier aux « déséquilibres » dès le début d'un accord de désarmement en Europe

L'alliance atlantique va examiner « *avec une grande attention* » et « *en détail* » les propositions faites par le sommet du pacte de Varsovie qui s'est terminé le samedi 16 juillet dans la capitale polonaise, a indiqué dimanche un porte-parole de l'OTAN à Bruxelles. La réaction est plus favorable à Bonn, où le gouvernement, selon son porte-parole, a accueilli « *avec satisfaction* » ces propositions qui « *témoignent d'un rapprochement des positions de l'Est et de l'Ouest* » et que le ministre ouest-allemand de la défense, M. Scholz, a jugées, pour sa part, « *extrêmement encourageantes* ». Les relations Est-Ouest sont l'un des chapitres des entretiens, les premiers, depuis sa nomination au poste de premier ministre, que M. Michel Rocard devait avoir, le lundi 18 juillet, à Bonn avec le chancelier Kohl.

Les propositions du pacte de Varsovie sont, en dans l'ensemble, les mêmes que celles que M. Gorbatchev avait soumises à M. Reagan, lors du sommet de Moscou en mai dernier, mais c'est la première fois qu'elles sont détaillées dans un document public. La « *déclaration sur la réduction des forces armées et des armements classiques en Europe* » adoptée à Varsovie propose l'ouverture « *d'ici la fin de l'année* » d'une négociation à cette fin, sans faire allusion pour autant au sommet paneuropéen, dont le chef du PC soviétique avait parlé lors de sa visite en Pologne quelques jours plus tôt. Ces négociations devraient se dérouler en trois étapes, énumérées sans qu'aucun délai soit fixé pour l'une ou l'autre :

1. La première étape, la plus importante, et aussi la plus difficile, porterait sur la réduction des « *déséquilibres et asymétries* » entre les forces et armements des deux alliances. Elle devrait avoir pour résultat de fixer ces forces à des niveaux « *à peu près égaux* » de part et d'autre et « *plus bas* » qu'aujourd'hui. Les armements et effectifs à réduire seraient, soit évacués puis détruits dans des zones spéciales, soit stockés provisoirement sous contrôle international. La déclaration ne précise pas la nature de ces déséquilibres et asymétries, mais elle laisse clairement entendre qu'ils existent dans les deux camps et que les concessions devront donc être réciproques.

2. Au cours de la seconde étape, les effectifs restant seraient réduits d'environ 25 %, soit de « *quelque cinq cent mille hommes* » de part et d'autre. Les armements correspondant seront réduits en conséquence.

3. Au cours de la troisième étape, il serait procédé à « *d'autres réductions* » des effectifs et des armements, et le déploiement de ce qui reste devrait revêtir « *un caractère strictement défensif* ». En fait, une ambiguïté subsiste sur le calendrier, puisque ces « *mesures de confiance* » devraient, selon une autre partie de la déclaration, être appliquées tout de suite : on procéderait dès la première étape au retrait des armements « *les plus déstabilisateurs et les plus dangereux* » d'une zone à déterminer à la frontière des deux blocs. De même, les exercices militaires et mouvements de troupes seraient réduits dans cette zone, afin d'éviter toute crainte d'attaque-surprise.

Il faut ajouter à tout cela une quatrième étape, qui serait en fait la première : « *un échange réciproque de données* » sur le rapport des forces entre les deux alliances devrait en effet avoir lieu, selon les pays de l'Est, « *au début des négociations* » et même, « *si possible, avant l'ouverture de ces négociations* ». On sait que les négociations sur les réductions de forces en Europe (MBFR) achoppent depuis quinze ans précisément sur ce problème de l'évaluation des forces, sans laquelle l'estimation des déséquilibres est évidemment impossible.

Le fait nouveau est que, selon les dernières propositions du pacte, ces données pourront être vérifiées aussitôt par des inspections sur place. La déclaration parle même d'inspections « *sans possibilité de refus* », c'est-à-dire à la seule initiative de la partie inspectante, mais à propos d'un autre chapitre des mesures de contrôle : celles qui seraient autorisées après la signature d'un accord, notamment à certains points de passage des troupes et à l'intérieur des zones à niveau réduit d'armement.

On note encore que les pays concernés devraient s'engager dès l'ouverture des négociations à ne pas augmenter leurs effectifs dans la zone concernée, c'est-à-dire de l'Atlantique à l'Oural. Plus tard, au moment de l'entrée en vigueur d'un accord éventuel, ils devraient également s'engager à ne pas augmenter leurs forces hors de la zone de l'accord.

Le problème des armements nucléaires tactiques est traité dans un chapitre à part de la même déclaration, donc en principe sans lien avec les armements conventionnels, contrairement à ce que le pacte de Varsovie soutenait jusqu'ici. Les participants au sommet n'en demandent pas moins l'ouverture « *incessante* » de négociations à ce sujet, lesquelles devraient porter tant sur les vecteurs nucléaires proprement dit que sur ceux ayant une vocation mixte, nucléaire ou classique. On sait que tous les pays de l'alliance atlantique demandent que la priorité soit donnée aux armements conventionnels afin de renvoyer à plus tard l'idée d'une « *troisième option zéro* » fort mal considérée pour le moment à Paris et à Londres.

Le pacte de Varsovie a passé sous silence, outre le sommet paneuropéen proposé par M. Gorbatchev, sa proposition de compensation pour les 72 avions américains F-16 évacués d'Espagne, pour le cas où ceux-ci ne seraient pas transférés en Italie. Selon un porte-parole polonais, ces propositions ne sont pas retirées, mais elles doivent être « *étudiées plus en détail* ». De fait, mieux vaudrait commencer par étudier les asymétries entre les deux alliances sur le plan aérien, conformément au plan de négociations pour la première étape suggéré par le Pacte. Celui-ci n'a pas évoqué non plus la question d'un éventuel retrait des troupes soviétiques de Hongrie, comme la rumeur en avait couru de source américaine. Tout retrait devra faire l'objet de négociations entre l'Est et l'Ouest, a précisé à ce sujet le vice-ministre polonais des affaires étrangères.

Silence sur le « problème roumain »

Les participants au sommet de Varsovie ont adopté, outre la déclaration sur les armements en Europe et un communiqué rappelant leurs propositions antérieures, une déclaration sur la « *sécurité écologique* » qui propose notamment de convoquer une conférence des ministres européens de l'environnement. Ils ont fait le silence en revanche, du moins dans leurs déclarations officielles, sur le différend qui s'est récemment aggravé entre la Roumanie et la Hongrie à propos de la minorité hongroise de Transylvanie. Cette question semble néanmoins avoir été évoquée dans son discours par M. Grosz, chef du parti et du gouvernement de Budapest, qui a également annoncé peu après à la radio hongroise qu'une commission chargée des « *questions humanitaires* » avait été créée au sein du pacte de Varsovie.

C'est peut-être aussi la Roumanie que vise le passage du communiqué commun appelant tous les participants à la conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe à faire preuve d'« *un maximum d'efforts constructifs* » à la phase finale de cette rencontre : on sait que c'est Bucarest précisément qui bloque l'achèvement de la CSCE par son obstination sur les droits de l'homme. Mais il n'était pas question, malgré la « glasnost », d'étaler sur la place publique le mauvais comportement du dictateur de Bucarest : c'est même lui qui sera l'hôte du prochain sommet du pacte de Varsovie l'an prochain et son représentant, le vice-ministre roumain des affaires étrangères, M. Oancea, qui fera office dans l'intervalle de secrétaire général du comité consultatif du pacte.

MICHEL TATU.

Jean-Paul II refuse une invitation du gouvernement sud-africain

Le gouvernement sud-africain a invité le pape Jean-Paul II à faire une halte en Afrique du Sud à l'occasion de la tournée qu'il effectuera en septembre prochain dans cinq pays d'Afrique australe, le Lesotho, le Botswana, le Mozambique, le Swaziland et le Zimbabwe. Cette invitation a été transmise lors d'une rencontre, le 15 juillet, entre le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roloef « Pik » Botha, et le cardinal français Roger Etchegaray. Ce dernier, qui préside au Vatican la commission Justice et Paix, vient en effet d'effectuer un voyage d'information d'une quinzaine de jours en Afrique du Sud et en Namibie à l'invitation des évêques sud-africains.

Cette rencontre, révélée par le journal de Johannesburg *The Sunday Star* et confirmée au Vatican, a permis à M. Botha de souligner que le pape serait le bienvenu en Afrique du Sud et que, s'il excluait ce pays de sa prochaine tournée en Afrique australe, les Sud-Africains considéreraient cela « *comme une punition ou comme un affront* ». Pretoria se serait contenté d'une « *brève halte pour célébrer une messe publique à l'aéroport Jan-Smuts* » de Johannesburg. Le cardinal Etchegaray s'est engagé à transmettre au pape Jean-Paul II l'offre de M. Botha. Il a assuré le ministre sud-africain des affaires étrangères que le pape était désireux de venir, mais plus tard et à un moment plus approprié.

La Conférence des évêques catholiques d'Afrique du Sud (SACBC) souhaite en effet une visite pastorale du souverain pontife, mais une visite à part entière et non pas à la sauvette. Or, le programme du voyage pontifical de septembre en Afrique australe, fixé depuis longtemps, comprend la visite de cinq pays en une dizaine de jours et ne peut pas être remanié à la dernière minute. En tout état de cause, le pape répondrait à l'invitation des évêques sud-africains et non à celle, spectaculaire, du gouvernement de l'Apartheid.

Après avoir blessé gravement deux gardiens

Deux détenus s'évadent de la maison d'arrêt de Bourg-en-Bresse

Deux détenus de la maison d'arrêt de Bourg-en-Bresse (Ain), dont un condamné à perpétuité pour viol et assassinat, se sont évadés dimanche après-midi 17 juillet, après avoir frappé à coups de barre de fer deux gardiens et blessé très grièvement l'un d'eux.

Les deux détenus – Raymond Valéro, condamné en novembre 1987 par la cour d'assises de l'Ain à la réclusion criminelle à perpétuité pour le viol et l'assassinat, en mars 1984, d'une mineure, et Ben Abdel Louaed, en détention préventive pour une affaire criminelle en cours d'instruction – avaient, dans un premier temps, refusé de quitter leur cellule à l'heure de la promenade. Un gardien, M. Sébastien Yepez, aurait pénétré dans la cellule, demandant aux deux prisonniers de sortir. Les deux hommes, s'y refusant, ont alors agressé le gardien, le frappant à coups de barre métallique, probablement avec la « *barre de sondage* » qui sert au personnel à vérifier que les barreaux des cellules n'ont pas été descellés et qu'ils avaient arrachée au surveillant après une courte bagarre.

Les deux prisonniers se sont alors emparés des clés du gardien, ouvrant plusieurs portes, ont frappé et blessé un autre surveillant et, enfin, ont, semble-t-il, atteint le toit de la maison d'arrêt. De là, ils ont pu accéder au palais de justice et prendre la fuite, sans être retrouvés malgré la mise en place très rapide des barrages de gendarmerie. Les deux hommes, considéré, comme très dangereux, sont activement recherchés dans le département de l'Ain et dans toute la région Rhône-Alpes.

Les deux fonctionnaires agressés, MM. Alain Saurel et Sébastien Yepez, ont été transportés à l'hôpital de Bourg-en-Bresse, où l'état de M. Sébastien Yepez est jugé critique.

EN BREF

● **PEROU : prise d'une ville par le Sentier lumineux.** – Une cinquantaine de rebelles du Sentier lumineux, le mouvement de guérilla maoïste, se sont emparés, samedi 16 juillet, de la ville de San-Pedro-de-Pilas, à 130 km au sud-est de Lima. Le gouvernement péruvien a envoyé deux cent cinquante policiers en renfort dimanche, après que trois ingénieurs d'Etat, exécutés ensuite par les rebelles, eurent lancé des messages de détresse. *(AFP.)*

● **La SAGEM (constructions électriques) supprime 527 emplois.** – Un plan de réduction d'effectifs prévoit de supprimer 527 emplois en trois ans, sur les 7 854 répartis sur huit sites en France, au sein du groupe SAGEM, spécialisé dans la construction électrique. Les usines de production à Montluçon (Allier), à Argenteuil (Val-d'Oise), à Fougères (Ille-et-Vilaine) et à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime) seront seules affectées par cette mesure. Le plan envisage le licenciement des plus de cinquante-cinq ans, qui recevront, en plus des allocations versées par les ASSEDIC, un complément de ressources égal à 15 % de leur salaire antérieur jusqu'à l'âge de la retraite. La CGT conteste que les départs aient lieu sur la base du volontariat.

● **ETATS-UNIS : violente tornade sur les bords du Missouri.** – Une tornade a dévasté les bords du Missouri, blessant soixante-quatre personnes et endommageant près de dix mille maisons dans les villes de Council Bluffs (Iowa) et Omaha (Nebraska). Des vents de 150 km/heure ont été enregistrés, qui ont déplacé des rochers, abattu d'énormes arbres et rompu des lignes à haute tension, privant cent mille foyers d'électricité samedi. La garde nationale a été mobilisée, des cas de pillage ayant été signalés. Une tornade semblable avait eu lieu à Omaha en 1975. – *(AFP)*.

● **Un pilote de Super-Etendard embarqué à bord du « Clemenceau » se tue en océan Indien.** – Un pilote expérimenté de l'aéronavale a trouvé la mort dans l'accident de son Super-Etendard, qui s'est abîmé, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 juillet, au large de Djibouti, après avoir raté son appontage sur le porte-avions *Clemenceau*. Il s'agit du capitaien de frégate François Barthes, 39 ans, qui commandait la flotille des Super-Etendard normalement basés à Landivisiau, en Bretagne.

● **L'Iran propose du pétrole à la France.** – L'Iran a proposé début juillet à la France de lui vendre du pétrole brut pour un montant de 500 millions de dollars (3,1 milliards de francs), selon l'hebdomadaire spécialisé *Pétrostratégies*, paraissant à Paris. Aux prix actuel du marché, la livraison proposée par les Iraniens équivaut à environ cent mille barils/jour de pétrole brut sur un an. L'accord stipulerait que 30 % de la facture soient payés « cash », les 70 % restants devant être déposés sur un compte bancaire pour servir au paiement de biens alimentaires comme de la viande (soixante mille tonnes). Cette proposition ne pourrait être acceptée que si la France lève son embargo sur l'achat du pétrole iranien décidé en août 1987.

● **Décès de Raymond Petit, ancien secrétaire général de la rédaction du « Figaro ».** – Raymond Petit, ancien secrétaire général de la rédaction du *Figaro*, est décédé le samedi 16 juillet à Orléans, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Après des études à l'Ecole des beaux-arts à Paris, Raymond Petit avait opté pour le journalisme à l'âge de vingt-deux ans. Débutant sa carrière à *Paris-Midi*, il travailla ensuite successivement à *Paris-Soir* et au *Quotidien du soir*, avant d'entrer au *Figaro* en 1944. D'abord chargé de l'élaboration puis de la direction des éditions de province, il fut nommé ultérieurement secrétaire général de la rédaction. Ses obsèques seront célébrées mardi 19 juillet à 15 heures, à Seichebrières, dont il fut le maire de 1974 à 1983.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 juillet

Timorée

Début de semaine très prudent. Les opérateurs craignent les conséquences de la hausse du dollar sur les taux et se préparent aux opérations de liquidation du terme de juillet, qui débuteront le jeudi 21. L'indicateur instantané perdait 0,05 % durant les échanges de la matinée. En hausse, on notait Darty ADP (+ 6 %), Strafor (+ 5,1 %), Bis (+ 3,9 %) et La Hénin (+ 2,4 %). En baisse figuraient Penhoët (– 3,5 %), Intertechnique (– 3,8 %) et Elf Aquitaine (– 3 %).

Le numéro du « Monde » daté 17-18 juillet 1988 a été tiré à 481 084 exemplaires

A B C D F G H

